

**L'atelier de potiers gallo-romain
de Liscorno en SURZUR**

(MORBIHAN) - site n° 56 248 004

D.F.S. de sondage d'évaluation

(21/09/01 - 12/10/01)



Alain TRISTE

avec la collaboration de Sébastien DARE
Marie-Anne LE GOFF – Jean-Luc DARE

C.E.R.A.M.

Centre d'Etudes et de Recherches Archéologiques du Morbihan
6 rue de la Tannerie 56000 VANNES

RENNES: S.R.A. Bretagne
2002

1841

13 DEC. 2002

FICHE SIGNALITIQUE

LOCALISATION DE L'OPERATION

SITE N° **56 248 004** Département: **56** COMMUNE: **SURZUR**
Lieu-dit ou adresse: **Liscorno**
Année cadastrale: **2001** Section(s) et parcelle(s): **ZS n° 12**
Coordonnées Lambert Zone: Altitude: **20m**
XI = 228 150 **YI = 2298 050**

IDENTITE DE L'OPERATION

Autorisation n°: **2001/074** Valable du **21/09** au **12/10/2001** Nature: **EV SP SU**
TITULAIRE: **TRISTE Alain** Organisme de rattachement: **autre**
Propriétaire du terrain: **Mr BOERLEN François** Protection juridique:
Motif de l'opération: **Sondages d'évaluation archéologique**
Surface fouillée: **50 m2** Surface estimée du site: **4,5 hectares**
Emprise menacée entièrement fouillée: **OUI NON**
Fouille menée jusqu'au substrat: **OUI NON** Sinon, altitude du fond de fouille:

RÉSULTATS SCIENTIFIQUES

MOTS-CLES: (3 à 5 par rubrique)

- Chronologie: **gallo-romain (180 à 300 ap. J. C.)**
- Vestiges immobiliers: **fosses et fossés antiques**
- Vestiges mobiliers: **céramique gallo-romaine, sole de four**

COMMENTAIRE: **Atelier de potiers gallo-romain**

LIEU DE DEPOT: du mobilier: **dépôt de VANNES** des fonds documentaires: **SRA, RENNES**

N° des 10 à 20 diapos les plus représentatives (fouille et mobilier): **1 à 12**

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES DU DFS

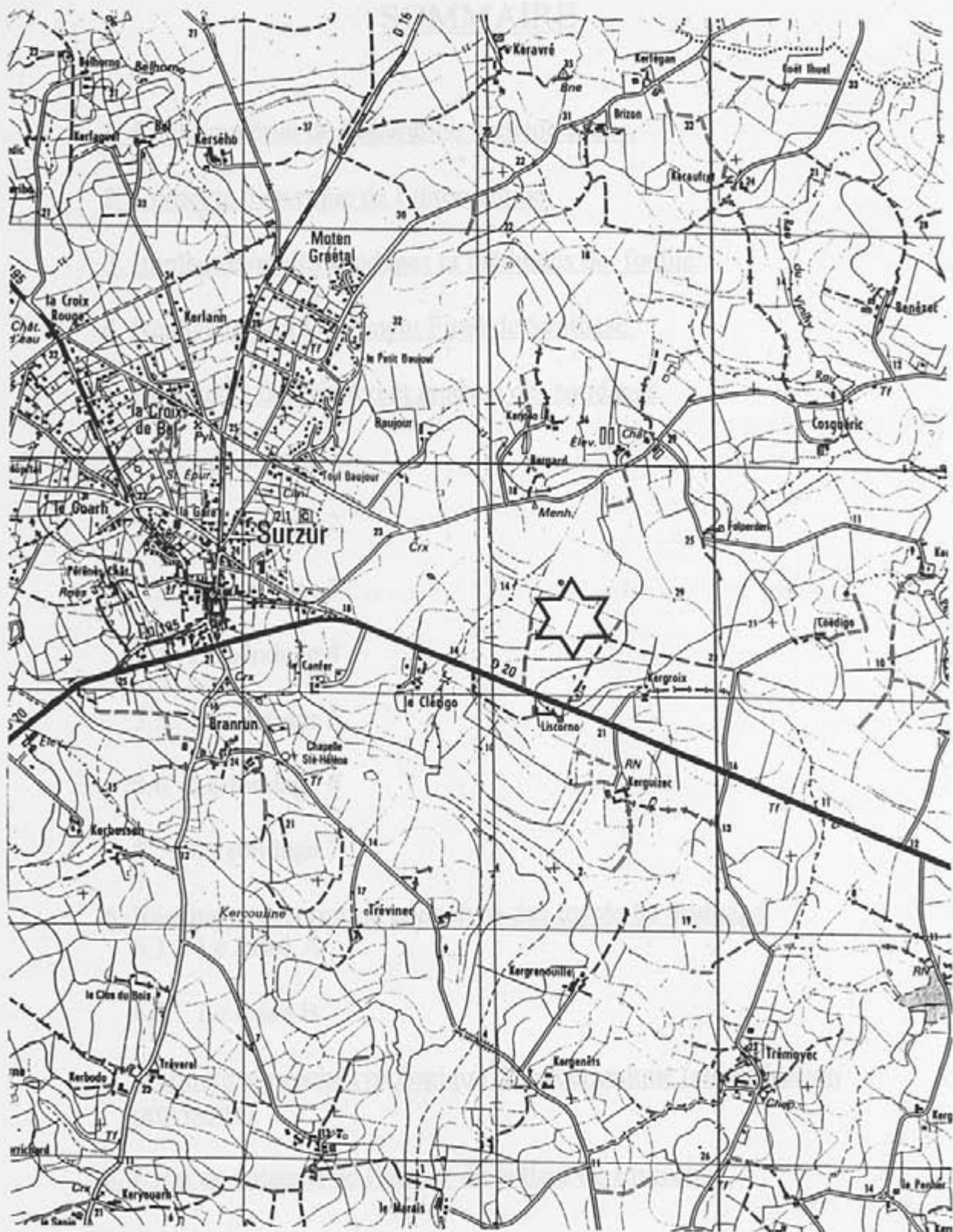
ANNÉE: **2002**

AUTEUR: **TRISTE Alain**

COLLABORATEUR: **DARE Sébastien, LE GOFF Marie-Anne, DARE Jean-Luc**

TITRE: **L'atelier de potiers gallo-romain de Liscorno en Surzur (Morbihan)**
DFS de sondage d'évaluation

Nombre de volumes: **1** nbre de pages : **200** nbre fig. : **26** nbre planches : **40** nbre photos: **35**



Situation de l'atelier de potiers gallo-romain de Liscorno
Commune de Surzur (carte IGN au 25000^e)

SOMMAIRE

1. Cadre matériel de l'opération archéologique.

2. Contexte historique de l'intervention.

3. Implantation des sondages et méthodes de fouille.

4. Réalisation du Document Final de Synthèse.

5. Résultats : description et analyse des sondages.

5.1.: Le sondage 1

5.2.: Le sondage 2

5.3.: Le sondage 3

5.4.: Le sondage 4

5.5.: Le sondage 5

5.6.: Le sondage 6

5.7.: Le sondage 7

6. Résultats : description et analyse des fossés de drainage

6.1. : Le fossé A

6.2. : Le fossé B

7. Première approche typologique de la céramique (classification provisoire)

8. Essai de datation de l'atelier de potiers de Lisorno

9. Conclusion

Annexe : extraits de textes anciens

Bibliographie

LISTE DES LISTE DES FIGURES AMIQUES

PL 01 : Sondage 1 : US 130

Fig. 01 : Plan de localisation de l'opération archéologique sur le cadastre de 2001

Fig. 02 : La borne milliaire de Liscorno en Surzur et la borne leugaire de Marzan

Fig. 03 : Répartition des sites gallo-romains sur les communes traversées par la voie romaine de Vannes à Nantes.

Fig. 04 : Bord de mortier estampillé (coll. SPM, n° 1919 inventaire Marseille de 1921)

Fig. 05 : Le cadastre de Surzur de 1807

Fig. 06 : Le cadastre de Surzur de 1844

Fig. 07 : Positionnement du tracé de la voie romaine par rapport à l'emprise du site archéologique

Fig. 08 : Positionnement des 7 sondages sur le cadastre 2001

Fig. 09 : Répartition des sondages 1, 2, 3 et 5 par rapport aux axes du carroyage

Fig. 10 : Positionnement des sondages 6 et 7

Fig. 11 : Positionnement des céramiques de l'US 130 dans la fosse US 140 du sondage n° 1

Fig. 12 : Coupes du sondage n° 1

Fig. 13 : Plan et coupes du sondage n° 2

Fig. 14 : Plan et coupe du sondage n° 3

Fig. 15 : Plan et coupes du sondage n° 4

Fig. 16 : Etats 1 et 2 du sondage n° 5

Fig. 17 : Etats 3 et 4 du sondage n° 5

Fig. 18 : Les coupes du sondage n° 5

Fig. 19 : Plan et coupes du sondage n° 6

Fig. 20 : Plan de l'état final du sondage n° 7

Fig. 21 : Coupes AB et BC du sondage n° 7

Fig. 22 : Coupes CD et DA du sondage n° 7

Fig. 23 : Plan d'assemblage des figures 24 et 26

Fig. 24 : Plan et coupe du fossé de drainage A

Fig. 25 : Coupe des fosses n° 4 à 11 du fossé A

Fig. 26 : Plan et coupe du fossé de drainage B

PL 37 : Fosse 11 : US 0013-0024

PL 38 : Sondage 1 : US 98-99

PL 39 : Comparaison entre la borne B. 903 de Liscorno et la céramique du dépôt monétaire de Saint-Cesaire en Bazouges (Morbihan)

PL 40 : Comparaison entre la ferme F. 901 de Liscorno et une des céramiques du dépôt monétaire de Saint-Cesaire en Bazouges (Morbihan)

LISTE DES PLANCHES DE CERAMIQUES

- 01 : Sondage 1 : US 120
- 02 : Sondage 1 : US 120
- 03 : Sondage 1 : US 125
- 04 : Sondage 1 : US 125
- 05 : Sondage 1 : US 130
- 06 : Sondage 1 : US 130
- 07 : Sondage 1 : US 130
- 08 : Sondage 1 : US 130
- 09 : Sondage 2 : US 220-240-255 et Sondage 3 : US 330
- 10 : Sondage 5 : US 500-510-540-547-580
- 11 : Sondage 5 : US 545, les piliers
- 12 : Sondage 6 : US 600-620
- 13 : Sondage 6 : US 620
- 14 : Sondage 6 : US 620
- 15 : Sondage 6 : US 630
- 16 : Sondage 6 : US 630
- 17 : Sondage 6 : US 630
- 18 : Sondage 6 : US 630
- 19 : Sondage 6 : US 630
- 20 : Sondage 6 : US 630
- 21 : Sondage 6 : US 630
- 22 : Sondage 6 : US 630
- 23 : Sondage 6 : US 630
- 24 : Sondage 6 : US 630
- 25 : Sondage 6 : US 630
- 26 : Sondage 6 : US 630
- 27 : Sondage 6 : US 630, sole de four
- 28 : Sondage 6 : US 630, sole de four
- 29 : Sondage 7 : US 710-720-730
- 30 : Sondage 7 : US 750
- 31 : Sondage 7 : US 750
- 32 : Sondage 7 : US 750
- 33 : Sondage 7 : US 750-755
- 34 : Sondage 7 : US 760-762-765
- 35 : Fossé A : US 0005-0012
- 36 : Fossé B : US 0022
- 37 : Fossé B : US 0023-0024
- 38 : Surface : US 98-99
- 39 : Comparaison entre la forme E-502 de Liscorno et la céramique du dépôt monétaire de Saint-Colombier en Sarzeau (Morbihan)
- 40 : Comparaison entre la forme F-901 de Liscorno et une des céramiques du dépôt monétaire de Mané-Véchen en Plouhinec (Morbihan)

LISTE DES PHOTOS

- Ph. 01 : La fosse US 140 et son comblement US 120 du sondage n° 1
- Ph. 02 : La fosse US 140 et son comblement US 120 du sondage n° 1
- Ph. 03 : Les céramiques 1-9-10 de l'US 130 du sondage n° 1
- Ph. 04 : Les céramiques 2-3-5-11-16 de l'US 130
- Ph. 05 : La fosse 140 du sondage n°1 en fin de fouille
- Ph. 06 : La fosse 140 et son comblement, coupe ABE du sondage n° 1
- Ph. 07 : Vue générale du sondage n° 2
- Ph. 08 : Niveau d'écrasement de la céramique de l'US 220 du sondage n° 2
- Ph. 09 : La fosse US 235 et son comblement US 250 du sondage n° 2
- Ph. 10 : La fosse US 235, le fossé US 246 et l'US 256 du sondage n°2
- Ph. 11 : Vue générale du sondage n° 3
- Ph. 12 : Le fossé US 320 et son comblement US 330 du sondage n° 3
- Ph. 13 : Vue générale du sondage n° 4
- Ph. 14 : Le sol de cailloutis US 560, la fosse US 549 et le trou de poteau US 535 du sondage n° 5
- Ph. 15 : La fosse US 549 et son comblement du sondage n° 5
- Ph. 16 : Le trou de poteau US 535 et son calage de pierres US 536 du sondage n° 5
- Ph. 17 : Le comblement supérieur de l'US 630 dans le fossé US 640 du sondage n° 6
- Ph. 18 : Détail du comblement supérieur de l'US 630 du sondage n° 6
- Ph. 19 : Coupe du comblement US 630 du fossé US 640 du sondage n° 6
- Ph. 20 : Le fossé US 640 du sondage n° 6 en fin de fouille
- Ph. 21 : La fosse US 780 et la coupe AB de son comblement dans le sondage n° 7
- Ph. 22 : Le fossé US 775 et la coupe DC du sondage n° 7
- Ph. 23 : Le fossé A : vue du fossé au niveau des structures 8, 7, 6 et 5
- Ph. 24 : Le fossé A : la fosse n° 5 en fin de fouille
- Ph. 25 : Le fossé A : vue du fossé n° 7
- Ph. 26 : Le fossé A : vue de la fosse n° 10
- Ph. 27 : Le fossé B : vue générale
- Ph. 28 : Le fossé B : vue de la fosse n° 22
- Ph. 29 : Assiettes, coupelles et jattes
- Ph. 30 : Gobelets et pots
- Ph. 31 : Pichets et amphorettes
- Ph. 32 : Cruches
- Ph. 33 : Cruches, pot à deux anses, et amphorettes Gauloise 12
- Ph. 34 : Amphorettes et amphores Gauloise 12
- Ph. 35 : Gobelets en terra nigra

1. Cadre matériel de l'opération archéologique.

Depuis plusieurs années, le C.E.R.A.M. (Centre d'Etudes et de Recherches Archéologiques du Morbihan) prospectait régulièrement plusieurs parcelles mises en culture et situées à Liscorno en Surzur. Après chaque labour, ces parcelles livraient une très importante quantité de fragments de céramique gallo-romaine. De nombreux indices, zones cendreuses, fragments de céramiques grésées et déformées (ratés de cuisson), fragments de soles de fours, quasi absence de briques et de tuiles, nous laissaient penser que nous étions en présence d'un atelier de potiers gallo-romain.

Les terrains de ce site archéologique redécouvert par le C.E.R.A.M., appartenaient au Conseil Général du Morbihan et venaient d'être revendus à la S.A.F.E.R. (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) chargé de les redistribuer à des agriculteurs. Monsieur François Boerlen demeurant à Surzur, nouveau propriétaire de cette parcelle (n° 551, section I 5 du cadastre de 1999 ou parcelle n° 12 section ZS du dernier cadastre 2001) (fig. 01), nous donnait son accord pour des sondages archéologiques autorisés par Monsieur Stéphane Deschamps, Conservateur Régional de l'Archéologie en Bretagne.

Ces sondages archéologiques avaient une triple problématique :

- étions-nous en présence d'un atelier de potiers gallo-romain ?
- quel était l'état de conservation du site archéologique ?
- quelles en étaient ses limites ?

Une opération de sondages réalisée du 21 septembre au 12 octobre 2001 et placée sous le contrôle scientifique du Conservateur Régional de l'Archéologie, était confiée à Mr Alain Triste (Président du C.E.R.A.M.). Cette opération était financée exclusivement sur les crédits de fonctionnement du C.E.R.A.M..

L'équipe permanente de fouilles comprenait cinq fouilleurs bénévoles du C.E.R.A.M. :

Alain Triste, Marie-Anne Le Goff, Sébastien Daré, Jean-Luc Daré, Hervé Thépault

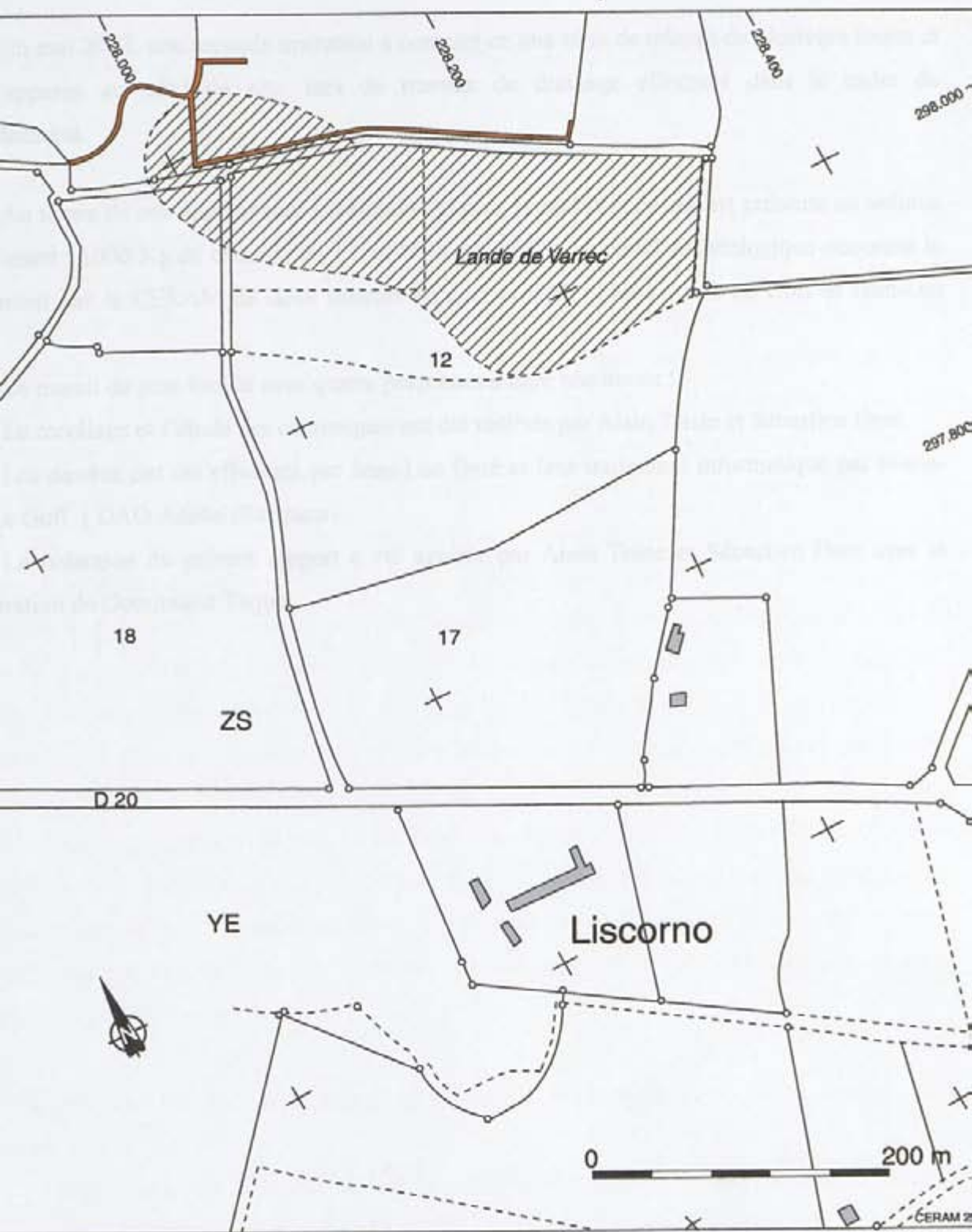
Ont participé l'équivalent d'une semaine de fouilles :

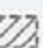
Jean-Bernard Cloerec, Jean Trichard, Guy Amauger, Loïc Goulet.


De plus, seize personnes ont pris part, pendant quelques jours, à la fouille.

SURZUR - Liscorno - n° 55 246 004

Fig. 01 - Plan de localisation de l'opération archéologique sur le cadastre de 2001 (section ZS et YE)



 Localisation et emprise de l'atelier de potiers gallo-romain de Lisorno en Surzur.

 Fossés de drainage réalisés en mars 2002.

SURZUR - Lisorno - n° 56 248 004

Fig. 01 : Plan de localisation de l'opération archéologique sur le cadastre de 2001 (section ZS et YE)

En mai 2002, une seconde opération a consisté en une série de relevés de plusieurs fosses et fossés apparus au nord du site, lors de travaux de drainage effectués dans le cadre du remembrement.

Au terme de ces deux opérations archéologiques, le mobilier découvert présente un volume exceptionnel : 1000 Kg de céramiques ! Une telle quantité de matériel archéologique nécessita le recrutement par le CERAM de deux salariés en contrat CES : Marie-Anne Le Goff et Jean-Luc Daré.

Le travail de post-fouille avec quatre personnes a duré une année !

Le recollage et l'étude des céramiques ont été réalisés par Alain Triste et Sébastien Daré.

Les dessins ont été effectués par Jean-Luc Daré et leur traitement informatique par Marie-Anne Le Goff (DAO Adobe illustrator).

La rédaction du présent rapport a été assurée par Alain Triste et Sébastien Daré avec la collaboration de Dominique Taquet.

Le CERAM a réalisé en 2002 un relevé précis de l'inscriptum de la borne de Licorne (Fig. 02) découverte au bord de la voie romaine de Vannes à Nantes. Une autre borne, découverte à Nantes en 1941, figurait dans son inventaire. Elle a fait l'objet d'une publication dans le bulletin de la S. P. M. en 1948 (Lecroix J., 1948). Le CERAM a aussi réalisé un relevé précis de l'inscriptum qui est également gravé sur un fragment de colonne romaine (Fig. 01). Dans l'état des bornes inscrites après une prospection exhaustive des communes traversées par la voie romaine (niveau de replan) dans son contexte spatial et historique le site archéologique de Licorne (Fig. 03).

De plus, nous avons connaissance à ce jour dans les collections numismatiques régionales de deux monnaies :

- le premier est un fragment de bord d'aigle qui porte le n° 1919 de catalogue (matrile) dans les collections de la Société Polymathique du Morbihan, à été un don de M. Leco (Fig. 04)

- le deuxième, complet, qui porte les n° 203 à 211 dans les collections de musée Galvès à Nantes, provient des collections des frères de Louis de Lamoignon ou de l'archéologue Genevo Pella (*) qui a fouillé dans le Morbihan entre 1900 et 1906.

2. Contexte historique et archéologique de l'intervention.

C'est lors de la réunion de la Société Polymatique du 3 août 1835 que M. CAYOT-DELANDRE fait part de la découverte, par « un laboureur du village de Lescorno » en Surzur, d'une borne et de « quelques fragments de briques et de poteries romaines ». Après s'être rendu sur place avec trois confrères, il mentionne : « des fragments de briques et surtout de vases en terre cuite y abondent ; quelques coups de pioches, données à peu-près au hasard, nous en fournirent d'assez grande dimension, ainsi que des cendres ». La borne porte une inscription gallo-romaine: IMP(eratori) CAES(ari). PIAVONIO VICTORINO PIO FELICI AVG(usto), ce qui signifie en français. « A l'Empereur César Piavonius Victorinus, Pieux, Heureux, Auguste ». L'inscription permet de la dater avec certitude entre 268 et 270. La borne est actuellement dans les collections de la Société Polymatique du Morbihan. Il s'agit d'un remploi d'une ancienne colonne romaine qui porte encore son trou de scellement. Les études des érudits locaux (voir annexe : textes anciens), se sont centrées sur l'identification de la borne, délaissant le site archéologique de Liscorno, site qui fut oublié dès lors jusqu'à sa redécouverte par le CERAM en prospection sur cette commune en 2000.

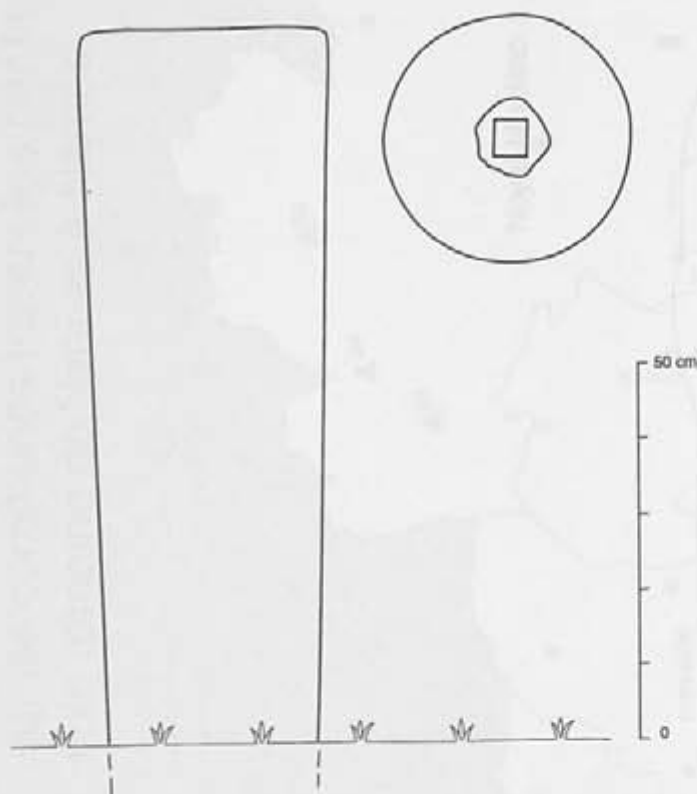
Le CERAM a réalisé en 2002 un relevé précis de l'inscription de la borne de Liscorno (fig. 02) découverte sur le bord de la voie romaine de Vannes à Nantes. Une autre borne, découverte à Marzan en 1987, jalonnait cet itinéraire dans son tracé morbihannais ; elle a fait l'objet d'une publication dans le bulletin de la S. P. M. en 1998 (Lecornec J., 1998). Le CERAM a aussi réalisé un relevé précis de l'inscription qui est également gravée sur un remploi de colonne romaine (fig. 02). Cette étude des bornes antiques ajoutée à une prospection inventaire des communes traversées par la voie romaine permet de replacer dans son contexte spatial et historique le site archéologique de Liscorno (fig. 03).

De plus, nous avons connaissance à ce jour dans les collections muséographiques régionales de deux mortiers :

- le premier est un fragment de bord estampillé qui porte le n° 1919 du catalogue Marseille dans les collections de la Société Polymatique du Morbihan ; c'est un don de M. Luco (fig. 04).

- le deuxième, complet, qui porte le n° 993.4.373 dans les collections du musée Dobrée à Nantes, provient des collections des frères de Lisle du Dreneuc ou de l'archéologue Gustave Paille (?) qui a fouillé dans le Morbihan entre 1897 et 1906.

BORNE MILLIAIRE DE LISCORNO EN SURZUR



IMPCAES
PIAVONIO
VICTORINO
PIOFELICI
AVS

hauteur hors sol : 0,95 m

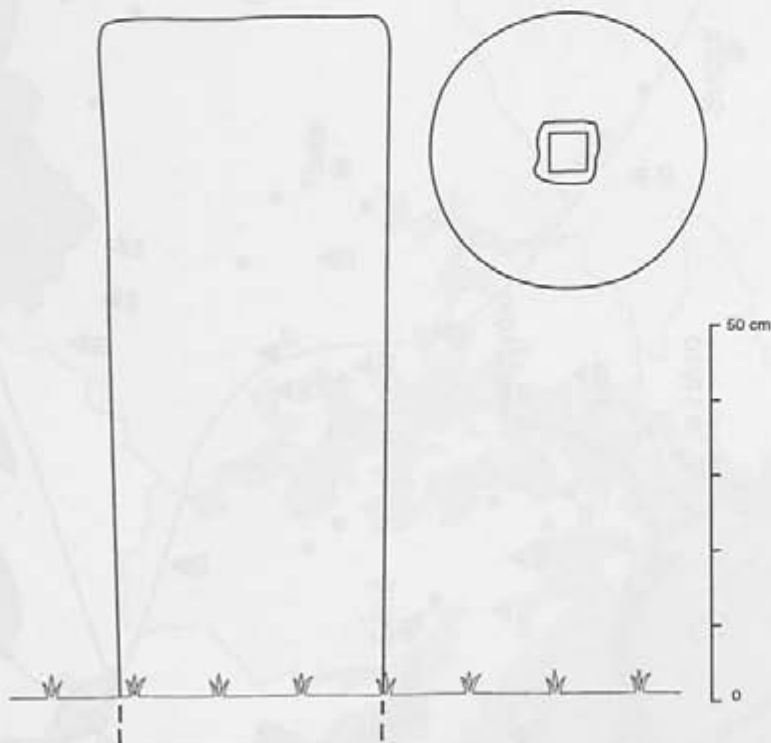
hauteur totale : 1,00 m

diamètre supérieur : 0,33 m

diamètre inférieur : 0,28 m

trou de scellement : 4,5 cm X 5 cm X 7 cm

BORNE LEUGAIRE DE MARZAN



IMPCMCAS
SIANOINIANO
POSTVMO
PFAVG
AMIXV

hauteur hors sol : 0,90 m

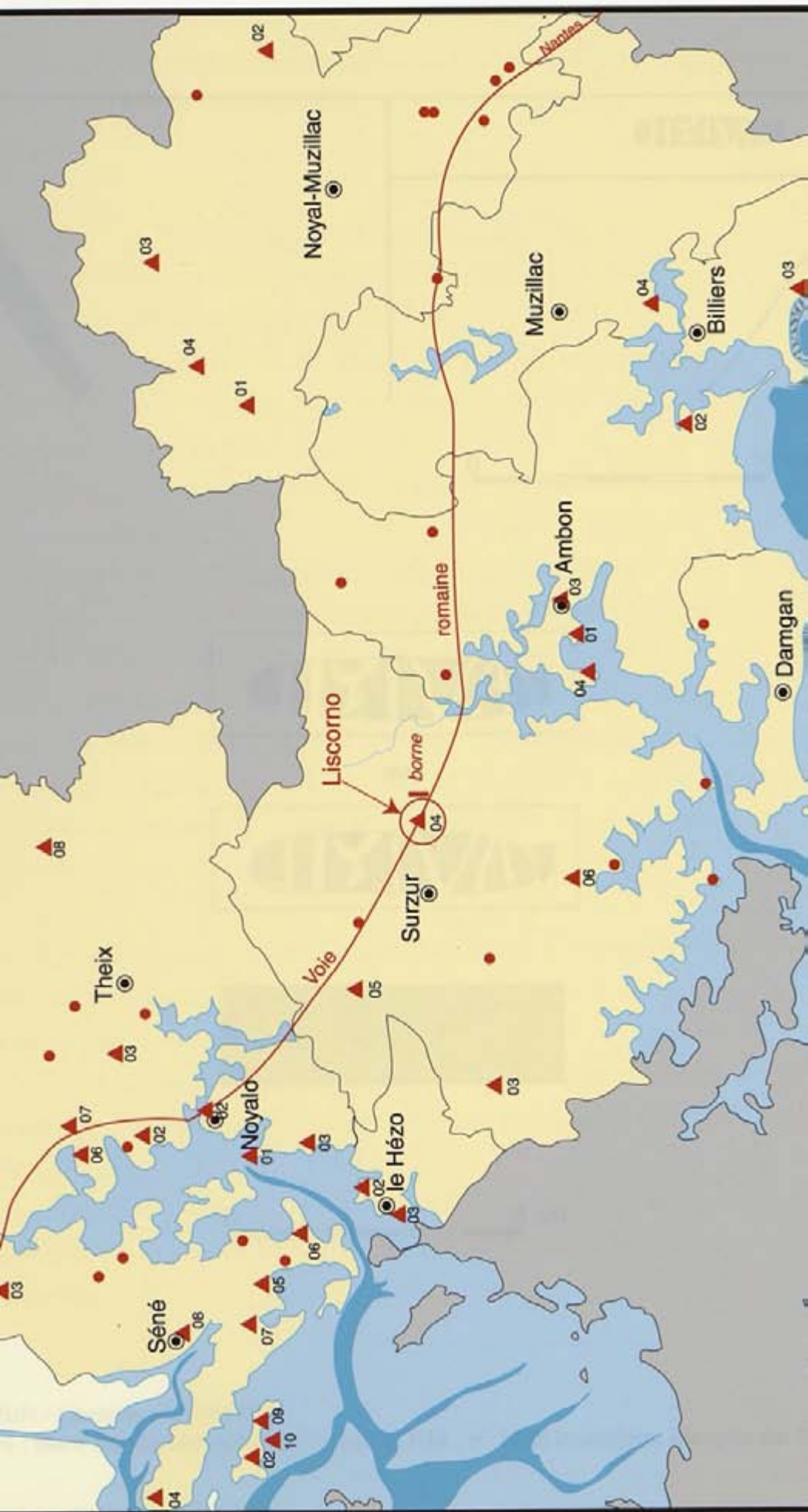
hauteur totale présumée : 1,10 m

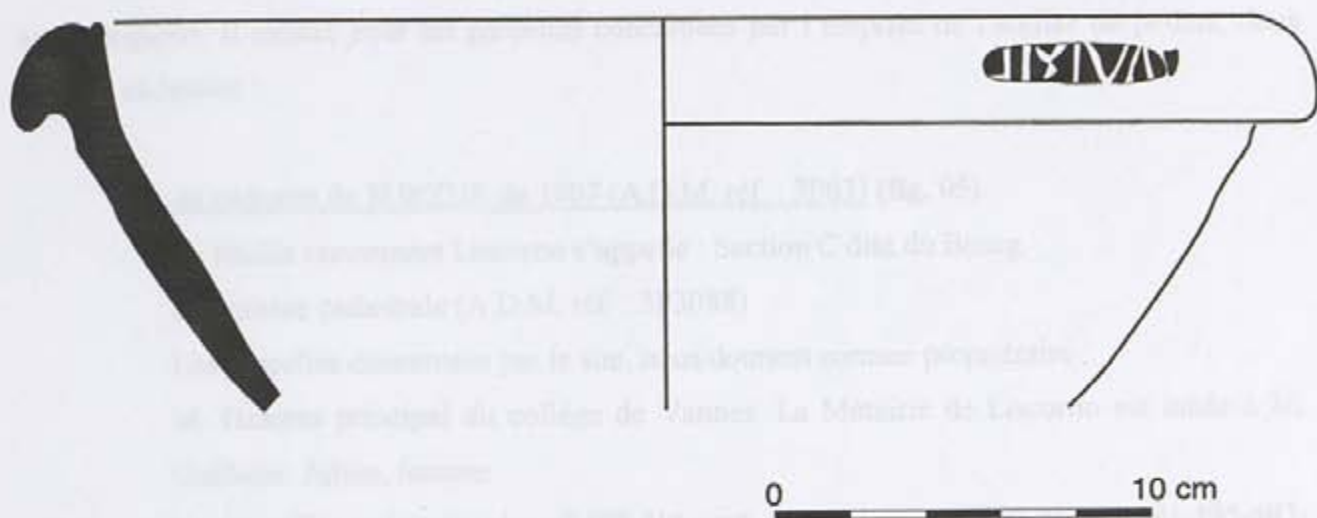
diamètre supérieur : 38,5 cm

diamètre inférieur : 37,5 cm

trou de scellement : 5 cm X 5 cm X 4,5 cm

CERAM 2002





ou



SURZUR - Liscorno - 56 248 004

Fig. 04 : Bord de mortier estampillé (coll. S.P.M., n° 1919 inventaire Marseille de 1921)

Enfin, les recherches cartographiques ont permis d'appréhender d'une manière précise le site archéologique. Il existe, pour les parcelles concernées par l'emprise de l'atelier de potiers, deux anciens cadastres :

-le cadastre de SURZUR de 1807 (A.D.M. réf. : 3P63) (fig. 05).

La feuille concernant Liscorno s'appelle : Section C dite du Bourg.

La matrice cadastrale (A.D.M. réf. : 3P3088)

Les parcelles concernées par le site, nous donnent comme propriétaire :

M. Geanno principal du collège de Vannes. La Métairie de Liscorno est louée à M. Guilloux Julien, fermier.

Les parcelles qui portent les n° 490-496 sont P (prés) et les autres n° 489-491-495-497-564 en L (Landes)

-le cadastre de SURZUR de 1844 (A.D.M. réf. : 3P567) (fig. 06).

La feuille concernant Liscorno s'appelle : Section I dite du Bourg, 3ème feuille.

La matrice cadastrale (A.D.M. réf. : 3P3089 p. 42 à 44)

Les parcelles concernées par le site, nous donnent comme propriétaires :

-M. Le Vaillant François, pour les parcelles 725 à 731 qui s'appellent « Le grand pré ».

-M. Geanno, pour les parcelles 732 à 734 qui s'appellent « Le pré de la lande ».

Les parcelles portent les n° 730-732 sont en P (Prés), les n° 727-729-731-733-734 en L (Landes) et le n° 728 en T (Terres)

La confrontation des deux cadastres anciens nous amène à formuler une hypothèse quant au tracé possible de la voie romaine. Sur les cadastres, à l'est du site archéologique, figure un alignement de limites de parcelles nommé « *ancienne voie romaine* » sur celui de 1844. A l'ouest du site on constate un même alignement. Ces deux alignements présentent une orientation identique. Le tracé de la voie romaine passerait donc en plein milieu du site archéologique de Liscorno (fig. 07).

Le chemin qui borde le site au nord et qui s'appelle « *chemin de Noyal à Ambon* » semble éviter le site archéologique comme si son tracé, postérieur à l'époque gallo-romaine, desservait le moulin de Kerguizec ; à l'ouest du site, il se confond avec la voie romaine.



Fig. 05 : Le cadastre de Surzur de 1807 : section dite du Bourg.

Le site de Liscorno comprend les parcelles 489-490-491-495-496-497-564.



Coetiga

plusieurs

Mn de Kerguisee

Le P. Lincorne

Kerguisee

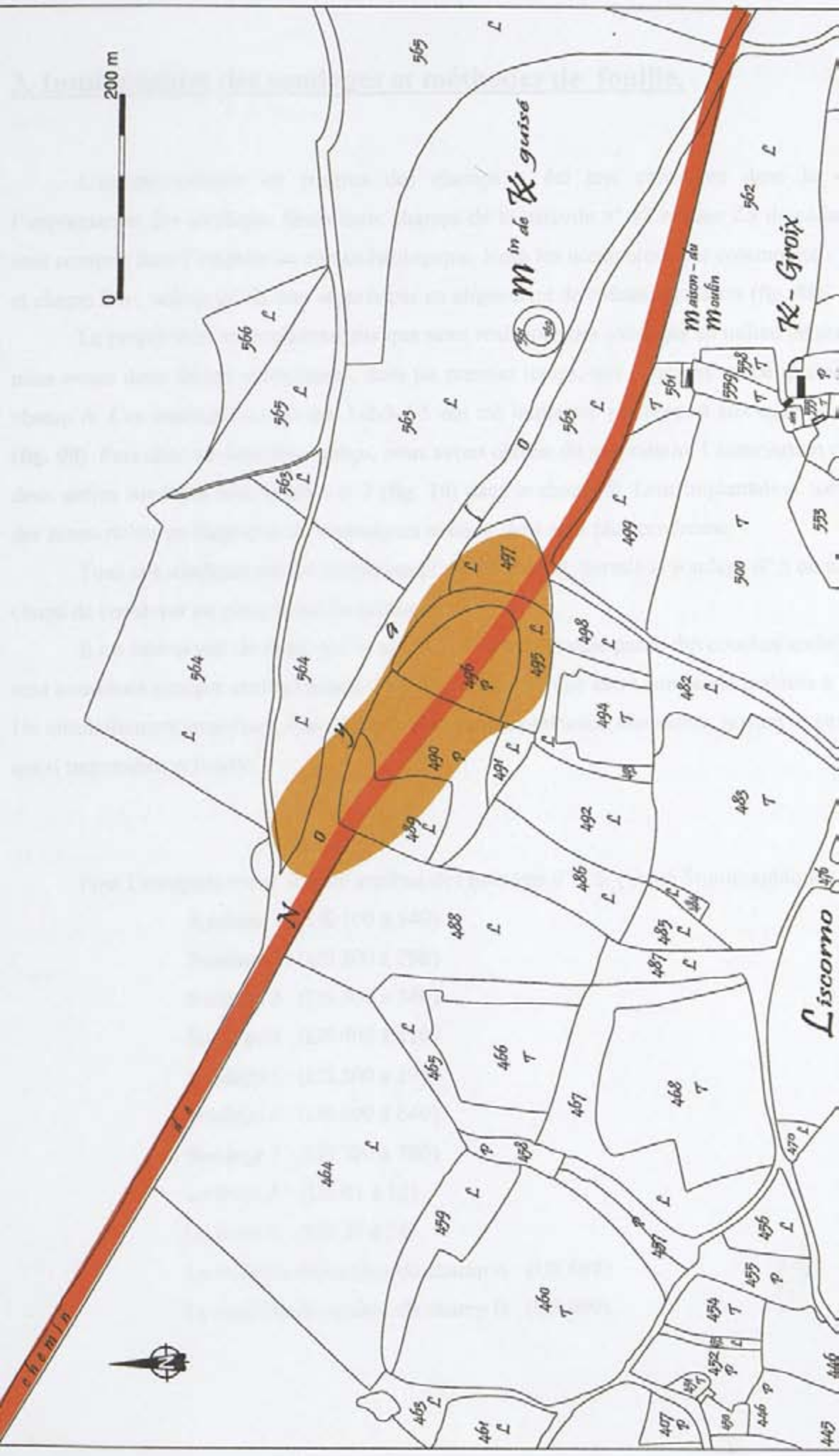
Kerguisee

Kergroix

Dependances

Saccornio

Liscorne



0 200 m



3. Implantation des sondages et méthodes de fouille.

L'ensemencement en prairies des champs a été une contrainte dans le choix de l'implantation des sondages. Seuls deux champs de la parcelle n° 12 section ZS du cadastre 2001 sont compris dans l'emprise du site archéologique. Nous les nommerons par commodité « champ A et champ B » ; notons qu'ils sont séparés par un alignement de chênes séculaires (**fig. 08**).

Le propriétaire ne souhaitant pas que nous réalisions des sondages au milieu de ses champs, nous avons donc décidé d'implanter, dans un premier temps, nos sondages en périphérie nord du champ A. Ces sondages numérotés 1-2-3-4-5 ont été implantés par rapport aux axes de carroyage (**fig. 09**). Puis dans un deuxième temps, nous avons obtenu du propriétaire l'autorisation de réaliser deux autres sondages numérotés 6 et 7 (**fig. 10**) dans le champ B. Leur implantation correspond à des zones riches en fragments de céramiques et où la terre était plus cendreuse.

Tous ces sondages ont été menés jusqu'au sol naturel, hormis le sondage n° 5 où nous avons choisi de conserver en place le sol de cailloutis.

Il est intéressant de noter que le sol naturel et une grande partie des couches archéologiques sont constitués presque exclusivement d'argiles, ce qui fut une autre contrainte majeure à la fouille. Un ensoleillement important, durcissant le sol, ou une pluviosité abondante, noyant le site, rendent quasi impossible la fouille.

Pour l'enregistrement, il a été attribué des numéros d'U.S. (Unité Stratigraphique) allant :

Sondage 1 : (US 100 à 140)

Sondage 2 : (US 200 à 290)

Sondage 3 : (US 300 à 340)

Sondage 4 : (US 400 à 410)

Sondage 5 : (US 500 à 598)

Sondage 6 : (US 600 à 640)

Sondage 7 : (US 700 à 780)

Le fossé A : (US 01 à 12)

Le fossé B : (US 20 à 24)

Le mobilier de surface du champ A : (US 098)

Le mobilier de surface du champ B : (US 099)

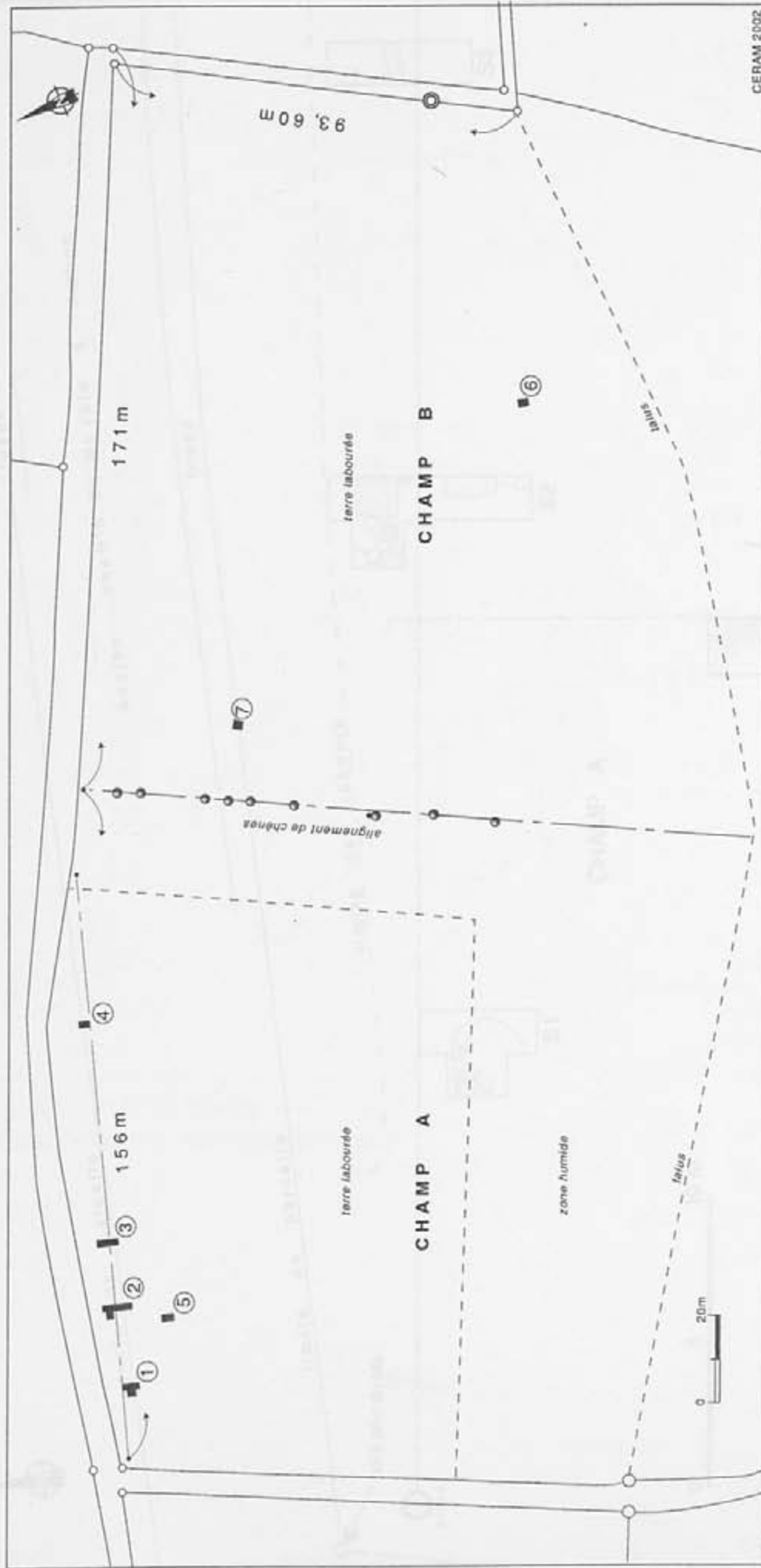
La tableau suivant présente les dimensions et la superficie de chaque sondage. La totalité de la surface fouillée est de 51,80 m².

Sondage	Longueur	Largeur	Surface
1	4,00 m	1,50 m	6,00 m ²
	2,00 m	1,50 m	3,00 m ²
2	7,00 m	1,50 m	10,50 m ²
	1,70 m	1,65 m	2,80 m ²
3	5,00 m	1,50 m	7,50 m ²
4	2,00 m	1,50 m	3,00 m ²
5	3,00 m	2,00 m	6,00 m ²
6	3,00 m	3,00 m	9,00 m ²
7	2,00 m	2,00 m	4,00 m ²
Total			51,80 m ²

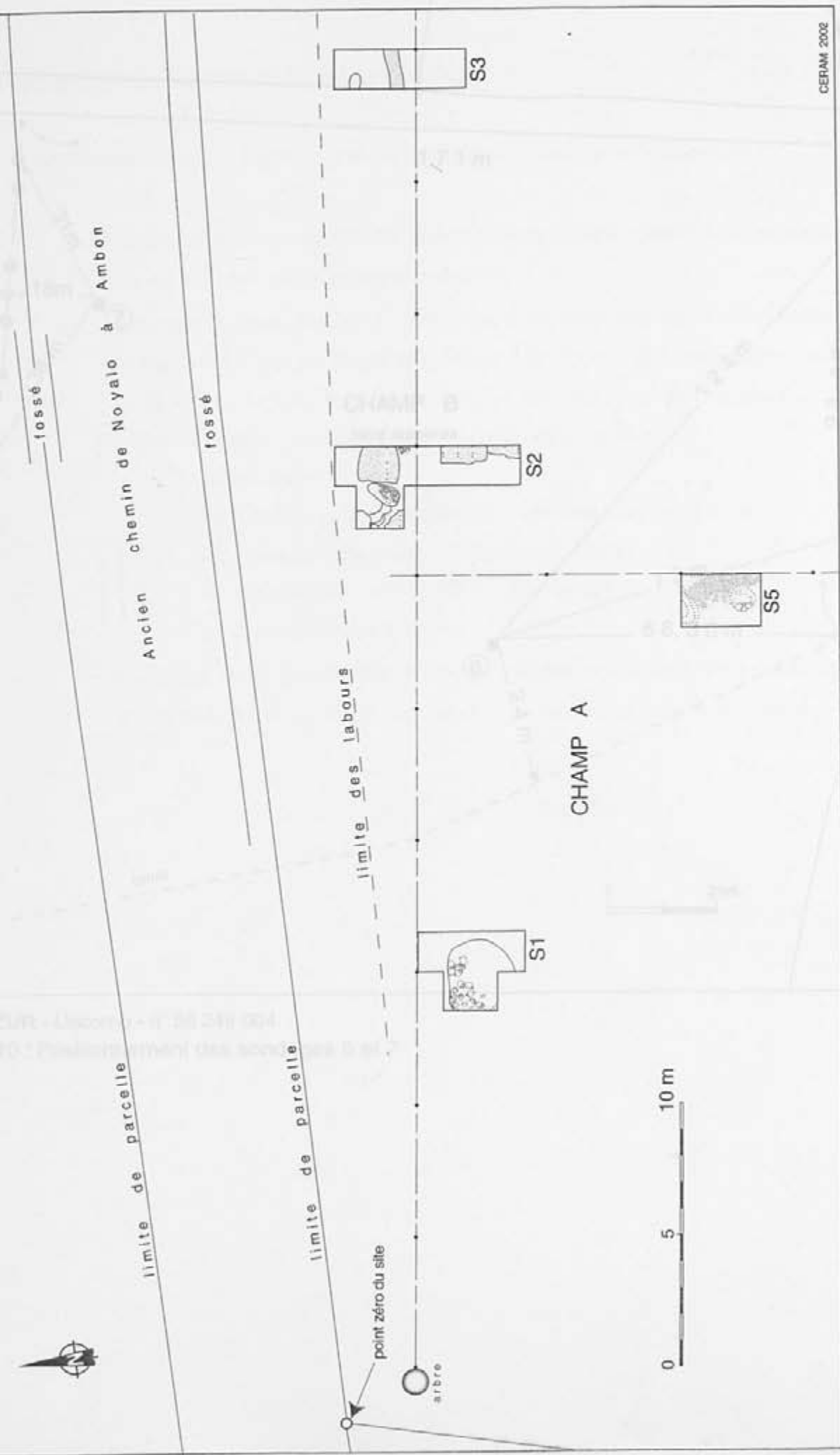
L'ensemble du site a été nivelé par rapport à un point zéro correspondant à la borne de cadastre située à l'angle nord-ouest du champ A. Actuellement, le point zéro n'a pu être rattaché au nivellement N.G.F..

L'intégralité du mobilier archéologique a été inventorié en respectant les principes du programme informatique « micromusée ». Des fiches de comptages ont été faites pour chaque US. Tous les tessons ont été pris en compte par type de céramique, en séparant les bords, les fonds, les panses et les anses et en comptabilisant à part la céramique grésée.

Le conditionnement du mobilier archéologique, exceptées les poteries complètes, représentent 70 caisses. Un tableau général récapitule le nombre de tessons et le poids pour chaque caisse.

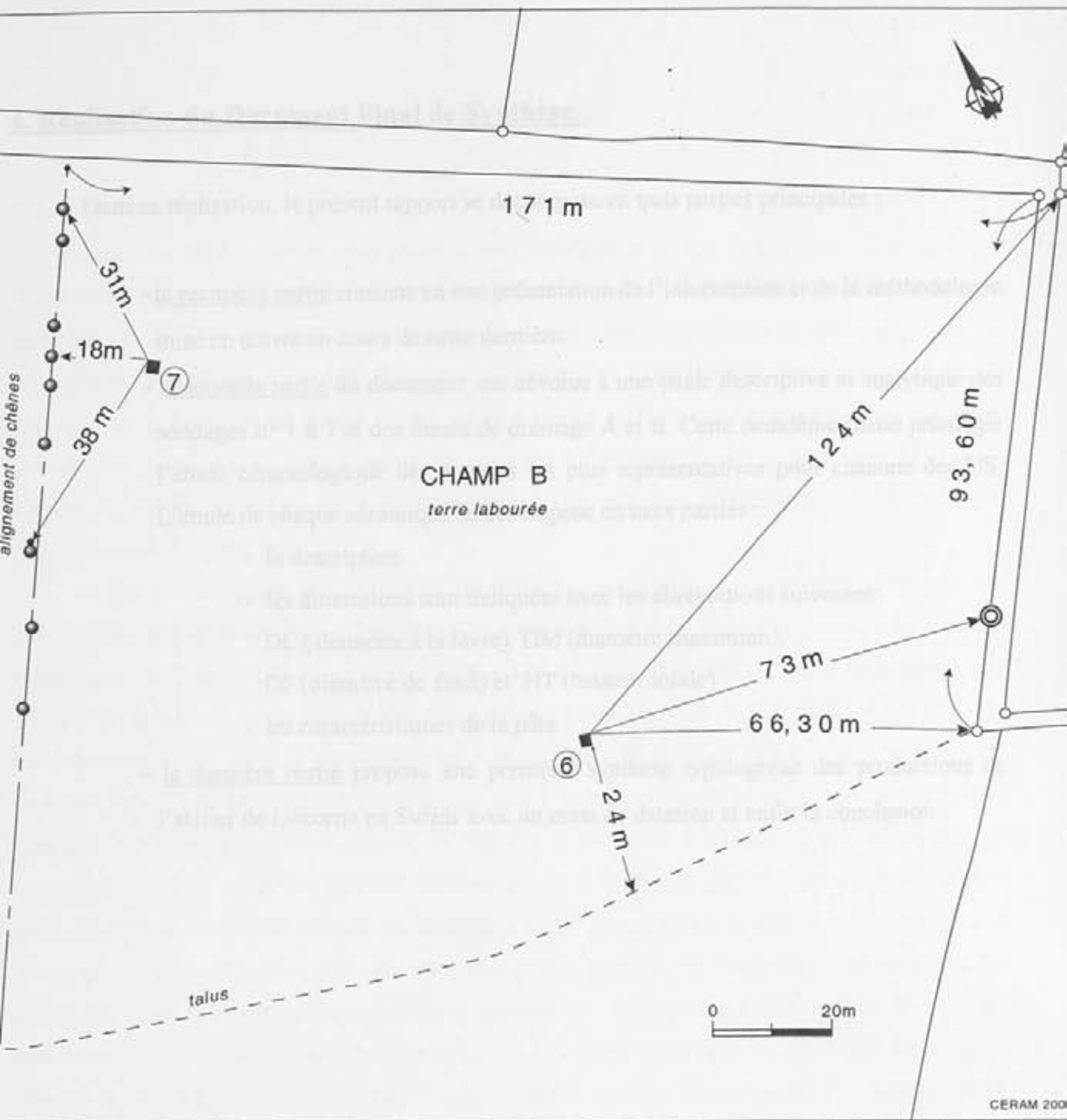


SURZUR - Liscorno - n° 56 248 004
 Fig. 08 : Positionnement des 7 sondages sur le cadastre 2001 : section ZS, parcelle n°12



SURZUR - Liscorno - n° 56 248 004

Fig. 09 : Répartition des sondages 1, 2, 3 et 5 par rapport aux axes du carroyage



SURZUR - Liscorno - n° 56 248 004

Fig. 10 : Positionnement des sondages 6 et 7

4. Réalisation du Document Final de Synthèse.

5.1. Dans sa réalisation, le présent rapport se décompose en trois parties principales :

Dans un premier temps nous avons ouvert un sondage de 4m de long sur 1,50m de large. Après avoir complétement ceramologues sondage de l'atelier de Lisorno en Surzur. L'étude de chaque céramique se décompose en trois parties :

- la description
- les dimensions sont indiquées avec les abréviations suivantes:
 - DL (diamètre à la lèvre), DM (diamètre maximum),
 - DF (diamètre du fond) et HT (hauteur totale)
- les caractéristiques de la pâte
- la dernière partie propose une première synthèse typologique des productions de l'atelier de Lisorno en Surzur avec un essai de datation et enfin la conclusion.

Le sondage a permis de découvrir une couche de terre rouge, 750 tessons dont près de 120 NMI de la coupe carénée A-700 (pl. 88 et 89). Il s'agit d'une couche de remplissage présente au fort pendage nord-est. On remarque que cette fosse est certainement très récente après dépôt de la couche US 123. En effet, la couche US 113, sous-jacente cette dernière, est une stratification d'argile présentant les mêmes caractéristiques que la couche US 123. Elle borde une grande partie de la fosse.

Dans la partie nord de cette grande fosse, il a été repéré un contact direct au nivel des rebuts de cuisson complets (fig. 11 et pl. 88 à 89) : 9 cruches, 1 pot ovoïde à deux anses et 2 amphorettes Goussier 12 en céramique commune claire ; 1 cruche, 1 gobelet, 2 pots ovoïdes et 1 coupelle en céramique commune blanche (pl. 85 à 86). Il est à remarquer la grande diversité des embouchures des 9 cruches vraisemblablement produites lors de la même cuisson. Ces rebuts sont issus d'un feu situé à proximité, peut-être au nord. Ces poteries (572 tessons) recouvertes par une terre rouge et verdâtre, constituent l'US 120.

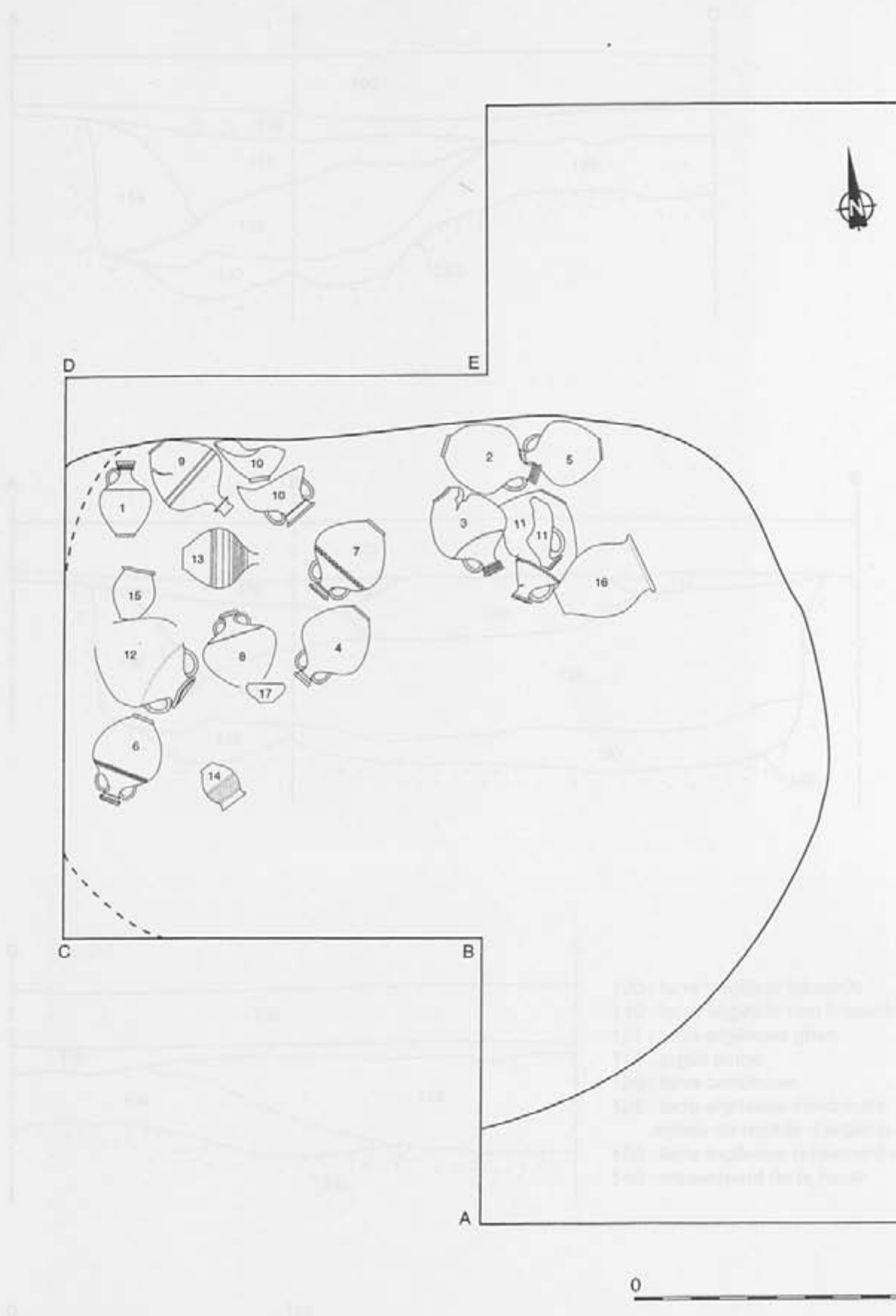
5. Résultats : description et analyse des sondages

5.1. : Le sondage 1

Dans un premier temps nous avons ouvert un sondage de 4m de long sur 1,50m de large. Après avoir retiré les 0,20m de terre labourée US 100, est apparue une première petite fosse et son comblement US 120 (ph. 01). Cette fosse laisse apparaître un comblement assez important en céramiques (ph. 02, pl. 01 et 02). Pour pouvoir la fouiller intégralement, nous avons agrandi ce sondage sur une surface de 2m par 1,50m. A ce stade de la fouille et vu la contrainte climatique (temps très chaud et sec), nous n'avons pas soupçonné l'existence d'une grande fosse US 140 en dessous de l'US 120 et ce, en raison de l'homogénéité de couleur et de texture du substrat naturel et du comblement de cette fosse.

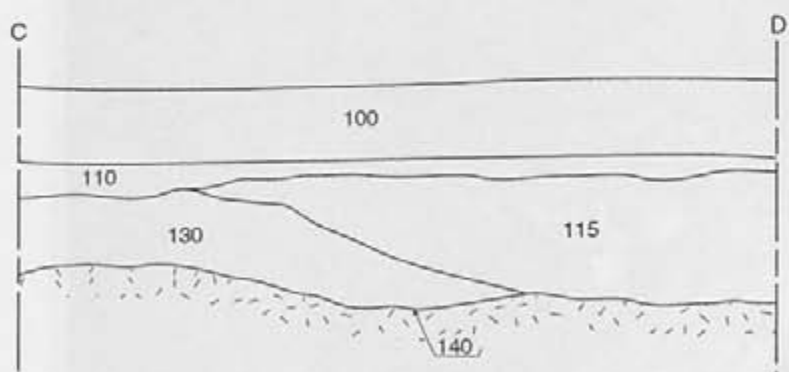
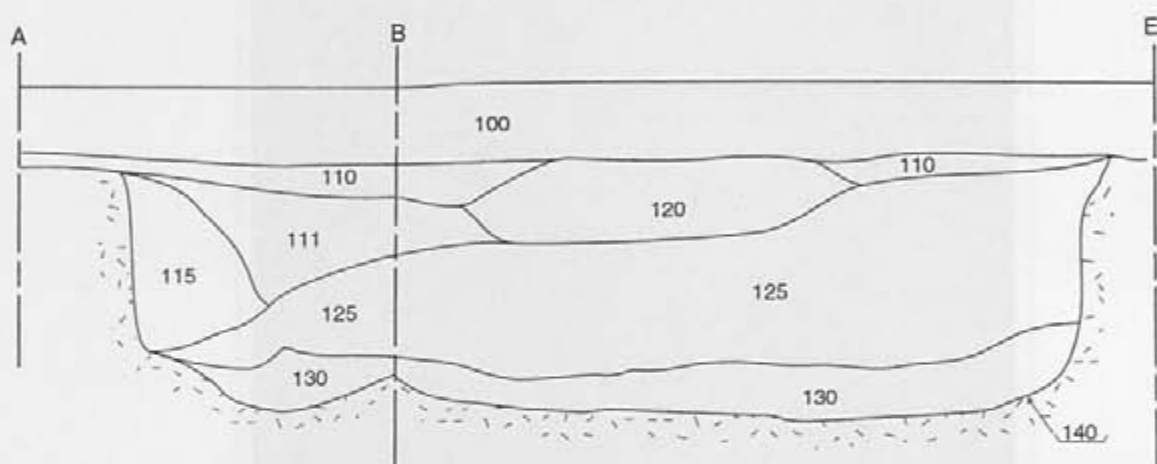
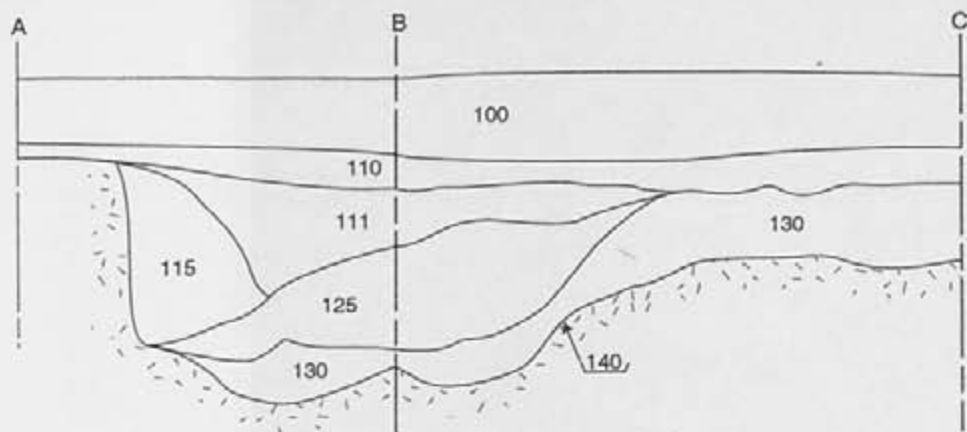
Cette grande fosse US 140, dont les dimensions exactes à l'ouverture n'ont pu être déterminées, est apparue lors de conditions climatiques plus favorables à la fouille (fig. 11). De forme grossièrement circulaire au fond (2,80m x 2,60m), elle a été creusée dans le sol naturel, et sa profondeur maximale est de 0,70m (fig. 12). Le dernier comblement US 120 de la grande fosse est localisé uniquement dans sa partie centrale, son épaisseur n'excédant pas 0,30m. L'essentiel du mobilier céramique de cette US est constitué par 1 gobelet en terra nigra, 1 jatte à deux anses latérales, 1 cruche à manchon cannelé et 2 bords d'amphores Gauloise 12 (pl. 01 et 02). Le comblement le plus important de l'US 140 correspond à l'US 125 (ph. 06). Cette couche de terre particulièrement cendreuse et riche en nodules d'argile jaune, d'une épaisseur de 0,50m au nord allant mourir contre la paroi sud, contenait une grande quantité de fragments de céramiques. On notera que cette céramique était abondante et fragmentée (4770 tessons) avec très peu de recollage mais avec une forte proportion de terra nigra : 750 tessons dont près de 120 NMI de la coupe carénée A-700 (pl. 03 et 04). Il s'agit d'une couche de remblai présentant un fort pendage nord-sud. On remarque que cette fosse est certainement restée ouverte après dépôt de la couche US 125. En effet, la couche US 115, recouvrant cette dernière, est une solifluxion d'argile présentant les mêmes caractéristiques que le sol naturel. Elle borde une grande partie de la fosse.

Dans la partie nord de cette grande fosse, il a été rejeté au contact direct du fond des rebuts de cuisson complets (fig. 11 et ph. 03 à 05) : 9 cruches, 1 pot ovoïde à deux anses et 2 amphorettes Gauloise 12 en céramique commune claire ; 1 cruche, 1 gobelet, 2 pots ovoïdes et 1 coupelle en céramique commune sombre (pl. 05 à 08). Il est à remarquer la grande diversité des embouchures des 9 cruches vraisemblablement produites lors de la même fournée. Ces rebuts sont issus d'un four situé à proximité, sans doute au nord. Ces poteries (575 tessons) recouvertes par une terre argileuse et cendreuse constituent l'US 130.



SURZUR - Liscorno - n° 56 248 004

Fig. 11 : Positionnement des céramiques de l'US 130 dans la fosse US 140 du



- 100 : terre végétale labourée
- 110 : terre végétale non labourée
- 111 : terre argileuse grise
- 115 : argile jaune
- 120 : terre cendreuse
- 125 : terre argileuse cendreuse
mêlée de nodule d'argile jaune
- 130 : terre argileuse faiblement cendreuse
- 140 : creusement de la fosse

0 1m

SURZUR - Liscorno - n° 56 248 004

Fig. 12 : Coupes du sondage n° 1



Ph. 01 : La fosse US 140 et son comblement US 120 du sondage n°1



Ph. 02 : La fosse US 140 et son comblement US 120 du sondage n°1
SURZUR - Liscorno - n° 56 248 004



Ph. 03 : Les céramiques 1, 9 et 10 de l'US 130 du sondage n° 1
SURZUR - Liscorno - n° 56 248 004



Ph. 04 : Les céramiques 2, 3, 5, 11 et 16 de l'US 130 du sondage n° 1
SURZUR - Liscorno - n° 56 248 004



Ph. 05 : La fosse 140 du sondage n° 1 en fin de fouille



Ph. 06 : La fosse 140 et son comblement, coupe ABE du sondage n°1

DESCRIPTION DES CERAMIQUES DU SONDAGE N° 1

- 120-002 Gobelet ovoïde à pied annulaire, à panse décorée de rainures et de guillochis et à petit col droit terminé par une lèvre arrondie (archéologiquement complet).
DL: 8,3 cm, DM: 11,8 cm, DF: 5,6 cm, HT: 16 cm.
Pâte à cœur noir bordé de marron, int. et ext. noirs.
- 120-003 Jatte à panse hémisphérique, à pied annulaire, à deux anses latérales et à bord rentrant terminé par une lèvre en bourrelet externe (archéologiquement complet).
DL: 38 cm, DM: 38,2 cm, DF: 15 cm, HT: 16,5 cm.
Pâte orange à gros dégraissant, int. et ext. crème.
- 120-004 Cruche ovoïde à une anse rainurée, à embouchure en manchon cannelé droit terminée par une lèvre carrée légèrement débordante (partie supérieure).
DL: 9,6 cm, DM: 27,5 cm,
Pâte orange à gros dégraissant, int. et ext. crème.
- 120-006 Amphore de type Gauloise 12 à deux anses plates à bourrelet central et à une lèvre débordante, tombante et rectangulaire avec la partie supérieure cannelée (fragment).
DL: 19 cm.
Pâte grise, int. et ext. marron clair.
- 120-007 Bord d'amphore de type Gauloise 12 à lèvre débordante carrée avec la partie supérieure cannelée (bord uniquement).
DL: 20,5 cm.
Pâte, int. et ext. orange.
- 125-003 Objet plat en terre cuite grise, de forme carrée et aux angles arrondis avec un départ d'anse (?). Sa face supérieure porte un décor de rainures (incomplet).
- 125-004 Coupe en terra nigra à panse convexe puis concave terminée par une lèvre effilée (fragment).
DL: 17,5 cm.
Pâte à cœur noir bordé de marron, int. et ext. noirs.
- 125-005 Assiette ou coupe en terra nigra à lèvre débordante rectangulaire avec une cannelure sur la partie supérieure (fragment de bord).
DL: 23,5 cm.
Pâte à cœur noir bordé de marron, int. et ext. inexistants.
- 125-006 Coupe en terra nigra à panse oblique et avec des cannelures délimitant des bandes guillochées et à lèvre effilée prolongeant la panse (fragment).
DL: 20 cm.
Pâte à cœur noir bordé de rouge, int. et ext. noirs.

- 125-007 Pied balustre en terra nigra creusé intérieurement avec l'amorce d'un décor guilloché sur la panse (pied uniquement).
DF: 5,3 cm.
Pâte à cœur noir bordé de gris, int. et ext. noirs.
- 125-008 Cruche à embouchure en bobine prolongée d'une lèvre arrondie. La jonction col-embouchure est soulignée par une collerette saillante (col uniquement).
DL: 3,3 cm.
Pâte à cœur noir bordé de gris, int. et ext. inexistantes.
- 125-009 Coupe en terra-nigra à pied annulaire, à panse conique surmontée, après une carène vive, d'une paroi légèrement convexe, ornée de guillochis et terminée par une lèvre en bourrelet externe (archéologiquement complet).
DL: 18 cm, DF: 7,5 cm, HT: 13,2 cm.
Pâte à cœur noir bordé de marron, int. et ext. noirs.
- 125-010 Coupe en terra-nigra à pied annulaire, à panse conique surmontée, après une carène vive, d'une paroi légèrement convexe, ornée de guillochis et terminée par une lèvre en bourrelet externe (archéologiquement complet).
DL: 18 cm, DF: 7,2 cm, HT: 12,8 cm.
Pâte à cœur noir bordé de marron, int. et ext. noirs.
- 125-011 Coupe en terra-nigra à panse conique surmontée, après une carène vive, d'une paroi légèrement convexe, ornée de guillochis et terminée par une lèvre en bourrelet externe (manque le fond).
DL: 16,1 cm.
Pâte à cœur noir bordé de marron, int. et ext. noirs.
- 125-012 Assiette à fond légèrement concave, à profil en "S" et à lèvre rentrante amincie (fragment).
DL: 15 cm, DF: 12,5 cm, HT: 3 cm.
Pâte à cœur gris foncé, bordé de gris clair, int. et ext. gris moyen.
- 125-013 Gobelet ovoïde à décor ondé sur la panse et à lèvre en bourrelet externe (fragment).
DL: 9,8 cm, DM: 13,3 cm.
Pâte rouge brique, int. et ext. noirs.
- 125-014 Grand pot ovoïde déformé à fond plat et à lèvre débordante arrondie (archéologiquement complet).
DL: 25,2 cm, DM: 29,5 cm, DF: 11,5 cm, HT: 36,5 cm.
Pâte, int. et ext. allant du marron clair au marron foncé.

- 125-015 Cruche ovoïde à pied à fond plat, à une anse à deux sillons, à col concave terminé par une lèvre en poulie (archéologiquement complet).
 DL: 5,3 cm, DM: 18 cm, DF: 6,6 cm, HT: 26 cm.
 Pâte, int. et ext. rouge orangé.
- 125-016 Col d'amphore à deux anses à deux sillons et à lèvre débordante rectangulaire (col uniquement).
 DL: 14 cm.
 Pâte beige, int. et ext. noirs.
- 130-001 Cruche ovoïde à pied annulaire, à une anse rainurée, à embouchure en manchon cannelé droit terminée par une lèvre carrée légèrement débordante (complète).
 DL: 7 cm, DM: 18 cm, DF: 6,8 cm, HT: 27 cm.
 Pâte rose à gros dégraissant, int. et ext. crème.
- 130-002 Cruche ovoïde déformée et éventrée à pied annulaire, à une anse rainurée, à embouchure en manchon cannelé droit terminée par une lèvre carrée légèrement débordante (complète).
 DL: 7,2 cm, DM: 25 cm, DF: 8 cm, HT: 36 cm.
 Pâte grésée à gros dégraissant, int. et ext. allant du crème au gris.
- 130-003 Cruche ovoïde déformée et éventrée à pied annulaire, à une anse rainurée, à embouchure en manchon cannelé droit terminée par une lèvre carrée légèrement débordante (complète).
 DL: 7,3 cm, DM: 26 cm, DF: 8 cm, HT: 36 cm.
 Pâte grésée à gros dégraissant, int. et ext. allant du crème au marron foncé.
- 130-004 Cruche ovoïde déformée à pied annulaire, à une anse rainurée, à manchon lisse terminé par une lèvre débordante creuse en bandeau vertical (complète).
 DL: 6,8 cm, DM: 25 cm, DF: 7,8 cm, HT: 33 cm.
 Pâte rose à moyen dégraissant, int. et ext. crème.
- 130-005 Cruche ovoïde déformée à pied annulaire, à une anse à sillon central, à manchon lisse terminé par une lèvre débordante creuse en bandeau vertical biseauté sur la partie supérieure (complète).
 DL: 6,5 cm, DM: 23,5 cm, DF: 7,7 cm, HT: 31 cm.
 Pâte grésée à moyen dégraissant, int. et ext. allant du crème au gris.
- 130-006 Cruche ovoïde déformée à pied annulaire, à deux anses rainurées, à manchon lisse terminé par une lèvre débordante creuse en bandeau vertical avec deux rainures. La partie supérieure de la panse présente un décor ondé délimité par deux cannelures (complète).
 DL: 7,7 cm, DM: 24 cm, DF: 7,8 cm, HT: 33 cm.
 Pâte grésée à moyen dégraissant, int. et ext. allant du crème au marron foncé.

- 130-007 Cruche ovoïde déformée à pied annulaire, à deux anses rainurées, à manchon lisse terminé par une lèvre débordante rectangulaire. La partie supérieure de la panse présente un décor ondé délimité par deux cannelures (complète).
DL: 8,6 cm, DM: 26,5 cm, DF: 8 cm, HT: 32 cm.
Pâte grésée à moyen dégraissant, int. et ext. allant du crème au marron foncé.
- 130-008 Cruche ovoïde déformée à panse surbaissée, à deux anses rainurées, et à lèvre en collerette saillante avec la partie supérieure oblique. La partie supérieure de la panse présente un décor ondé (manque le fond).
DL: 7,3 cm, DM: 26 cm.
Pâte grésée à moyen dégraissant, int. et ext. allant du crème au gris.
- 130-009 Cruche ovoïde déformée et éventrée à pied annulaire, à une anse rainurée, à embouchure en bobine prolongée par une lèvre arrondie. La jonction col-embouchure est soulignée par une collerette saillante (complète).
DL: 4,8 cm, DM: 25,5 cm, DF: 7,6 cm, HT: 35 cm.
Pâte grésée à moyen dégraissant, int. et ext. allant du crème au gris.
- 130-010 Pot ovoïde déformé à pied annulaire, à deux anses ovales, à col cylindrique prolongé d'un manchon lisse peu marqué, terminé par une lèvre débordante arrondie (complet)
DL: 12,6 cm, DM: 24,2 cm, DF: 7 cm, HT: 32 cm.
Pâte grésée à moyen dégraissant, int. et ext. allant du crème au gris.
- 130-011 Amphorette de type Gauloise 12 déformée et éventrée, à pied annulaire, à décor ondé sur la partie supérieure de la panse, à deux anses à bourrelet central et à une lèvre débordante rectangulaire avec la partie supérieure cannelée (complète).
DL: 13,8 cm, DM: 35 cm, DF: 10 cm, HT: 39,5 cm.
Pâte rose à gros dégraissant, int. et ext. allant du crème au gris.
- 130-012 Amphorette de type Gauloise 12 déformée et éventrée, à décor ondé sur la partie supérieure de la panse, à deux anses à bourrelet central et à une lèvre débordante rectangulaire avec la partie supérieure cannelée (manque le fond).
DL: 13,5 cm, DM: 35 cm (?).
Pâte grésée marron à gros dégraissant, int. et ext. allant du crème au gris foncé.
- 130-013 Cruche ovoïde à fond plat, à une anse, à col évasé. La panse et le col portent un décor de bandes lissées (manque la lèvre).
DM: 21,4 cm, DF: 7,7 cm.
Pâte à cœur orange, bordé de beige, int. et ext. gris foncé.

130-014 Gobelet ovoïde reposant sur un pied à fond légèrement concave et à lèvre débordante épaisse arrondie. La partie supérieure de la panse présente un décor de croisillons limité par deux cannelures (archéologiquement complet).

DL: 10,5 cm, DM: 12,6 cm, DF: 5,4 cm, HT: 16 cm.

Pâte blanche, int. et ext. gris foncé.

130-015 Pot ovoïde reposant sur un pied à fond plat et à lèvre débordante arrondie (archéologiquement complet).

DL: 12 cm, DM: 15 cm, DF: 6,3 cm, HT: 18,5 cm.

Pâte gris clair, int. et ext. gris.

130-016 Grand pot ovoïde à fond légèrement concave et à lèvre débordante arrondie (archéologiquement complet).

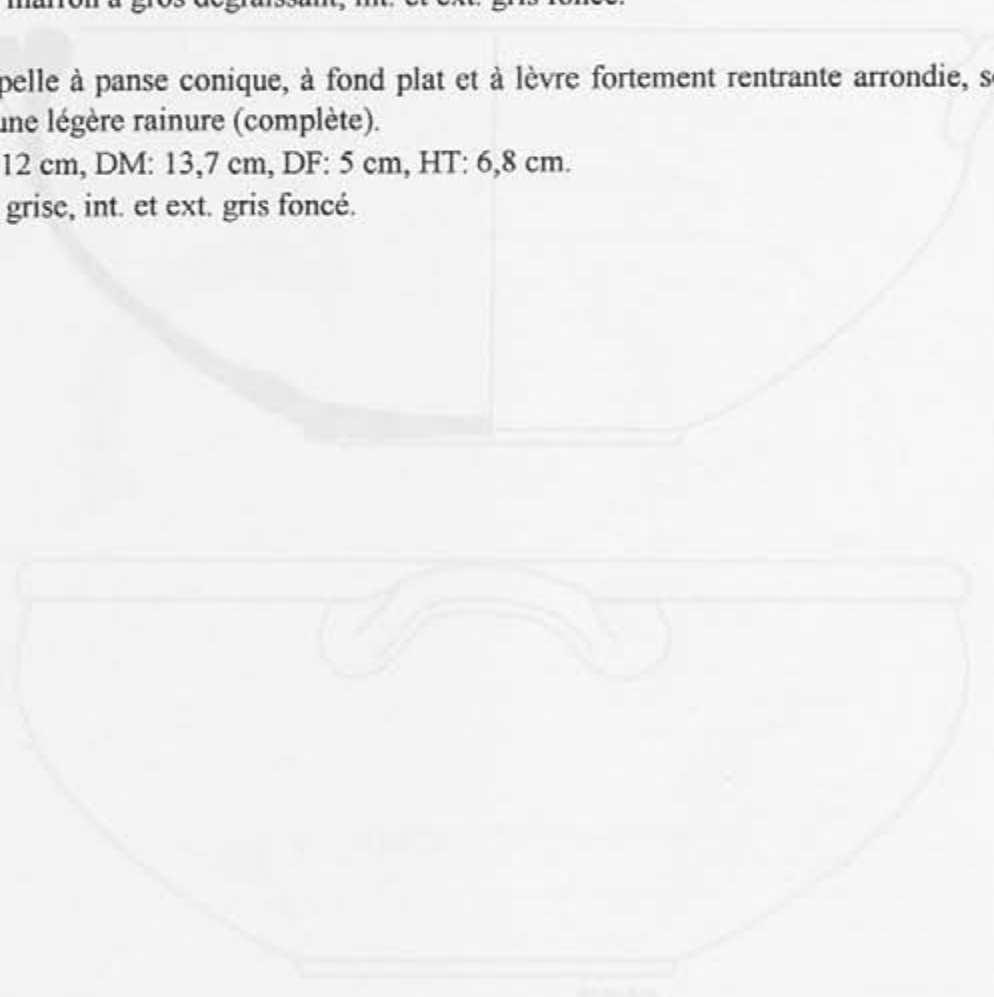
DL: 22 cm, DM: 25,8 cm, DF: 9,5 cm, HT: 33,5 cm.

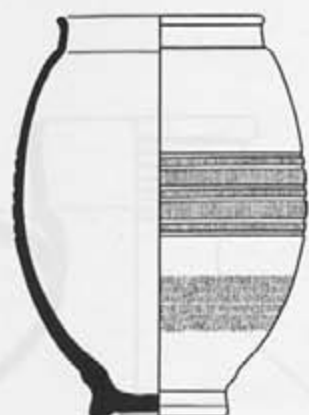
Pâte marron à gros dégraissant, int. et ext. gris foncé.

130-017 Coupelle à panse conique, à fond plat et à lèvre fortement rentrante arrondie, soulignée par une légère rainure (complète).

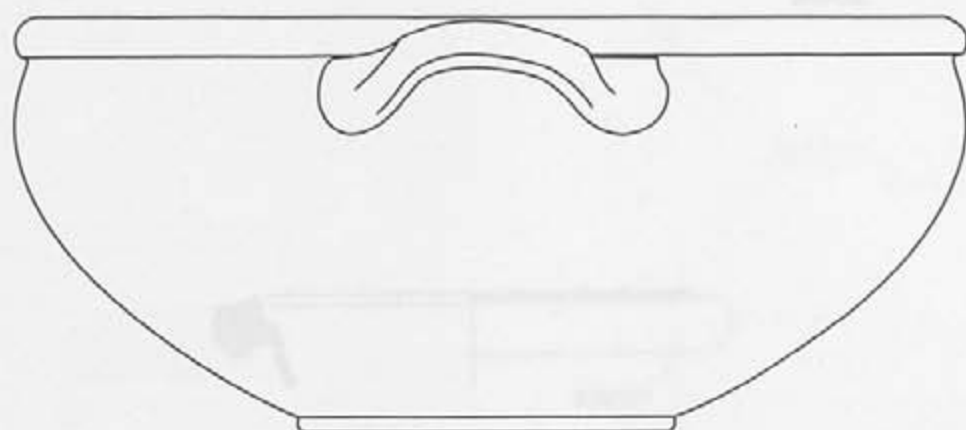
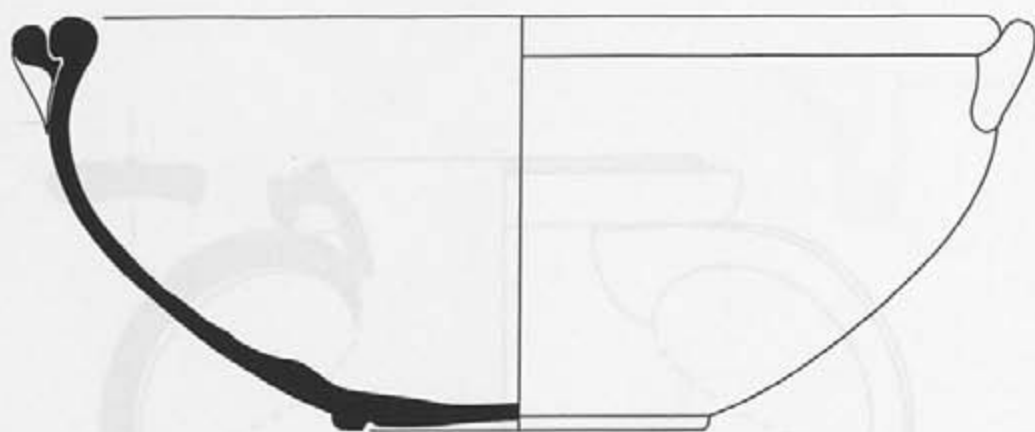
DL: 12 cm, DM: 13,7 cm, DF: 5 cm, HT: 6,8 cm.

Pâte grise, int. et ext. gris foncé.



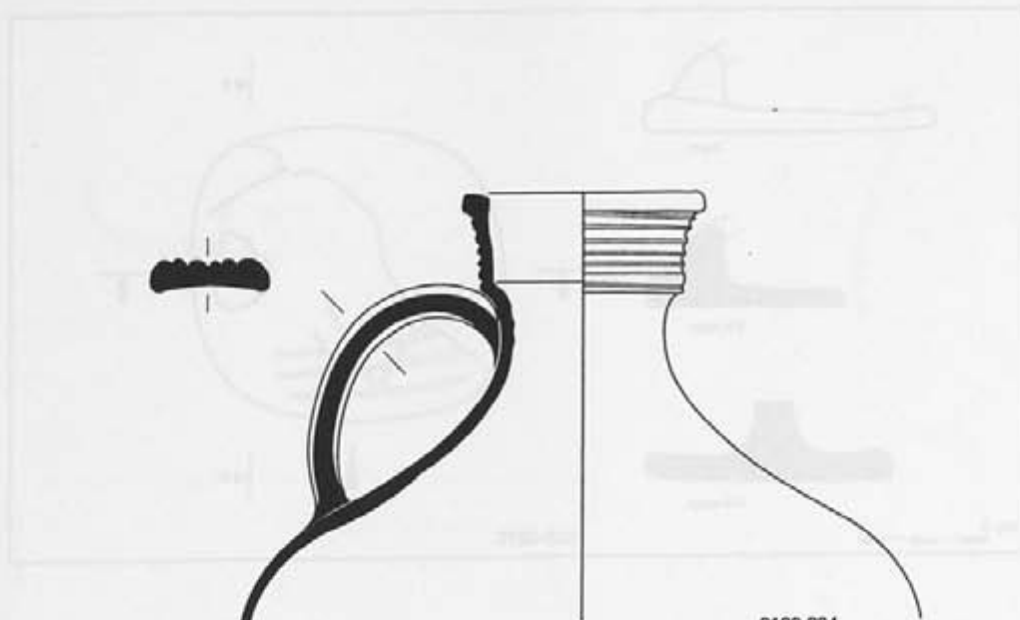


0120-002

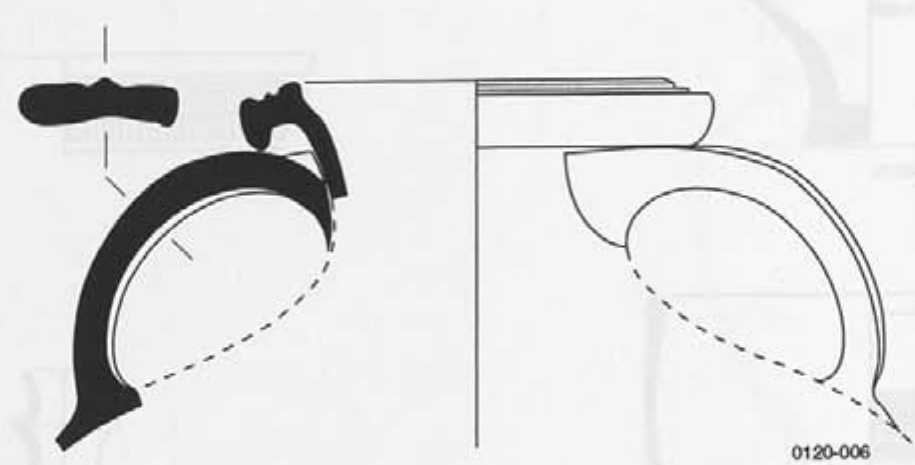


0120-003





0120-004

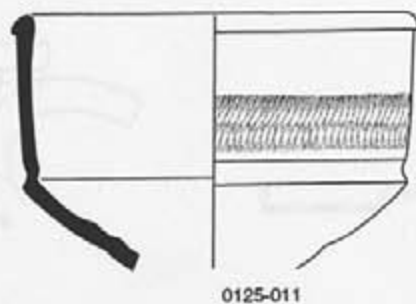
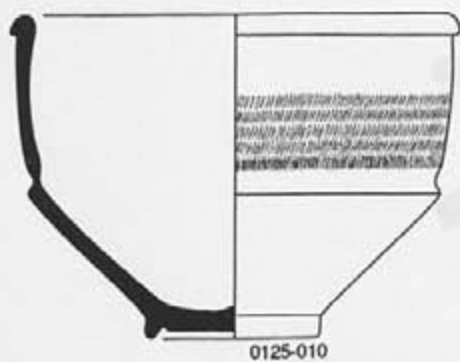
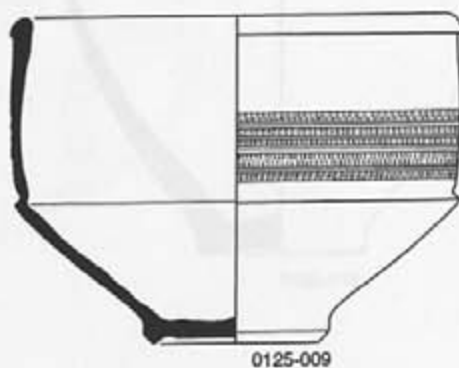
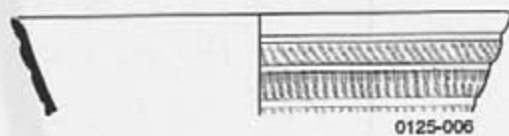
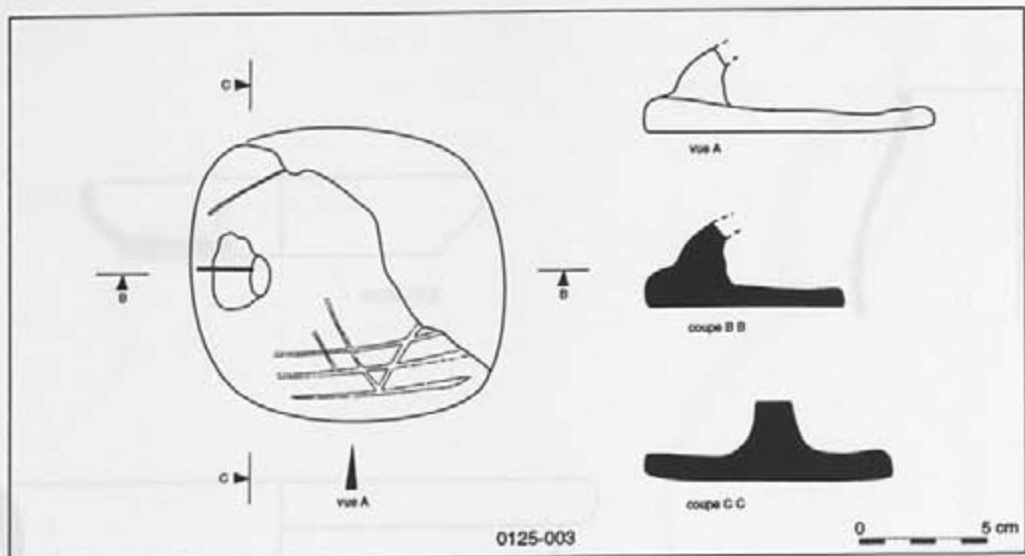


0120-006



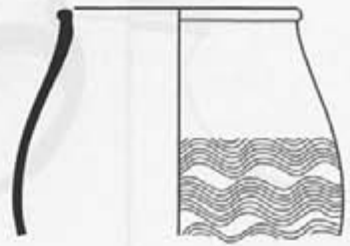
0120-007







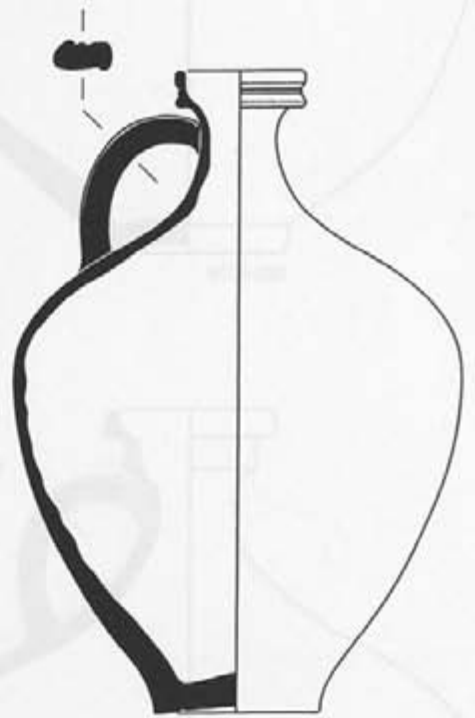
0125-012



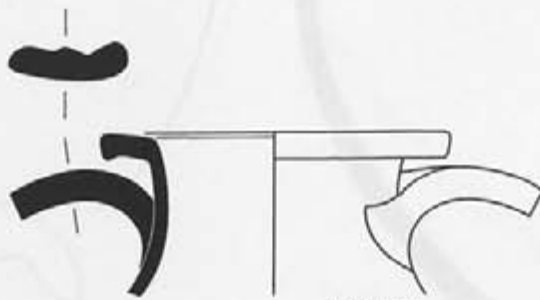
0125-013



0125-014

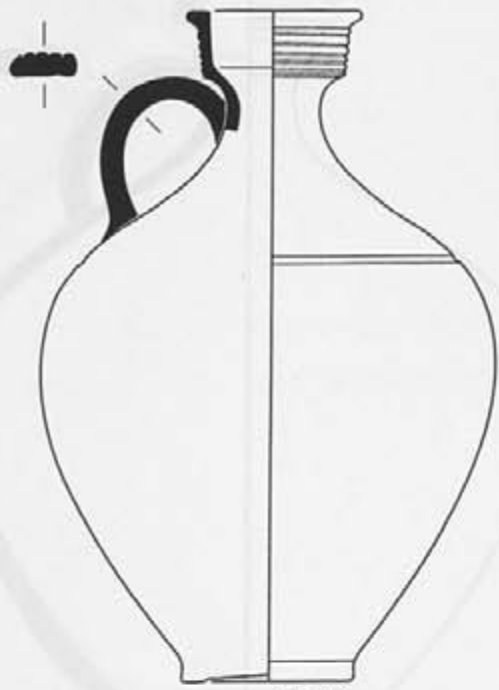


0125-015

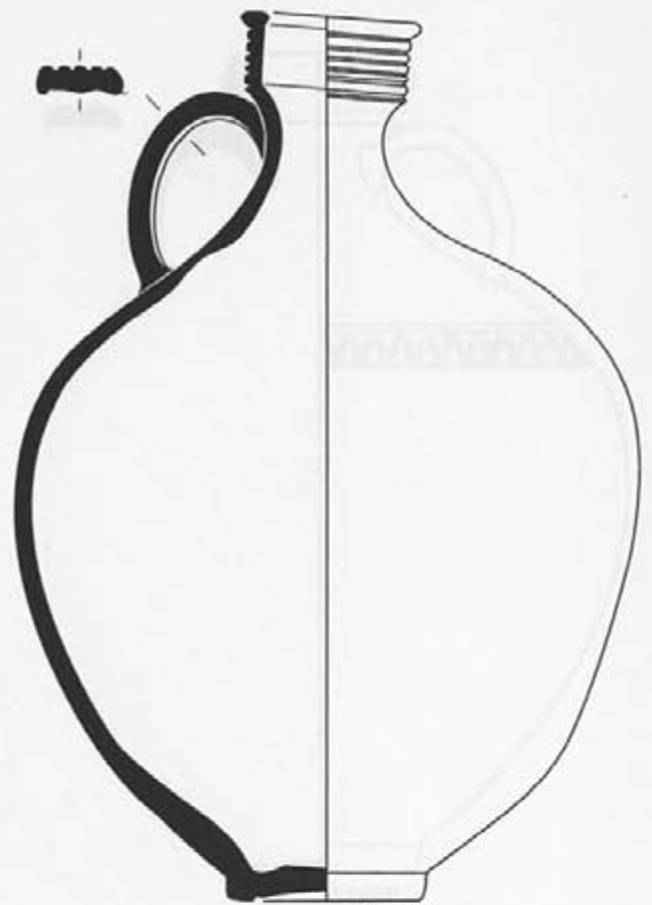


0125-016

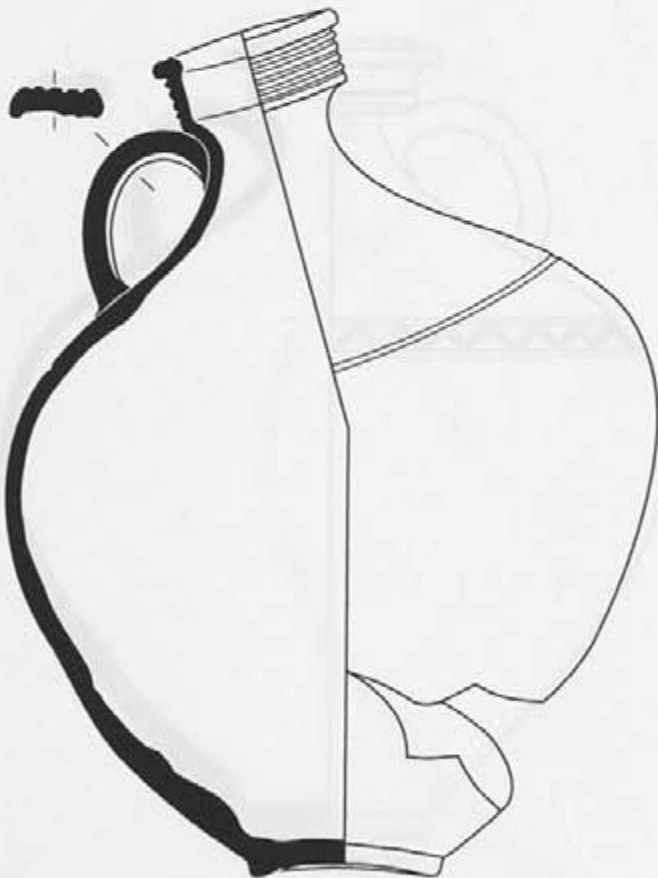
0 5 cm



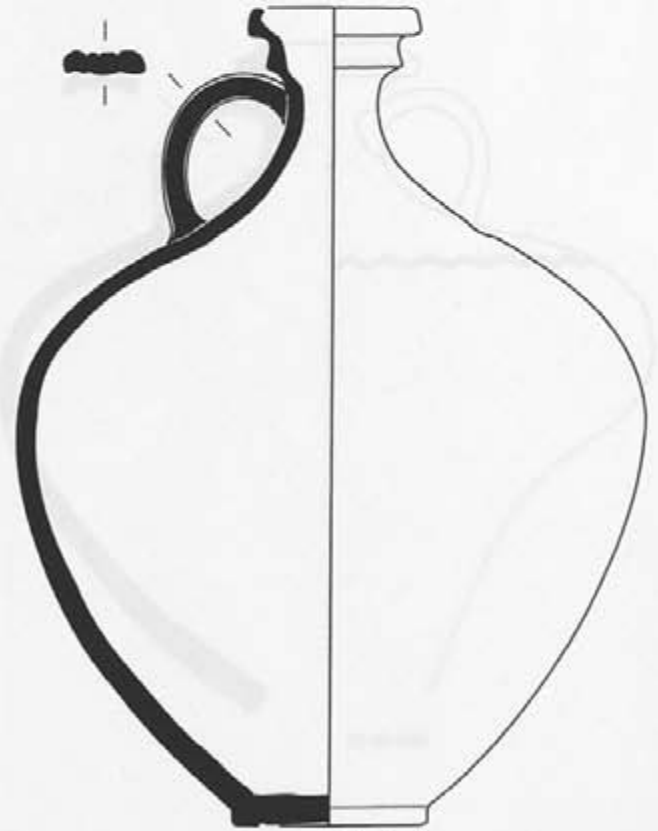
0130-001



0130-002

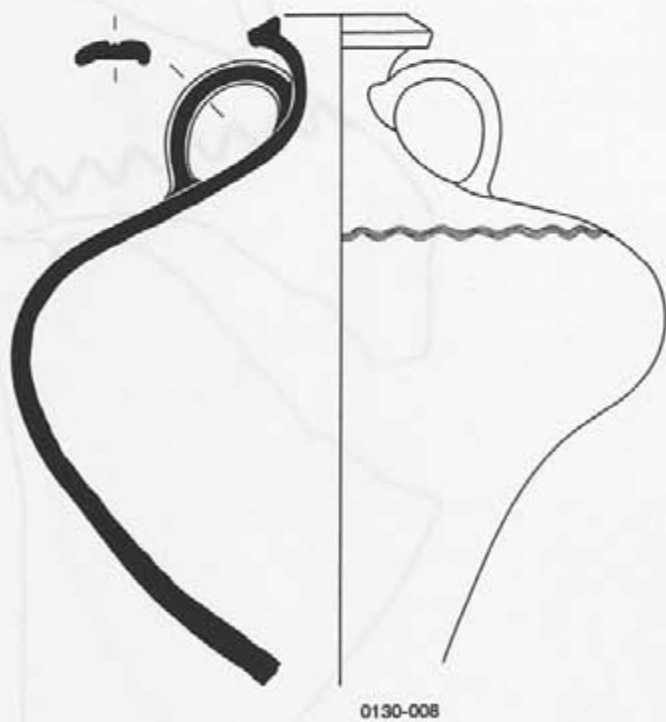
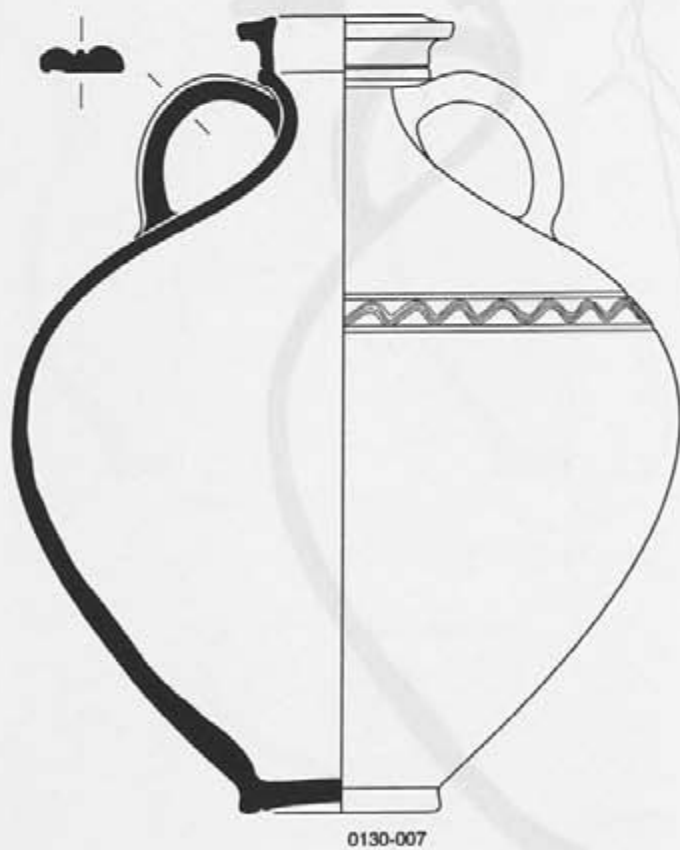
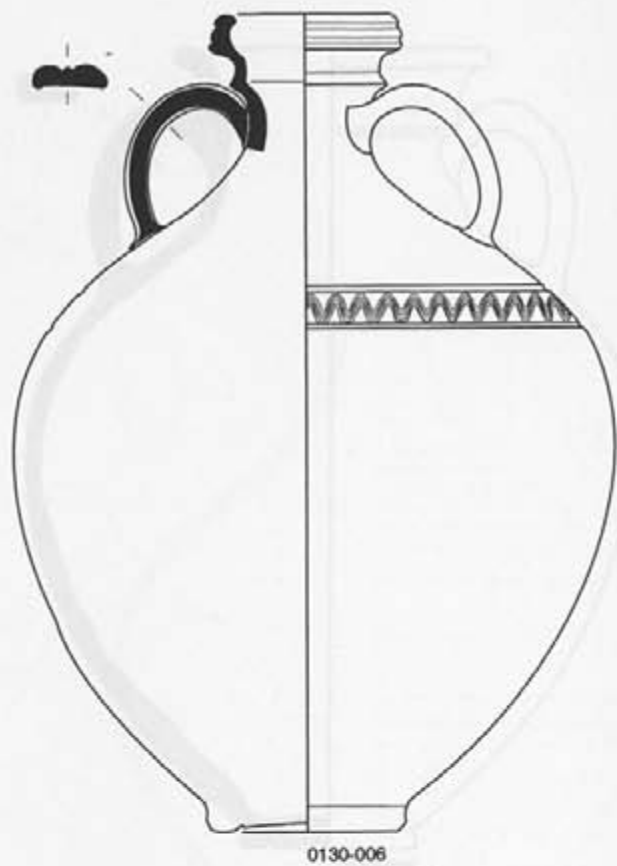
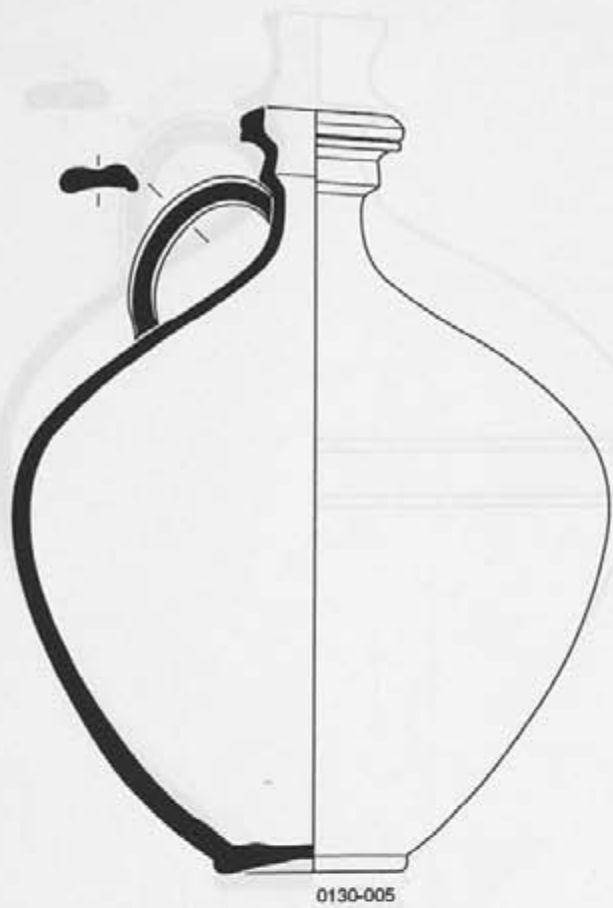


0130-003

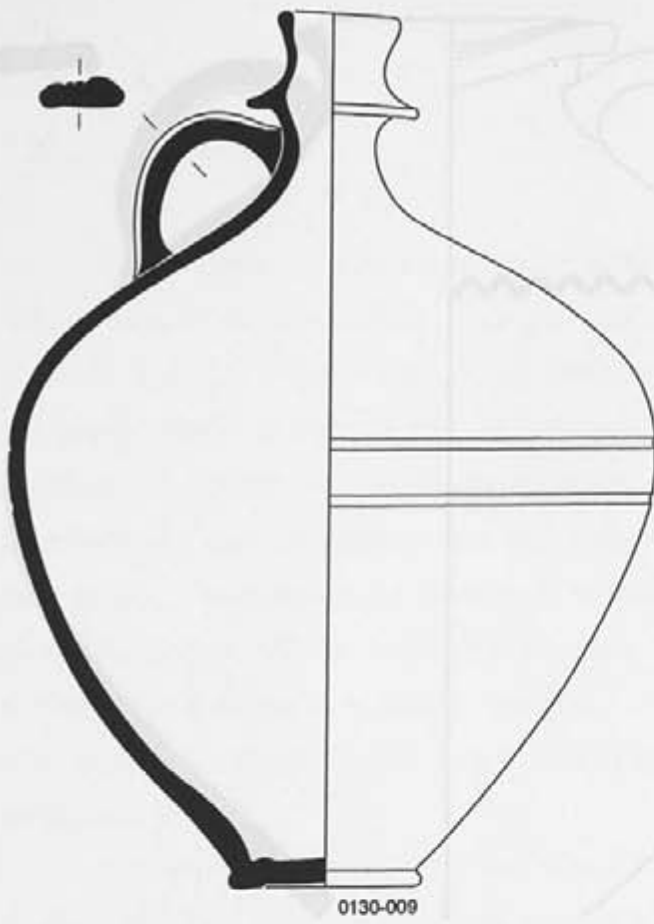


0130-004

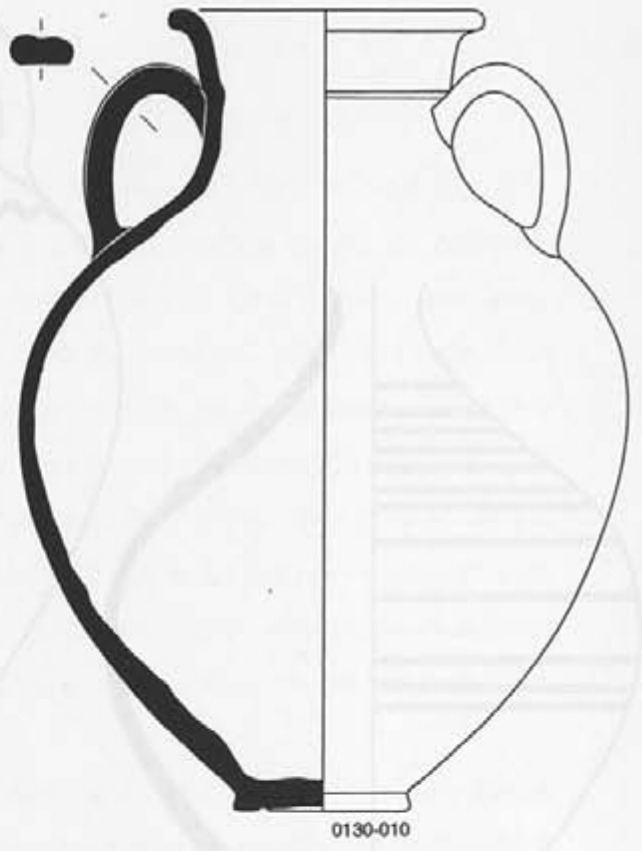
0 5 cm



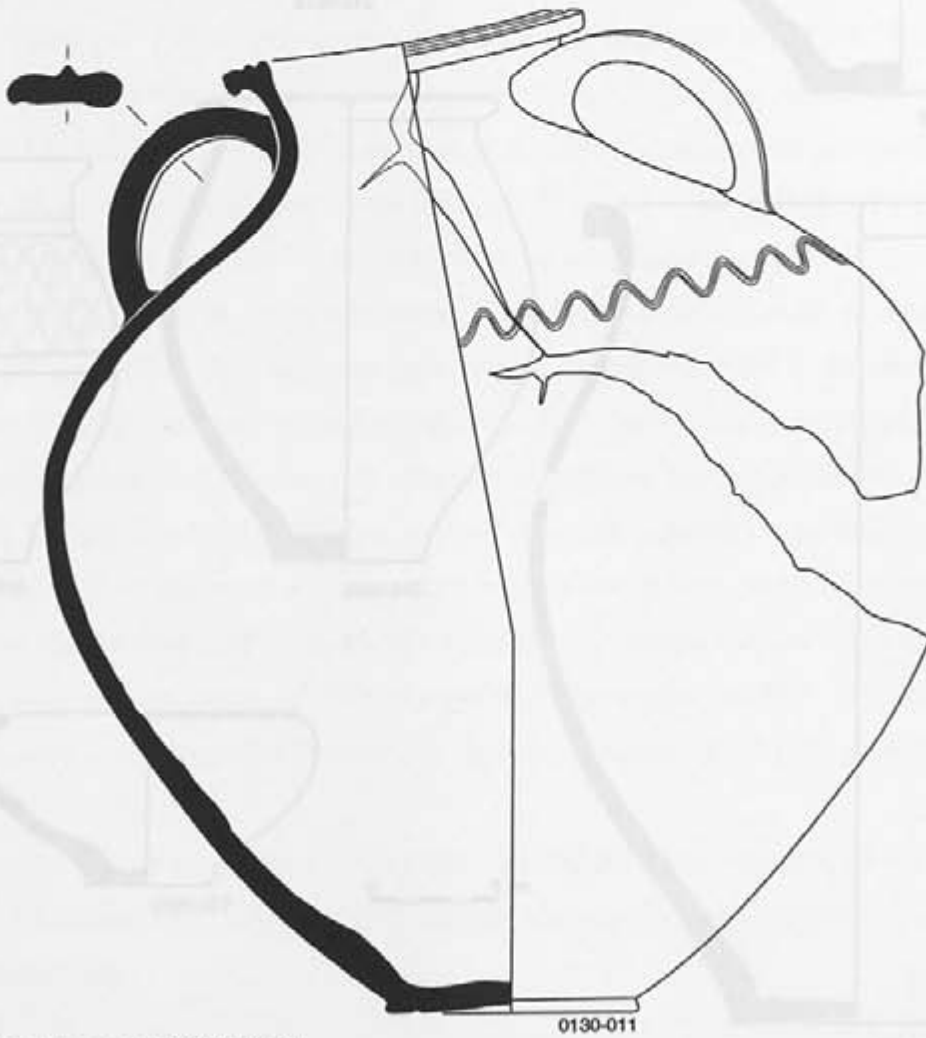
0 5 cm



0130-009

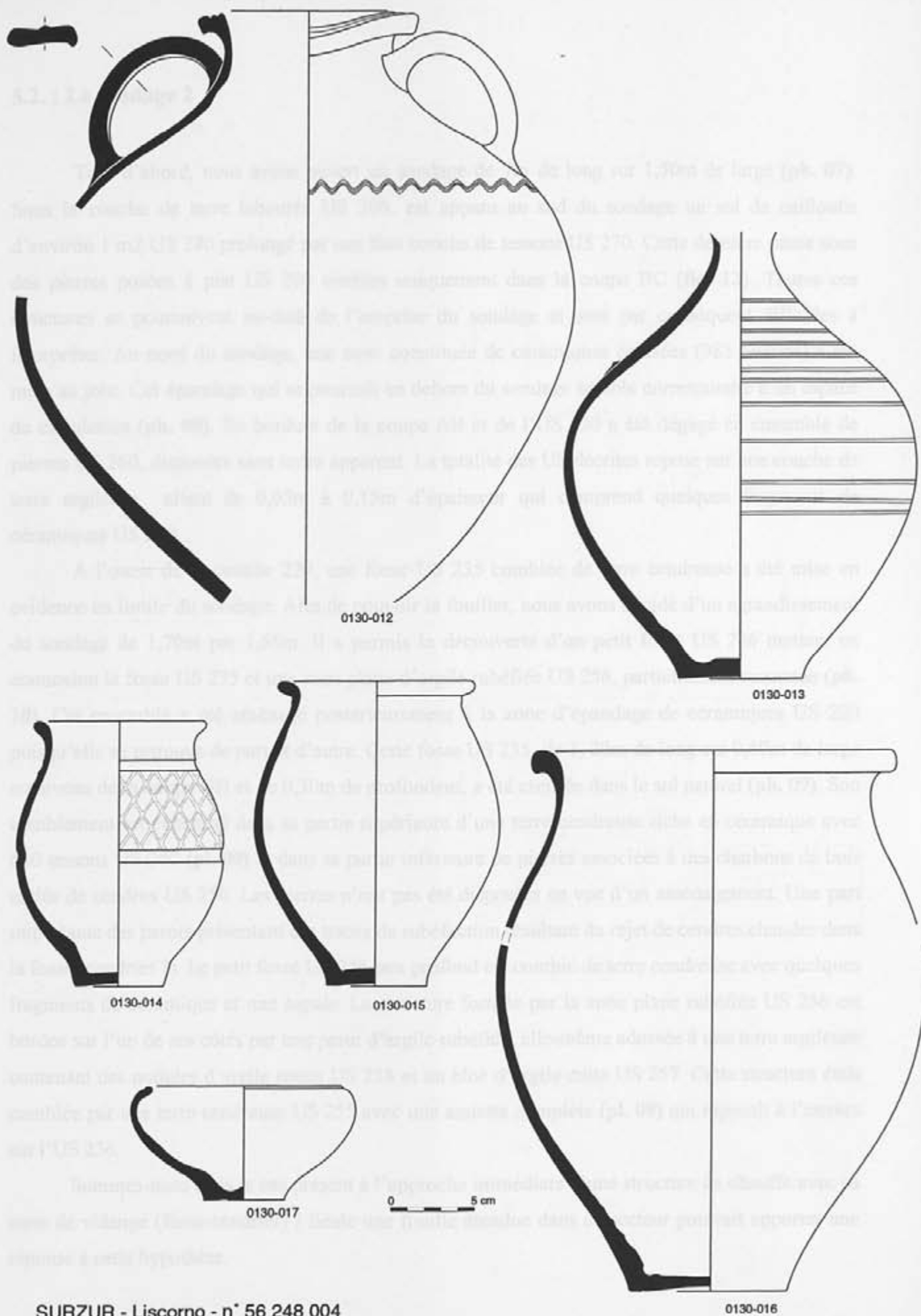


0130-010



0130-011

0 5 cm

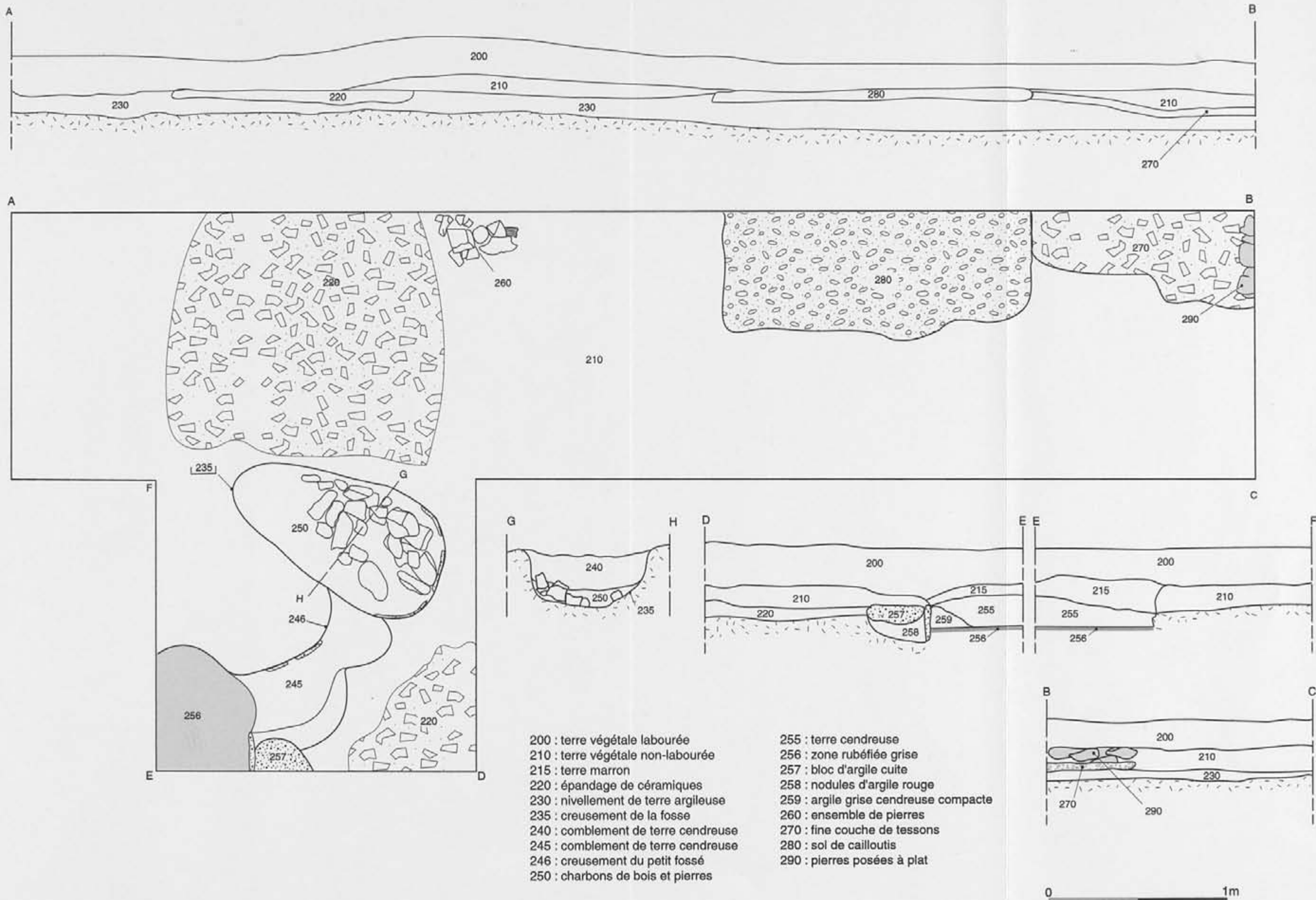


5.2. : Le sondage 2

Tout d'abord, nous avons ouvert un sondage de 7m de long sur 1,50m de large (**ph. 07**). Sous la couche de terre labourée US 200, est apparu au sud du sondage un sol de cailloutis d'environ 1 m² US 280 prolongé par une fine couche de tessons US 270. Cette dernière passe sous des pierres posées à plat US 290 visibles uniquement dans la coupe BC (**fig. 13**). Toutes ces structures se poursuivent au-delà de l'emprise du sondage et sont par conséquent difficiles à interpréter. Au nord du sondage, une zone constituée de céramiques écrasées (983 tessons) a été mise au jour. Cet épandage qui se poursuit en dehors du sondage semble correspondre à un espace de circulation (**ph. 08**). En bordure de la coupe AB et de l'US 220 a été dégagé en ensemble de pierres US 260, disposées sans ordre apparent. La totalité des US décrites repose sur une couche de terre argileuse allant de 0,05m à 0,15m d'épaisseur qui comprend quelques fragments de céramiques US 230.

A l'ouest de la couche 220, une fosse US 235 comblée de terre cendreuse a été mise en évidence en limite du sondage. Afin de pouvoir la fouiller, nous avons décidé d'un agrandissement du sondage de 1,70m par 1,65m. Il a permis la découverte d'un petit fossé US 246 mettant en connexion la fosse US 235 et une zone plane d'argile rubéfiée US 256, partiellement reconnue (**ph. 10**). Cet ensemble a été aménagé postérieurement à la zone d'épandage de céramiques US 220 puisqu'elle se retrouve de part et d'autre. Cette fosse US 235, de 1,20m de long sur 0,60m de large au niveau de la coupe GH et de 0,30m de profondeur, a été creusée dans le sol naturel (**ph. 09**). Son comblement est constitué dans sa partie supérieure d'une terre cendreuse riche en céramique avec 640 tessons US 240 (**pl. 09**) et dans sa partie inférieure de pierres associées à des charbons de bois mêlés de cendres US 250. Les pierres n'ont pas été disposées en vue d'un aménagement. Une part importante des parois présentent des traces de rubéfaction résultant du rejet de cendres chaudes dans la fosse (cendrier ?). Le petit fossé US 246 peu profond est comblé de terre cendreuse avec quelques fragments de céramique et une *tegula*. La structure formée par la zone plane rubéfiée US 256 est bordée sur l'un de ses côtés par une paroi d'argile rubéfiée, elle-même adossée à une terre argileuse contenant des nodules d'argile rouge US 258 et un bloc d'argile cuite US 257. Cette structure était comblée par une terre cendreuse US 255 avec une assiette complète (**pl. 09**) qui reposait à l'envers sur l'US 256.

Sommes-nous dans le cas présent à l'approche immédiate d'une structure de chauffe avec sa zone de vidange (fosse-cendrier) ? Seule une fouille étendue dans ce secteur pourrait apporter une réponse à cette hypothèse.



SURZUR - Liscorno - n° 56 248 004
 Fig. 13 : Plan et coupes du sondage n°2



Ph. 07 : Vue générale du sondage n° 2



Ph. 08 : Niveau d'écrasement de la céramique de l'US 220 du sondage n° 2
SURZUR - Liscorno - n° 56 248 004



Ph. 09 : La fosse US 235 et son comblement US 250 du sondage n° 2



Ph. 10 : La fosse US 235, le fossé US 246 et l'US 256 du sondage n° 2
SURZUR - Liscorno - n° 56 248 004

DESCRIPTION DES CERAMIQUES DU SONDAGE N° 2

220-002 Coupe en terra nigra à panse oblique avec deux rainures se surimposant à un décor guilloché et à lèvre effilée prolongeant la panse (fragment).

DL: 19,6 cm.

Pâte à cœur noir bordé de rouge, int. et ext. noirs.

240-006 Coupe en terra nigra à bord droit souligné par une baguette et terminé par une lèvre arrondie (fragment).

DL: 16,4 cm.

Pâte à cœur noir bordé de marron, int. et ext. noirs.

240-008 Jatte à panse hémisphérique avec des cannelures et à lèvre épaisse arrondie (fragment de la partie supérieure).

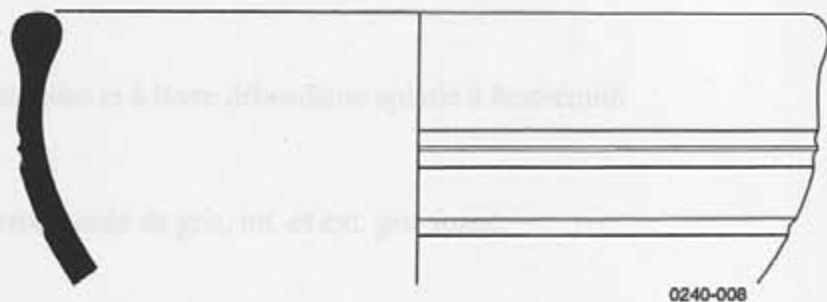
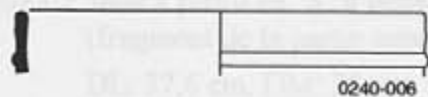
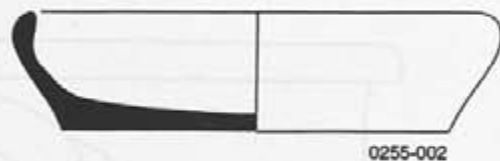
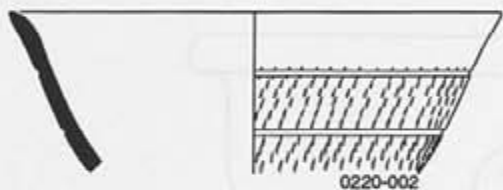
DL: 33 cm.

Pâte grise à gros dégraissant, int. et ext. gris foncé.

255-002 Assiette à fond plat, à profil en "S" et à lèvre rentrante arrondie (complète).

DL: 18 cm, DF: 15,5 cm, HT: 4,8 cm.

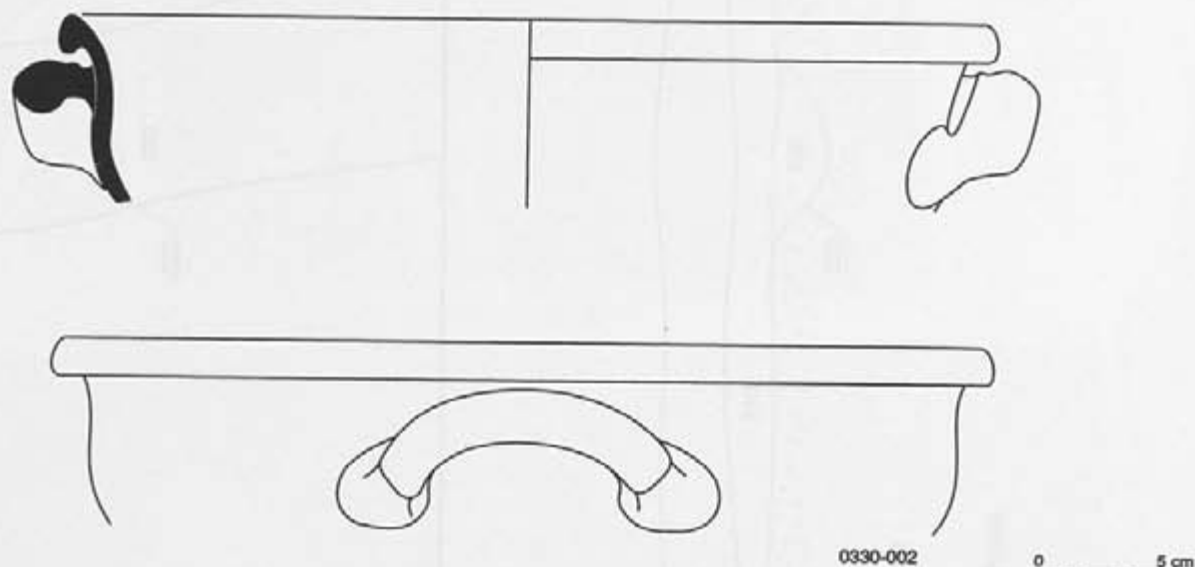
Pâte blanche, int. et ext. gris foncé.



0 5 cm

5.3. : Le sondage 3

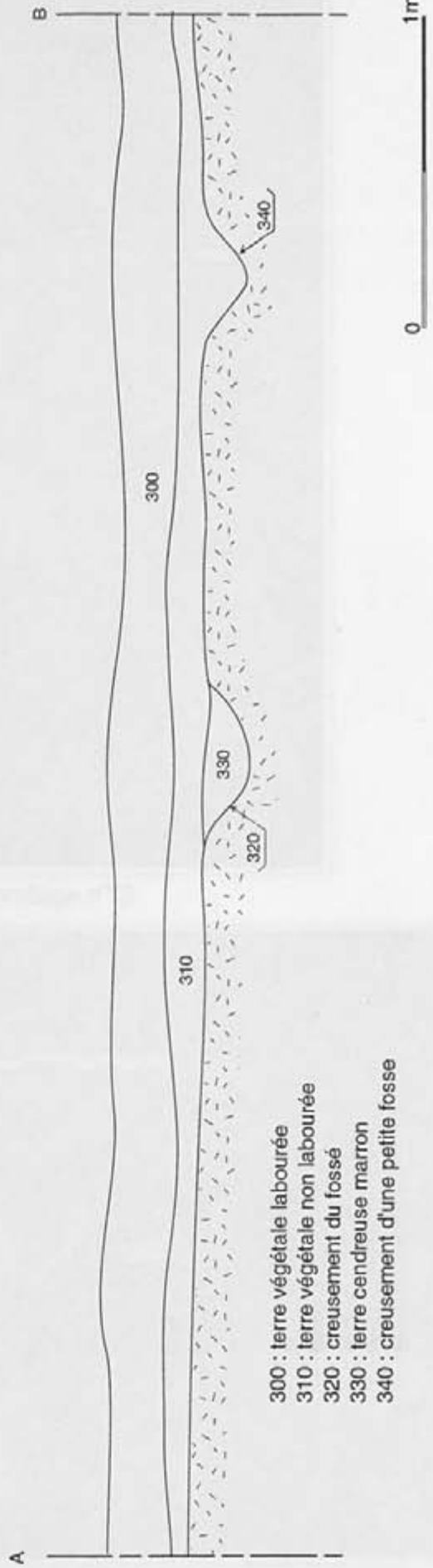
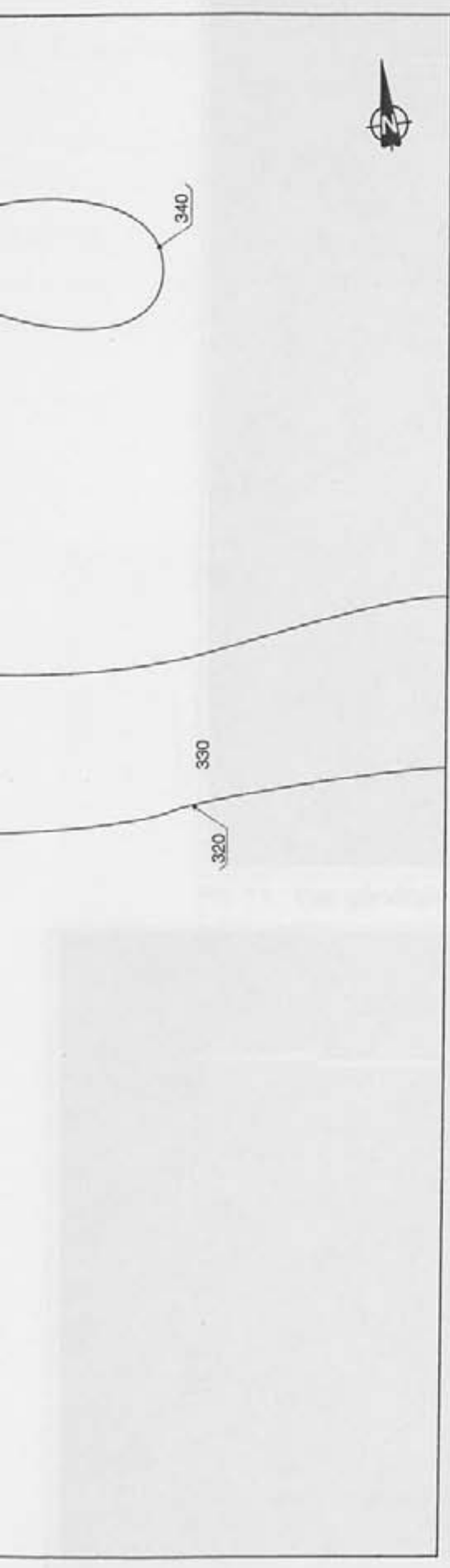
Ce sondage de 5m long par 1,50m de large a livré comme unique structure un petit fossé US 320, orienté est-ouest (fig. 14, ph. 11). Celui-ci a été reconnu sur une longueur de 1,50m. En forme de U évasé, il a été creusé dans le sol naturel sur une profondeur de 0,15m (ph. 12). Ce fossé de 0,50m de large à l'ouverture a été comblé par une terre légèrement cendreuse US 330 qui comptait 135 tessons. On notera l'absence de recollage, la présence de 2 fragments d'une coupe en sigillée Drag. 46, et d'un fragment de jatte à 2 anses latérales (pl. 09). Une petite fosse ovale US 340, dans laquelle aucun mobilier n'a été découvert, présente un comblement de terre marron argileuse identique à l'US 310. Le sol naturel se trouve pour ce sondage à une profondeur moyenne de 0,30m.



330-002 Jatte à profil en "S" à deux anses latérales et à lèvre débordante aplatie à l'extrémité (fragment de la partie supérieure).

DL: 37,6 cm, DM: 35 cm.

Pâte à gros dégraissant, à cœur marron bordé de gris, int. et ext. gris foncé.



- 300 : terre végétale labourée
- 310 : terre végétale non labourée
- 320 : creusement du fossé
- 330 : terre cendreuse marron
- 340 : creusement d'une petite fosse

SURZUR - Liscorno - n° 56 248 004
 Fig. 14 : Plan et coupe du sondage n°3



Ph. 11 : Vue générale du sondage n° 3



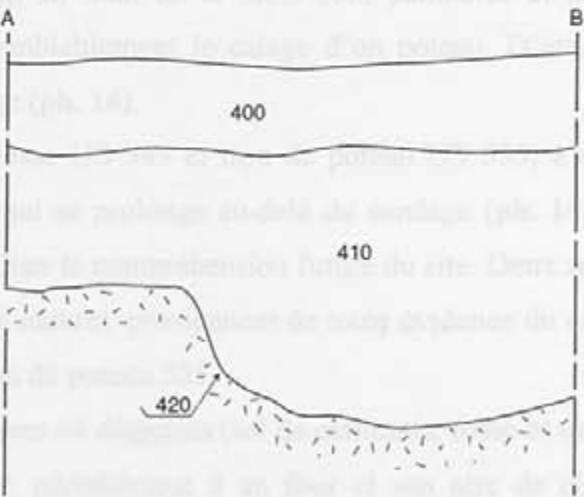
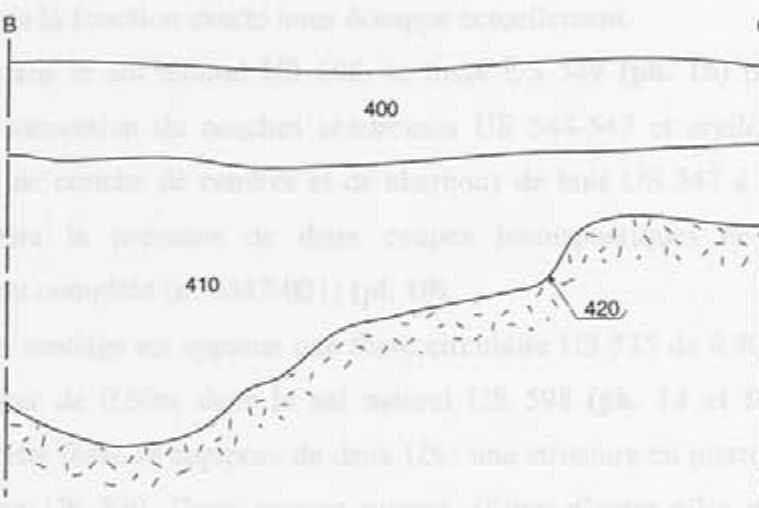
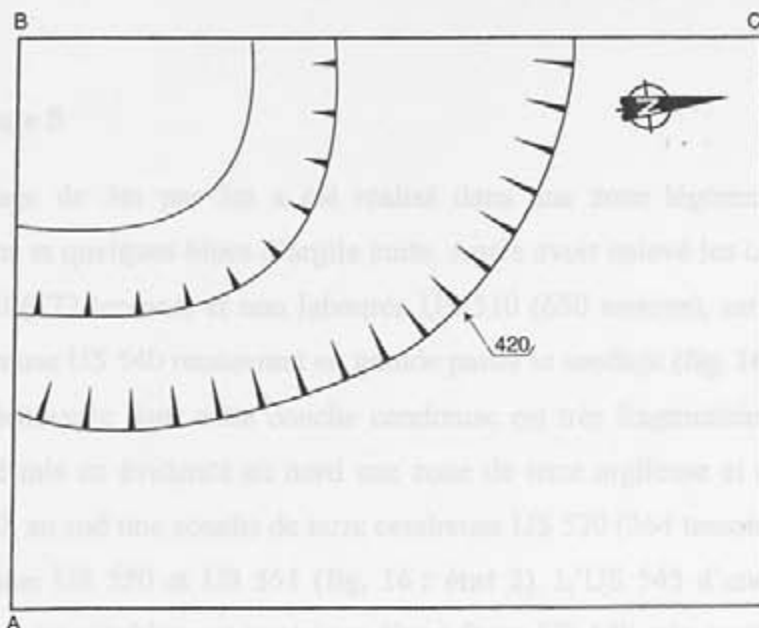
Ph. 12 : Le fossé US 320 et son comblement US 330 du sondage n° 3
SURZUR - Liscorno - n° 56 248 004

5.4. : Le sondage 4

Ce sondage aux dimensions réduites (2m par 1,50m) n'a livré qu'une partie d'une fosse US 420 creusée dans le sol naturel et comblée d'une terre argileuse légèrement cendreuse et compacte US 410 (fig. 15 et ph. 13). La céramiques très fragmentée des US 400 et 410 totalise 460 tessons pour lesquels aucun recollage n'est possible. En l'absence de résultats significatifs, nous avons décidé d'arrêter la fouille de ce sondage.



Ph. 13 : Vue générale du sondage n° 4



400 : terre végétale labourée
 410 : terre argileuse légèrement cendreuse
 420 : creusement



SURZUR - Liscorno - n° 56 248 004
 Fig. 15 : Plan et coupes du sondage n°4

5.5. : Le sondage 5

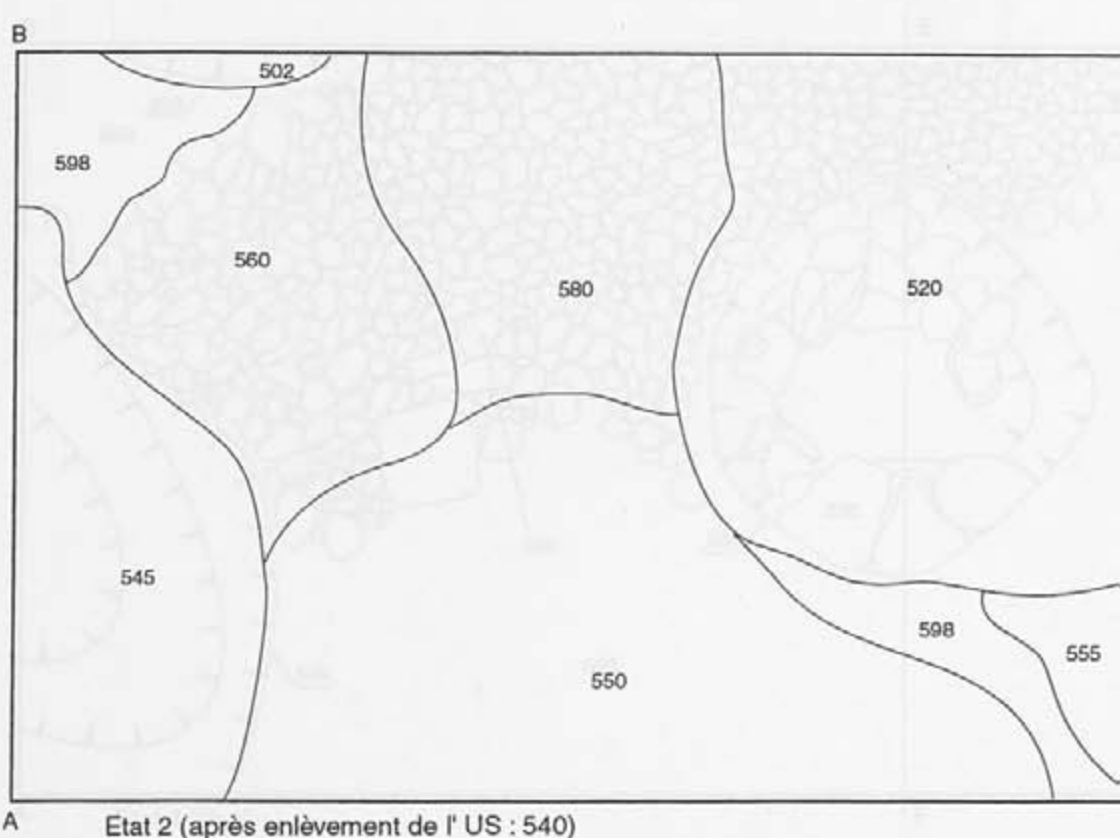
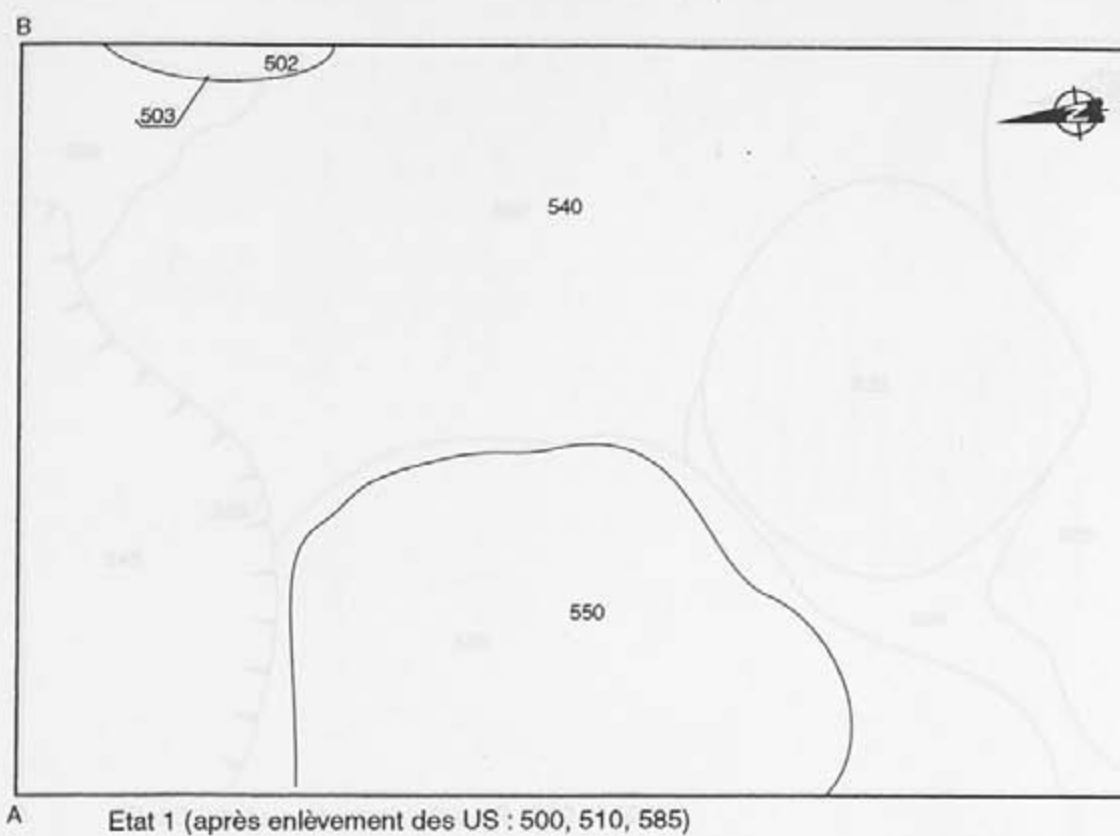
Ce sondage de 3m par 2m a été réalisé dans une zone légèrement cendreuse avec de nombreux tessons et quelques blocs d'argile cuite. Après avoir enlevé les couches de terre végétale labourée US 500 (572 tessons) et non labourée US 510 (650 tessons), est apparue une couche de terre noire cendreuse US 540 recouvrant en grande partie le sondage (**fig. 16 : état 1**). La céramique (427 tessons) découverte dans cette couche cendreuse est très fragmentée et sans recollage. Sous l'US 540 ont été mis en évidence au nord une zone de terre argileuse et cendreuse US 545 et un cailloutis US 560, au sud une couche de terre cendreuse US 520 (364 tessons), et enfin à l'ouest une zone d'argile jaune US 550 et US 555 (**fig. 16 : état 2**). L'US 545 d'une épaisseur moyenne de 0,25m correspond au comblement supérieur d'une fosse US 549 très partiellement fouillée. Dans l'US 545 (191 tessons), il a été découvert deux objets parallélépipédique en terre cuite de section carrée (**pl. 11**) dont la fonction exacte nous échappe actuellement.

Creusée dans le sol naturel US 598, la fosse US 549 (**ph. 15**) présente un comblement constitué d'une succession de couches cendreuses US 544-547 et argileuses 546-548 (**fig. 18 : coupe AB**). La fine couche de cendres et de charbons de bois US 547 a livré 129 tessons parmi lesquels on notera la présence de deux coupes hémisphériques en terra nigra dont une archéologiquement complète (n° 0547-001) (**pl. 10**).

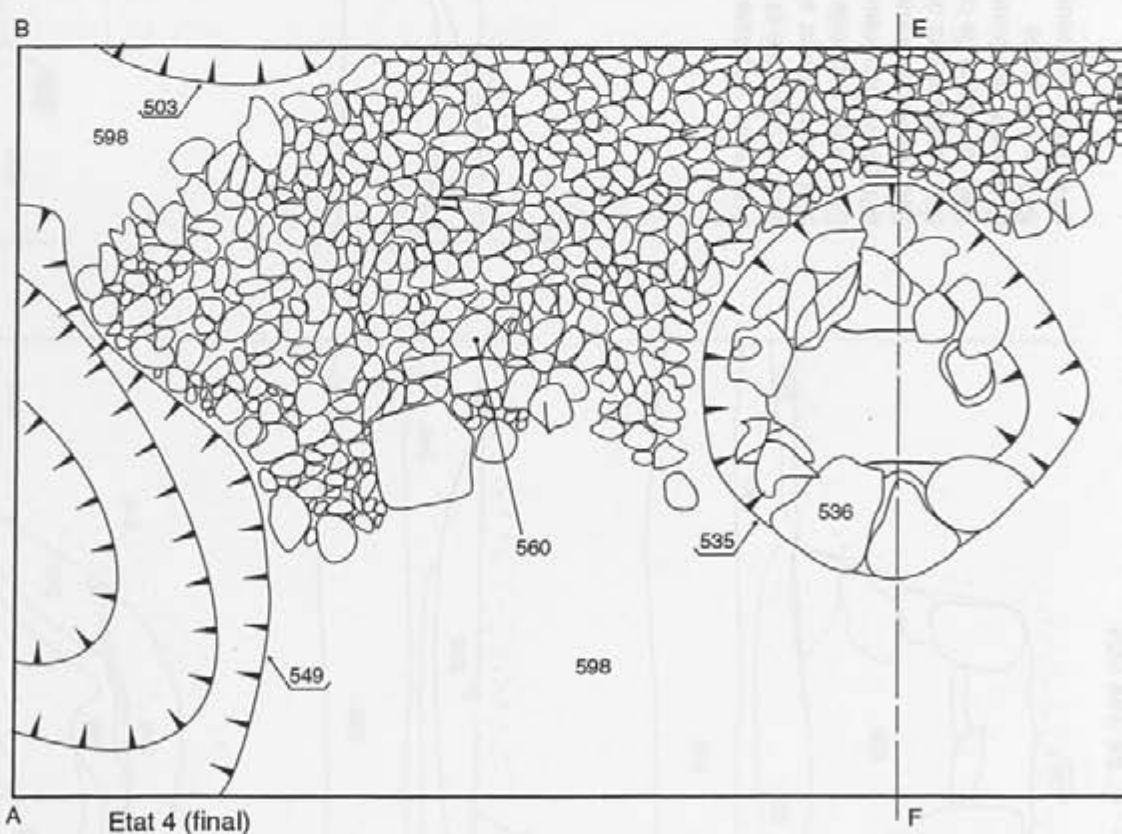
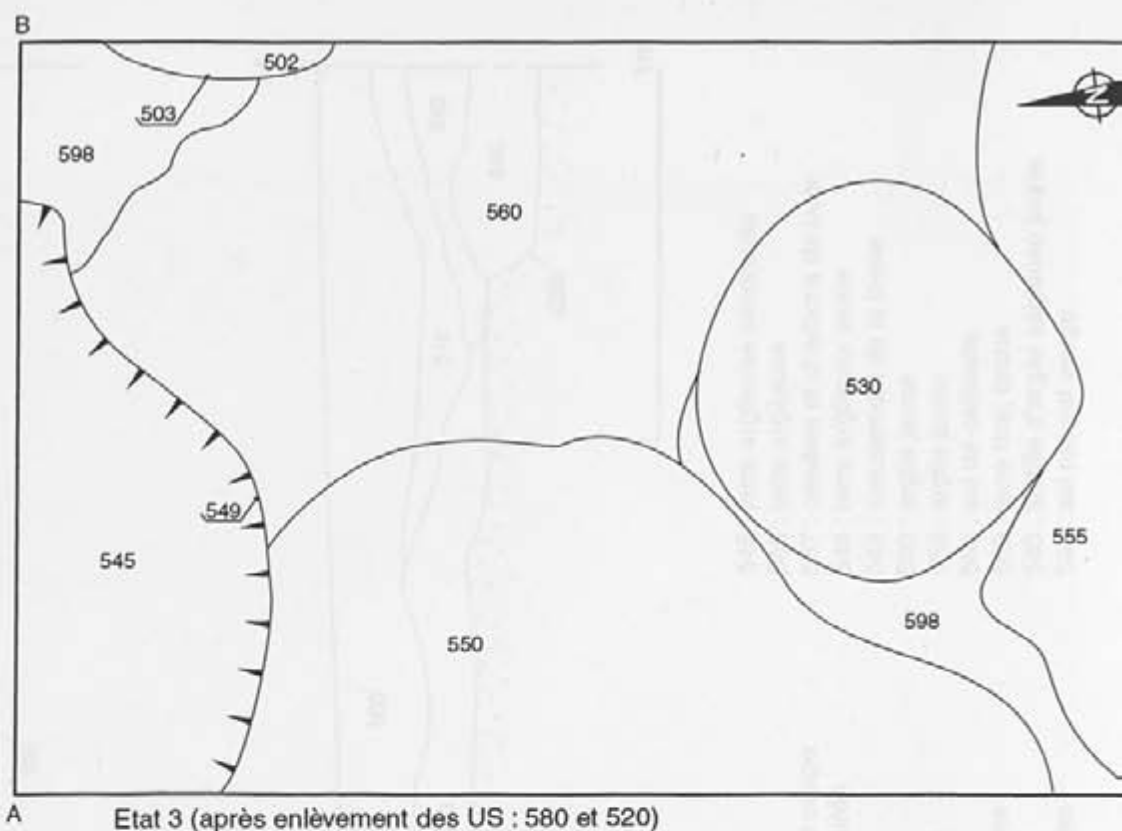
Au sud du sondage est apparue une fosse circulaire US 535 de 0,80m de diamètre, creusée sur une profondeur de 0,60m dans le sol naturel US 598 (**ph. 14 et fig. 18 : coupe EF**). Le comblement de cette fosse se compose de deux US : une structure en pierres US 536 et une couche de terre cendreuse US 530. Deux grosses pierres, (l'une d'entre elles mesure 0,46m de long), placées de champ au fond de la fosse sont parallèles et distantes de 0,35m. Ces deux pierres définissent vraisemblablement le calage d'un poteau. D'autres pierres sont venues compléter la structure de calage (**ph. 16**).

Entre la fosse US 549 et trou de poteau US 535, a été dégagé un sol de cailloutis assez régulier US 560 qui se prolonge au-delà du sondage (**ph. 14**). Ce sol de cailloutis a été laissé en place afin de faciliter la compréhension future du site. Deux zones d'argile jaune US 550 et 555 qui reposent sur le sol naturel, proviennent de toute évidence du creusement de structures, sans doute la fosse 549 et le trou de poteau 535.

Les structures ici dégagées (sol de cailloutis, fosse et trou de poteau) préfigurent une zone de l'atelier de potier, périphérique à un four et son aire de chauffe. La fosse US 549 correspond certainement à l'amorce d'une aire de chauffe.

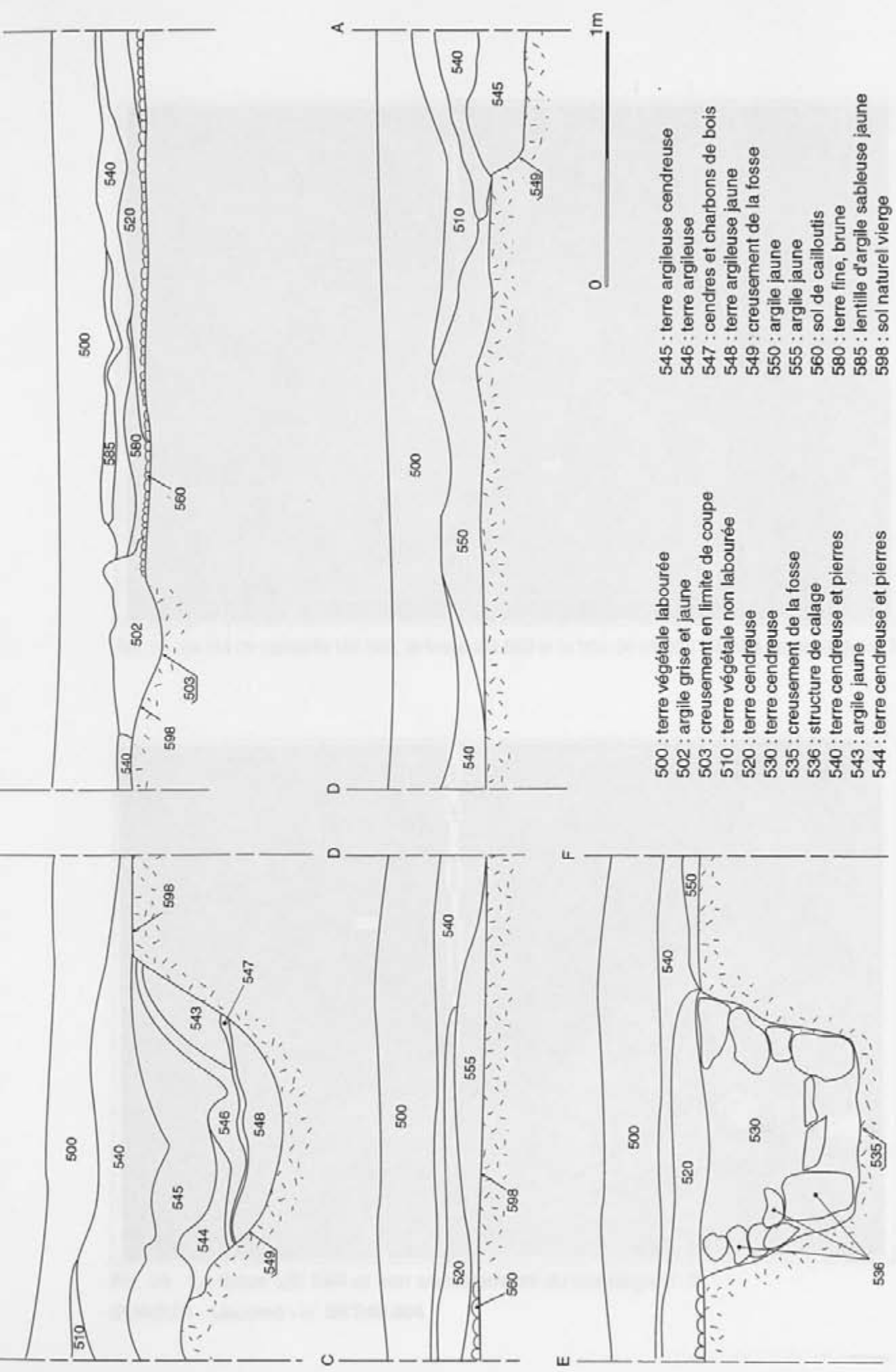


SURZUR - Liscorno - n° 56 248 004
 Fig. 16 : Etats 1 et 2 du sondage n° 5



SURZUR - Liscorno - n° 56 248 004

Fig. 17 : Etats 3 et 4 du sondage 5



SURZUR - Liscomo - n° 56 248 004
 Fig. 18 : Sondage 5 : les coupes



Ph. 14 : Le sol de cailloutis US 560, la fosse US 549 et le trou de poteau US 535 du sondage n° 5



Ph. 15 : La fosse US 549 et son comblement du sondage n° 5

SURZUR - Liscorno - n° 56 248 004

DESCRIPTION DES CERAMIQUES DU SONDAGE N° 5

500-002 Coupe basse à lèvres renversée (fragment)

DI: 35,3 cm

Pâte grise à rouge-brûlée, int. et ext. gris foncé

500-003 Col de potier à anses à bourrelet central et à lèvres à trois bourrelets séparés par deux cannelures (fragment)

DI: 13,7 cm

Pâte, int. et ext. grise-brûlée



Ph. 16 : Le trou de poteau US 535 et son calage de pierres US 536 du sondage n° 5

DI: 20 cm

Pâte à usage noir brûlée de maison, int. et ext. noirs

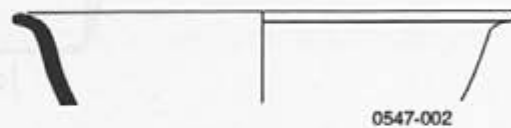
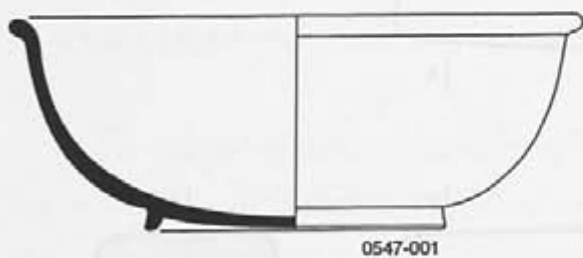
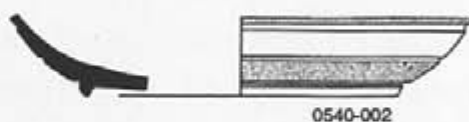
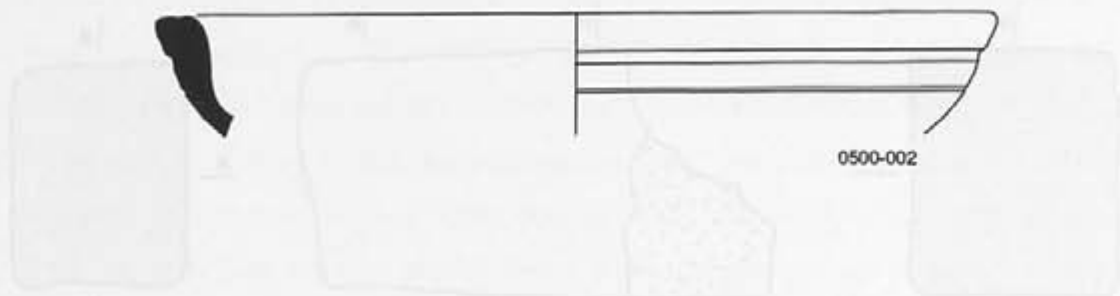
500-004 Coupe à pansse tétrapédroïque, à collerette légèrement pendante, appassée dans le feu sans effiler (fragment)

DI: 11,7 cm

Pâte à usage rose-brûlée de maison à gris dégraissant, int. et ext. incristallisé

DESCRIPTION DES CERAMIQUES DU SONDAGE N° 5

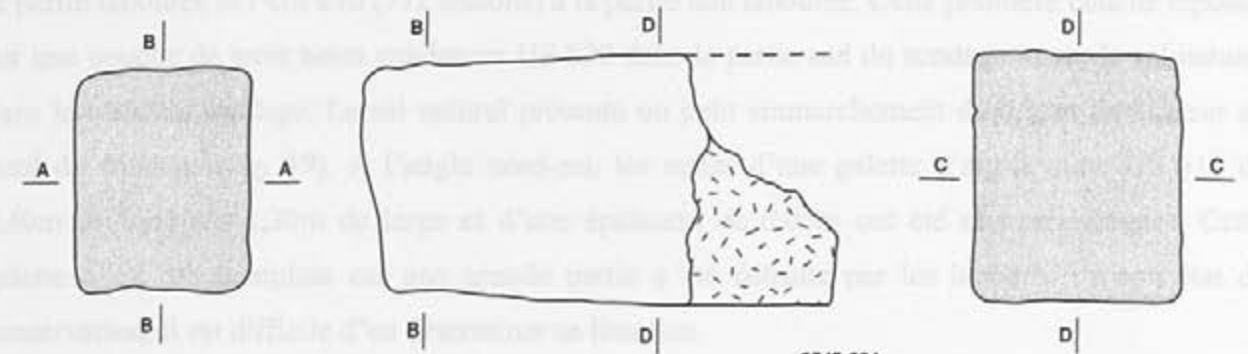
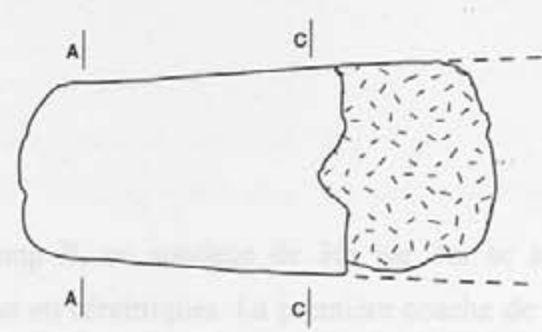
- 500-002 Coupe basse à lèvre massive (fragment).
DL: 33,5 cm.
Pâte grésée rouge brique, int. et ext. gris foncé.
- 500-003 Col de pichet à une anse à bourrelet central et à lèvre à trois bourrelets séparés par deux cannelures (fragment).
DL: 15,3 cm.
Pâte, int. et ext. gris clair.
- 500-004 Col de pichet à lèvre à deux bourrelets séparés par une cannelure. (fragment).
DL: 18,4 cm.
Pâte, int. et ext. gris.
- 510-003 Col de cruche à une anse à lèvre en poulie (col uniquement).
DL: 4,8 cm.
Pâte, int. et ext. orange.
- 540-002 Coupe en terra nigra à pied annulaire. La panse présente une alternance de bandes guillochées et lisses ainsi que des cannelures (fragment de la partie supérieure).
DF: 12,8 cm.
Pâte à cœur noir bordé de marron, int. et ext. noirs.
- 547-001 Coupe à panse hémisphérique en terra nigra à pied annulaire et à lèvre débordante arrondie (archéologiquement complète).
DL: 22,8 cm, DF: 12 cm, HT: 8,5 cm.
Pâte à cœur noir bordé de marron, int. et ext. noirs.
- 547-002 Coupe à panse hémisphérique en terra nigra et à lèvre débordante allongée arrondie (fragment de la partie supérieure).
DL: 20 cm.
Pâte à cœur noir bordé de marron, int. et ext. noirs.
- 580-002 Coupe à panse hémisphérique, à collerette légèrement pendante, surmontée d'une lèvre droite effilée (fragment)
DM: 12,3 cm.
Pâte à cœur rose bordé de marron à gros dégraissant, int. et ext. inexistants.



0 5 cm

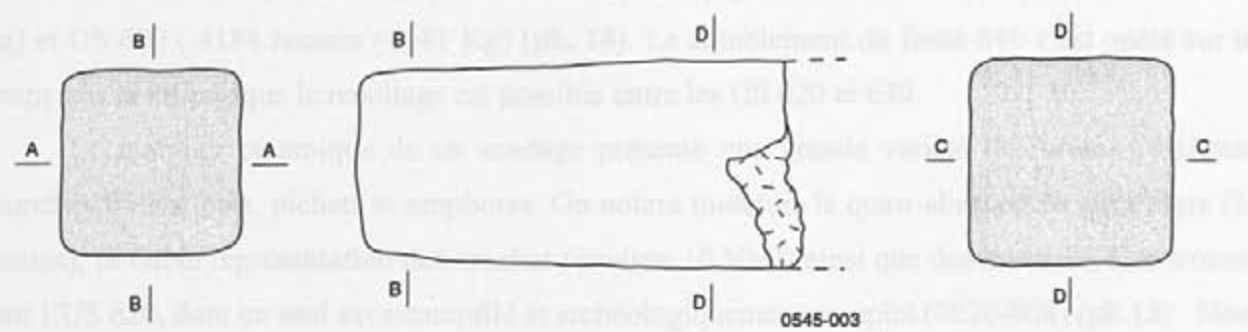
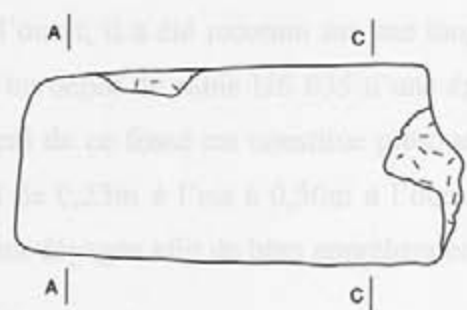
2.4 - Le sondage 5

Excavé dans le chantier de fouilles de la nécropole étrusque de Cerveteri, ce sondage a permis de découvrir un ensemble de sépultures. La tombe n° 545 est une tombe à chambre funéraire, d'une épaisseur allant de 0,25 à 0,35m et composée de deux US : US 630 (1241 tessons) qui correspond à la partie labourée et US 619 (777 tessons) à la partie non labourée. Cette dernière se situe sous un sol de terre cuite rouge et est constituée d'un bloc de terre cuite rouge, d'une épaisseur allant de 0,25 à 0,35m et d'une largeur de 0,40m à l'ouest et de 0,35m à l'est. Cette tombe est constituée d'un bloc de terre cuite rouge et d'un bloc de terre cuite rouge.



0545-004

US 620 constituer le revêtement supérieur d'un grand fond US 640 creusé dans le sol naturel, lequel s'élevait au-dessus de la partie sud du sondage (pl. 20). Ce fond US 640 présente un profil en U creusé à fond plat, de 0,70m à 0,80m de large à l'ouverture et de 0,40m à 0,30m au fond (pl. 19 - coupes A-B - C-D). D'une profondeur de 0,45m à l'ouest et de 0,35m à l'est avec un léger pendage vers l'ouest, il a été creusé sur une longueur de 7m. Dans la partie ouest du fond, on remarque un fond de terre cuite rouge d'une épaisseur de 0,10m (pl. 19 - coupe A-B). Le revêtement principal de ce fond est constitué d'un revêtement de terre cuite US 630 sur une épaisseur allant de 0,23m à l'est à 0,30m à l'ouest (pl. 19). La partie supérieure de l'US 630 a été labourée et est constituée de deux couches de terre cuite rouge.



0545-003



5.6. : Le sondage 6

Réalisé dans le champ B, ce sondage de 3m par 3m se situe sur une zone en légère dépression, argileuse et riche en céramiques. La première couche de terre marron argileuse, d'une épaisseur allant de 0,25 à 0,35m se compose de deux US : l'US 600 (1341 tessons) qui correspond à la partie labourée et l'US 610 (772 tessons) à la partie non labourée. Cette première couche reposait sur une couche de terre noire cendreuse US 620 dans la partie sud du sondage et sur le sol naturel dans le reste du sondage. Le sol naturel présente un petit emmarchement de 0,10m de hauteur au nord du sondage (**fig. 19**). A l'angle nord-est, les restes d'une galette d'argile cuite US 615 de 0,40m de long sur 0,30m de large et d'une épaisseur de 0,05m ont été mis en évidence. Cette galette n'est pas complète car une grande partie a été détruite par les labours. Vu son état de conservation, il est difficile d'en déterminer sa fonction.

L'US 620 constitue le comblement supérieur d'un grand fossé US 640 creusé dans le sol naturel, orienté est-ouest et localisé dans la partie sud du sondage (**ph. 20**). Ce fossé US 640 présente un profil en U évasé à fond plat, de 0,70m à 0,80m de large à l'ouverture et de 0,40m à 0,50m au fond (**fig. 19 : coupes AB - CD**). D'une profondeur de 0,45m à l'est et de 0,55m à l'ouest avec un léger pendage vers l'ouest, il a été reconnu sur une longueur de 3m. Dans la partie est du fossé, on remarque au fond un dépôt de sable US 635 d'une épaisseur de 0,10m (**fig. 19 : coupe AB**). Le comblement principal de ce fossé est constitué presque exclusivement de céramiques US 630 sur une épaisseur allant de 0,25m à l'est à 0,50m à l'ouest (**ph. 19**). La partie supérieure de l'US 630 a été minutieusement dégagée afin de bien appréhender le comblement du fossé (**ph. 17**).

Le volume de poteries retiré de ce fossé est impressionnant : US 620 (3380 tessons = 65 Kg) et US 630 (4184 tessons = 141 Kg) (**ph. 18**). Le comblement du fossé 640 s'est opéré sur un temps très court puisque le recollage est possible entre les US 620 et 630.

Le mobilier céramique de ce sondage présente une grande variété de formes : assiettes, coupelles, jattes, pots, pichets et amphores. On notera toutefois la quasi-absence de terra nigra (56 tessons), la faible représentation des cruches (environ 10 NMI) ainsi que des mortiers, tous trouvés dans l'US 620, dont un seul est estampillé et archéologiquement complet (0620-008) (**pl. 13**). Nous proposons comme lecture de cette estampille « TRITAIVS ». Parmi le mobilier céramique, on constate la prédominance des coupelles, des jattes et des pots ovoïdes.

Le répertoire céramique des US 620 et 630 se distingue par un faciès spécifique composé des formes suivantes :

- les jattes à deux anses latérales (0620-004 et 005, 0630-022 et 023) (pl. 12 et 18)
- les pichets décorés à col droit (0620-006, 0630-042 à 047) (pl. 13, 21 et 22)
- les pots biconiques (0630-037 et 038) (pl. 21)
- les pots à cols tronconiques (0630-039 à 041) (pl. 21)
- les amphorettes et amphores à lèvres rectangulaire (0630-060, 061 et 067) (pl. 24 et 26)
- les amphores Gauloise 12 (0620-014 et 0630-64) (pl. 14 et 26)

On notera par ailleurs, la présence dans ce fossé de gros fragments de sole de four dont plusieurs comportent des carnaux cylindriques d'un diamètre moyen de 0,08m (pl. 27 et 28). L'épaisseur mesurée sur les éléments les mieux conservés de couleur gris bleuté, est d'environ 0,15m, ce qui laisse présager une capacité importante de ces fours à sole suspendue.

Le sondage 6 a révélé un fossé de drainage qui semble n'avoir été ouvert que sur une courte période. En effet, ce dernier a été comblé très rapidement, de rebuts de cuisson, d'éléments de sole(s) de four(s), ... La céramique et les éléments de destruction de four(s) qui devaient se situer dans les abords immédiats, ont été rejetés en même temps dans ce fossé qui est sans équivoque un tessonnier. La découverte de ce tessonnier est majeure quant à la poursuite de la fouille et son extension sur cette zone. De plus l'étude exhaustive de cet ensemble clos permettrait de mieux appréhender la typologie et la représentativité de chaque forme a un instant donné du fonctionnement de l'atelier.

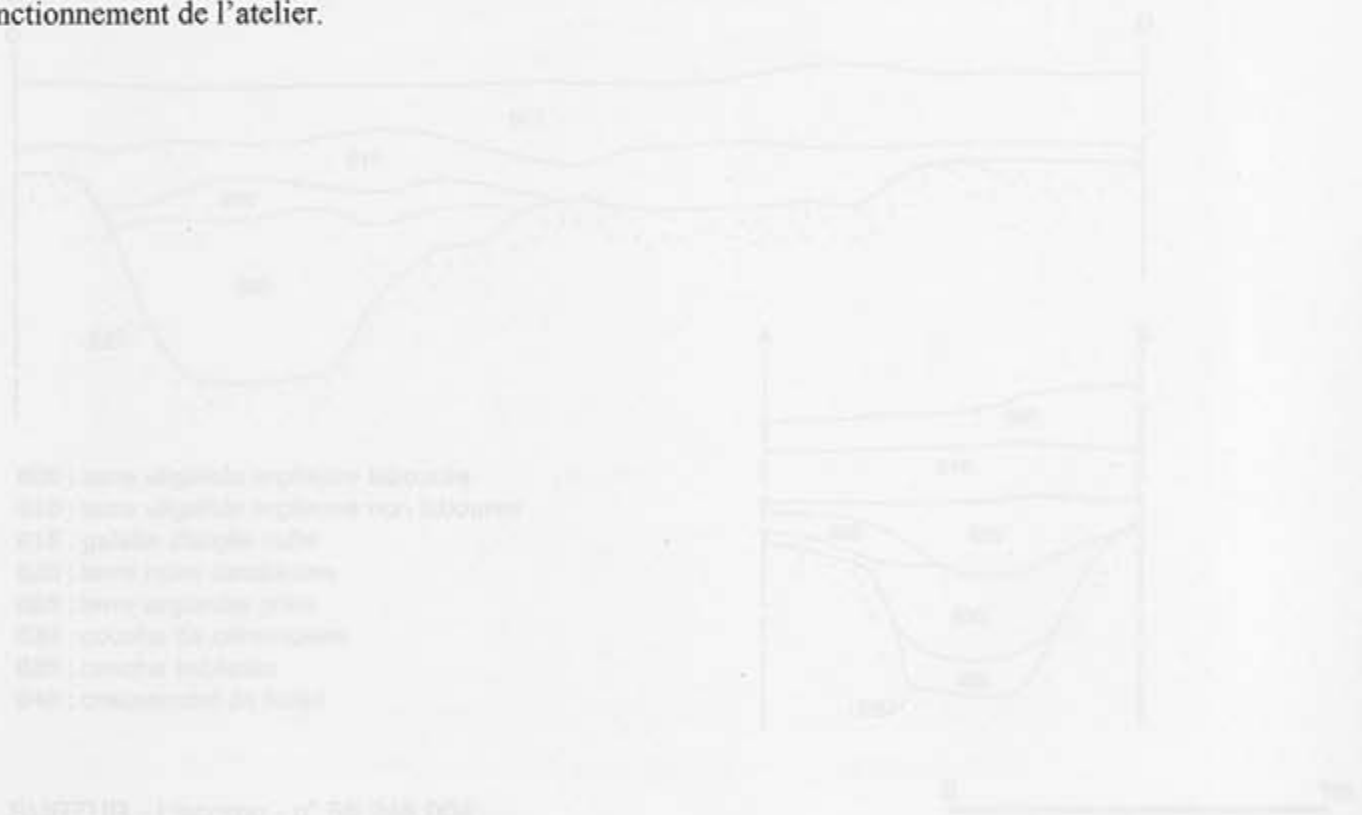
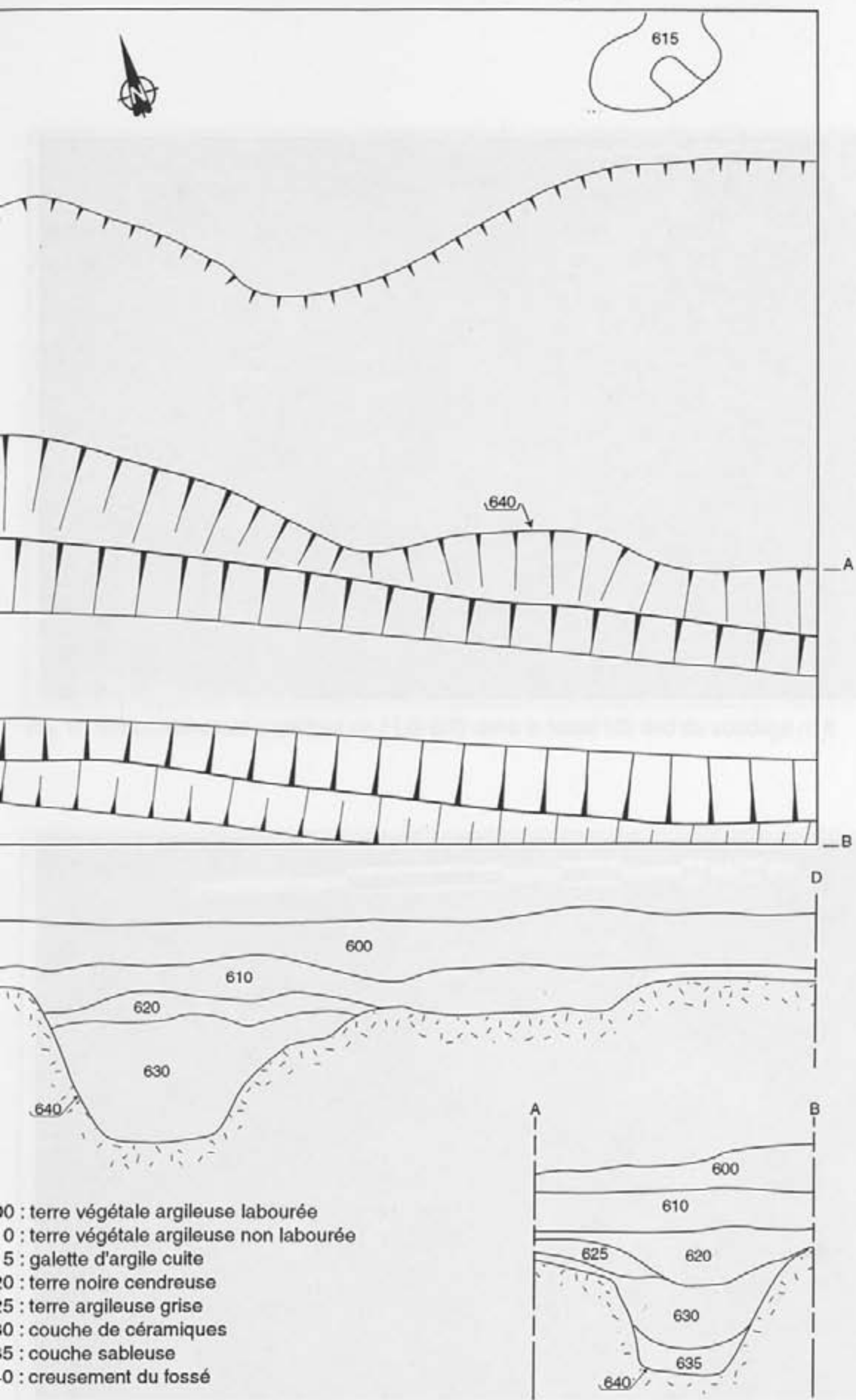


Fig. 19. Plan et coupe du sondage n° 6.



URZUR - Liscorno - n° 56 248 004

Fig. 19 : Plan et coupes du sondage n° 6



Ph. 17 : Le comblement supérieur de l' US 630 dans le fossé US 640 du sondage n° 6



Ph. 18 : Détail du comblement supérieur de l' US 630 du sondage n° 6
SURZUR - Liscorno - n° 56 248 004



Ph. 19 : Coupe du comblement US 630 du fossé US 640 du sondage n°6



Ph. 20 : Le fossé US 640 du sondage n°6 en fin de fouille

DESCRIPTION DES CERAMIQUES DESSINEES DU SONDAGE N° 6

- 600-004 Col de bouteille en terra nigra à lèvre en bourrelet externe.
DL: 4,6 cm.
- 620-001 Pâte à cœur gris clair bordé de rouge, int. et ext. gris foncé.
- 620-002 Vase en terra nigra à col vertical et à lèvre arrondie débordante (fragment de bord).
DL: 23 cm.
- 620-003 Pâte à cœur gris foncé bordé de rouge, int. et ext. marron-noir.
- 620-004 Jatte à panse hémisphérique, à deux anses latérales et à lèvre droite à renflement externe (fragment de la partie supérieure).
DL: 38,2cm.
- 620-005 Pâte à cœur gris clair bordé d'orange à dégraissant assez fin, int. et ext. crème.
- 620-005 Jatte à panse hémisphérique à deux anses latérales et à lèvre débordante arrondie (fragment de la partie supérieure).
DL: 45 cm.
- 620-006 Pâte à gros dégraissant, int. et ext. gris clair.
- 620-006 Pichet ovoïde à haut col droit, séparé de la panse par une baguette, à une anse ronde et à une lèvre débordante allongée. La panse et le col portent un décor de bandes lissées (fragment de la partie supérieure).
DL: 9,8 cm, DM: 12,40 cm
- 620-007 Pâte grésée, int. et ext. gris.
- 620-007 Cruche ovoïde à une anse à deux rainures, à embouchure en bobine prolongée d'une lèvre arrondie. La jonction col-embouchure est soulignée par une collerette moulurée (partie supérieure).
DL: 3,5 cm.
- Pâte orange vif à gros dégraissant, int. et ext. orange.
- 620-008 Mortier reposant sur un pied annulaire, à lèvre extérieure en collerette pendante et à lèvre interne faiblement marquée. Le sablage interne est formé de grains de quartz de taille moyenne. Il porte une estampille rétrograde pouvant se lire TRITAIVS (archéologiquement complet).
DL: 27 cm, DF: 10 cm, HT: 11 cm.
- Pâte grésée à gros dégraissant à cœur gris, int. et ext. allant du crème au gris.
- 620-009 Coupelle à panse hémisphérique avec une cannelure soulignant la lèvre légèrement rentrante arrondie (fragment de la partie supérieure).
DL: 11,3 cm, DM: 11,7 cm.
- Pâte à moyen dégraissant, int. et ext. beige.

- 620-010 Coupelle à panse hémisphérique avec deux cannelures soulignant la lèvre arrondie légèrement rentrante (fragment de la partie supérieure).
DL: 11,6 cm, DM: 11,8 cm.
Pâte à moyen dégraissant, int. et ext. beige.
- 620-011 Petit pot globulaire à pied (partie inférieure).
DF: 3,1 cm, DM: 7,8 cm.
Pâte gris-blanc, int. et ext. noir.
- 620-012 Col d'amphorette à lèvre débordante allongée et à décor ourlé à son extrémité inférieure (fragment).
DL: 10,2 cm.
Pâte grise, int. et ext. orange.
- 620-013 Col d'amphore à lèvre débordante rectangulaire avec la partie supérieure cannelée et à décor ourlé à son extrémité inférieure (fragment).
DL: 14 cm.
Pâte, int. et ext. beige.
- 620-014 Amphore de type Gauloise 12 à fond plat, à décor ondé sur la partie supérieure de la panse, à deux anses à quatre cannelures et à une lèvre débordante rectangulaire avec la partie supérieure cannelée (archéologiquement complète).
DL: 18 cm, DM: 43,5 cm, DF: 14 cm, HT: 48 cm.
Pâte rose à gros dégraissant, int. et ext. crème.
- 620-019 Assiette à fond plat, à profil en "S" et à lèvre rentrante épaissie (fragment).
DL: 19 cm, DF: 16,2 cm, HT: 4,5 cm.
Pâte à gros dégraissant, int. et ext. beige.
- 620-020 Assiette à fond plat, à profil en "S" et à lèvre rentrante arrondie (fragment).
DL: 19 cm, DF: 13,5 cm, HT: 5 cm.
Pâte à gros dégraissant, int. et ext. beige.
- 630-001 Vase en terra nigra à col vertical et à lèvre arrondie débordante (fragment de bord).
DL: 18 cm.
Pâte à cœur gris bordé de rouge, int. et ext. absents.
- 630-002 Gobelet ovoïde en terra nigra à lèvre effilée et évasée, soulignée par une gorge (fragment de bord).
DL: 7,3 cm.
Pâte grise, int. et ext. absents.

- 630-004 Assiette à pied annulaire, à panse oblique et à lèvre rentrante arrondie (complète).
DL: 19,5 cm, DF: 14,3 cm, HT: 5 cm.
Pâte gris-blanc à gros dégraissant, int. et ext. noirs.
- 630-005 Coupelle à panse conique, à fond plat et à lèvre fortement rentrante arrondie, soulignée par une légère rainure (complète).
DL: 11 cm, DM: 13,5 cm, DF: 5,3 cm, HT: 6,6 cm.
Pâte à gros dégraissant, int. et ext. gris.
- 630-006 Coupelle à panse conique, à fond plat et à lèvre rentrante arrondie, soulignée par une cannelure (raté de cuisson complet).
DL: 12,5 cm, DM: 13,2 cm, DF: 4,7 cm, HT: 5,5 cm.
Pâte gris clair, int. et ext. gris foncé.
- 630-007 Coupelle à panse conique, à fond légèrement concave et à lèvre presque droite, soulignée par légère cannelure (archéologiquement complète).
DL: 14,4 cm, DM: 14,5 cm, DF: 5,1 cm, HT: 6,3 cm.
Pâte gris clair, int. et ext. gris foncé.
- 630-008 Coupelle à profil en "S" avec épaulement marqué, à fond plat, à lèvre débordante épaissie (complète).
DL: 11,6 cm, DM: 11,2 cm, DF: 4,5 cm, HT: 6,7 cm.
Pâte, int. et ext. gris.
- 630-009 Coupelle à profil en "S" avec épaulement marqué, à fond plat, à lèvre débordante arrondie (complète).
DL: 12,5cm, DM: 12,6 cm, DF: 5,4 cm, HT: 7,3 cm.
Pâte gris clair, int. et ext. gris foncé.
- 630-010 Jatte à profil en "S", à fond légèrement concave et à lèvre débordante (archéologiquement complète).
DL: 19,5cm, DM: 19,3 cm, DF: 7 cm, HT: 13 cm.
Pâte gris clair, int. et ext. gris foncé.
- 630-011 Jatte à profil en "S", à fond plat et à lèvre débordante (archéologiquement complète).
DL: 20,3cm, DM: 20,5 cm, DF: 7,5 cm, HT: 14,5 cm.
Pâte, int. et ext. gris clair.
- 630-012 Jatte à profil en "S", à lèvre débordante (fragment de la partie supérieure).
DL: 19,5cm, DM: 19,3 cm.
Pâte blanche, int. et ext. noirs.

- 630-013 Jatte à profil en "S", à fond plat et à lèvre débordante arrondie (archéologiquement complète).
DL: 17,5cm, DM: 17,8 cm, DF: 6,6 cm, HT: 11,3 cm.
Pâte grise à gros dégraissant, int. et ext. gris foncé.
- 630-014 Jatte à profil en "S", à fond plat et à lèvre débordante épaissie (complète).
DL: 17,5cm, DM: 17,3 cm, DF: 6,2 cm, HT: 12 cm.
Pâte grise à gros dégraissant, int. et ext. noirs très dégradés.
- 630-016 Jatte à profil en "S", à fond concave et à lèvre débordante aplatie à l'extrémité (complète).
DL: 28,2cm, DM: 28,6 cm, DF: 8,4 cm, HT: 19,3 cm.
Pâte blanche à moyen dégraissant, int. et ext. noirs.
- 630-017 Jatte à profil en "S", à fond concave et à lèvre débordante ronde et épaisse (archéologiquement complète).
DL: 29,7cm, DM: 29,6 cm, DF: 9,3 cm, HT: 19,5 cm.
Pâte gris beige à moyen dégraissant, int. et ext. noirs.
- 630-018 Jatte à profil en "S", à lèvre débordante aplatie à l'extrémité (manque le fond).
DL: 40cm, DM: 40 cm.
Pâte blanche à moyen dégraissant, int. et ext. noirs.
- 630-019 Jatte à panse hémisphérique avec deux rainures, à fond plat et à lèvre débordante à section carrée (archéologiquement complète).
DL: 15,7cm, DM: 15,1 cm, DF: 6,8 cm, HT: 10 cm.
Pâte gris-blanc, int. et ext. noirs à reflets bleutés.
- 630-020 Jatte à panse hémisphérique avec deux rainures, à fond légèrement concave et à lèvre débordante carrée (archéologiquement complète).
DL: 18,7cm, DM: 18 cm, DF: 6,5 cm, HT: 14 cm.
Pâte grise, int. et ext. noirs.
- 630-021 Jatte à panse hémisphérique avec la partie supérieure sensiblement droite, à deux séries de deux rainures, à fond plat et à lèvre débordante rectangulaire (archéologiquement complète).
DL: 25,7cm, DM: 23,2 cm, DF: 9 cm, HT: 16 cm.
Pâte grésé, int. et ext. gris.
- 630-022 Jatte à panse hémisphérique, à deux anses latérales avec deux rainures sur la partie supérieure, à fond plat et à lèvre rentrante épaissie (archéologiquement complète).
DL: 33cm, DM: 36 cm, DF: 13 cm, HT: 19 cm.
Pâte à cœur gris bordé de rouge brique, à gros dégraissant, int. et ext. marron clair.

- 630-023 Jatte à panse hémisphérique, à deux grosses anses latérales et à lèvre débordante arrondie avec une rainure (fragment de la partie supérieure).
DL: 31,2cm, DM: 31,4 cm.
Pâte, int. et ext. gris clair.
- 630-024 Gobelet ovoïde reposant sur un pied à fond plat, avec deux séries de deux rainures sur la panse, à lèvre en bourrelet externe (complet).
DL: 8,8 cm, DM: 10,6 cm, DF: 5 cm, HT: 15 cm.
Pâte grise à gros dégraissant, int. et ext. noirs.
- 630-025 Gobelet ovoïde reposant sur un pied à fond légèrement concave et à lèvre en bourrelet externe (archéologiquement complet).
DL: 10 cm, DM: 12,3 cm, DF: 6 cm, HT: 15 cm.
Pâte grise à gros dégraissant, int. et ext. gris foncé.
- 630-026 Gobelet ovoïde à haut col droit terminé par une lèvre en bourrelet externe (partie supérieure).
DL: 7,5 cm, DM: 11 cm.
Pâte grise, int. et ext. noirs.
- 630-027 Gobelet ovoïde reposant sur un pied à fond plat (partie inférieure).
DM: 9 cm, DF: 4 cm.
Pâte blanche, int. et ext. gris foncé.
- 630-028 Gobelet ovoïde reposant sur un pied à fond plat (partie inférieure).
DM: 9,3 cm, DF: 4 cm.
Pâte, int. et ext. gris moyen.
- 630-029 Pot ovoïde à col concave terminé par une lèvre épaisse, arrondie, prolongeant le col (partie supérieure).
DL: 11,3 cm, DM: 15,3 cm,
Pâte, int. et ext. gris.
- 630-030 Pot ovoïde reposant sur un pied à fond plat et à lèvre débordante arrondie et épaisse. Le haut de la panse présente un décor de bandes lissées (complet).
DL: 13,4 cm, DM: 16,5 cm, DF: 6,4 cm, HT: 20,4 cm.
Pâte gris clair, int. et ext. gris moyen.
- 630-031 Pot ovoïde déformé reposant sur un pied à fond légèrement concave et à lèvre débordante arrondie et épaisse (archéologiquement complet).
DL: 16 cm, DM: 19,2 cm, DF: 8 cm, HT: 23 cm.
Pâte, int. et ext. gris.

- 630-032 Pot ovoïde reposant sur un pied à fond plat et à lèvre débordante arrondie et recourbée. La partie supérieure de la panse ainsi que la lèvre présente un décor de bandes noires (complet).
DL: 18 cm, DM: 20,9 cm, DF: 8,2 cm, HT: 26,2 cm.
Pâte gris-blanc, int. et ext. gris foncé.
- 630-033 Pot ovoïde à lèvre débordante aplatie à l'extrémité (partie supérieure).
DL: 15,5 cm, DM: 18cm.
Pâte, int. et ext. gris.
- 630-034 Vase ovoïde reposant sur un pied à fond plat. (partie inférieure).
DM: 15 cm, DF: 6,3cm.
Pâte orange, int. et ext. gris.
- 630-035 Pot ovoïde à lèvre débordante en bourrelet épais (fragment de la partie supérieure).
DL: 21,5 cm, DM: 24,5cm.
Pâte blanche, int. et ext. gris foncé.
- 630-036 Pot ovoïde à lèvre débordante en bourrelet épais (fragment de la partie supérieure).
DL: 21 cm, DM: 23,8cm.
Pâte blanche, int. et ext. noirs.
- 630-037 Pot biconique reposant sur un pied et à lèvre en bourrelet externe. La partie supérieure de la panse présente un décor de croisillons limité par deux rainures au dessus et une rainure au-dessous (archéologiquement complet).
DL: 11,6 cm, DM: 15 cm, DF: 6,2 cm, HT: 19 cm.
Pâte grise, int. et ext. gris foncé.
- 630-038 Pot biconique reposant sur un pied et à lèvre en bourrelet externe. La partie supérieure du pot présente un décor de lignes verticales et de lignes entrecroisées, limité par deux rainures au dessus et une rainure au-dessous (complet).
DL: 12 cm, DM: 14,8 cm, DF: 6,7 cm, HT: 19,6 cm.
Pâte gris clair, int. et ext. gris foncé.
- 630-039 Pot ovoïde à pied étroit, à col tronconique terminé par une lèvre en bourrelet externe. La partie supérieure de la panse présente un décor ondé, limité par deux cannelures (complet).
DL: 7,7 cm, DM: 11,2 cm, DF: 4,8 cm, HT: 15 cm.
Pâte crème, int. et ext. absents.

- 630-040 Pot ovoïde à pied, à col tronconique terminé par une lèvre débordante allongée. La partie supérieure de la panse présente un décor ondé limité par deux cannelures (complet).
DL: 12,5 cm, DM: 16,5 cm, DF: 6,6 cm, HT: 19,6cm.
Pâte blanche, int. et ext. gris.
- 630-041 Pot ovoïde à pied, à col tronconique terminé par une lèvre débordante allongée. La partie supérieure de la panse présente une série de rainures (complet).
DL: 11 cm, DM: 15,6 cm, DF: 6,7 cm, HT: 20 cm.
Pâte crème, int. et ext. gris foncé.
- 630-042 Pichet ovoïde à pied, à une anse, à col droit terminé par une lèvre en bourrelet externe. Le décor situé dans la partie supérieure de la panse se compose de séries de lignes obliques en chevrons et de deux rainures (archéologiquement complet).
DL: 10 cm, DM: 11,5 cm, DF: 5 cm, HT: 15,8 cm.
Pâte blanche, int. et ext. noirs.
- 630-043 Pichet ovoïde à pied, à une anse ovale, à col droit terminé par une lèvre débordante allongée. Le décor situé dans la partie supérieure de la panse, se compose de séries de lignes obliques en chevrons et de rainures (complet).
DL: 11,8 cm, DM: 13,6 cm, DF: 6,1cm, HT: 19,1 cm.
Pâte blanche, int. et ext. noirs.
- 630-044 Pichet ovoïde à pied, à une anse ovale, à col droit terminé par une lèvre débordante allongée. Le décor lissé, situé dans la partie supérieure de la panse, se compose de séries de lignes obliques en chevrons et de cannelures. Le col porte un décor lissé en dents de scie (archéologiquement complet).
DL: 12,5 cm, DM: 15,3 cm, DF: 6,7cm, HT: 20,4 cm.
Pâte blanche, int. et ext. gris.
- 630-045 Pichet ovoïde à pied, à une anse ovale, à col droit terminé par une lèvre débordante allongée et arrondie. Le décor lissé, situé dans la partie supérieure de la panse, se compose de séries de lignes obliques entrecroisées et de deux cannelures. (archéologiquement complet).
DL: 17 cm, DM: 20 cm, DF: 8 cm, HT: 25 cm.
Pâte blanche, int. et ext. noirs.
- 630-046 Pichet ovoïde à pied, à une anse ovale, à col évasé terminé par une lèvre débordante carrée. Le décor, situé dans la partie supérieure de la panse, se compose de séries de lignes obliques en chevrons et de cannelures (complet).
DL: 16,3 cm, DM: 19 cm, DF: 8 cm, HT: 26 cm.
Pâte marron à gros dégraissant, int. et ext. inexistantes.

- 630-047 Pichet ovoïde déformé, à col droit terminé par une lèvre débordante allongée et arrondie. Le décor lissé, situé dans la partie supérieure de la panse, se compose de séries de lignes obliques en chevrons et de cannelures. Le col porte un décor de lignes horizontales et courbes (partie supérieure).
DL: 17 cm, DM: 20 cm, DF: 8 cm, HT: 25 cm.
Pâte, int. et ext. gris.
- 630-048 Col de pichet à lèvre à deux bourrelets séparés par une cannelure. Le col présente un décor de bandes lissées en dents de scies (fragment).
DL: 14,8 cm.
Pâte, int. et ext. gris.
- 630-049 Col de pichet à lèvre à trois bourrelets séparés par deux cannelures (fragment).
DL: 13,4 cm.
Pâte, int. et ext. gris.
- 630-050 Pichet ovoïde déformé à une anse à sillon central, à lèvre débordante carrée (partie supérieure).
DL: 10,2 cm, DM: 18,5 cm.
Pâte grésée à gros dégraissant, int. et ext. gris.
- 630-051 Pichet ovoïde déformé à pied, à une anse à sillon central, à lèvre débordante carrée. La partie supérieure de la panse et le col portent un décor de bandes lissées horizontales et une série de trois rainures (complet).
DL: 12,8 cm, DM: 25,4 cm, DF: 9,5 cm, HT: 32 cm.
Pâte grise, int. et ext. gris foncé.
- 630-052 Pichet ovoïde à une anse à sillon central, à lèvre débordante arrondie. La partie supérieure de la panse porte un décor de bandes lissées horizontales et une série de trois rainures. Le col présente également un décor de bandes lissées horizontales se rejoignant à l'attache inférieure de l'anse (partie supérieure).
DL: 12,6 cm, DM: 27,2 cm.
Pâte blanche, int. et ext. noirs.
- 630-054 Cruche ovoïde à une anse rainurée à embouchure en manchon cannelé évasé, terminé par une lèvre débordante épaisse et arrondie (partie supérieure).
DL: 9,5 cm, DM: 27,5 cm.
Pâte gris clair, int. et ext. gris foncé.
- 630-055 Col de cruche à lèvre débordante carrée avec une petite lèvre interne en bourrelet (fragment).
DL: 9,2 cm.
Pâte, int. et ext. marron

- 630-056 Cruche ovoïde déformée à fond légèrement concave, à une anse à deux sillons, à col évasé terminé par une lèvre débordante arrondie avec sur la partie supérieure un petit bourrelet (archéologiquement complète).
DL: 9,2 cm, DM: 22 cm, DF: 9,5 cm, HT: 32,5 cm.
Pâte à cœur orange, bordé de beige, int. et ext. gris foncé.
- 630-057 Cruche à embouchure en bobine prolongée d'une lèvre arrondie. La jonction col-embouchure est soulignée par une collerette saillante (fragment).
DL: 3,9 cm.
Pâte, int. et ext. gris.
- 630-058 Cruche à embouchure en bobine prolongée d'une lèvre arrondie. La jonction col-embouchure est soulignée par une collerette moulurée saillante (fragment).
Pâte, int. et ext. crème.
- 630-059 Cruche globulaire à pied, à une anse à sillon central (manque le col).
DM: 14,2 cm , DF: 6,2 cm.
Pâte, int. et ext. crème.
- 630-060 Amphorette ovoïde à fond légèrement concave, à deux anses à trois sillons, à lèvre débordante rectangulaire. La partie supérieure de la panse présente un décor de bandes lissées horizontales (complète).
DL: 10,5 cm, DM: 26 cm, DF: 9,3 cm, HT: 28,5 cm.
Pâte à cœur orange, bordé de beige, int. et ext. gris foncé.
- 630-061 Amphore ovoïde à fond légèrement concave, à deux anses à deux sillons et à lèvre débordante rectangulaire (complète).
DL: 13,5 cm, DM: 34 cm, DF: 13 cm, HT: 36 cm.
Pâte beige, int. et ext. gris foncé.
- 630-062 Amphorette à une anse à trois sillons, à embouchure en manchon cannelé terminé par une lèvre débordante épaisse recourbée (col uniquement).
DL: 15,2 cm.
Pâte rouge brique, int. et ext. gris foncé.
- 630-063 Amphorette ovoïde à fond légèrement concave, à une anse à trois sillons. La partie supérieure de la panse présente un décor de bandes horizontales (manque le col)
DM: 32,4 cm, DF: 11,5 cm.
Pâte blanche, int. et ext. noirs.

630-064 Amphore de type Gauloise 12 à deux anses à trois cannelures et à col concave terminé par une lèvre débordante rectangulaire avec la partie supérieure cannelée (col uniquement).

DL: 17,5 cm.

Pâte rose à gros dégraissant, int. et ext. crème.

630-065 Coupe tripode à fond concave, à pieds coniques avec une impression digitale marquée, et à trois rainures de calage de pieds (fragment).

Pâte à cœur orange, bordé de marron, int. et ext. crème.

630-066 Pot ovoïde à large panse, à col à peine marqué et à lèvre débordante aplatie à l'extrémité (partie supérieure).

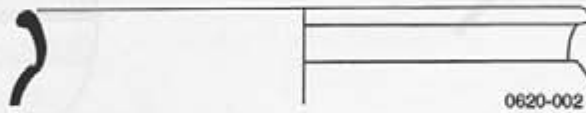
DL: 17 cm, DM: 38 cm.

Pâte blanche, int. et ext. noirs.

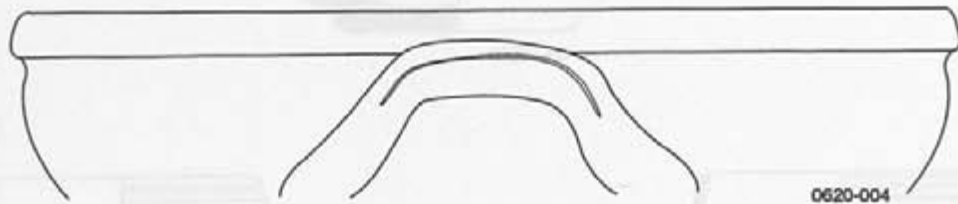
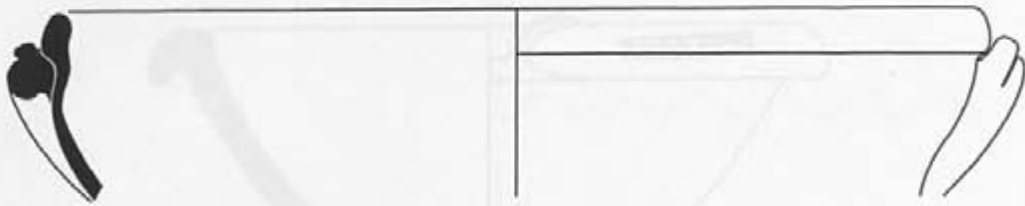
630-067 Amphore ovoïde à deux anses à trois sillons et à lèvre débordante rectangulaire (col uniquement).

DL: 14,3 cm.

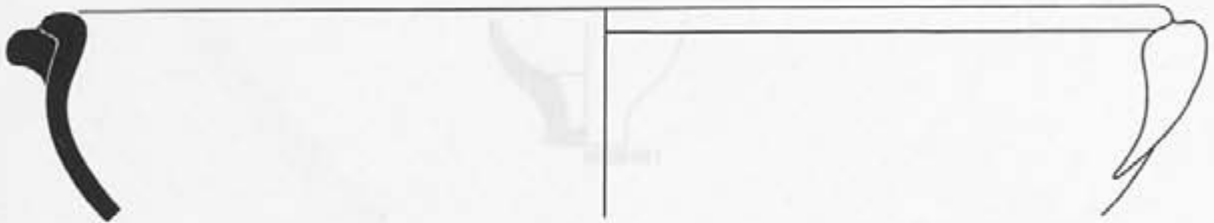
Pâte marron, int. et ext. gris foncé.



0620-002

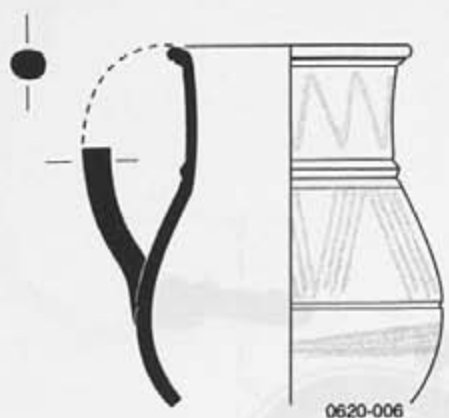


0620-004



0620-005

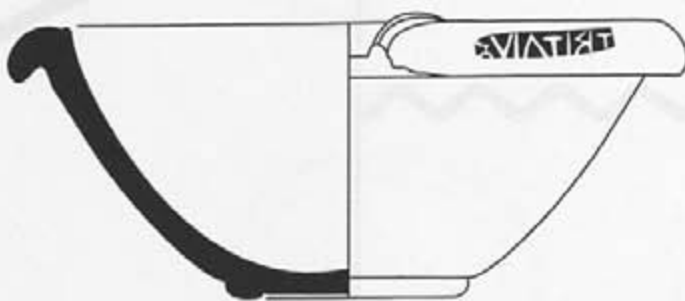
0 5 cm



0620-006



0620-007



0620-008



0620-009



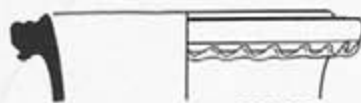
0620-010



0620-011



0620-012



0620-013

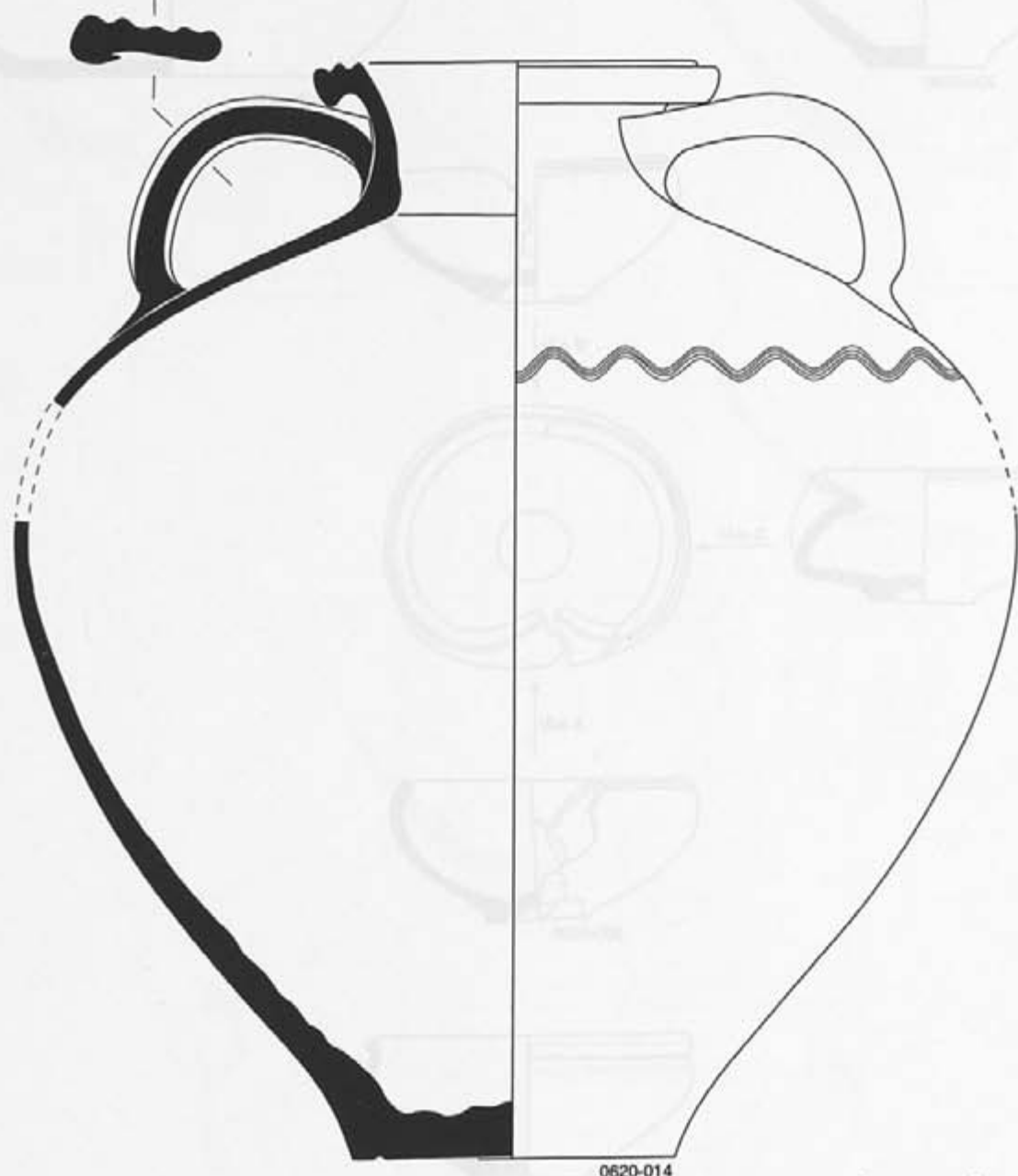


0620-019



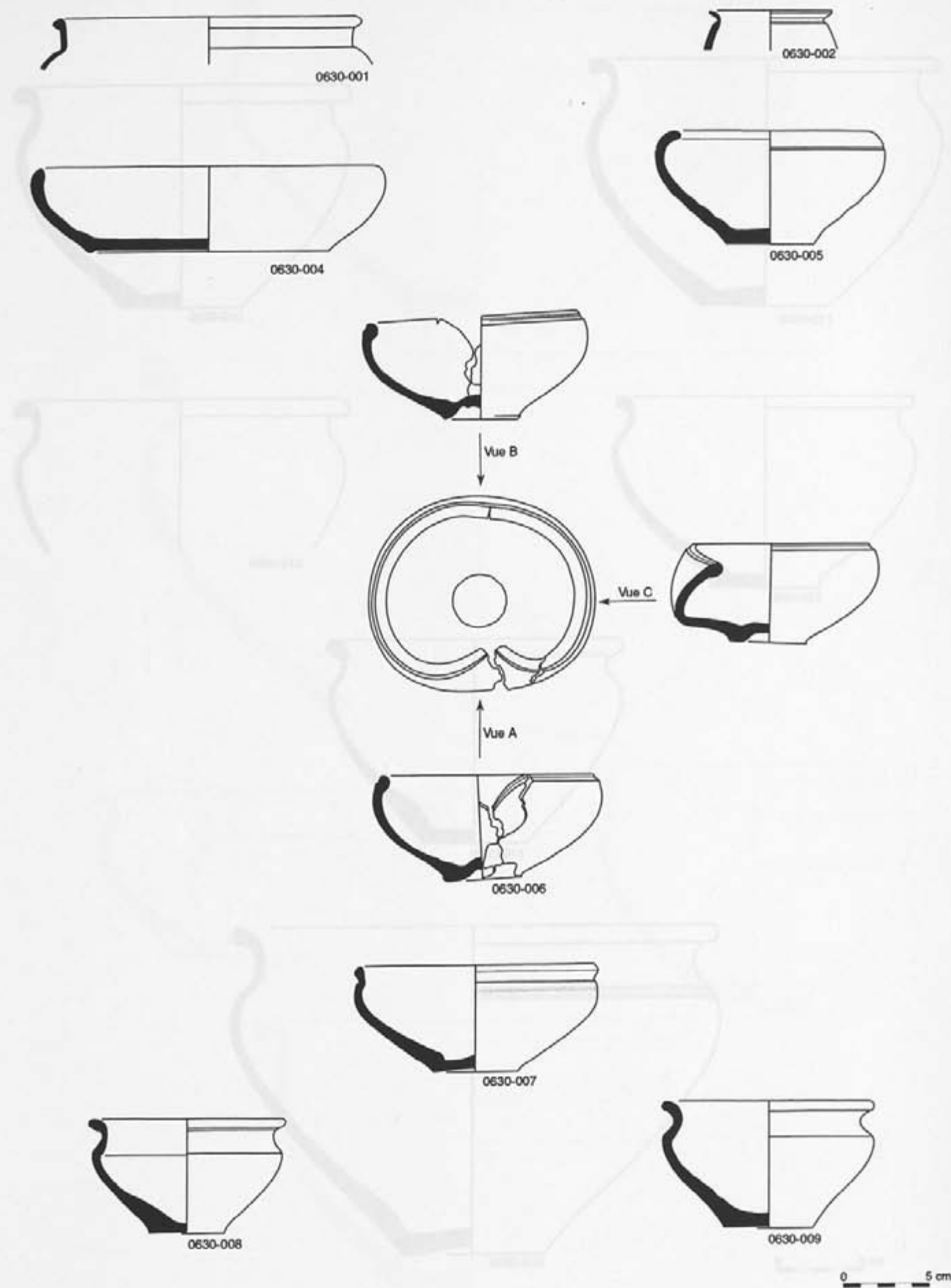
0620-020

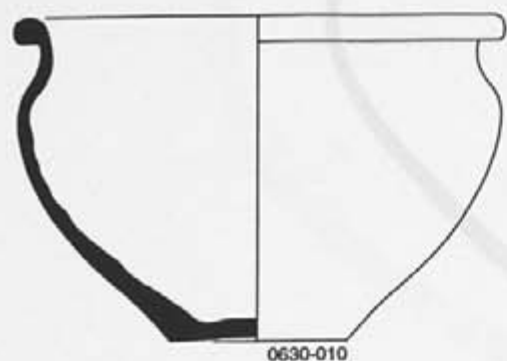
0 5 cm



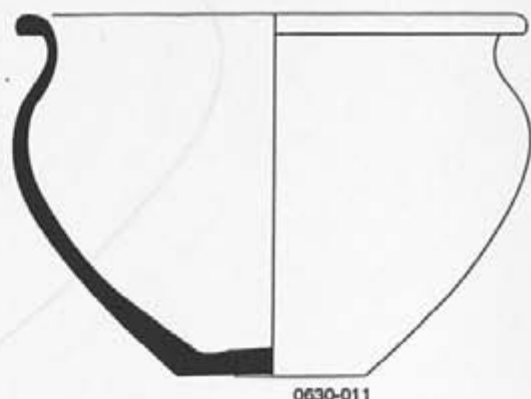
0620-014

0 5 cm

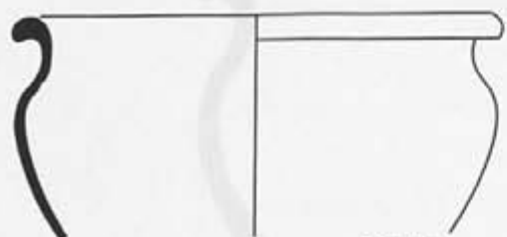




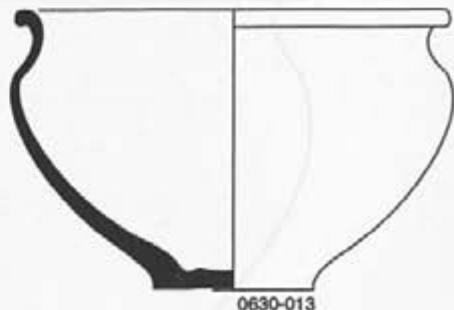
0630-010



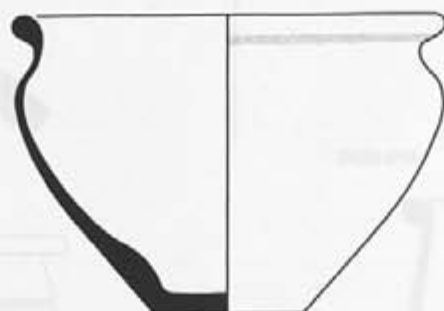
0630-011



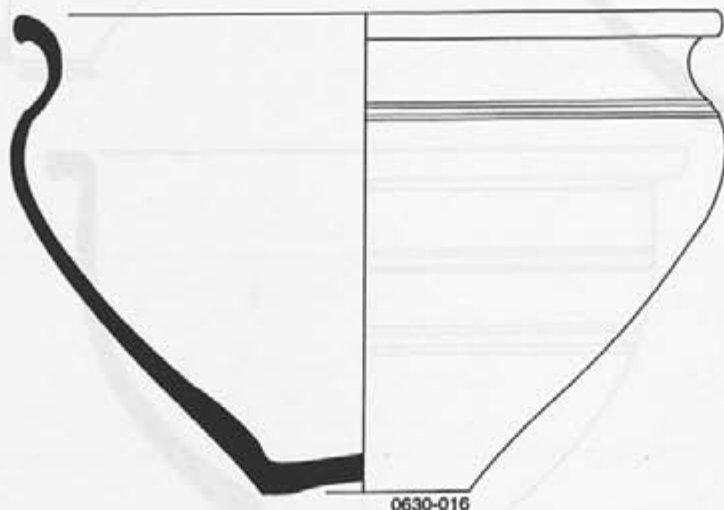
0630-012



0630-013

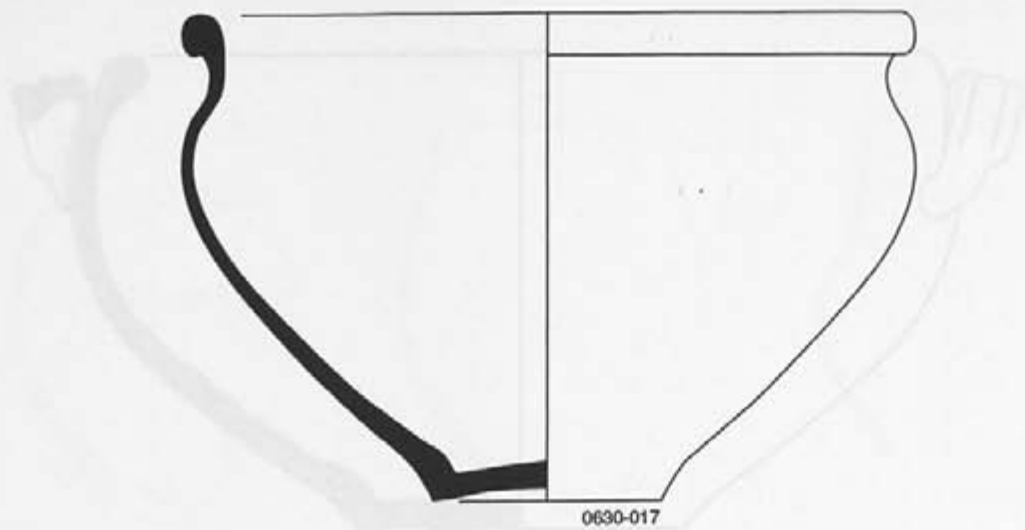


0630-014

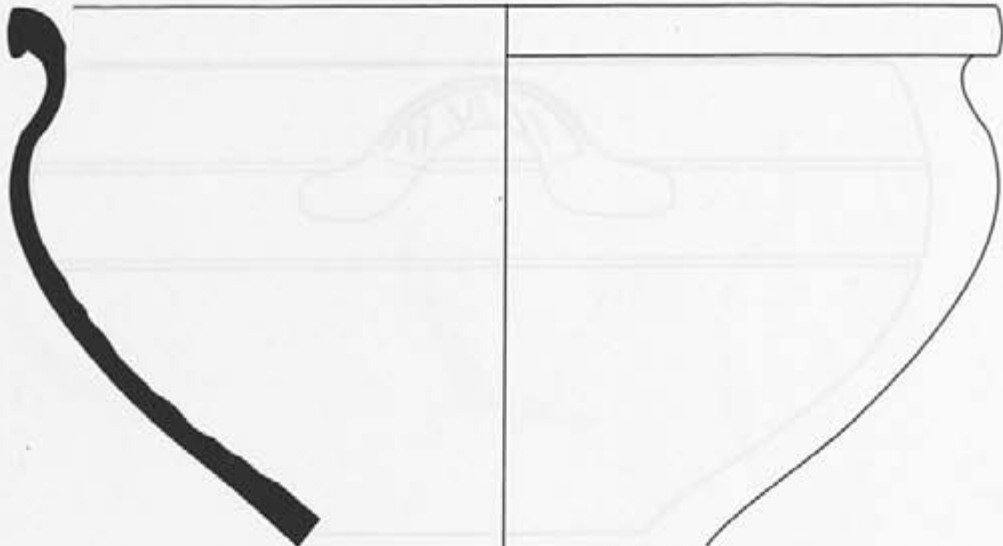


0630-016

0 5 cm



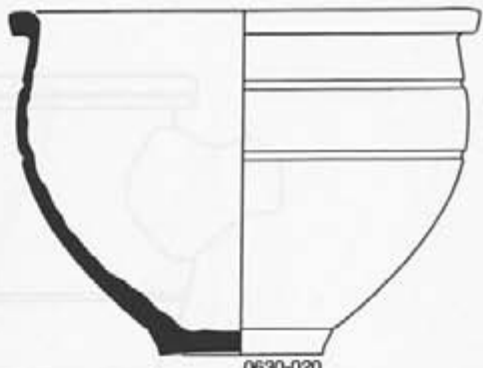
0630-017



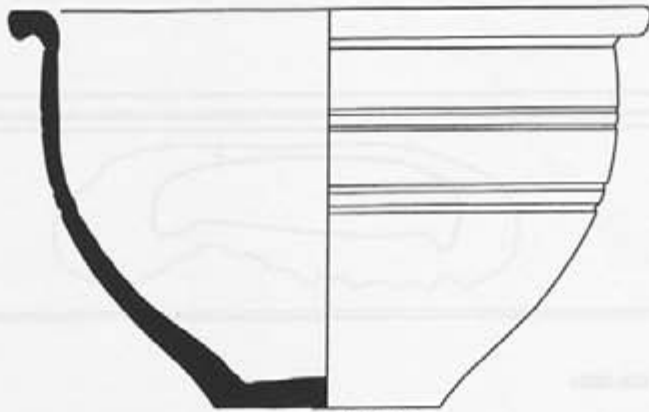
0630-018



0630-019

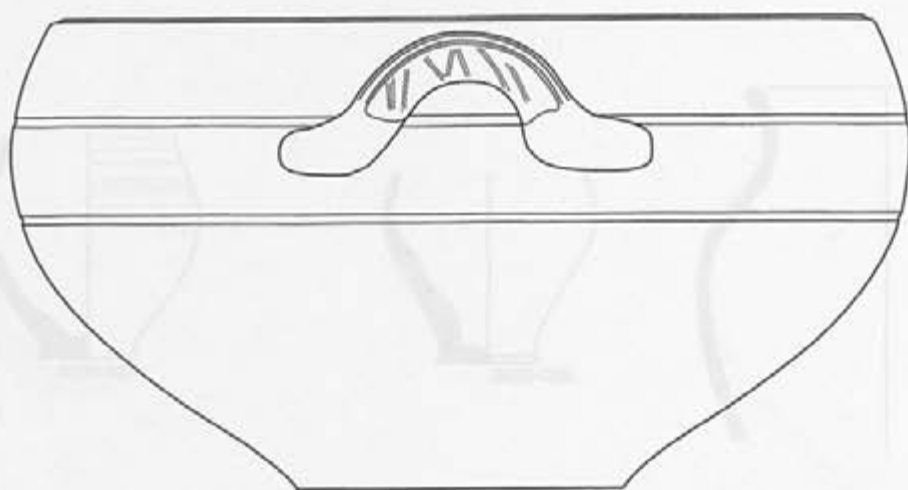
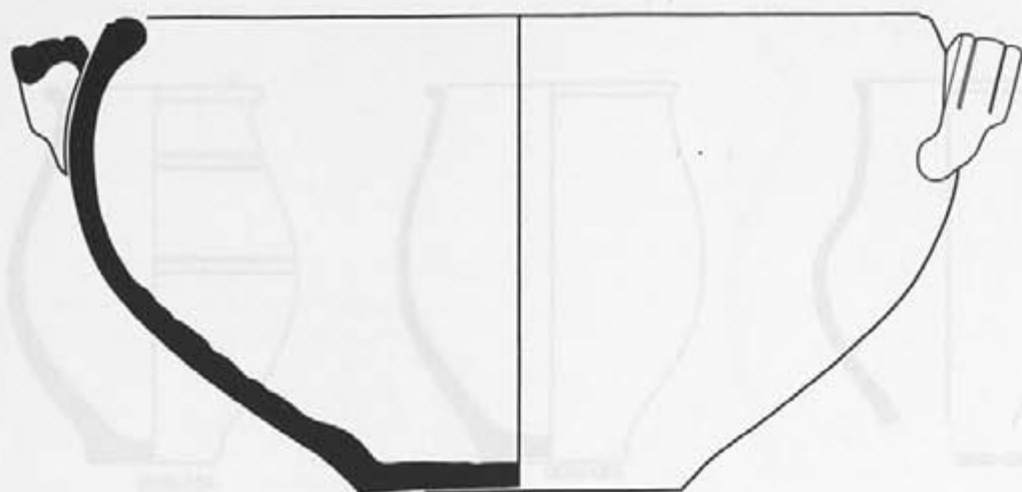


0630-020

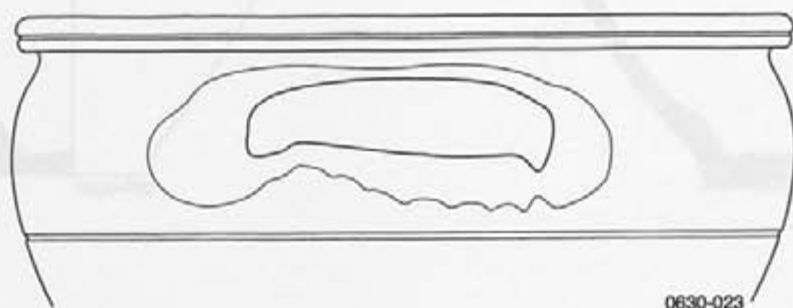
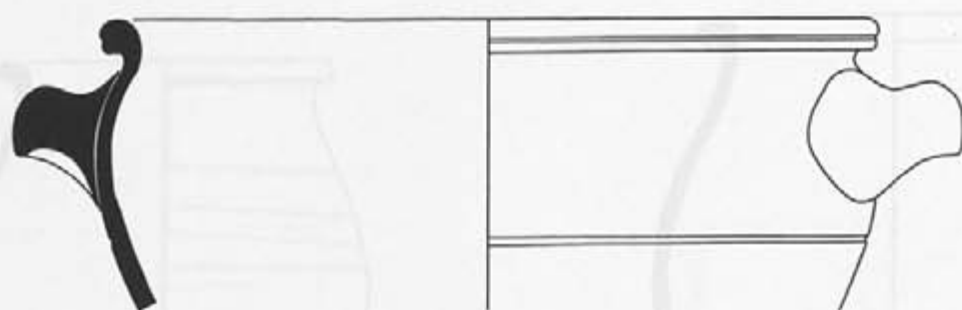


0630-021





0630-022



0630-023

0 5 cm



0630-024



0630-025



0630-026



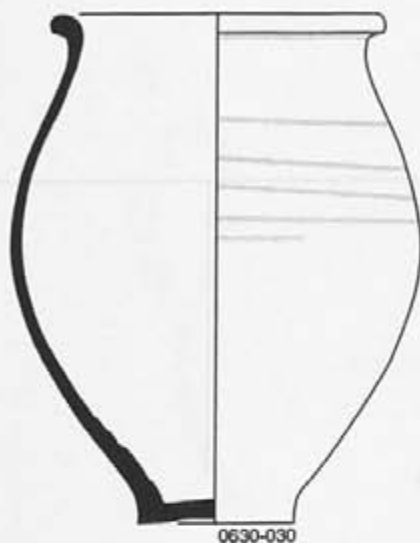
0630-027



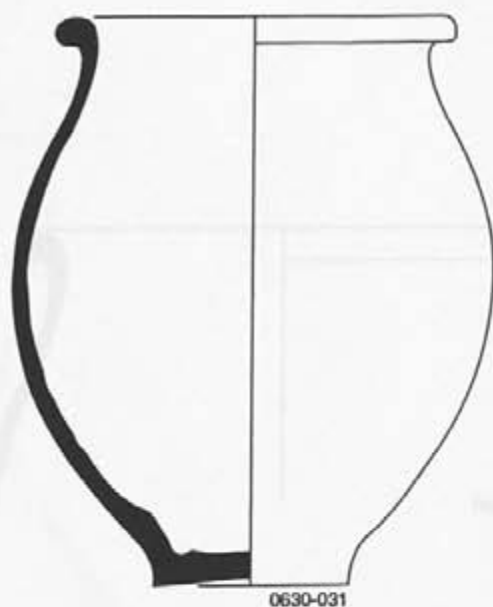
0630-028



0630-029

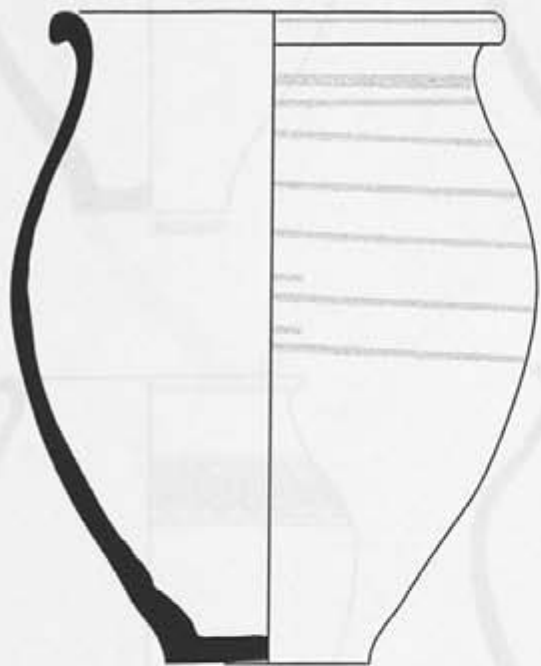


0630-030

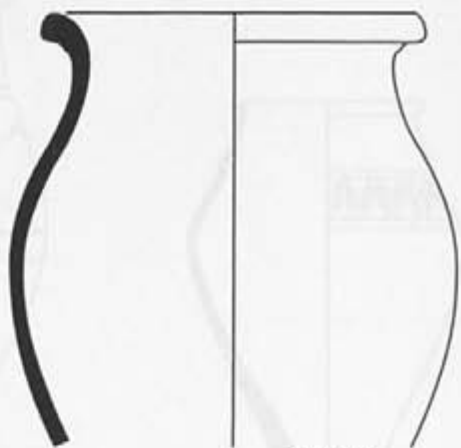


0630-031

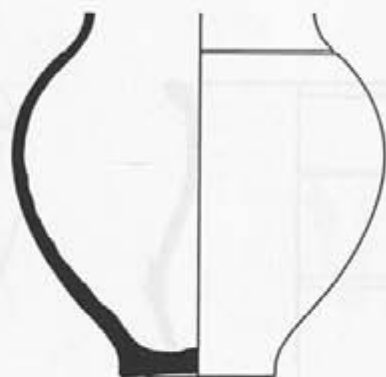
0 5 cm



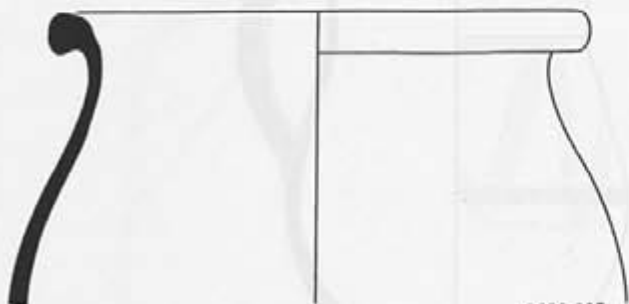
0630-032



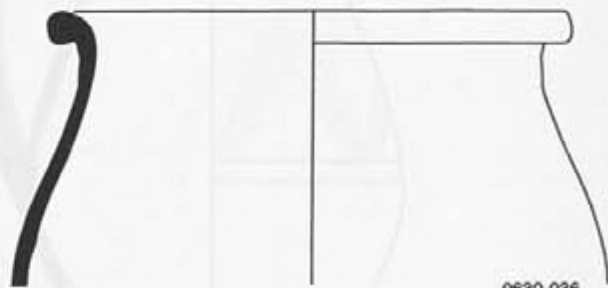
0630-033



0630-034

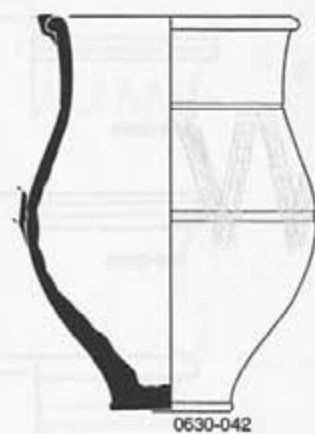
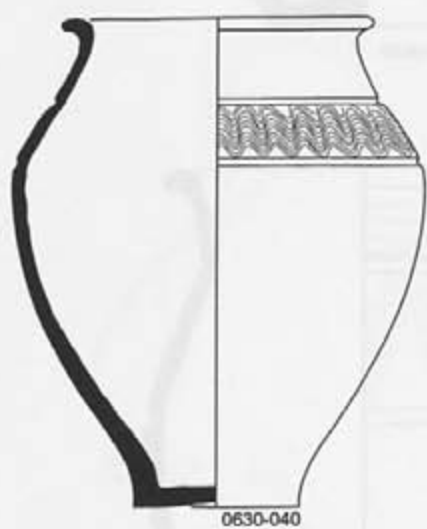
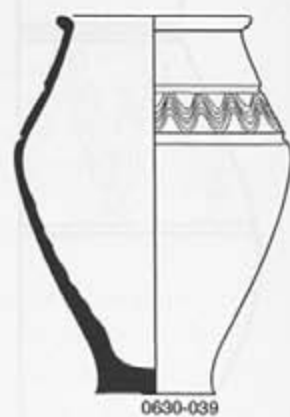
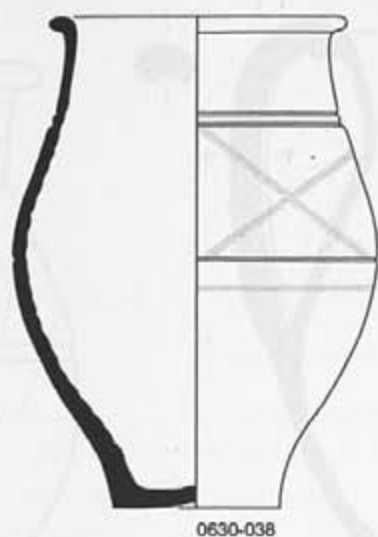
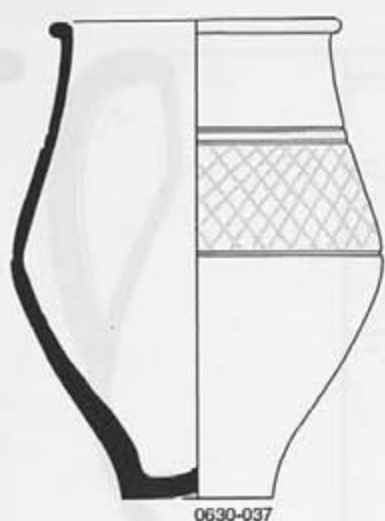


0630-035

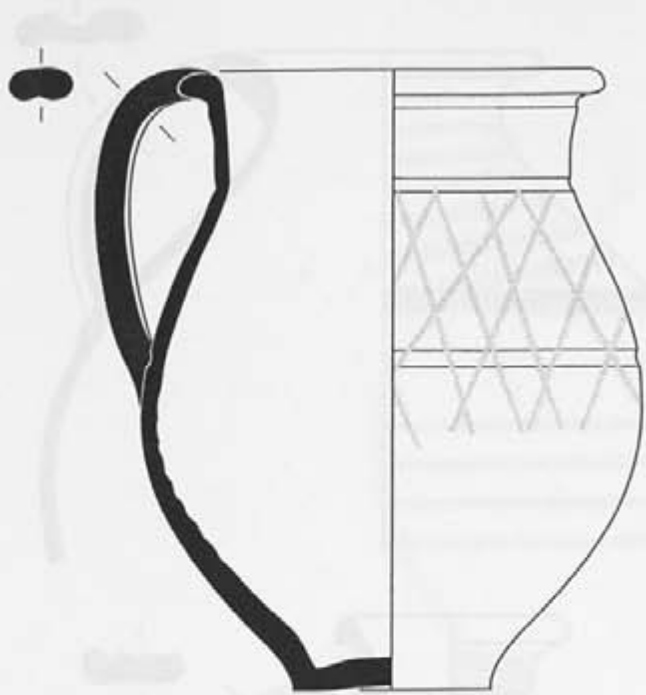


0630-036

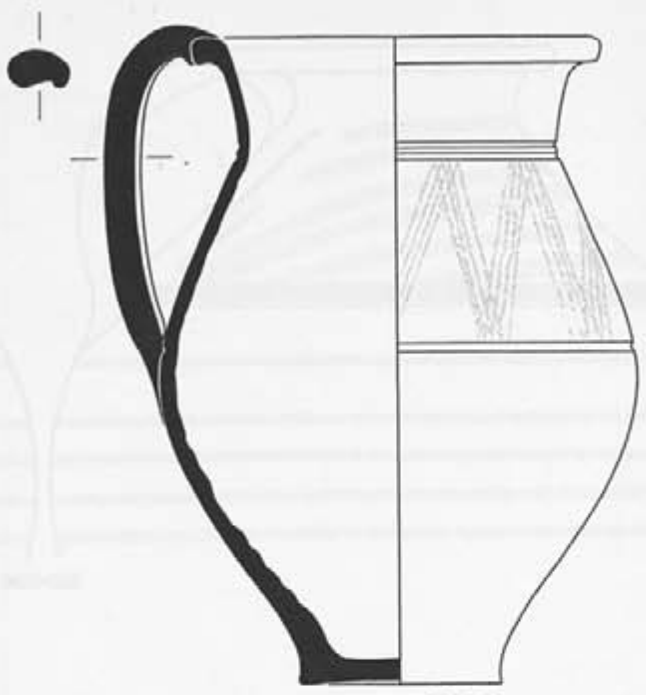




0 5 cm



0630-045



0630-046



0630-047



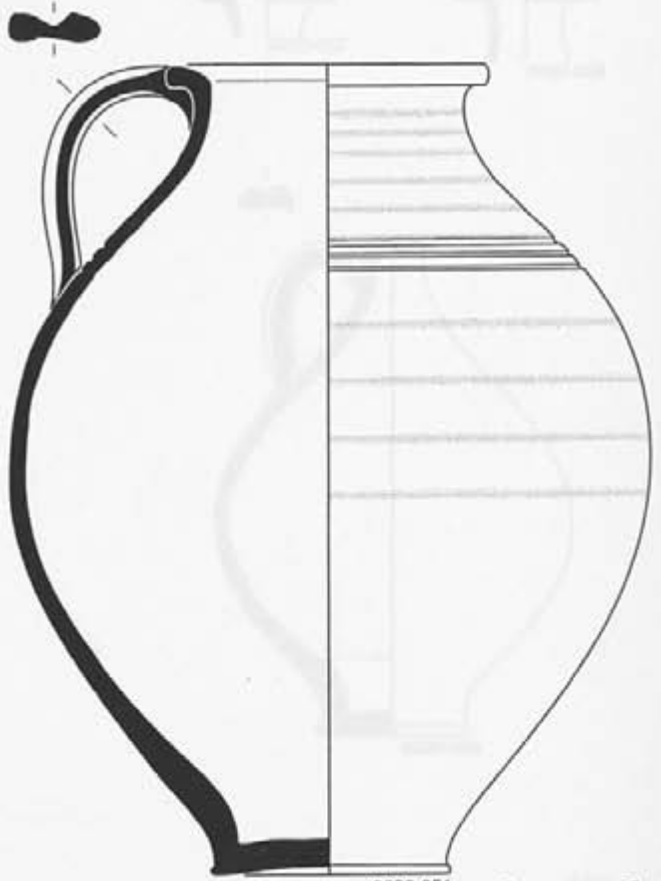
0630-048



0630-049

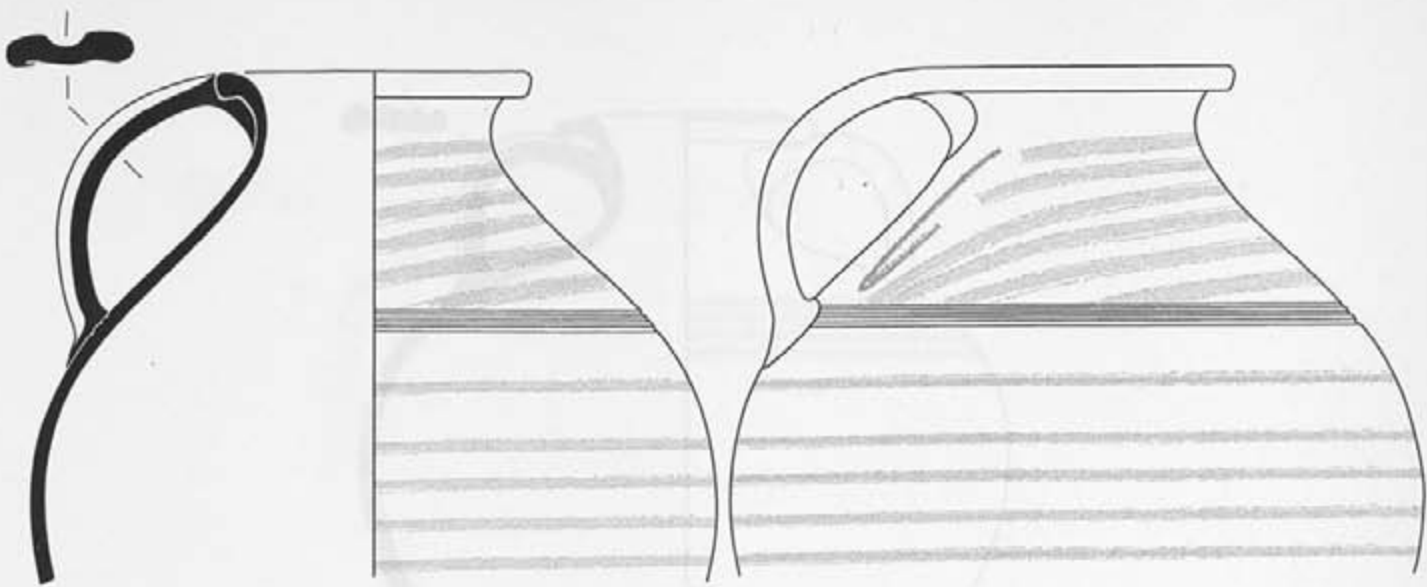


0630-050

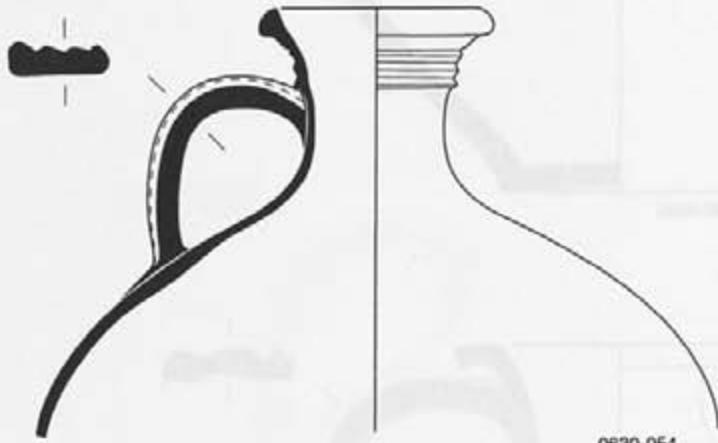


0630-051

0 5 cm



0630-052



0630-054



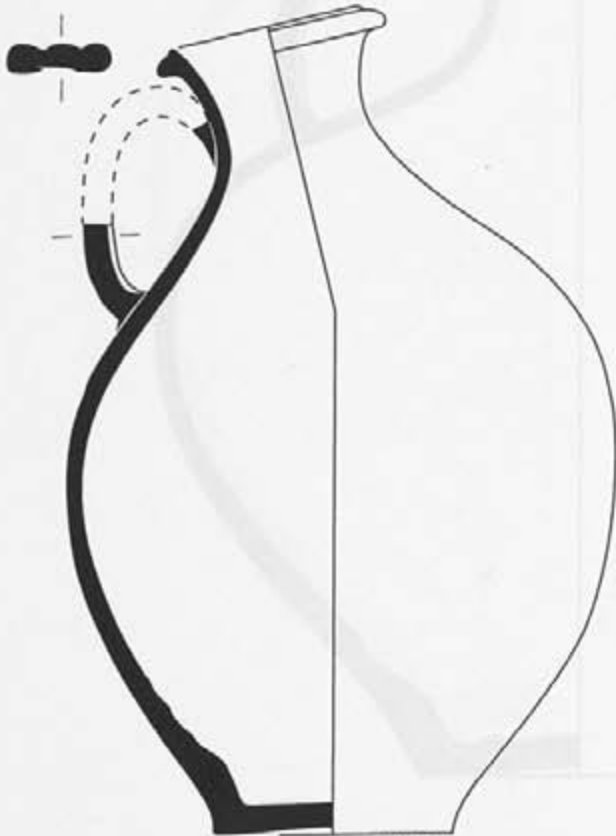
0630-055



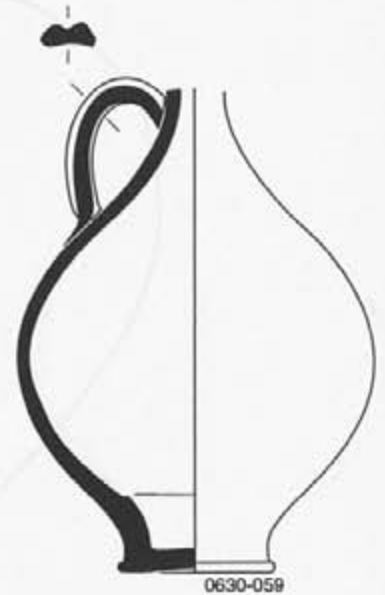
0630-057



0630-058

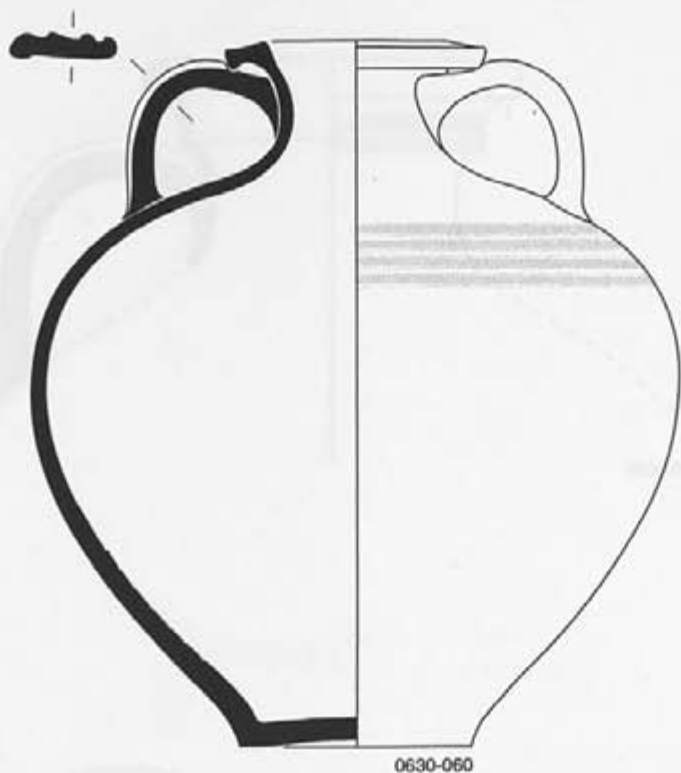


0630-056



0630-059

0 5 cm

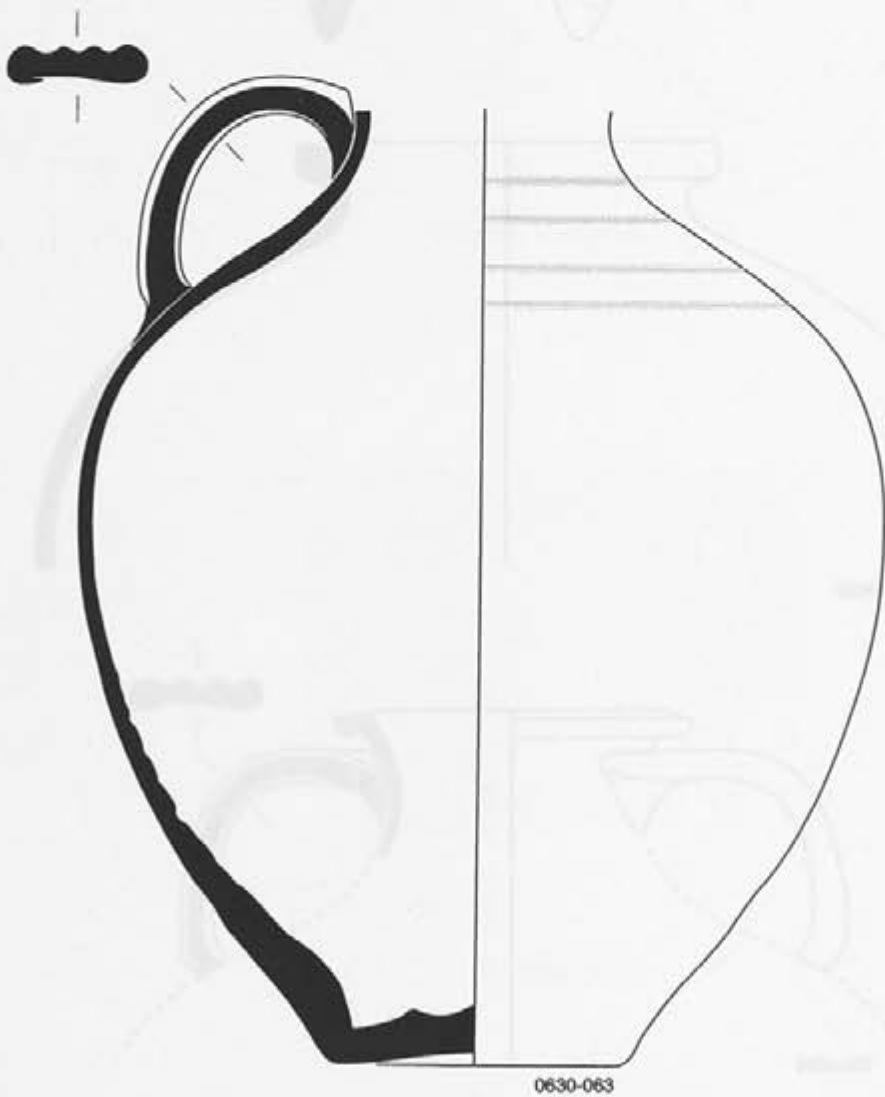
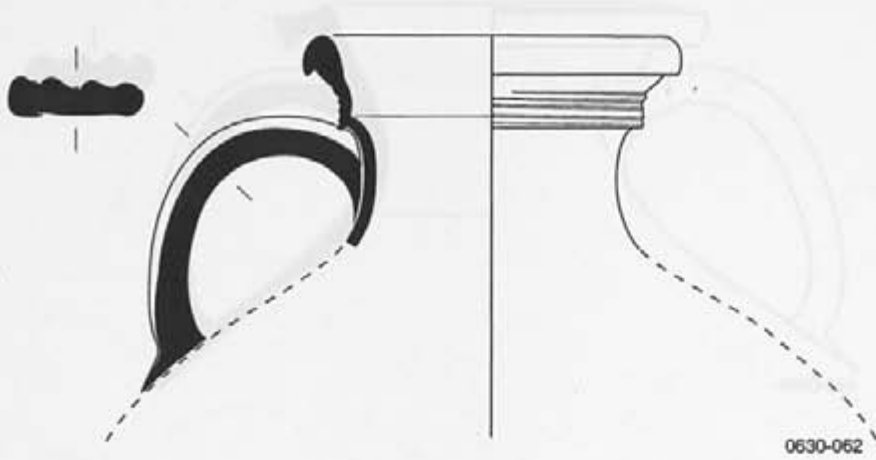


0630-060

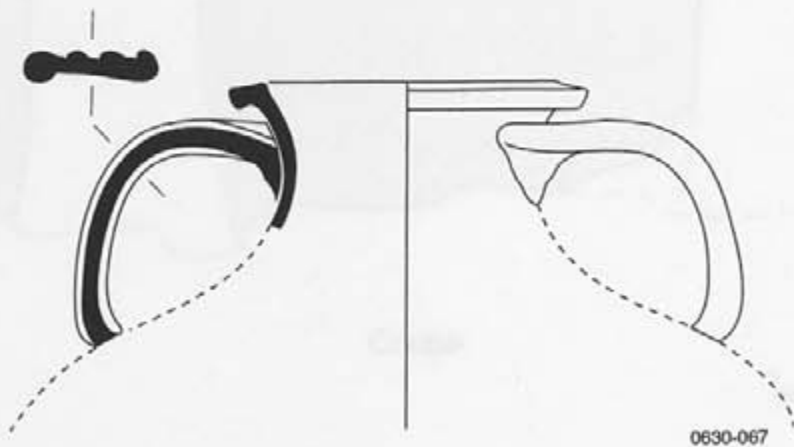
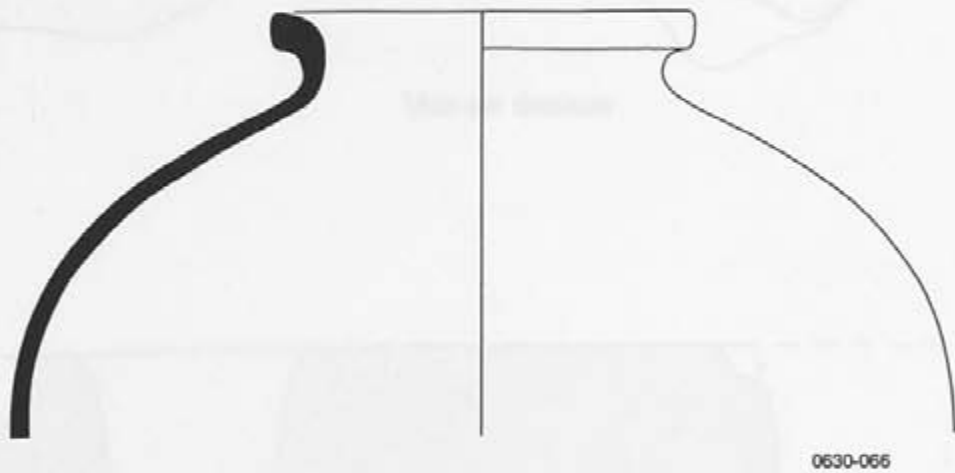
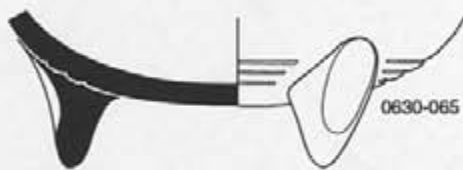
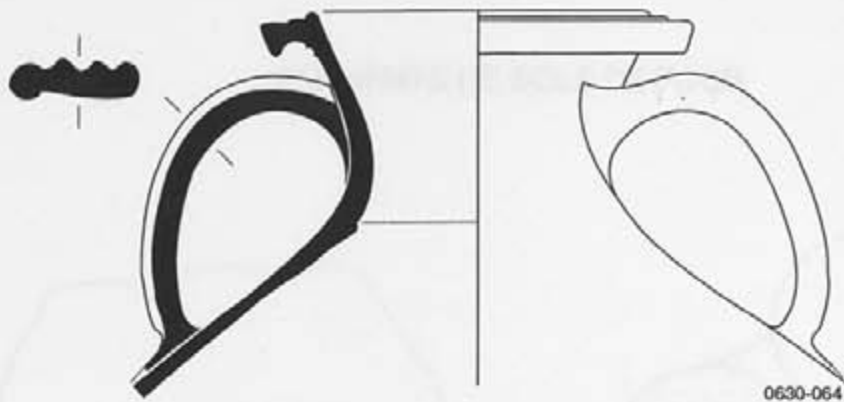


0630-061

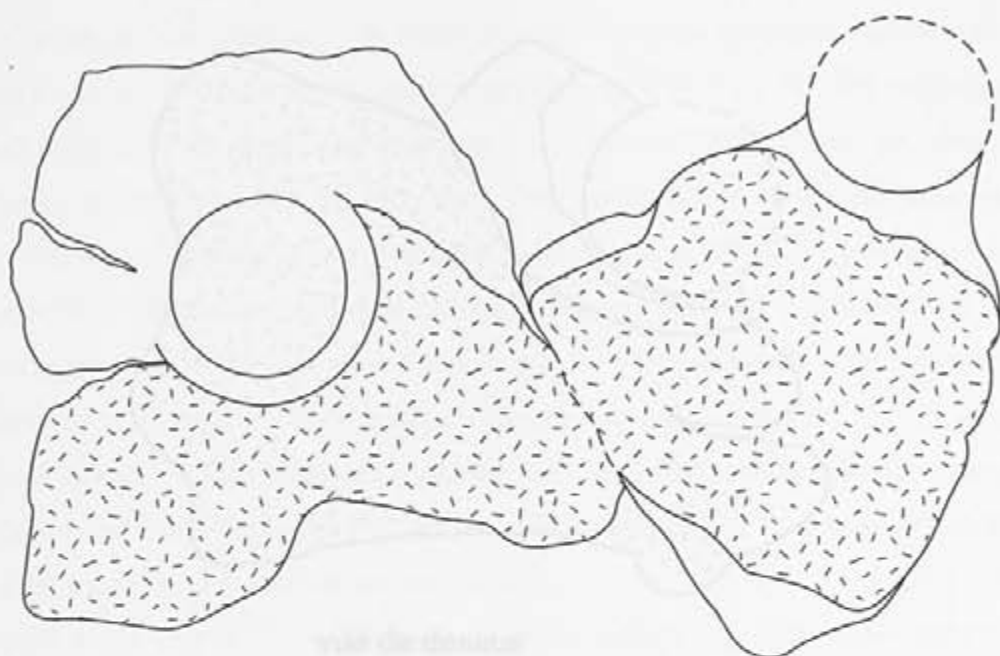
0 5 cm



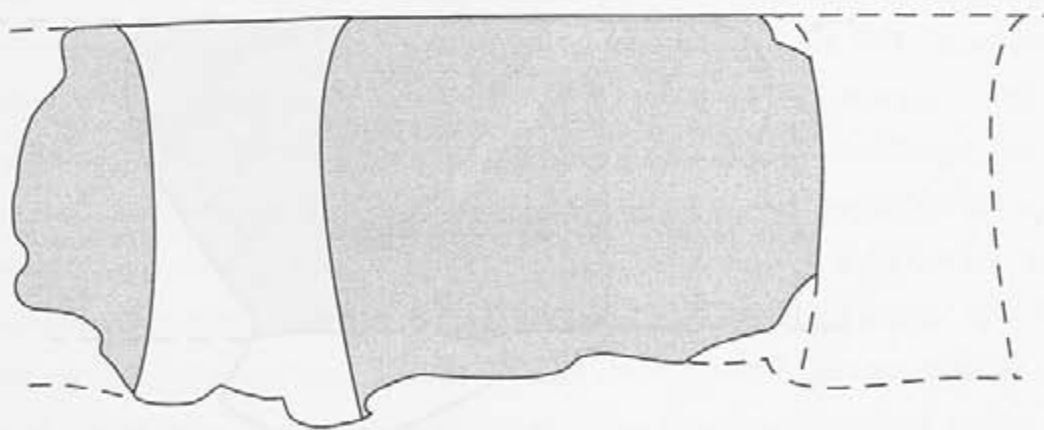
0 5 cm



ELEMENTS DE SOLE DE FOUR



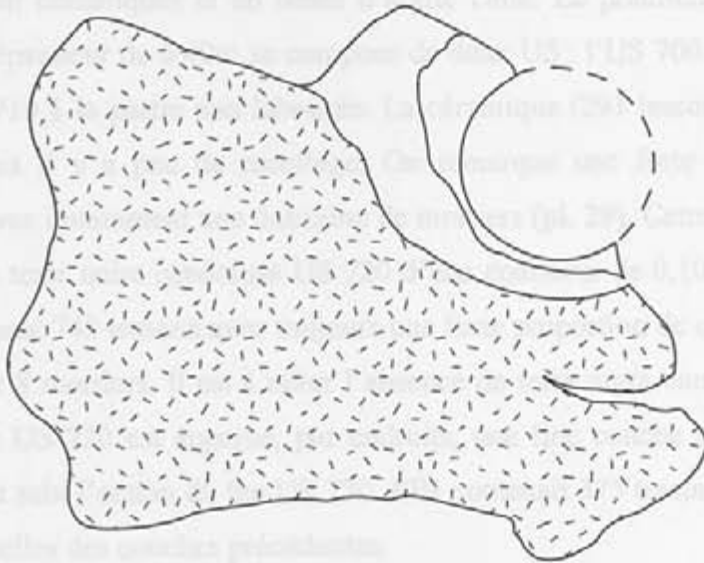
Vue de dessus



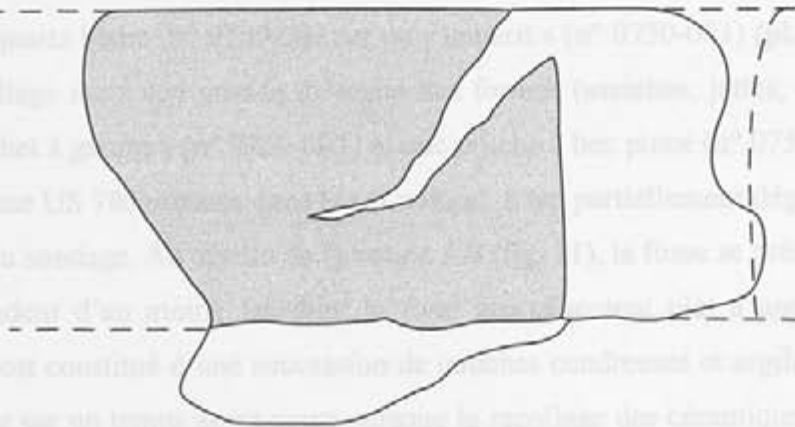
Coupe



ELEMENT DE SOLE DE FOUR



vue de dessus



coupe

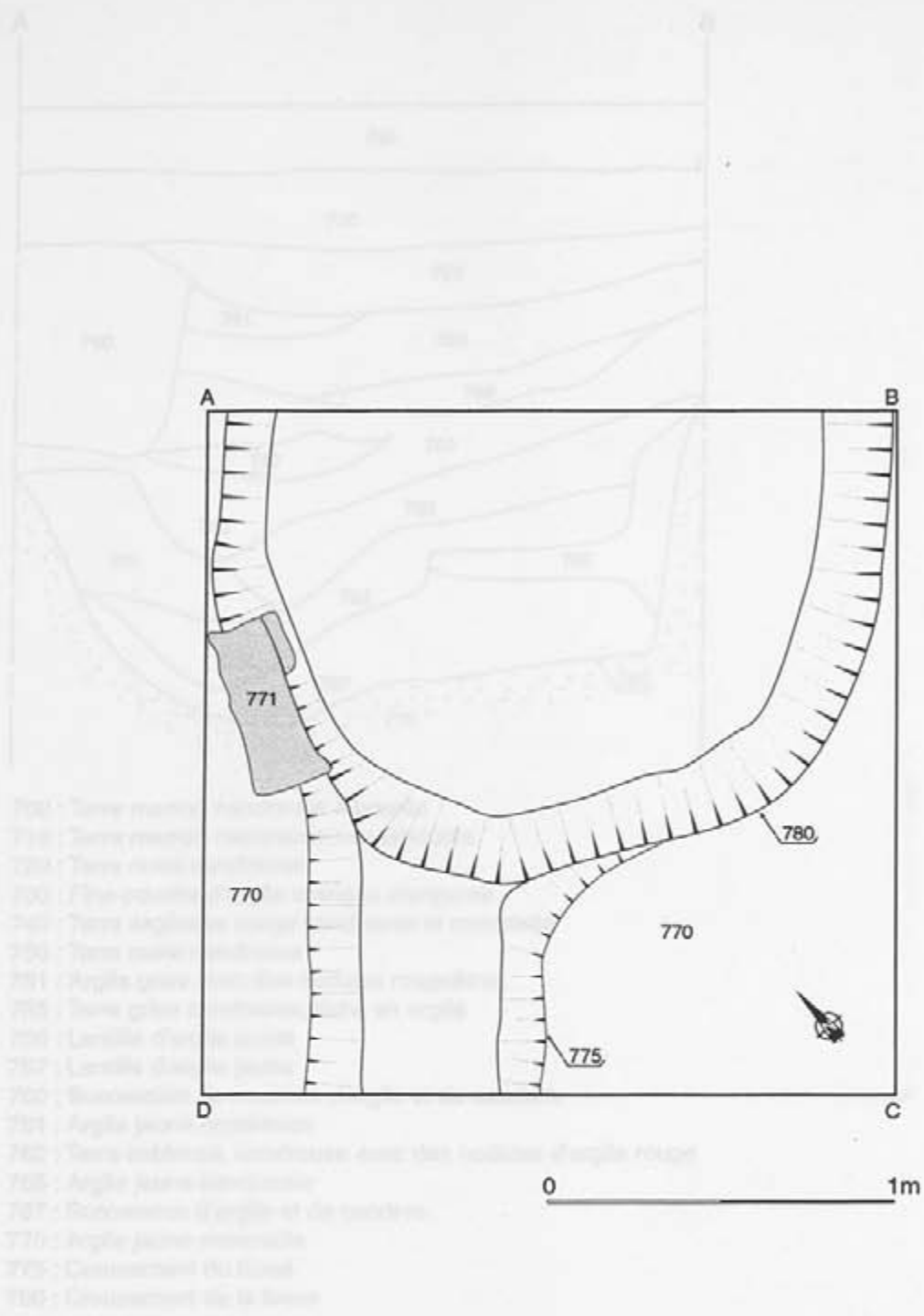


5.7. : Le sondage 7

Ce sondage de 2m par 2m a été réalisé dans le champ B à l'emplacement d'une zone cendreuse, riche en céramiques et en blocs d'argile cuite. La première couche de terre marron cendreuse, d'une épaisseur de 0,40m se compose de deux US : l'US 700 qui correspond à la partie labourée et l'US 710 à la partie non labourée. La céramique (291 tessons) de cette couche est de bonne qualité mais il y a peu de recollage. On remarque une forte proportion de céramique commune claire avec notamment une douzaine de mortiers (**pl. 29**). Cette première couche reposait sur une couche de terre noire cendreuse US 720 d'une épaisseur de 0,10m à 0,50m. La céramique découverte représente 743 tessons avec toujours une forte proportion de céramique commune claire (430 tessons) dont 8 mortiers. Il est à noter l'absence de terra nigra dans les US 700, 710 et 720. Sous cette couche US 720 est apparue, par endroits, une fine couche d'argile orangée compacte ayant certainement subi l'action du feu US 730. Elle contenait 375 tessons dont les caractéristiques sont identiques à celles des couches précédentes.

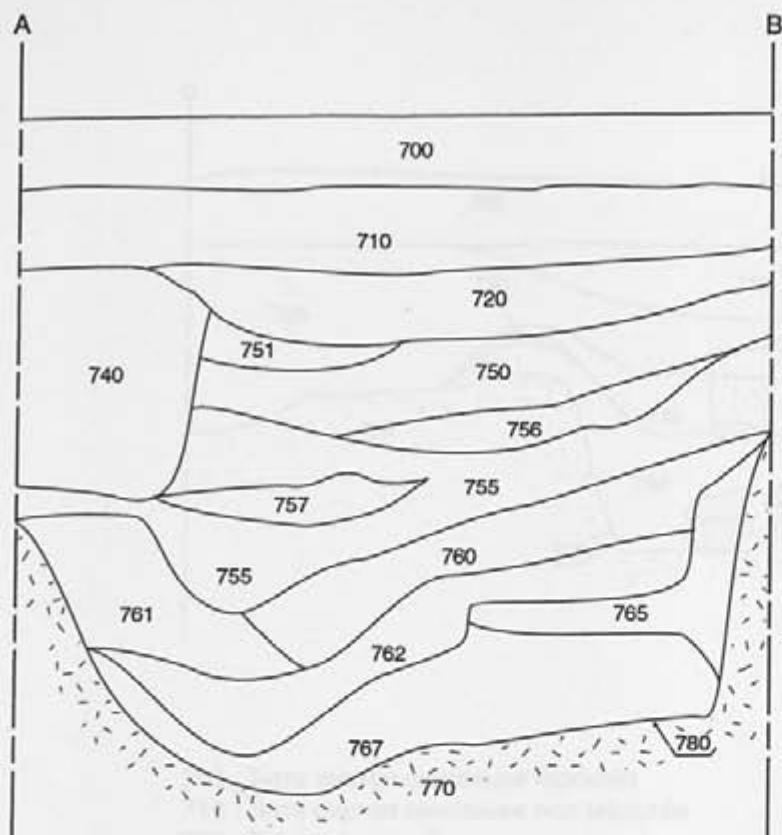
Après avoir enlevé l'US 730, une nouvelle couche de terre noire cendreuse US 750 identique à l'US 720 a été mise en évidence. Celle-ci est venue combler entièrement un fossé US 775 et la partie supérieure d'une fosse US 780 (**fig. 20**). Ce fossé US 775 d'une profondeur de 0,45m présente un profil en U évasé à fond plat, de 0,70m de large à l'ouverture et de 0,40m au fond (**fig. 22 et ph. 22**). Reconnu sur une longueur de 0,80m, il se termine dans la fosse US 780. L'US de comblement 750 a livré un important mobilier céramique (1979 tessons) et 2 outils de potier, un polissoir en quartz blanc (n° 0750-002) et un « gabarit » (n° 0750-001) (**pl. 30**). On notera le faible taux de recollage mais une grande diversité des formes (assiettes, jattes, cruches...) (**pl. 30 à 33**) dont un « pichet à garum » (n° 0750-007) et une cruche à bec pincé (n° 0750-009) (**pl. 30**).

La fosse US 780 creusée dans le sol naturel, a été partiellement dégagée, car elle se poursuit au nord-est du sondage. Au niveau de la coupe AB (**fig. 21**), la fosse se présente comme une cuvette d'une profondeur d'au moins 1m dont le fond grossièrement plat a une largeur de 1,50m. Son comblement est constitué d'une succession de couches cendreuse et argileuses (**ph. 21**). Celui-ci a dû s'effectuer sur un temps assez court puisque le recollage des céramiques a été possible entre les différentes couches cendreuse US 750-755-760-762. L'US 760 a livré une assez grande quantité de céramiques (473 tessons). Il convient de signaler la présence de plusieurs vases en terra nigra (un gobelet (n° 0760-006), des coupes carénées (n° 0760-002 à 004) et une passoire (n° 0760-007) (**pl. 34**) ainsi que plusieurs fragments de ratés de cuisson dont la coupe (n° 0760-001) et une coupe carénée (n° 0760-005). Le fond de la fosse est tapissé d'une alternance de fines couches d'argile et

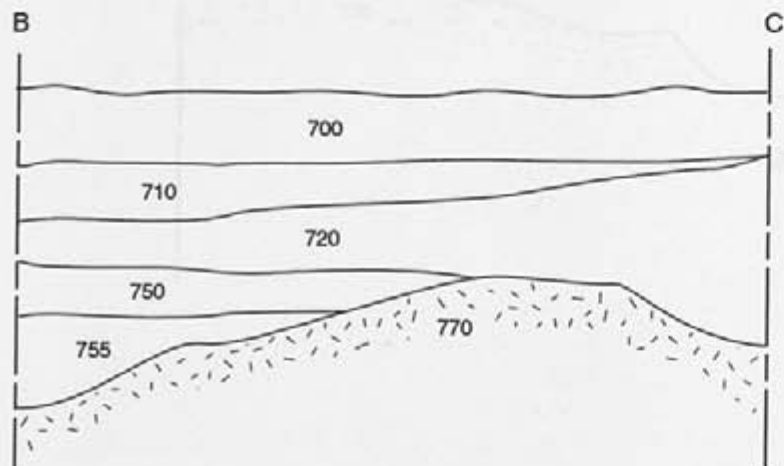


SURZUR - Liscorno - n° 56 248 004
 Fig. 20 : Plan de l'état final du sondage n° 7

Fig. 21 : Coupes AB et BC du sondage n° 7



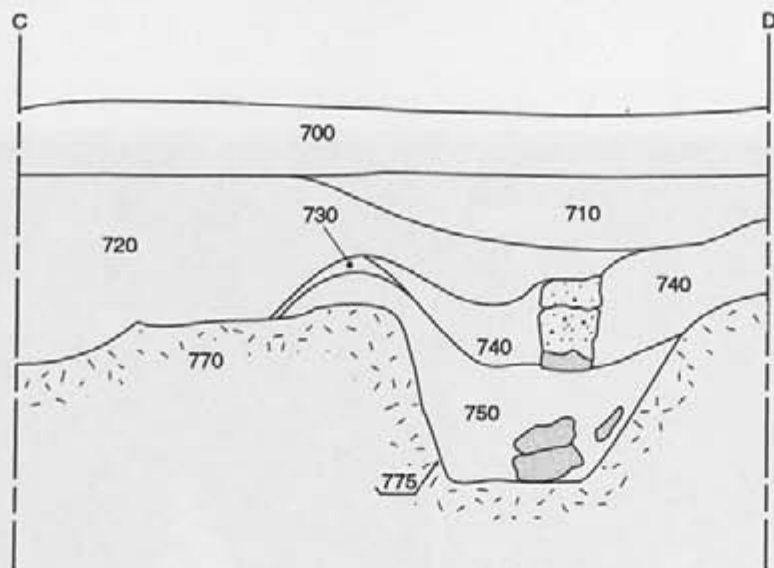
- 700 : Terre marron cendreuse labourée
- 710 : Terre marron cendreuse non labourée
- 720 : Terre noire cendreuse
- 730 : Fine couche d'argile orangée compacte
- 740 : Terre argileuse rouge cendreuse et compacte
- 750 : Terre noire cendreuse
- 751 : Argile grise avec des nodules rougeâtres
- 755 : Terre grise cendreuse, riche en argile
- 756 : Lentille d'argile jaune
- 757 : Lentille d'argile jaune
- 760 : Succession de couches d'argile et de cendres
- 761 : Argile jaune cendreuse
- 762 : Terre sableuse, cendreuse avec des nodules d'argile rouge
- 765 : Argile jaune cendreuse
- 767 : Succession d'argile et de cendres
- 770 : Argile jaune compacte
- 775 : Creusement du fossé
- 780 : Creusement de la fosse



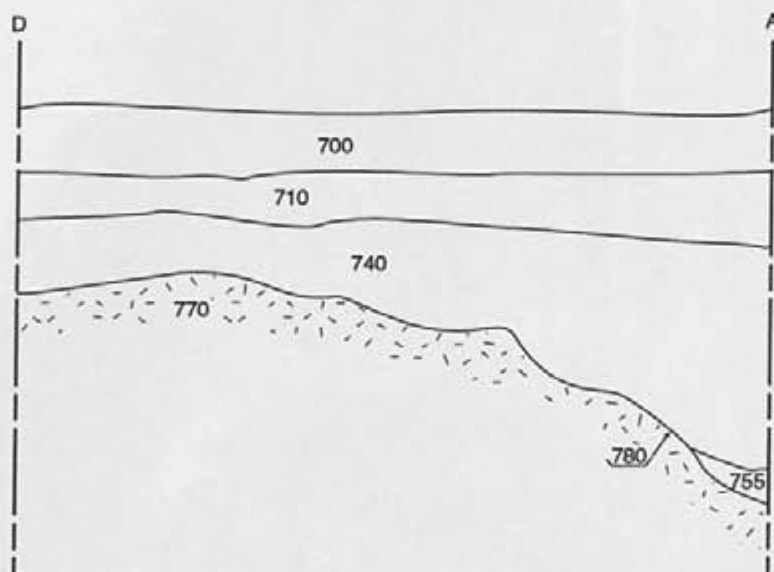
0 ————— 1m

SURZUR - Liscorno - n° 56 248 004

Fig. 21 : Coupes AB et BC du sondage n° 7



- 700 : Terre marron cendreuse labourée
- 710 : Terre marron cendreuse non labourée
- 720 : Terre noire cendreuse
- 730 : Fine couche d'argile orangée compacte
- 740 : Terre argileuse rouge cendreuse et compacte
- 750 : Terre noire cendreuse
- 770 : Argile jaune compacte
- 775 : Creusement du fossé
- 780 : Creusement de la fosse



SURZUR - Liscorno - n° 56 248 004

Fig. 22 : Coupes CD et DA du sondage n° 7



Ph. 21 : La fosse 780 et la coupe AB de son comblement dans le sondage n° 7



Ph. 22 : Le fossé US 775 et la coupe DC du sondage n° 7

SURZUR - Liscorno - n° 56 248 004

de cendres US 767. Cette succession de dépôts d'une épaisseur allant de 0,10m à 0,30m n'a livré aucun mobilier archéologique.

Il faut noter que l'US 740 formée d'une terre argileuse rouge et compacte est venue couper le comblement supérieur de la fosse US 780. Par ailleurs, un gros bloc de quartz blanc de 0,50m de long US 771 a été installé dans la paroi ouest de la fosse.

La structure fouillée US 780 correspond de toute évidence à une aire de chauffe d'un four implanté au nord. Cette aire de chauffe creusée dans le sol naturel se situe dans les normes d'encaissement des aires de chauffe des fours gallo-romains. L'exceptionnelle stratigraphie de ce sondage conservée sur une hauteur de 1,80m, laisse espérer la découverte d'un four en bon état.

Di. 17,3 cm, Dh. 13,3 cm, HT: 4,7 cm.
Pâte, int. et ext. allant du gris au beige.

720-001 Coupe à pans hémisphérique, à collerette allongée légèrement pendante (fragment)
Dh: 18 cm.
Pâte à cœur rose bordé de marron, int. et ext. irréguliers.

720-004 Mortier à lèvres extérieures en collerette tubulaire et à lèvres intérieures en bourlet marqué (fragment de la partie supérieure).
Dh: 29 cm.
Pâte crème, int. et ext. roses.

720-002 Vase présentant une partie droite modifiée se prolongeant par un col à pans marqué terminé par une lèvre épaisse arrondie (fragment).
Dh: 26 cm.
Pâte, int. et ext. gris-beige.

720-004 Col court concave de bouteille en terre noire, à lèvres débordantes en intérieur (col marqué).
Dh: 5,3 cm.
Pâte à cœur noir bordé de marron, int. et ext. noirs.

720-005 Fond de vase ovoïde en terre noire à pans annulaire, avec un décor gaillaché sur le bas de la panse (bâle).
Dh: 4,3 cm.
Pâte à cœur gris foncé bordé de marron, int. et ext. irréguliers.

720-007 Planchet ovoïde à pied balustré creusé intérieurement. À une anse ovale, à bord col évasé prolongé par une lèvre fine arrondie (probablement quasiment complet).
Dh: 8 cm, Dh: 9,4 cm, Dh: 5,3 cm, HT: 19 cm.
Pâte gris clair, int. et ext. roses.

DESCRIPTION DES CERAMIQUES DU SONDAGE N° 7

- 710-001 Mortier à lèvre extérieure en collerette pendante et à lèvre interne faiblement marquée. Le sablage interne est presque inexistant (partie supérieure).
DL: 26,8 cm.
Pâte grise, int. et ext. allant du gris à l'orange.
- 710-002 Mortier à lèvre extérieure en collerette et à lèvre interne en bourrelet marqué (fragment de bord).
DL: 27 cm.
Pâte marron, int. et ext. inexistantes.
- 720-002 Assiette à fond plat, à panse oblique et à lèvre rentrante arrondie (fragment).
DL: 17,5 cm, DF: 13,5 cm, HT: 4,7 cm.
Pâte, int. et ext. allant du gris au beige.
- 720-003 Coupe à panse hémisphérique, à collerette allongée légèrement pendante (fragment)
DM: 18 cm.
Pâte à cœur rose bordé de marron à gros dégraissant, int. et ext. inexistantes.
- 720-004 Mortier à lèvre extérieure en collerette rabattue et à lèvre interne en bourrelet marqué (fragment de la partie supérieure).
DL: 29 cm.
Pâte crème, int. et ext. noirs.
- 730-002 Vase présentant une partie droite moulurée se prolongeant par un col à peine marqué terminé par une lèvre épaisse arrondie (fragment).
DL: 26 cm.
Pâte, int. et ext. gris-beige.
- 750-004 Col court concave de bouteille en terra nigra, à lèvre débordante en méplat (col uniquement).
DL: 5,5 cm.
Pâte à cœur noir bordé de marron, int. et ext. noirs.
- 750-005 Fond de vase ovoïde en terra nigra à pied annulaire, avec un décor guilloché sur le bas de la panse (fond).
DF: 4,3 cm.
Pâte à cœur gris foncé bordé de marron, int. et ext. inexistantes.
- 750-007 Pichet ovoïde à pied balustre creusé intérieurement, à une anse ovale, à haut col évasé prolongé par une lèvre fine arrondie (archéologiquement complet).
DL: 8 cm, DM: 9,6 cm, DF: 5,3 cm, HT: 19 cm.
Pâte gris clair, int. et ext. noirs.

- 750-008 Col de cruche à une anse à sillon central, à manchon cannelé droit terminé par une lèvre débordante épaisse (col uniquement).
DL: 8,5 cm.
Pâte gris clair, int. et ext. noirs.
- 750-009 Cruche ovoïde à une anse à sillon central et à bec pincé (partie supérieure).
DL: 9,5 cm, DM: 23,3 cm.
Pâte marron, int. et ext. gris.
- 750-010 Assiette à fond plat, à profil en "S" et à lèvre rentrante arrondie (fragment).
DL: 19,5 cm, DF: 16,5 cm, HT: 3,5 cm.
Pâte marron, int. et ext. noirs.
- 750-011 Assiette à pied annulaire, à panse oblique et à lèvre légèrement rentrante effilée (fragment).
DL: 19,5 cm, DF: 16,5 cm, HT: 3,5 cm.
Pâte grise à gros dégraissant, int. et ext. gris foncé.
- 750-012 Jatte à panse hémisphérique avec deux séries de deux rainures, à lèvre débordante carrée (partie supérieure).
DL: 19,5cm, DM: 18,5 cm.
Pâte à cœur rouge brique bordé de gris, int. et ext. gris foncé.
- 750-013 Jatte à panse hémisphérique, avec la partie supérieure sensiblement droite et une série de deux rainures, à lèvre débordante carrée (partie supérieure).
DL: 25cm, DM: 23,3 cm.
Pâte à cœur rouge brique bordé de gris, int. et ext. gris foncé.
- 750-014 Jatte à panse hémisphérique avec deux séries de deux rainures, à lèvre débordante carrée (partie supérieure).
DL: 38 cm, DM: 37 cm.
Pâte à cœur rouge brique bordé de gris, int. et ext. gris foncé.
- 750-015 Jatte à profil en "S", à lèvre débordante aplatie à l'extrémité (fragment de bord).
DL: 34,6cm.
Pâte, int. et ext. gris.
- 750-016 Jatte à lèvre débordante carrée avec une légère cannelure (fragment de bord).
DL: 36cm.
Pâte, int. et ext. gris.
- 750-017 Jatte à profil en "S", à lèvre débordante grossièrement arrondie (fragment de bord).
DL: 36 cm, DM: 36,4 cm.
Pâte, int. et ext. gris.

- 750-018 Jatte à profil en "S", à lèvre débordante arrondie (fragment de bord).
DL: 40 cm, DM: 40,5 cm.
Pâte, int. et ext. gris.
- 750-019 Jatte à profil en "S", à lèvre débordante recourbée (partie supérieure).
DL: 35 cm, DM: 35 cm.
Pâte gris clair, int. et ext. noirs.
- 750-020 Jatte à profil en "S" à fond légèrement concave (partie inférieure).
DM: 39,5 cm, DF: 12,5 cm.
Pâte gris clair, int. et ext. noirs.
- 750-021 Pot globulaire à pied creusé intérieurement (partie inférieure).
DM: 15 cm, DF: 5,3 cm.
Pâte gris clair, int. et ext. gris foncé.
- 750-025 Gobelet ovoïde avec deux cannelures sur la partie supérieure de la panse et à lèvre débordante arrondie (partie supérieure).
DL: 9,8 cm, DM: 12,6 cm.
Pâte à cœur rouge brique bordé de gris, int. et ext. gris foncé.
- 750-026 Coupe hémisphérique avec une cannelure sur la panse et à lèvre en bourrelet externe (fragment de la partie supérieure).
DL: 14,3 cm, DM: 15 cm.
Pâte à cœur noir bordé de marron, int. et ext. blanc.
- 750-027 Coupe hémisphérique à bord épaissi terminé par une lèvre en bourrelet externe (fragment de la partie supérieure).
DL: 21,3 cm, DM: 21,5 cm.
Pâte rouge brique, int. et ext. gris foncé.
- 750-028 Jatte à profil en "S" à deux anses latérales et à lèvre débordante arrondie (partie supérieure).
DL: 22,8 cm, DM: 21,5 cm.
Pâte rose, int. et ext. crème.
- 750-029 Coupe basse à panse hémisphérique, à bord rentrant souligné par deux cannelures et terminé par une lèvre épaisse carrée (fragment de la partie supérieure).
DL: 38 cm, DM: 38 cm.
Pâte, int. et ext. crème.
- 750-030 Cruche globulaire à une anse ovale et à haut col droit (fragment de col).
Pâte, int. et ext. beige orangé.

- 750-031 Cruche à haut col droit terminé par une lèvre en bourrelet externe (fragment de col).
DL: 3,7 cm.
Pâte rose, int. et ext. crème.
- 750-032 Cruche à haut col droit terminé par une lèvre en bourrelet externe (fragment de col).
DL: 3 cm.
Pâte, int. et ext. crème.
- 750-033 Cruche à une anse à sillon central, à embouchure en bobine courte prolongée d'une lèvre arrondie. La jonction col-embouchure est soulignée par une collerette peu saillante (col uniquement).
DL: 4,2 cm.
Pâte à gros dégraissant, int. et ext. marron-beige.
- 750-034 Cruche à embouchure en bobine prolongée d'une lèvre arrondie. La jonction col-embouchure est soulignée par une collerette saillante (fragment).
DL: 4,1 cm.
Pâte grésée, int. et ext. gris.
- 750-035 Cruche à embouchure en bobine prolongée d'une lèvre arrondie. La jonction col-embouchure est soulignée par une collerette saillante (fragment).
DL: 3,1 cm.
Pâte grésée, int. et ext. gris.
- 750-036 Col de cruche à lèvre en poulie (fragment).
DL: 5 cm.
Pâte, int. et ext. crème.
- 750-037 Col de cruche à lèvre en poulie (fragment).
DL: 5,9 cm.
Pâte, int. et ext. crème.
- 750-038 Col de cruche à lèvre en poulie (fragment).
DL: 5,1 cm.
Pâte, int. et ext. crème.
- 750-039 Col de cruche à lèvre en poulie (fragment).
DL: 8 cm.
Pâte, int. et ext. crème.
- 750-040 Col de cruche à lèvre cannelée (fragment).
DL: 4,4 cm.
Pâte, int. et ext. gris clair.

- 750-041 Col de cruche à lèvre débordante grossièrement carrée avec sur la partie supérieure un petit bourrelet (archéologiquement complète).
DL: 6,6 cm.
Pâte, int. et ext. marron.
- 750-042 Col de cruche à lèvre débordante carrée avec sur la partie supérieure un petit bourrelet (archéologiquement complète).
DL: 6,7 cm.
Pâte, int. et ext. crème.
- 750-043 Pichet ovoïde à une anse à sillon central, à lèvre débordante carrée. La partie supérieure de la panse porte une série de trois rainures (partie supérieure).
DL: 13,8 cm, DM: 28 cm.
Pâte grésée, int. et ext. gris.
- 755-001 Assiette à fond plat, à profil en "S" et à lèvre rentrante effilée (fragment).
DL: 19,5 cm, DF: 17,2 cm, HT: 3,5 cm.
Pâte grésée, int. et ext. gris.
- 755-002 Assiette à fond plat, à profil en "S" et à lèvre rentrante amincie (fragment).
DL: 24,5 cm, DF: 21,7 cm, HT: 4,6 cm.
Pâte beige, int. et ext. gris foncé.
- 760-001 Coupe en terra nigra à panse hémisphérique, à décors de guillochis et de cannelures, terminée par une lèvre arrondie (fragment-raté de cuisson).
DL: 15,5 cm.
Pâte, int. et ext. marron-gris.
- 760-002 Coupe en terra-nigra à carène vive surmontée d'une paroi légèrement convexe, ornée de guillochis et terminée par une lèvre en bourrelet externe (fragment).
DL: 11,7 cm.
Pâte à cœur noir bordé de marron, int. et ext. noirs.
- 760-003 Coupe en terra-nigra à carène vive surmontée d'une paroi légèrement convexe, ornée de guillochis et terminée par une lèvre en bourrelet externe (fragment).
DL: 13 cm.
Pâte à cœur noir bordé de marron, int. et ext. noirs.
- 760-004 Coupe en terra-nigra à panse conique surmontée, après une carène vive, d'une paroi légèrement convexe, ornée de guillochis et terminée par une lèvre en bourrelet externe (manque le pied).
DL: 16,7 cm.
Pâte à cœur noir bordé de marron, int. et ext. noirs.

- 760-006 Gobelet ovoïde en terra nigra à pied, à panse cannelée terminée par une lèvre débordante arrondie (archéologiquement complet)
DL: 7 cm, DM: 8,8 cm, DF: 5 cm, HT: 10 cm.
Pâte à cœur noir bordé de marron, int. et ext. noirs.
- 760-007 Passoire en terra nigra à profil en "S" et à lèvre débordante arrondie (fragment de la partie supérieure)
DL: 18,6 cm, DM: 18,2 cm
Pâte à cœur noir bordé de marron, int. et ext. noirs.
- 760-008 Assiette à fond légèrement concave, à profil en "S" et à lèvre rentrante effilée (fragment).
DL: 14,6 cm, DF: 12,8 cm, HT: 3 cm.
Pâte à cœur noir bordé de marron à gros dégraissant, int. et ext. noirs.
- 760-009 Assiette à fond plat, à profil en "S" et à lèvre rentrante arrondie (fragment).
DL: 19,7 cm, DF: 17,8 cm, HT: 3,5 cm.
Pâte à cœur noir bordé de rouge brique, int. et ext. noirs.
- 760-010 Assiette à fond légèrement concave, à panse oblique et à lèvre légèrement rentrante arrondie (fragment).
DL: 20,5 cm, DF: 16,7 cm, HT: 4,5 cm.
Pâte, int. et ext. marron clair.
- 760-011 Goulot verseur à col droit terminé par une lèvre à bourrelet externe (goulot uniquement).
DL du goulot: 4,5 cm.
Pâte à gros dégraissant, int. et ext. crème.
- 760-012 Cruche ovoïde à pied à fond plat, à une anse à sillon central, à col concave terminé par une lèvre en poulie (archéologiquement complet).
DL: 3,7 cm, DM: 12,8 cm, DF: 5,5 cm, HT: 18 cm.
Pâte rouge orangé à gros dégraissant, int. et ext. crème.
- 760-013 Col d'amphorette à deux anses à deux sillons (col uniquement).
Pâte allant du gris au rouge, int. et ext. crème.
- 762-001 Assiette à fond légèrement concave, à panse oblique terminée par une lèvre oblique légèrement rentrante (fragment)
DL: 16,8 cm, DF: 12,5 cm, HT: 4,2 cm.
Pâte, int. et ext. gris.

762-002 Pot ovoïde avec deux séries de cannelures sur la panse et lèvre légèrement débordante carrée (manque le fond).

DL: 16 cm, DF: 18,6 cm.

Pâte rouge brique, int. et ext. gris foncé.

765-002 Assiette à fond concave, à profil en "S" et à lèvre rentrante effilée (fragment).

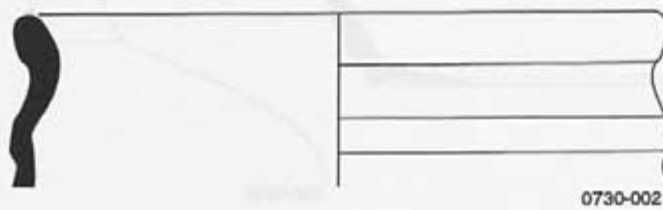
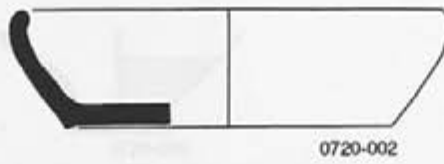
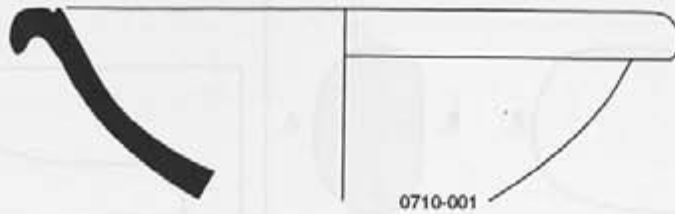
DL: 18,7 cm, DF: 16,7 cm, HT: 3,2 cm.

Pâte orange bordé de marron, int. et ext. inexistant.

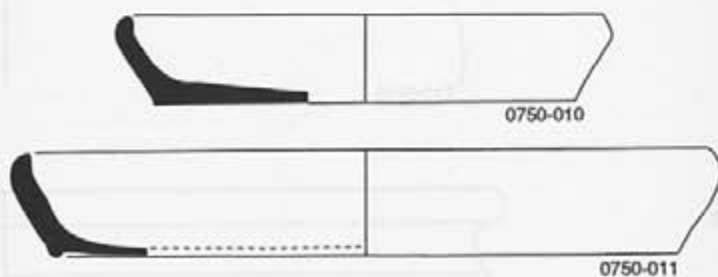
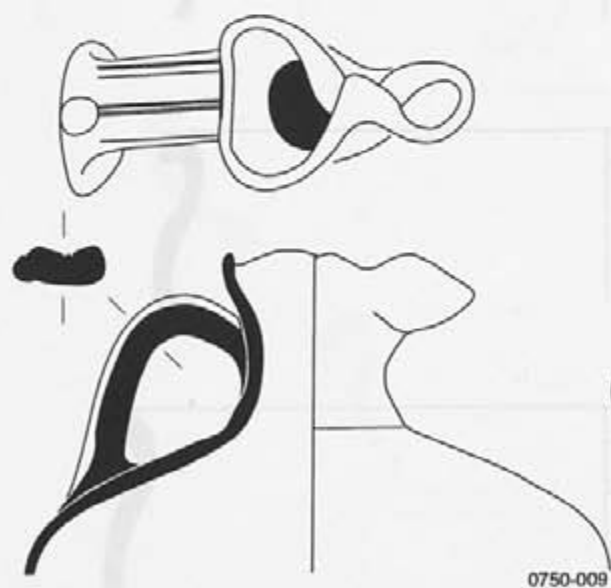
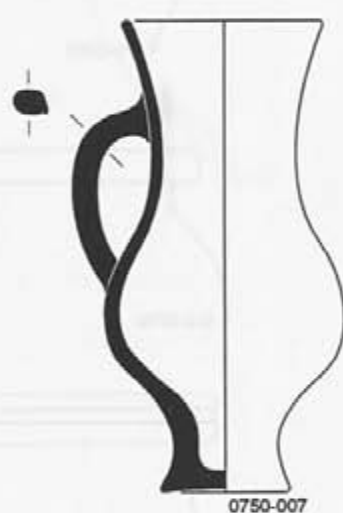
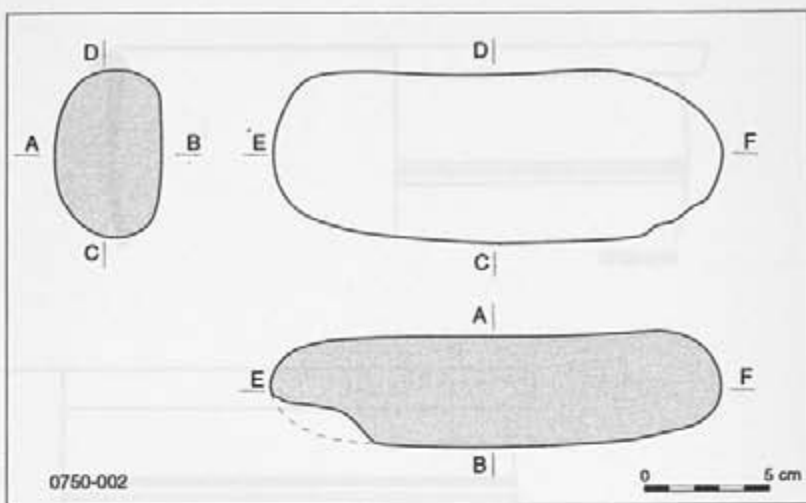
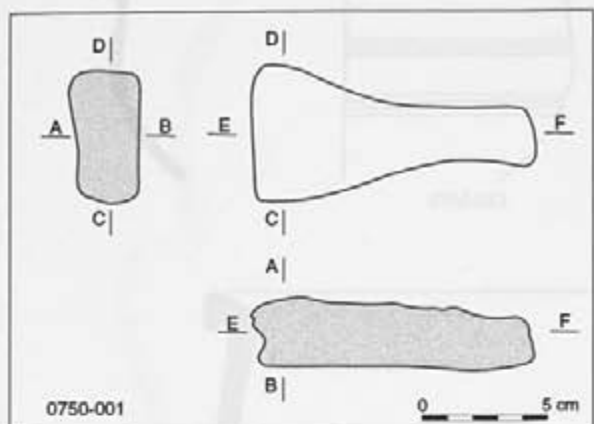
765-003 Col d'amphorette à embouchure en manchon cannelé évasé terminé par une lèvre débordante épaisse (fragment de col).

DL: 15,6 cm.

Pâte blanche, int. et ext. gris foncé.

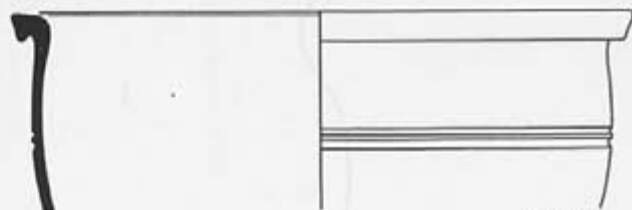


0 5 cm

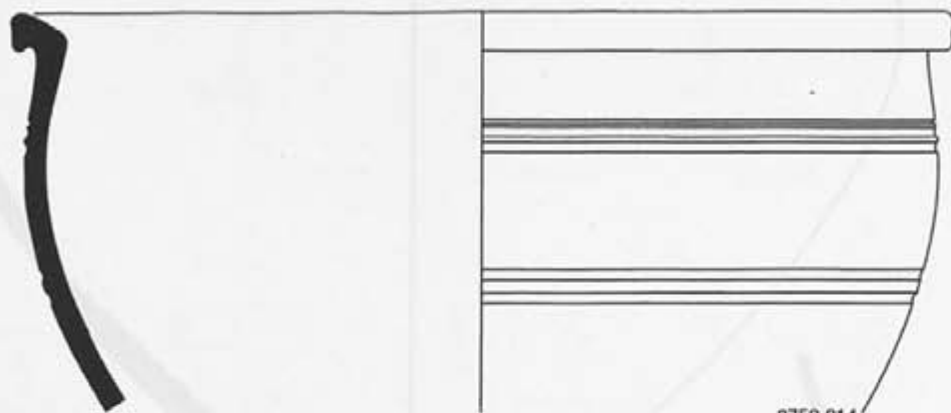




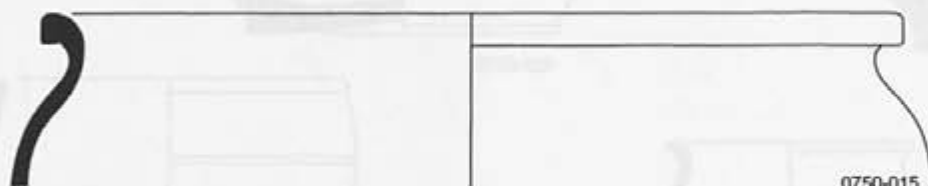
0750-012



0750-013



0750-014



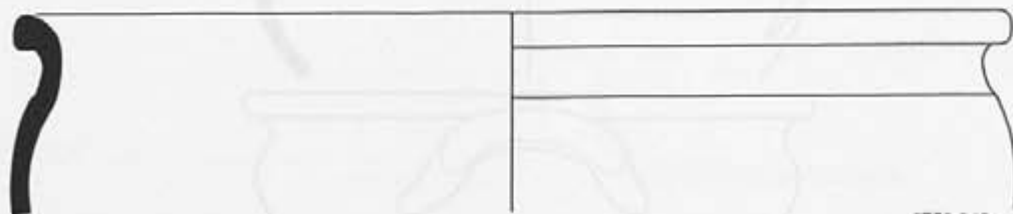
0750-015



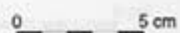
0750-016

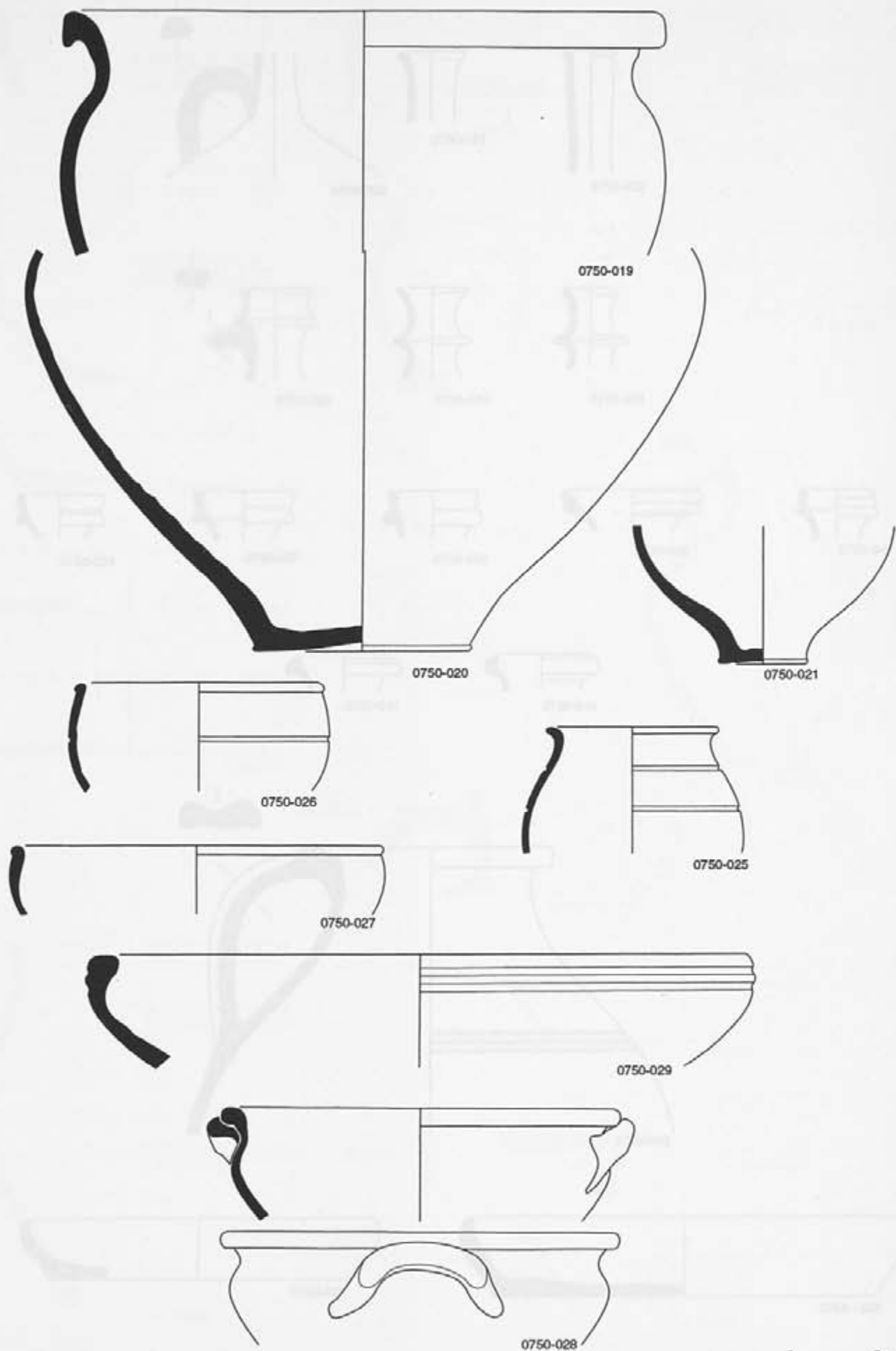


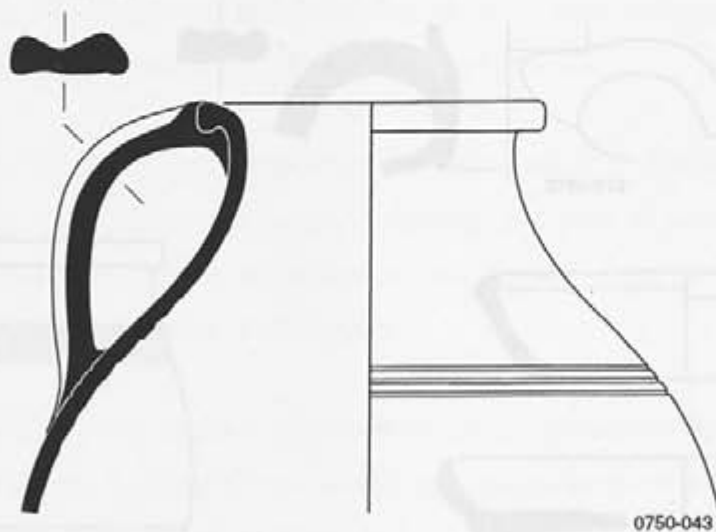
0750-017



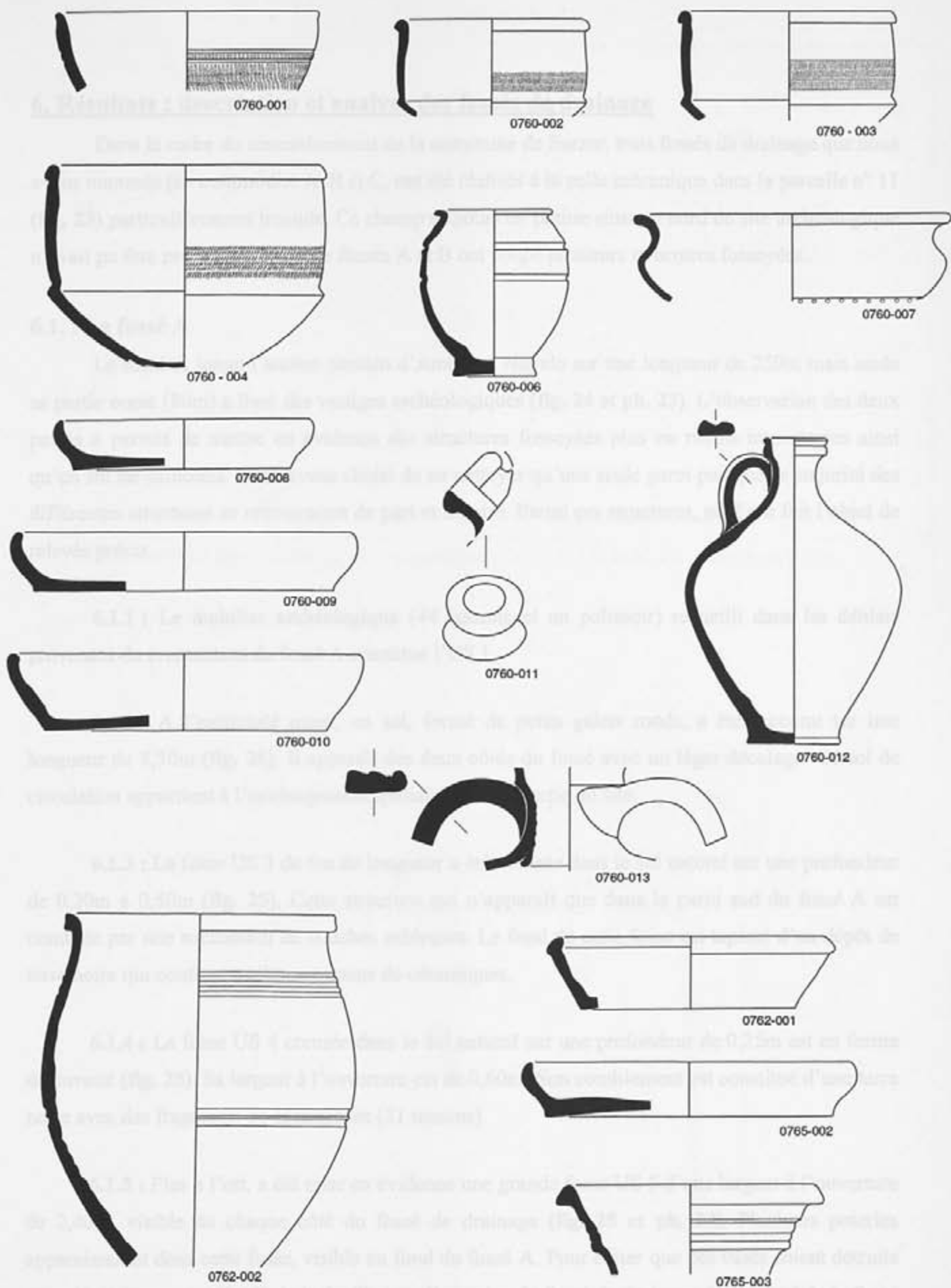
0750-018







0 5 cm



SURZUR - Liscorno - n° 56 248 004
 Pl. 34 : Sondage n° 7 - US 760, 762 et 765

6. Résultats : description et analyse des fossés de drainage

Dans le cadre du remembrement de la commune de Surzur, trois fossés de drainage que nous avons nommés par commodité A, B et C, ont été réalisés à la pelle mécanique dans la parcelle n° 11 (**fig. 23**) particulièrement humide. Ce champ toujours en prairie situé au nord du site archéologique n'avait pu être prospecté. Seuls les fossés A et B ont coupé plusieurs structures fossoyées.

6.1. : Le fossé A

Le fossé A longe l'ancien chemin d'Ambon à Noyal sur une longueur de 250m mais seule sa partie ouest (80m) a livré des vestiges archéologiques (**fig. 24 et ph. 23**). L'observation des deux parois a permis de mettre en évidence dix structures fossoyées plus ou moins importantes ainsi qu'un sol de cailloutis. Nous avons choisi de ne nettoyer qu'une seule paroi puisque la majorité des différentes structures se retrouvaient de part et d'autre. Parmi ces structures, neuf ont fait l'objet de relevés précis.

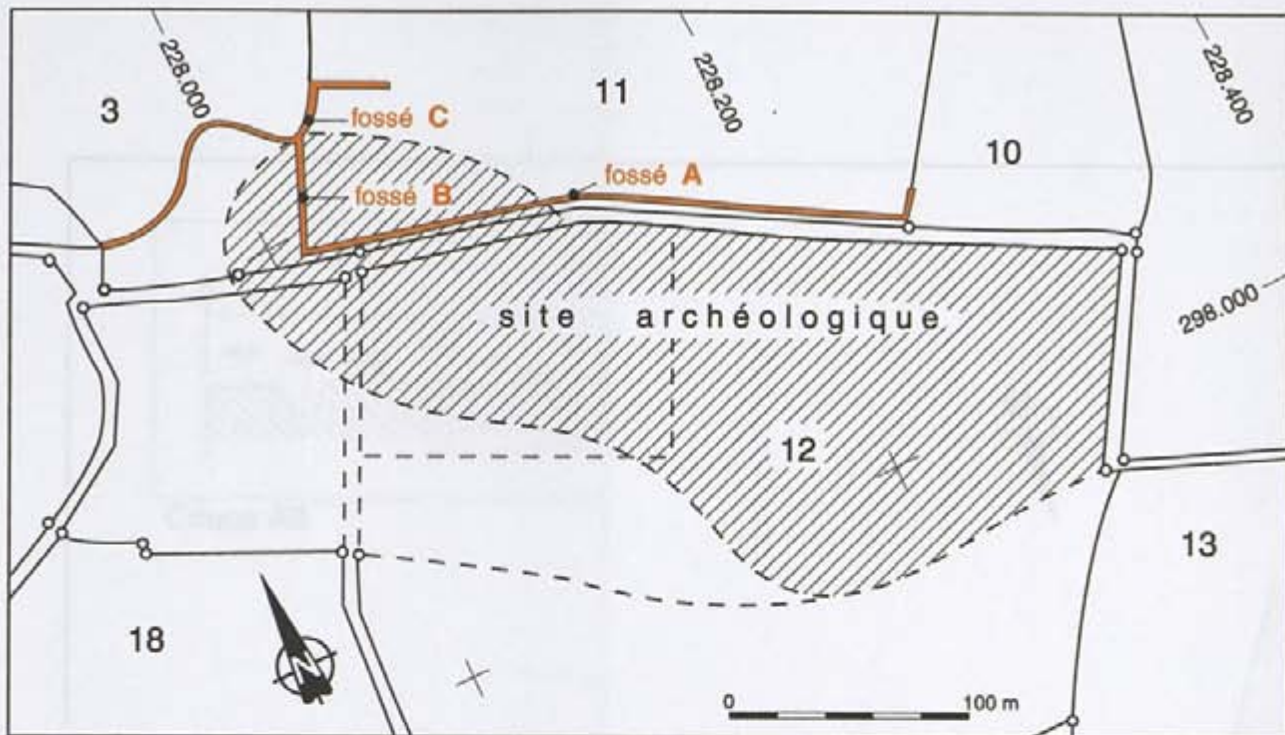
6.1.1 : Le mobilier archéologique (44 tessons et un polissoir) recueilli dans les déblais provenant du creusement du fossé A constitue l'US 1.

6.1.2 : A l'extrémité ouest, un sol, formé de petits galets ronds, a été reconnu sur une longueur de 8,50m (**fig. 26**). Il apparaît des deux côtés du fossé avec un léger décalage. Ce sol de circulation appartient à l'aménagement spatiale de cette partie du site.

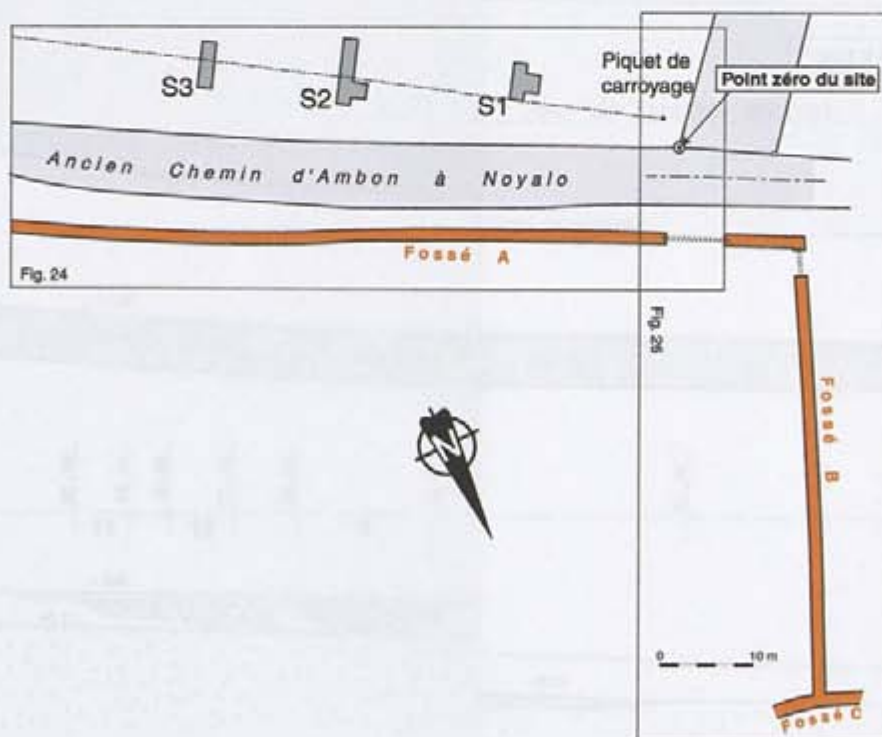
6.1.3 : La fosse US 3 de 6m de longueur a été creusée dans le sol naturel sur une profondeur de 0,20m à 0,50m (**fig. 25**). Cette structure qui n'apparaît que dans la paroi sud du fossé A est comblée par une succession de couches sableuses. Le fond de cette fosse est tapissé d'un dépôt de terre noire qui contient quelques tessons de céramiques.

6.1.4 : La fosse US 4 creusée dans le sol naturel sur une profondeur de 0,25m est en forme de cuvette (**fig. 25**). Sa largeur à l'ouverture est de 0,60m. Son comblement est constitué d'une terre noire avec des fragments de céramiques (31 tessons).

6.1.5 : Plus à l'est, a été mise en évidence une grande fosse US 5 d'une largeur à l'ouverture de 2,40m, visible de chaque côté du fossé de drainage (**fig. 25 et ph. 24**). Plusieurs poteries apparaissaient dans cette fosse, visible au fond du fossé A. Pour éviter que ces vases soient détruits ou volés, nous avons décidé de la fouiller sur l'emprise du fossé de drainage A. Le fond de la fosse US 5 a été trouvé 0,40m en-dessous du fond du fossé ; la profondeur totale de cette fosse est donc

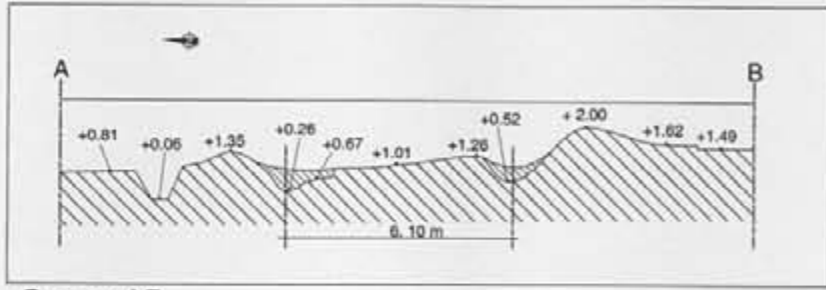


Positionnement des fossés de remembrement A, B, C réalisés au printemps 2002.



SURZUR - Liscorno - n° 56 248 004

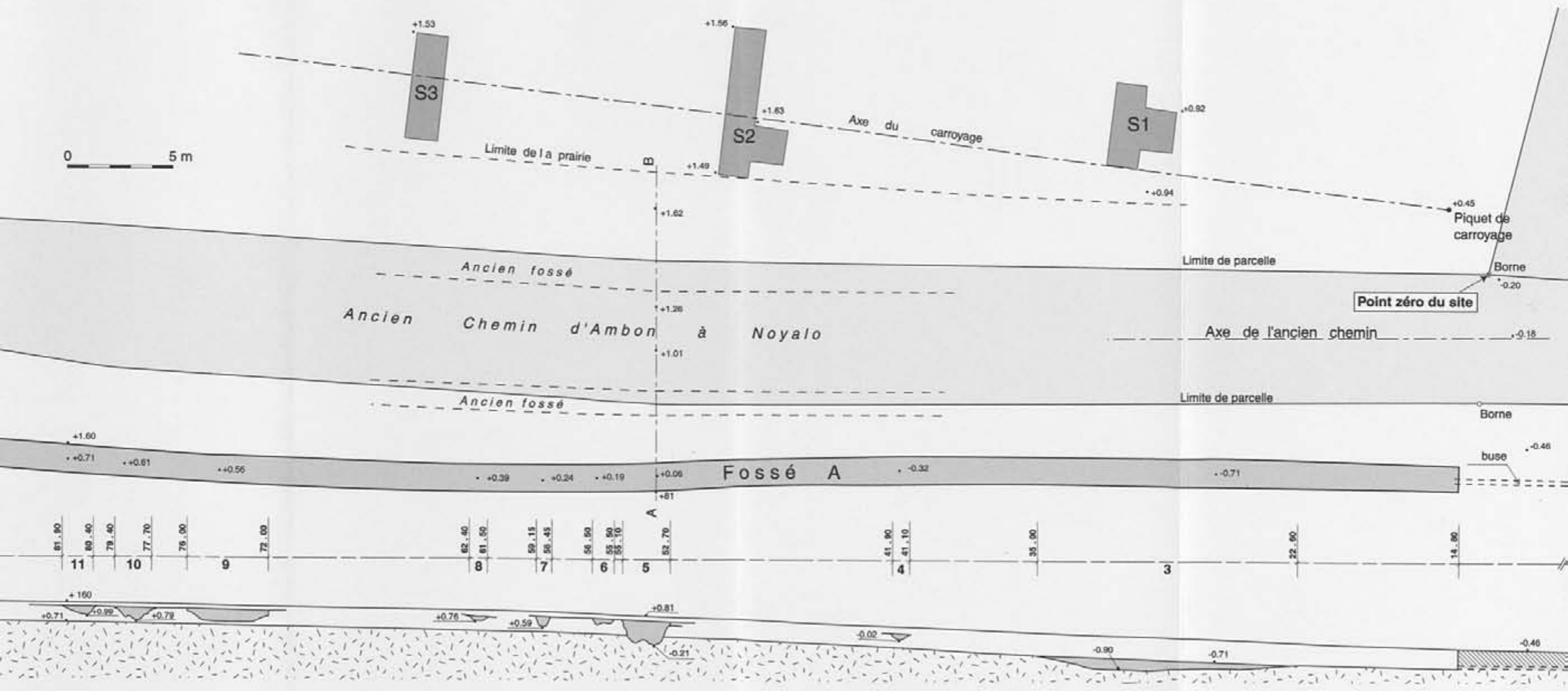
Fig. 23 : Plan d'assemblage des figures 24 et 26



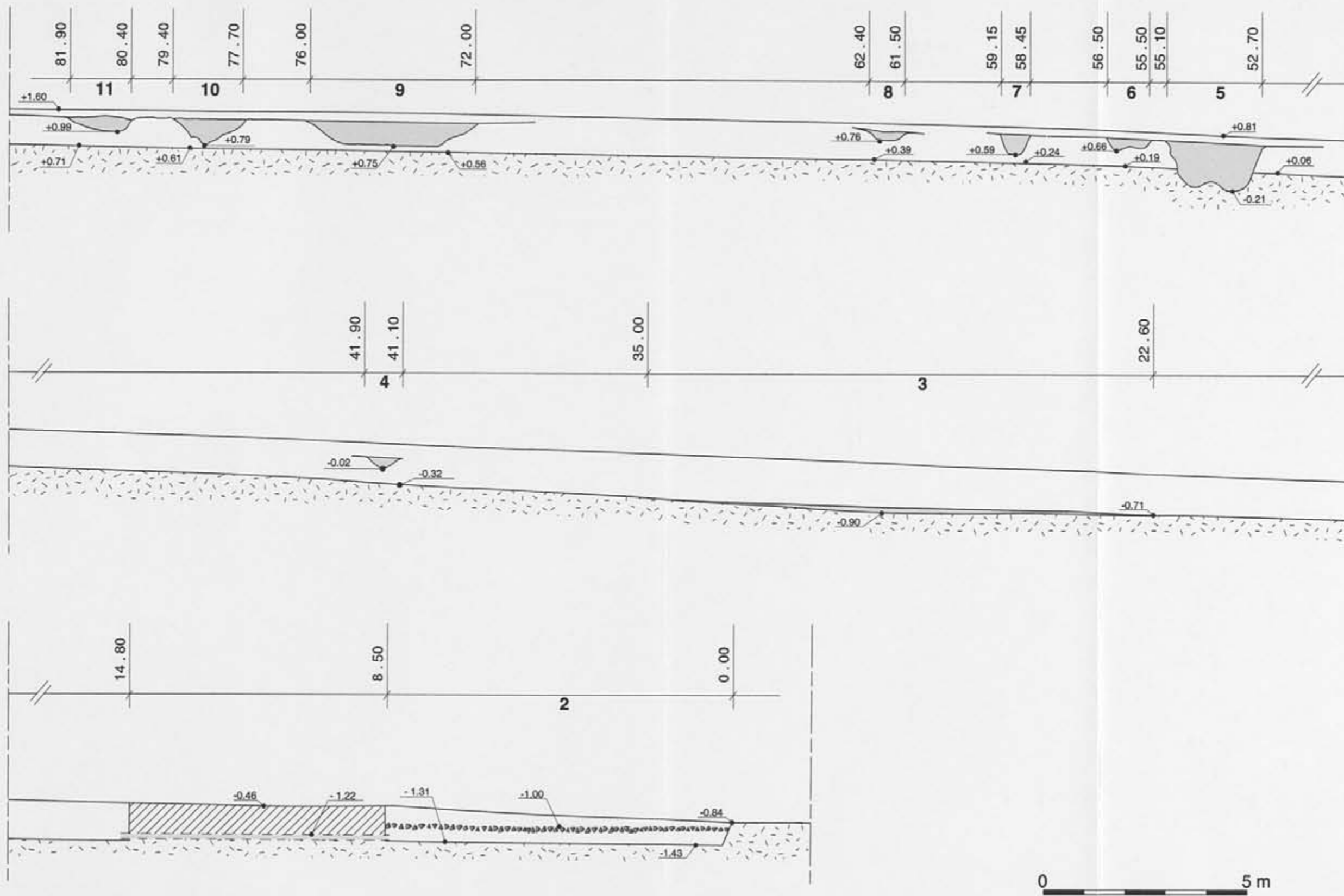
Coupe AB



0 5 m



CERAM 200



SURZUR - Liscorno - n° 56 248 004

Fig. 25 : Coupes des structures n° 2 à 11 du fossé A

de 1,30m (0,90m + 0,40m). Le fond avec léger pendage vers le nord, est formé de deux creusements séparés par une banquette. Son comblement est homogène et se compose d'une terre marron légèrement argileuse. Seule la partie fouillée a livré des céramiques dont deux coupes en terra nigra (n° 0005-003 et 004), une assiette (n° 0005-005), une jatte à profil en « S » intacte (n° 0005-006), une jatte à panse hémisphérique complète (n° 0005-007) et un col d'amphore (n° 0005-008) (pl. 35). Cette fosse a servi de dépotoir car les vases énumérés ci-dessus sont tous des rebuts de cuisson.

6.1.6 : La fosse ou fossé US 6 creusé dans le sol naturel sur une profondeur allant de 0,10m à 0,20m, a une largeur à l'ouverture de 1m. Cette structure qui se retrouve de chaque côté du fossé de drainage avec un léger décalage de 0,30m, présente un comblement de terre marron cendreuse avec quelques tessons de céramiques (fig. 25).

6.1.7 : Le fossé US 7 en forme de U évasé est creusé dans le sol naturel sur une profondeur de 0,40m. Sa largeur au fond est de 0,25m et à l'ouverture de 0,70m. Il se retrouve de part et d'autre du fossé avec un décalage de 0,35m. Son comblement est constitué d'une terre marron-noir avec très peu de fragments de céramiques (fig. 25).

6.1.8 : La petite fosse US 8, creusée dans le sol naturel sur une faible profondeur, a une largeur de 0,90m à l'ouverture. Son comblement est un mélange de terre noire et de pierres où l'on notera la quasi-absence de tessons (fig. 25).

6.1.9 : L'US 9 correspond à une grande fosse de 4m de longueur pour une profondeur de 0,40m. On la retrouve sur les deux parois du fossé A avec un important décalage de plus de 3m. Son comblement de terre cendreuse contient en plus de quelques tessons de céramiques, des fragments de tuiles et des éléments de sole de four (fig. 25).

6.1.10 : Un grand fossé US 10 en V creusé dans le sol naturel sur une profondeur de 0,60m a une largeur à l'ouverture de 1,70m (ph. 26). Cette structure que l'on retrouve de chaque côté est perpendiculaire au fossé de drainage. Son comblement se compose de deux couches : au fond, une de terre noire de 0,20m d'épaisseur contenant des céramiques écrasées de mauvaise qualité, et dans la partie supérieure une couche de terre noire cendreuse riche en éléments de sole de four de couleur rougeâtre (24 fragments) et sans céramique (fig. 25).



Ph. 23 : Le fossé A : vue du fossé au niveau des structures 8, 7, 6 et 5



Ph. 24 : Le fossé A : la fosse n° 5 en fin de fouille
SURZUR - Liscorno - n° 56 248 004



Ph. 25 : Le fossé A : vue du fossé n° 7



Ph. 26 : Le fossé A : vue de la fosse n° 10

SURZUR - Liscorno - n° 56 248 004

6.1.11 : La fosse US 11 n'apparaît que dans la paroi sud du fossé A. Elle mesure 1,50m à l'ouverture et de 0,20m à 0,35m de profondeur. Comblée de terre marron elle contient quelques fragments de sole de four et de céramiques (**fig. 25**).

6.1.12 : En face de la fosse US 11, une autre fosse US 12 a été mise en évidence dans la paroi nord du fossé A. Cette fosse profonde de 0,50m n'est pas le prolongement de la fosse US 11. Elle n'a pas été relevée mais elle contenait une grande quantité de céramiques écrasées sur le fond, dont une coupe carénée en terra nigra (n° 0012-001) (**Pl. 35**).

6.2. : Le fossé B

Le fossé B, de 48m de long, a été réalisé perpendiculairement au fossé A afin d'évacuer les eaux de ruissellement du fossé A vers le fossé C. Seules quatre structures ont été reconnues sur l'emprise du fossé B.

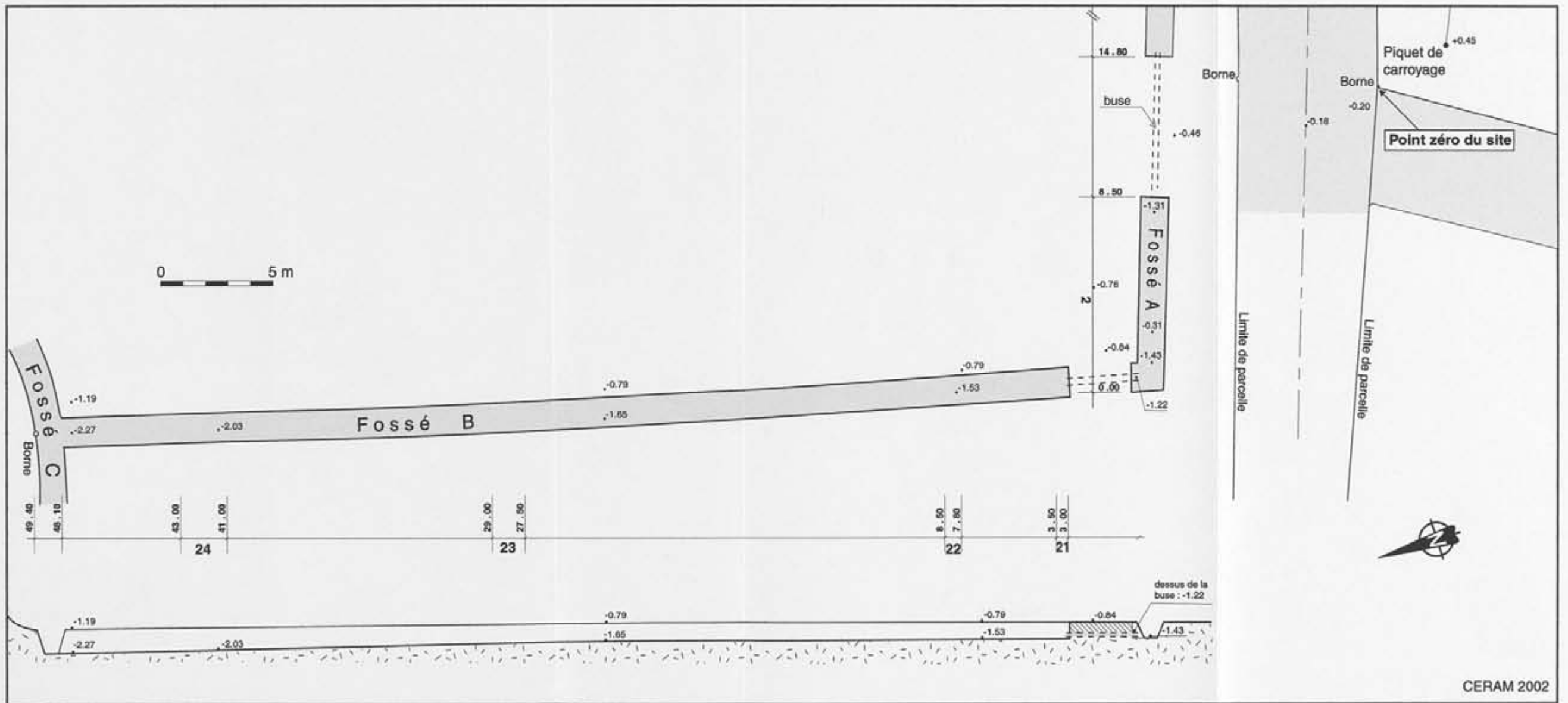
6.2.1 : Le mobilier archéologique (141 tessons dont 35 de terra nigra) recueilli dans les déblais provenant du creusement du fossé B constitue l'US 20.

6.2.2 : L'US 21 correspond à une poche de terre grise cendreuse avec des fragments de céramiques, (une coupe carénée en terra nigra (n° 0021-001) et un mortier (n° 0021-002) (**pl. 36**)) dont les limites n'ont pu être déterminées en raison de la pose d'une buse.

6.2.3 : Le fossé US 22 en forme de U évasé est creusé dans le sol naturel sur une profondeur de 0,52m (**fig. 25, ph. 28**). Sa largeur au fond est de 0,60m et à l'ouverture de 0,75m. Il se retrouve de part et d'autre du fossé B. Son comblement est constitué d'une terre marron-grise mêlée de fragments de céramiques avec entre autres, un pot ovoïde à goulot verseur (n° 0022-003) (**pl. 36**).

6.2.4 : La structure US 23 correspond à un épandage de céramiques d'une épaisseur de 0,20m qui reposait sur le sol naturel. Cette couche a été reconnue sur une longueur minimale de 1,50m. L'intérêt principal de l'US 23 réside dans la très forte proportion de terra nigra avec des coupes carénées de type A-700 (n° 0023-001) associées à plusieurs formes inédites : deux gobelets à panse globulaire de type B-400 (n° 0023-002 et 003) et deux gobelets à pied balustre de type B-502 (n° 0023-004 et 005) (**pl. 37**).

6.2.5 : La structure US 24 se limite à un creusement de 2m de long reconnu au fond du fossé B. Seul apparaissait sur le fond, un gobelet à pied balustre de type B-501 (n° 0024-001).



SURZUR - Liscorno - n° 56 248 004
 Fig. 26 : Plan et coupe du fossé B



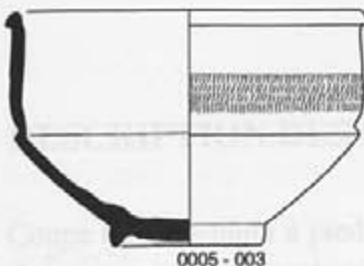
Ph. 27 : Le fossé B : vue générale



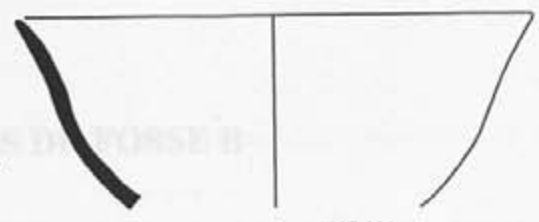
Ph. 28 : Le fossé B : vue de la fosse n° 22
SURZUR - Liscorno - n° 56 248 004

DESCRIPTION DES CERAMIQUES DU FOSSE A

- 005-003 Coupe en terra-nigra à pied annulaire, à panse conique surmontée, après une carène vive, d'une paroi légèrement convexe, ornée de guillochis et terminée par une lèvre en bourrelet externe (archéologiquement complète).
DL: 14,3 cm, DF: 6,1 cm, HT: 9,5 cm.
Pâte à cœur noir bordé de marron, int. et ext. noirs.
- 005-004 Coupe en terra nigra à panse convexe puis concave terminée par une lèvre effilée (fragment).
DL: 20,7 cm.
Pâte à cœur noir bordé de marron, int. et ext. noirs.
- 005-005 Assiette à fond plat, à profil en "S" et à lèvre rentrante arrondie (archéologiquement complète).
DL: 19,5 cm, DF: 15,3 cm, HT: 4,5 cm.
Pâte à gros dégraissant à cœur noir bordé de marron, int. et ext. noirs.
- 005-006 Jatte à profil en "S", à fond plat et à lèvre débordante arrondie (complète).
DL: 18 cm, DM: 18 cm, DF: 6,8 cm, HT: 11,6 cm.
Pâte grise à gros dégraissant, int. et ext. gris foncé.
- 005-007 Jatte à panse hémisphérique avec la partie supérieure sensiblement droite, à fond légèrement concave et à lèvre débordante rectangulaire. Le décor se compose de deux séries de deux rainures et de lignes lissées horizontales et courbes (complète).
DL: 26,4 cm, DM: 24,5 cm, DF: 9 cm, HT: 18,5 cm.
Pâte, int. et ext. gris.
- 005-008 Amphore à deux anses à trois sillons, à embouchure en manchon cannelé terminé par une lèvre débordante épaisse rectangulaire avec la partie supérieure cannelée (col uniquement).
DL: 17 cm.
Pâte orange, int. et ext. allant du marron au gris.
- 012-001 Coupe en terra-nigra à pied annulaire, à panse conique surmontée, après une carène vive, d'une paroi légèrement convexe, ornée de guillochis et terminée par une lèvre en bourrelet externe (archéologiquement complète).
DL: 13,5 cm, DF: 6 cm, HT: 9,5 cm.
Pâte à cœur noir bordé de marron, int. et ext. noirs.



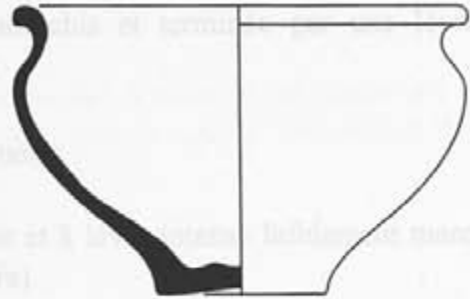
0005-003



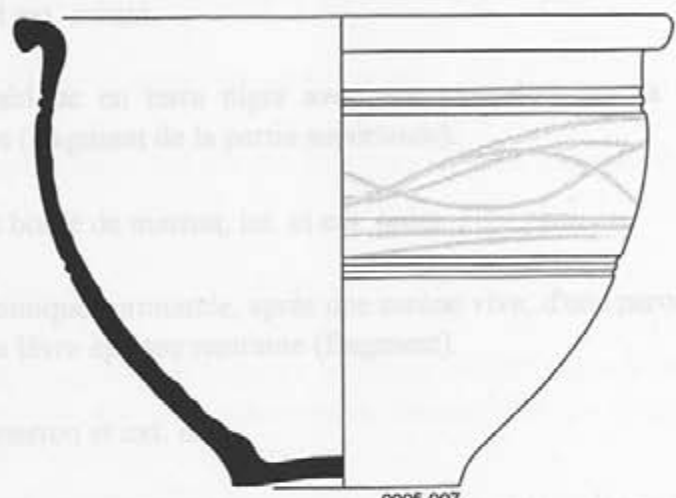
0005-004



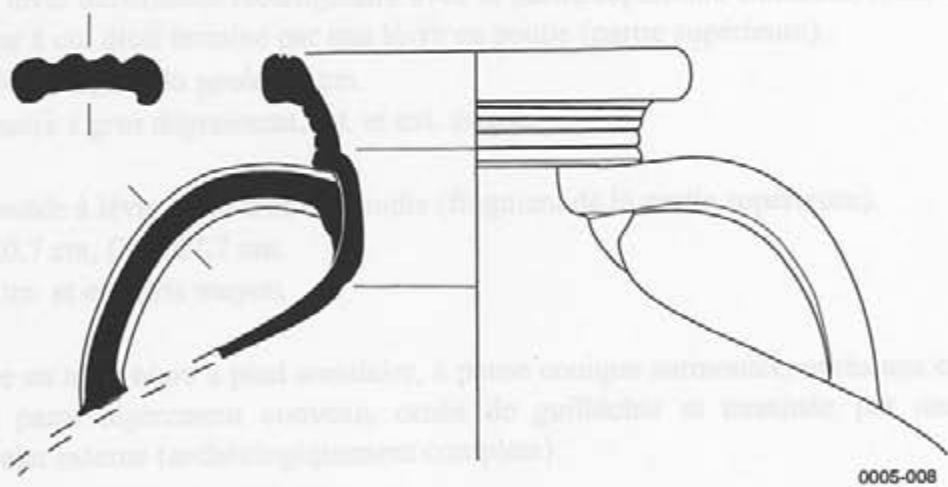
0005-005



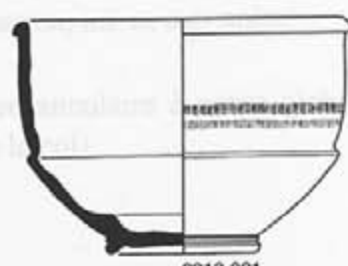
0005-006



0005-007



0005-008



0012-001



DESCRIPTION DES CERAMIQUES DU FOSSE B

- 021-001 Coupe en terra-nigra à pied annulaire, à panse conique surmontée, après une carène vive, d'une paroi légèrement convexe, ornée de guillochis et terminée par une lèvre en bourrelet externe (archéologiquement complète).
DL: 17 cm, DF: 7 cm, HT: 12,6 cm.
Pâte à cœur gris clair bordé de rouge, int. et ext. noirs.
- 021-002 Mortier à lèvre extérieure en collerette pendante et à lèvre interne faiblement marquée. Le sablage interne est inexistant (partie supérieure).
DL: 26,8 cm.
Pâte grise, int. et ext. crème.
- 022-002 Coupe hémisphérique en terra nigra avec une cannelure sur la panse et à lèvre en bourrelet externe (fragment de la partie supérieure).
DL: 14,8 cm.
Pâte à cœur noir bordé de marron, int. et ext. noirs.
- 022-003 Coupe à panse conique surmontée, après une carène vive, d'une paroi légèrement convexe terminée par une lèvre épaisse rentrante (fragment).
DL: 14,8 cm.
Pâte noire, int. marron et ext. noir.
- 022-004 Pot à lèvre débordante rectangulaire avec la partie supérieure cannelée, muni d'un goulot verseur à col droit terminé par une lèvre en poulie (partie supérieure).
DL: 24,5 cm, DL du goulot: 4 cm.
Pâte noire à gros dégraissant, int. et ext. crème.
- 022-005 Pot ovoïde à lèvre débordante arrondie (fragment de la partie supérieure).
DL: 20,7 cm, DM: 27,7 cm.
Pâte, int. et ext. gris moyen.
- 023-001 Coupe en terra-nigra à pied annulaire, à panse conique surmontée, après une carène vive, d'une paroi légèrement convexe, ornée de guillochis et terminée par une lèvre en bourrelet externe (archéologiquement complète).
DL: 16,5 cm, DF: 6 cm, HT: 12 cm.
Pâte à cœur noir bordé de marron, int. et ext. noirs.
- 023-002 Gobelet en terra nigra à pied annulaire à panse globulaire décorée de cannelures et de bandes guillochées (manque le col).
DM: 11,5 cm, DF: 5,7 cm.
Pâte noire, int. et ext. noirs.

023-003 Gobelet en terra nigra à pied annulaire à panse globulaire décorée de cannelures et de bandes guillochées (partie inférieure).

DM: 10,2 cm, DF: 5,2 cm.

Pâte noire, int. et ext. noirs.

023-004 Gobelet en terra nigra à pied balustre, à panse ovoïde décorée d'une cannelure et de guillochis surmontée d'un col tronconique terminé par une lèvre débordante fine et allongée (archéologiquement complet).

DL: 8,3 cm, DM: 13,2 cm, DF: 5,7 cm, HT: 17 cm.

Pâte à cœur noir bordé de marron, int. et ext. noirs.

023-005 Pied balustre d'un gobelet en terra nigra (pied uniquement).

DF: 5,2 cm

Pâte à cœur noir bordé de rouge, int. et ext. noirs.

023-009 Pot ovoïde à large panse, à col à peine marqué et à lèvre débordante aplatie à l'extrémité (partie supérieure).

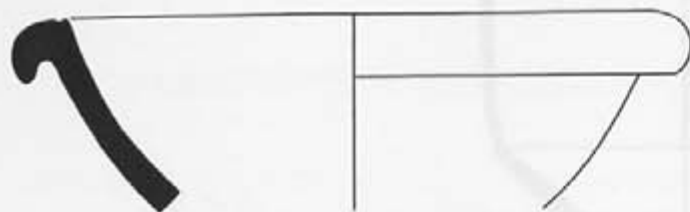
DL: 14 cm.

Pâte, int. et ext. gris.

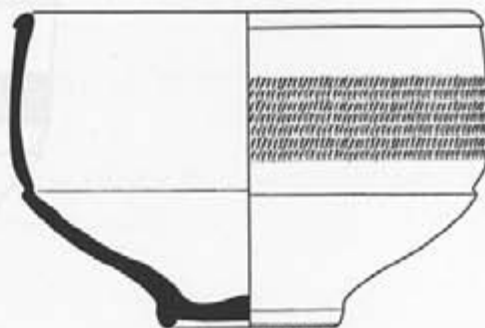
024-001 Gobelet en terra nigra à pied balustre, à panse ovoïde décorée d'une cannelure et de guillochis surmontée d'un col tronconique terminé par un lèvre débordante fine et allongée (archéologiquement complet).

DL: 8,5 cm, DM: 12,7 cm, DF: 5,1 cm, HT: 15 cm.

Pâte à cœur noir bordé de gris, int. et ext. noirs.



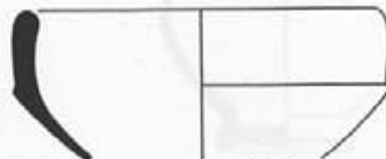
0021-002



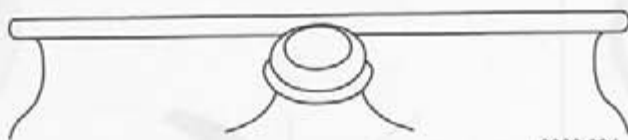
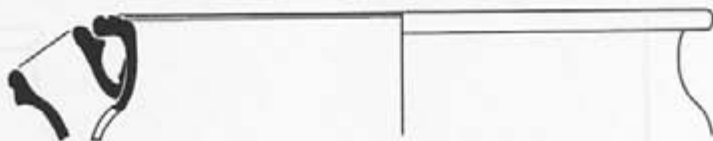
0021-001



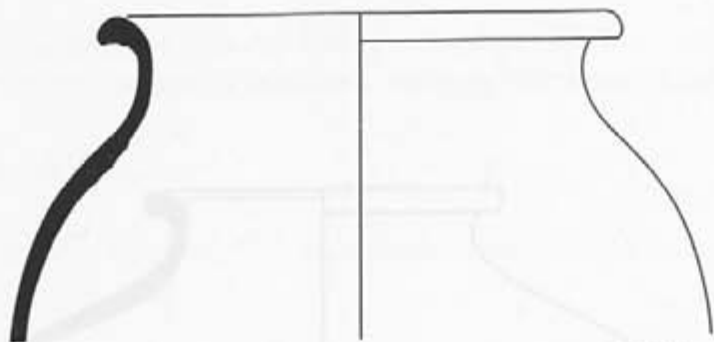
0022-002



0022-003



0022-004

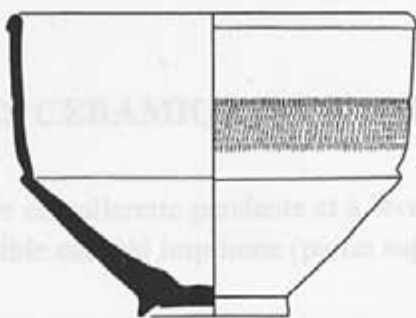


0022-005

0 5 cm

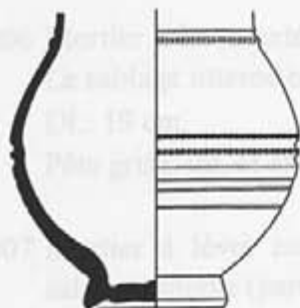
DESCRIPTION DE CERAMIQUE

023-001 Morses à lèvres exaltées et collerette proéminente et à lèvres interne finement marquée. Il porte une empreinte fibreuse en sa partie supérieure.
 DL: 33 cm.
 Pâte grise, int. et ext. marquée rouge.



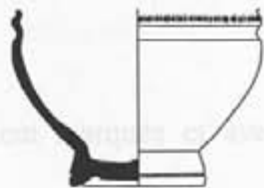
0023-001

023-002 Morses à lèvres exaltées et collerette proéminente et à lèvres interne finement marquée. Il porte une empreinte fibreuse en sa partie supérieure.



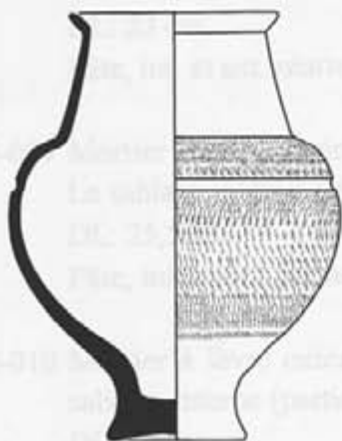
0023-002

023-003 Morses à lèvres exaltées et collerette proéminente et à lèvres interne finement marquée. Il porte une empreinte fibreuse en sa partie supérieure.



0023-003

023-004 Morses à lèvres exaltées et collerette proéminente et à lèvres interne finement marquée. Il porte une empreinte fibreuse en sa partie supérieure.

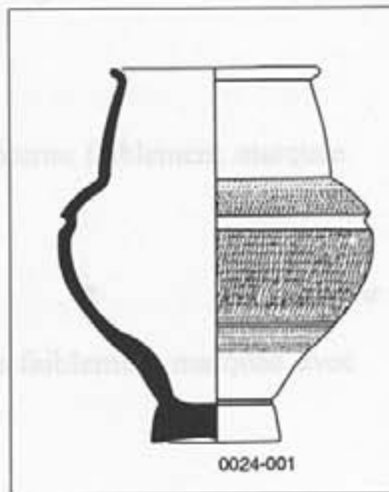


0023-004

023-005 Morses à lèvres exaltées et collerette proéminente et à lèvres interne finement marquée. Il porte une empreinte fibreuse en sa partie supérieure.



0023-005



0024-001

024-011 Cruche à une anses ronde et à haut col droit prolongé par uneèvre arrondie. La base du col est soulignée par une collerette fibreuse saillante (Diagramme de col).

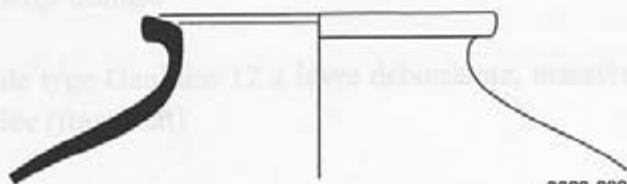
DL: 3,7 cm.

Pâte, int. et ext. beige orangé.

023-009 Base d'ampoule de type Campana 12 à lèvres débordantes, massive et courbe avec la partie supérieure concavée.

DL: 18,3 cm.

Pâte grise, int. et ext. crème.



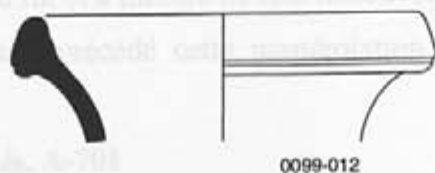
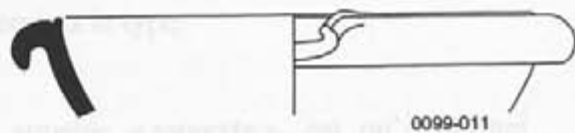
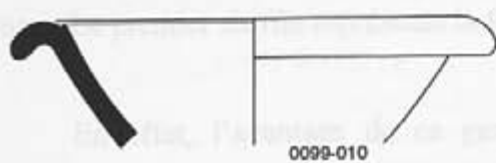
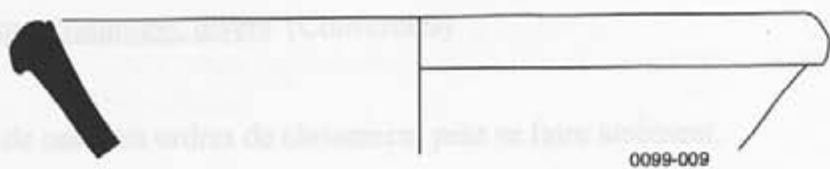
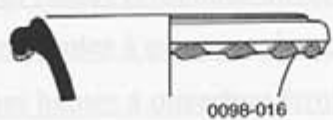
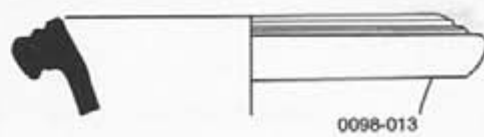
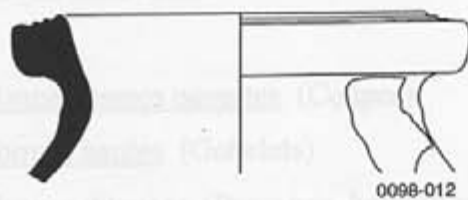
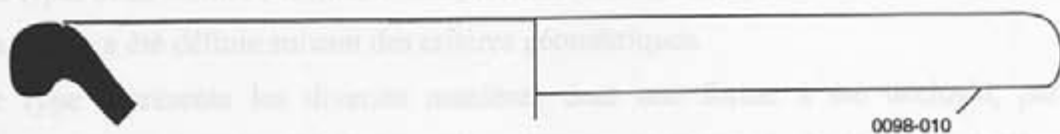
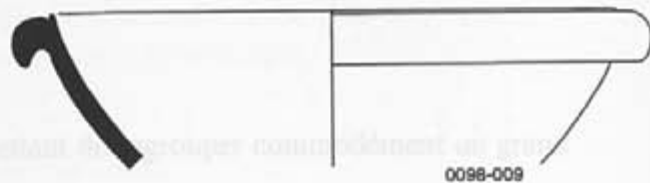
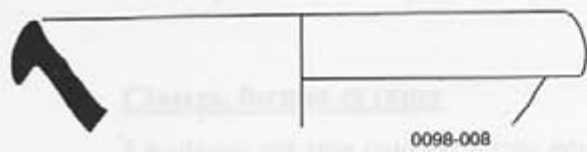
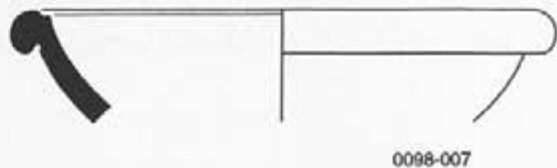
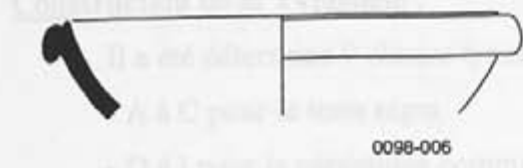
0023-009

0 5 cm

DESCRIPTION DES CERAMIQUES DE SURFACE

- 098-005 Mortier à lèvre extérieure en collerette pendante et à lèvre interne faiblement marquée. Il porte une estampille illisible car mal imprimée (partie supérieure).
DL: 33 cm.
Pâte grésée grise, int. et ext. marron-rouge.
- 098-006 Mortier à lèvre extérieure recourbée en bourrelet et à lèvre interne faiblement marquée. Le sablage interne est inexistant (partie supérieure).
DL: 19 cm.
Pâte grise, int. et ext. orange.
- 098-007 Mortier à lèvre extérieure en bourrelet, à lèvre interne faiblement marquée et avec sablage interne (partie supérieure).
DL: 22 cm.
Pâte int. et ext. crème.
- 098-008 Mortier à lèvre extérieure triangulaire pendante (partie supérieure).
DL: 23 cm.
Pâte, int. et ext. marron.
- 098-009 Mortier à lèvre extérieure en collerette pendante et à lèvre interne faiblement marquée. Le sablage interne est inexistant (partie supérieure).
DL: 25,5 cm.
Pâte, int. et ext. crème.
- 098-010 Mortier à lèvre extérieure épaisse massive et à lèvre interne faiblement marquée avec sablage interne (partie supérieure).
DL: 42 cm.
Pâte grise, int. et ext. crème.
- 098-011 Cruche à une anse ronde et à haut col droit prolongé par une lèvre arrondie. La base du col est soulignée par une collerette faiblement saillante (fragment de col).
DL: 3,7 cm.
Pâte, int. et ext. beige orangé.
- 098-012 Bord d'amphore de type Gauloise 12 à lèvre débordante, massive et carrée avec la partie supérieure cannelée (fragment).
DL: 18,2 cm.
Pâte grise, int. et ext. crème.

- 098-013 Bord d'amphore de type Gauloise 12 à lèvre débordante, pendante et carrée avec la partie supérieure cannelée (fragment).
DL: 18,8 cm.
Pâte grésée, int. et ext. marron foncé.
- 098-014 Bord d'amphore de type Gauloise 12 à lèvre débordante, pendante et rectangulaire avec la partie supérieure cannelée (fragment).
DL: 18,5 cm.
Pâte grise, int. et ext. marron.
- 098-015 Col d'amphorette à lèvre débordante allongée et à décor ourlé à son extrémité inférieure (fragment).
DL: 9,2 cm.
Pâte grise, int. et ext. orange.
- 098-016 Col d'amphore à lèvre débordante carrée et à décor ourlé à son extrémité inférieure (fragment).
DL: 12,5 cm.
Pâte grise, int. et ext. orange.
- 098-017 Col d'amphore à lèvre débordante rectangulaire et à décor ourlé à son extrémité inférieure (fragment).
DL: 16 cm.
Pâte, int. et ext. crème.
- 099-009 Mortier à lèvre extérieure en bourrelet et à lèvre interne faiblement marquée avec sablage interne inexistant (partie supérieure).
DL: 33 cm.
Pâte grésée, int. et ext. gris foncé.
- 099-010 Mortier à lèvre extérieure en collerette et à lèvre interne faiblement marquée. Le sablage interne est inexistant (partie supérieure).
DL: 19,3 cm.
Pâte grise, int. et ext. orange.
- 099-011 Mortier à lèvre extérieure en collerette pendante et à lèvre interne en bourrelet. Le sablage interne est inexistant (partie supérieure avec son bec verseur).
DL: 22,3 cm.
Pâte grésée, int. et ext. gris foncé.
- 099-012 Bord d'amphore à col très évasé, terminé par une lèvre débordante massive triangulaire (fragment).
DL: 17 cm.
Pâte grise, int. et ext. crème.



7. Première approche typologique de la céramique (classification provisoire)

Construction de la Typologie :

Il a été déterminé 9 classes typologiques de A à I :

- A à C pour la terra nigra
- D à I pour la céramique commune

Classes, formes et types

La **classe** est une catégorie très générale, permettant de regrouper commodément un grand nombre de types et de formes (formes basses, formes hautes, etc...)

La **forme** a été définie suivant des critères géométriques.

Le **type** représente les diverses manières dont une forme a été déclinée, par l'ajout d'éléments de préhension, de stabilité ou d'écoulement, la forme de la lèvre, les traitements de surface, voire la technique de fabrication.

A : Terra nigra, formes basses ouvertes (Coupes)

B : Terra nigra, formes hautes (Gobelets)

C : Terra nigra, formes diverses (Passoires, bouteilles, cruches)

D : Céramique commune, formes basses ouvertes (Assiettes, coupes)

E : Céramique commune, formes basses profondes ouvertes (Coupes, jattes, mortiers)

F : Céramique commune, formes hautes à ouverture large (Gobelets, pots, pichets)

G : Céramique commune, formes hautes à ouverture étroite (Cruches)

H : Céramique commune, formes hautes à ouverture étroite (Amphorettes et amphores)

I : Céramique commune, divers (Couvercles)

La notation de ces trois ordres de classement peut se faire aisément.

La lettre qui est séparée des chiffres par un tiret, dans un souci de lisibilité, correspond à la classe. Le premier chiffre représente la forme et les deux derniers le type.

En effet, l'avantage de ce genre de **typologie**, appelée « ouverte », est qu'il permet d'intégrer logiquement les vases au fur et à mesure de leur découverte..

On pourra d'autre part faire précéder cette numérotation d'un sigle, Lis abréviation de Liscorno.

Exemple : coupe carénée **Lis. A-701**

CLASSE A : LA TERRA NIGRA FORMES BASSES OUVERTES

FORME A-100 coupe à panse hémisphérique à pied annulaire

- A-101 coupe hémisphérique à pied annulaire, à panse lisse terminée par une lèvre débordante arrondie
(0547.001 – 0547.002)

FORME A-200 coupe à panse lisse convexe puis concave terminée par une lèvre effilée

- A-201 coupe à panse lisse convexe puis concave terminée par une lèvre effilée
(0125.004 – 0005.004 – 0031.002)

FORME A-300 coupe à panse oblique à décor de guillochis

- A-301 coupe à panse oblique avec des cannelures et des bandes de guillochées, et à lèvre effilée prolongeant la panse
(0220.002 – 0125.006 – 0540.001)

FORME A-400 coupe à panse hémisphérique

- A-401 coupe à panse hémisphérique à panse lisse avec une cannelure, terminée par une lèvre en bourrelet externe
(0022.002)
- A-402 coupe à panse hémisphérique, à décor de guillochis et de cannelures, terminée par une lèvre arrondie
(0760.001)
- A-403 coupe à panse hémisphérique, à bord droit souligné par une baguette et terminée par une lèvre arrondie
(0240.006)

FORME A-500 coupe à lèvre débordante rectangulaire

- A-501 coupe à lèvre débordante rectangulaire avec une cannelure sur la partie supérieure
(0125.005)

FORME A-600 coupe à panse hémisphérique, à collerette

- A-601 coupe à panse hémisphérique, à collerette pendante, surmontée d'une lèvre droite effilée
(0580.002)

FORME A-700 coupe à pied annulaire, à carène vive surmontée d'une paroi verticale ornée de guillochis

- A-701 coupe à pied annulaire, à panse conique surmontée après une carène vive d'une paroi légèrement convexe, ornée de guillochis et terminée par une lèvre en bourrelet externe
(0125.009 – 0125.010 – 0125.011 - 0760.002 – 0760.003 – 0760.004 - 0005.003 – 0012.001 – 0021.001 - 0023.001)

CLASSE B : LA TERRA NIGRA FORMES HAUTES

FORME B-100 gobelet ovoïde à pied et à panse cannelée

- B-101 gobelet ovoïde à pied, à panse cannelée terminée par une lèvre débordante arrondie
(0630.002 - 0760.006)

FORME B-200 gobelet ovoïde à fond plat et à panse décorée de guillochis

- B-201 gobelet ovoïde à fond plat, à panse décorée de guillochis
(0031.003)

FORME B-300 gobelet ovoïde à pied annulaire et à panse décorée de rainures et de guillochis

- B-301 gobelet ovoïde à pied annulaire, à panse décorée de rainures et de guillochis et à petit col droit terminé par une lèvre arrondie
(0120.002)

FORME B-400 gobelet globulaire à pied annulaire et à panse décorée de cannelures et de guillochis

- B-401 gobelet globulaire à pied annulaire, à panse décorée de cannelures et de bandes guillochées
(0023.002 – 0023.003)

FORME B-500 gobelet ovoïde à pied et à col tronconique

- B-501 gobelet ovoïde à haut pied, à panse décorée d'une cannelure et de guillochis surmonté d'un col tronconique terminé par une lèvre débordante fine et allongée
(0024.001)
- B-502 gobelet ovoïde à pied balustre, à panse décorée d'une cannelure et de guillochis surmonté d'un col tronconique terminé par une lèvre débordante fine et allongée
(0023.004 – 0023.005 – 0125.007)

CLASSE C : LA TERRA NIGRA FORMES DIVERSES

FORME C-100 Vase à col vertical et lèvre débordante

C-101 vase à col vertical et lèvre arrondie débordante
(0620.002 – 0630.001)

FORME C-200 passoire à profil en « S »

C-201 passoire à profil en « S » et à lèvre débordante arrondie
(0760.007)

FORME C-300 bouteille

C-301 bouteille à col court concave, à lèvre débordante en méplat
(0750.004)

C-302 bouteille à col droit, à lèvre en bourrelet externe
(0600.004)

FORME C-400 cruche à embouchure en bobine

C-401 cruche à embouchure en bobine prolongée d'une lèvre arrondie. La jonction col-embouchure est soulignée par une collerette saillante
(0125.008)

CLASSE D : FORMES BASSES OUVERTES

FORME D-100 assiette à panse oblique

D-101 assiette à panse oblique terminée par une lèvre oblique légèrement rentrante

(0762.001)

D-102 assiette à panse oblique et à lèvre rentrante arrondie

(0720.002 - 0630.004 - 0760.010)

FORME D-200 assiette à profil en « S »

D-201 assiette à profil en S et à lèvre rentrante effilée

(0760.008 - 0255.002 - 0755.001)

FORME D-300 coupe basse

D-301 coupe basse hémisphérique à bord épaissi terminé par une lèvre en bourrelet externe

(0750.027)

D-302 coupe basse hémisphérique à bord rentrant souligné par deux cannelures et terminé par une lèvre épaisse carrée

(0750.029)

D-303 coupe basse à lèvre massive

(0500.002)

CLASSE E : FORMES BASSES PROFONDES OUVERTES

FORME E-100 coupelle à panse conique.

- E-101 coupelle à panse conique et à lèvre fortement rentrante arrondie
(0130.017 – 0630.005 – 0630.006)
- E-102 coupelle à panse tronconique et à lèvre presque droite
(0630.007)
- E-103 coupelle à profil en « S » avec épaulement marqué et à lèvre débordante arrondie
(0630.008 – 0630.009)

FORME E-200 coupelle et coupe à panse hémisphérique.

- E-201 coupelle à panse hémisphérique avec une ou deux cannelures soulignant la lèvre légèrement rentrante arrondie
(0620.009 – 620.010)
- E-202 coupe à panse hémisphérique, à collerette allongée légèrement pendante
(0720.003)
- E-203 coupe hémisphérique avec une cannelure sur la panse et à lèvre en bourrelet externe
(0750.026)
- E-204 coupe à panse conique surmontée, après une carène vive, d'une paroi légèrement convexe terminée par une lèvre épaisse rentrante
(0022.003)
- E-205 coupe tripode à fond concave, à pieds coniques avec une impression digitale marquée, et à trois rainures de calage de pieds
(0630.065)

FORME E-300 jatte à panse hémisphérique à bord droit

- E-301 jatte à panse hémisphérique avec des cannelure et à lèvre épaisse arrondie
(0240.008)
- E-302 jatte présentant une partie droite moulurée se prolongeant par un col à peine marqué terminé par une lèvre épaisse arrondie.
(0730.002)

FORME E-400 jatte à panse hémisphérique avec des rainures et à lèvre débordante

- E-401 jatte à panse hémisphérique, avec deux rainures et à lèvre débordante à section carrée.
(0630-019 – 0630.020 – 0750.012)
- E-402 jatte à panse hémisphérique, avec la partie supérieure sensiblement droite avec une ou deux séries de deux rainures, à lèvre débordante carré ou rectangulaire.
(0750.013 – 0630.021 – 0005.007 – 0750.014)

FORME E-500 jatte à profil en « S » à lèvre débordante

E-501 jatte à profil en « S », à lèvre débordante petit modèle

(entre 15 et 20cm à l'ouverture)

(0630.013 – 0005.006 – 0630.010)

E-502 jatte à profil en « S », à lèvre débordante moyen modèle

(entre 20 et 30cm à l'ouverture)

(0630.016 – 0630.017)

E-503 jatte à profil en « S », à lèvre débordante grand modèle

(entre 30 cm et + à l'ouverture)

(0750.019 – 0630.018)

FORME E-600 jatte à 2 anses latérales

E-601 jatte à profil en « S », à 2 anses latérales et à lèvre débordante arrondie

(0750.028 – 0330.002)

E-602 jatte à panse hémisphérique, à 2 anses latérales et à lèvre débordante arrondie

(0630.023 – 0120.003 – 0620.005)

E-603 jatte à panse hémisphérique, à 2 anses latérales et à lèvre droite à renflement externe

(0620.004)

E-604 jatte à panse hémisphérique, à 2 anses latérales avec 2 rainures sur la partie supérieure et à lèvre rentrante épaissie

(0630.022)

FORME E-700 mortier

E-701 mortier à lèvre extérieure en collerette pendante et à lèvre interne

Les types restent à définir.

(SPM - 0620.008 – 0021.002 - 0098.005 - 0710.001 – 720.004 -

0098.006 - 0098.007 – 0099.009 – 0098.008 – 0099.010 – 0099.011

0098.009 – 0098.010)

FORME F-400 pot bicyclette à pied

F-401 pot bicyclette à pied, à lèvre en bourrelet externe. La partie supérieure de la panse présente un défilé.

(0630.027 – 0630.038)

FORME F-500 pot ovoïde à pied, à col tronconique

F-501 pot ovoïde à pied, à col tronconique terminé par une lèvre débordante.

(0630.043)

F-502 pot ovoïde à pied, à col tronconique terminé par une lèvre débordante. La partie supérieure de la panse présente un défilé.

(0630.039 – 0630.040)

FORME F-600 jattes ovoïdes à pied incluses à une anse

F-601 jattes ovoïdes à pied incluses à une anse ovoïde, à bord col évasé prolongé par une lèvre fine arrondie.

(0750.007)

CLASSE F : FORMES HAUTES A OUVERTURE LARGE

FORME F-100 pot globulaire

- F-101 pot globulaire à pied
(0620.011 – 0750.021))

FORME F-200 gobelet ovoïde

- F-201 gobelet ovoïde à pied et à lèvre en bourrelet externe
(0630.028 - 0630.027 - 0630.024 – 0630.025)
- F-202 gobelet ovoïde à décor ondé sur la panse et à lèvre en bourrelet externe
(0125.013)
- F-203 gobelet ovoïde à haut col droit terminé par une lèvre en bourrelet externe
(0630.026)
- F-204 gobelet ovoïde à pied et à lèvre débordante épaisse arrondie. La partie supérieure de la panse présente un décor de croisillons
(0130.014)

FORME F-300 pot ovoïde à lèvre débordante

- F-301 pot ovoïde à col concave terminé par une lèvre épaisse arrondie
(0630.029)
- F-302 pot ovoïde avec 2 séries de cannelures sur la panse, à lèvre légèrement débordante carrée
(0762.002)
- F-303 pot ovoïde à pied, petit modèle, à lèvre débordante arrondie et épaisse
(0130.015 – 0630.030 – 630.031)
- F-304 pot ovoïde à pied, grand modèle, à lèvre débordante arrondie
(0630.032 – 0130.016 – 0125.014)
- F-305 pot ovoïde à large panse, à col à peine marqué et à lèvre débordante
(0023.009- 0630.066)

FORME F-400 pot biconique à pied

- F-401 pot biconique à pied, à lèvre en bourrelet externe. La partie supérieure de la panse présente un décor
(0630.037 – 0630.038)

FORME F-500 pot ovoïde à pied, à col tronconique

- F-501 pot ovoïde à pied, à col tronconique terminé par une lèvre débordante
(0630.041)
- F-502 pot ovoïde à pied, à col tronconique terminé par une lèvre débordante. La partie supérieure de la panse présente un décor ondé
(0630.039 – 0630.040)

FORME F-600 pichet ovoïde à pied balustre à une anse

- F-601 pichet ovoïde à pied balustre à une anse ovale, à haut col évasé prolongé par une lèvre fine arrondie
(0750.007)

FORME F-700 pichet ovoïde à pied, à une anse, à col droit terminé par une lèvre débordante. La partie supérieure de la panse est décorée

F-701 pichet ovoïde à pied, à une anse, à col droit, terminé par une lèvre débordante. La partie supérieure de la panse est décorée et parfois le col (0630.042 – 0630.043 – 0630.044 – 0630.045 – 0630.046 – 0630.047))

F-702 pichet à une anse, à haut col droit, séparé de la panse par une baguette, à une lèvre débordante. La panse et de col portent un décor (0620.006)

FORME F-800 pichet à une anse, à lèvre en bourrelets

F-801 pichet à une anse, à lèvre à deux ou trois bourrelets séparé par une ou deux cannelures. Le col peut être décoré (0500.003 – 0500.004 – 0630.048 – 0630.049)

FORME F-900 pichet ovoïde à une anse, à lèvre débordante

F-901 pichet ovoïde à une anse, à lèvre débordante. La partie supérieure de la panse porte une série de trois cannelures (0630.050 – 0630.051 – 0630.052 - 0750.043)

FORME F-1000 pot ovoïde à deux anses

F-1001 pot ovoïde à pied annulaire, à deux anses, à col cylindrique prolongé d'un manchon lisse peu marqué, terminé par une lèvre débordante arrondie (0130.010)

FORME F-1100 pot à goulot verseur,

F-1101 pot à lèvre débordante rectangulaire avec la partie supérieure cannelée, muni d'un goulot verseur (0022.004 – 0760.011)

FORME G-500 cruche à lèvre débordante carrée avec une petite lèvre latérale en bourrelet

G-501 cruche à lèvre débordante carrée avec une petite lèvre latérale en bourrelet (0630.055 – 0750.042)

FORME G-600 cruche ovoïde à pied annulaire, à deux anses avec un décor ovale sur la panse

G-601 cruche ovoïde à pied annulaire, à 2 anses cannelées, à manchon lisse terminé par une lèvre débordante croisée un bandeau vertical avec deux rainures et avec un décor ovale sur la partie supérieure de la panse (0130.006)

G-602 cruche ovoïde à pied annulaire, à 2 anses minuscules, à manchon lisse terminé par une lèvre débordante cannelée et avec un décor ovale sur la partie supérieure de la panse (0130.007)

G-603 cruche ovoïde à pied annulaire, à 2 anses minuscules, à lèvre en collerette saillante et avec un décor ovale sur la partie supérieure de la panse (0130.008)

CLASSE G: FORMES HAUTES A OUVERTURE ETROITE

FORME G-100 cruche ovoïde à une anse, à embouchure en manchon cannelé

- G-101 cruche ovoïde à une anse rainurée, à embouchure en manchon cannelé droit
(0120.004 – 0130.001 – 0130.002 – 0130.003)
- G-102 cruche ovoïde à une anse rainurée, à embouchure en manchon cannelé évasé
(0630.054)

FORME G-200 cruche ovoïde à une anse, à lèvres en poulie

- G-201 cruche ovoïde à une anse, à lèvres en poulie
0125.015 – 0760.012 - 0750.036 à 0750.039)

FORME G-300 cruche ovoïde à une anse, à embouchure en bobine

- G-301 cruche ovoïde à une anse, à embouchure en bobine prolongée d'une lèvre arrondie
(0750.033 – 0750.034 – 0750.035 - 0630.057- 0130.009)
- G-302 cruche ovoïde à une anse, à embouchure en bobine prolongée d'une lèvre arrondie. La jonction col-embouchure est soulignée par une collerette moulurée
(0620.007 - 0630.058)

FORME G-400 cruche ovoïde à pied annulaire, à une anse, à manchon lisse terminé par une lèvre débordante creuse en bandeau vertical

- G-401 cruche ovoïde à pied annulaire, à une anse rainurée, à manchon lisse terminé par une lèvre débordante creuse en bandeau vertical
(0130.004 – 0130.005)

FORME G-500 Cruche à lèvre débordante carrée avec une petite lèvre interne en bourrelet

- G-501 cruche à lèvre débordante carrée avec une petite lèvre interne en bourrelet
(0630.055 – 0750.042)

FORME G-600 cruche ovoïde à pied annulaire, à deux anses avec un décor ondé sur la panse

- G-601 cruche ovoïde à pied annulaire, à 2 anses rainurées, à manchon lisse terminé par une lèvre débordante creuse en bandeau vertical avec deux rainures et avec un décor ondé sur la partie supérieure de la panse
(0130.006)
- G-602 cruche ovoïde à pied annulaire, à 2 anses rainurées, à manchon lisse terminé par une lèvre débordante rectangulaire et avec un décor ondé sur la partie supérieure de la panse
(0130.007)
- G-603 cruche ovoïde à pied annulaire, à 2 anses rainurées, à lèvre en collerette saillante et avec un décor ondé sur la partie supérieure de la panse
(0130.008)

FORME G-700 cruche ovoïde à une anse, à col évasé terminé par une lèvre débordante

- G-701 cruche ovoïde à une anse à deux sillons, à col évasé terminé par une lèvre débordante arrondie, avec sur la partie supérieure un petit bourrelet (0630.056)

FORME G-800 cruche ovoïde à une anse et à bec pincé

- G-801 cruche ovoïde à une anse à sillon central et à bec pincé (0750.009)

FORME G-900 cruche à haut col droit terminé par une lèvre en bourrelet externe

- G-901 cruche à haut col droit terminé par une lèvre en bourrelet externe (0750.031 – 0750.032)
- G-902 cruche à une anse ronde et à haut col droit prolongé par une lèvre arrondie. La base du col est soulignée par une collerette (0098.011)

FORME G-1000 cruche globulaire à pied, à une anse

- G-1001 cruche globulaire à pied, à une anse à sillon central (0630.059 – 0750.030)

FORME H-200 amphorette et amphore de type Gauloise 12 à deux anses et à décor usilé sur la panse

- H-201 amphorette de type Gauloise 12 à deux anses à hauteur central, à décor usilé sur la partie supérieure de la panse et à lèvre débordante rectangulaire avec la partie supérieure arrondie (0120.011 – 0120.012)

- H-202 amphore de type Gauloise 12 à deux anses, à décor usilé sur la partie supérieure de la panse et à lèvre débordante carrée ou rectangulaire avec la partie supérieure concavée (0120.005 – 0120.007 – 0630.064 – 0750.010 – 0750.012 – 0098.013 – 0098.014)

FORME H-300 amphore à col très évasé terminé par une lèvre débordante

- H-301 amphore à col très évasé terminé par une lèvre débordante usitée triangulaire (0098.017)

FORME H-500 amphorette et amphore à lèvre débordante à décor usilé

- H-501 amphorette à lèvre débordante à décor usilé à son extrémité inférieure (0630.042 – 0098.015)
- H-502 amphore à lèvre débordante à décor usilé à son extrémité inférieure (0098.016 – 0098.017 – 0630.013)

CLASSE H: FORMES HAUTES A OUVERTURE ETROITE

LES AMPHORETTES ET LES AMPHORES

FORME H-100 amphorette et amphore ovoïde à deux anses à deux ou trois sillons, à lèvre débordante rectangulaire

- H-101 amphorette ovoïde, à deux anses à trois sillons, à lèvre débordante rectangulaire
(0630.060)
- H-102 amphore ovoïde, à deux anses à deux sillons, à lèvre débordante rectangulaire
(0125.016 – 0630.061)

FORME H-200 amphorette et amphore ovoïde à embouchure en manchon cannelé

- H-201 amphorette ovoïde à une anse à trois sillons, à embouchure en manchon cannelé terminé par une lèvre débordante épaisse
(0630.062 – 0630.063)
- H-202 amphore à deux anses à trois sillons, à embouchure en manchon cannelé terminé par une lèvre épaisse rectangulaire avec la partie supérieure cannelée
(0005.008)

FORME H-300 amphorette et amphore de type Gauloise 12 à deux anses et à décor ondulé sur la panse

- H-301 amphorette de type Gauloise 12 à deux anses à bourrelet central, à décor ondulé sur la partie supérieure de la panse et à lèvre débordante rectangulaire avec la partie supérieure cannelée
(0130.011 – 0130.012)
- H-302 amphore de type Gauloise 12 à deux anses, à décor ondulé sur la partie supérieure de la panse et à lèvre débordante carrée ou rectangulaire avec la partie supérieure cannelée
(0120.006 – 0120.007 – 0630.064 – 0620.014 - 0098.012 – 0098.013 – 0098.014)

FORME H-400 amphore à col très évasé terminé par une lèvre débordante

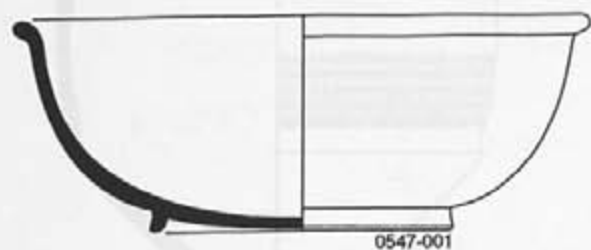
- H-401 amphore à col très évasé terminé par une lèvre débordante massive triangulaire
(0099.012)

FORME H-500 amphorette et amphore à lèvre débordante à décor ourlé

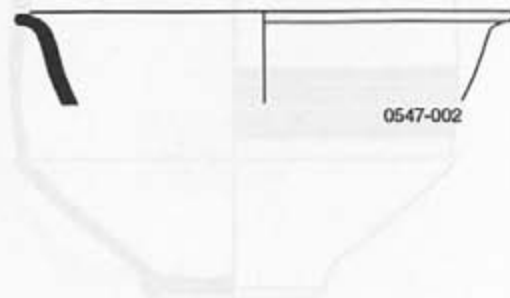
- H-501 amphorette à lèvre débordante à décor ourlé à son extrémité inférieure
(0620.012 - 0098.015)
- H-502 amphore à lèvre débordante à décor ourlé à son extrémité inférieure
(0098.016 – 0098.017 – 0620.013)

CLASSE A : LA TERRA NIGRA FORMES BASSES OUVERTES

A-101

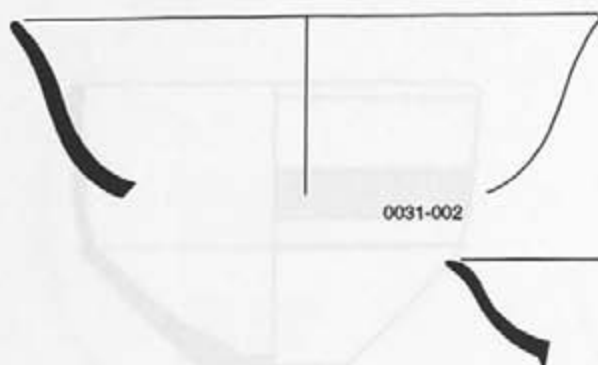


0547-001

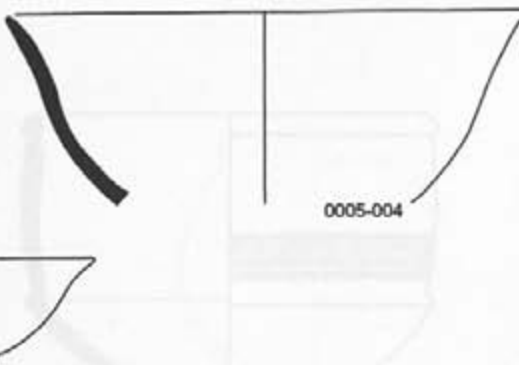


0547-002

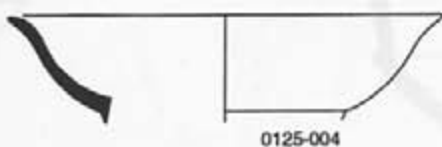
A-201



0031-002

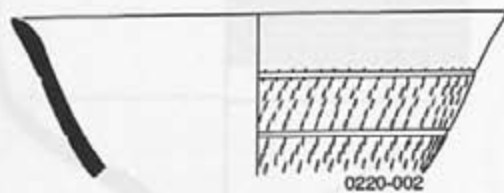


0005-004



0125-004

A-301



0220-002



0125-006



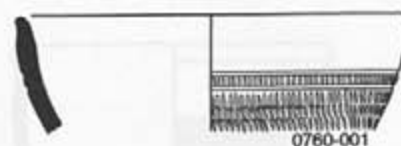
0540-001

A-401



0022-002

A-402



0760-001

A-403



0240-006

A-501



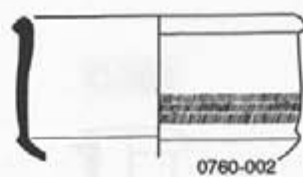
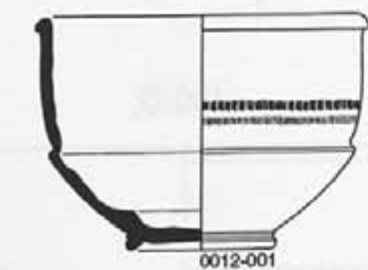
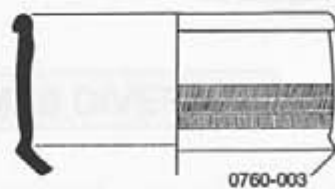
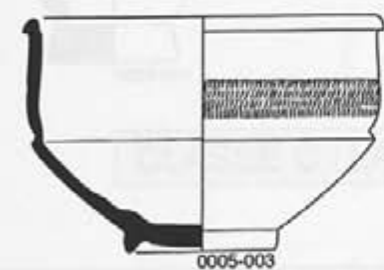
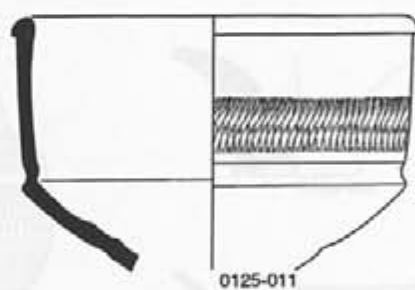
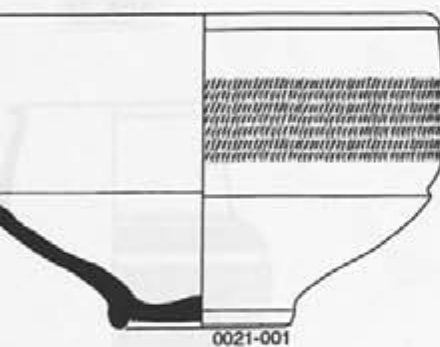
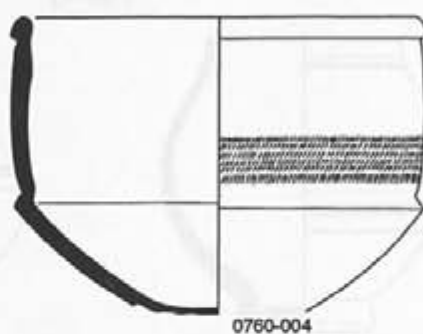
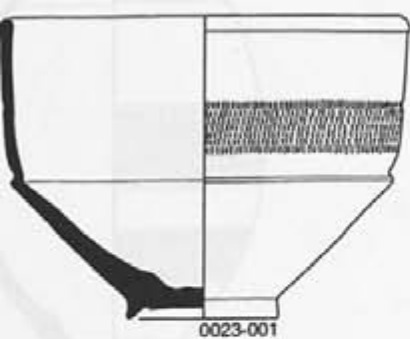
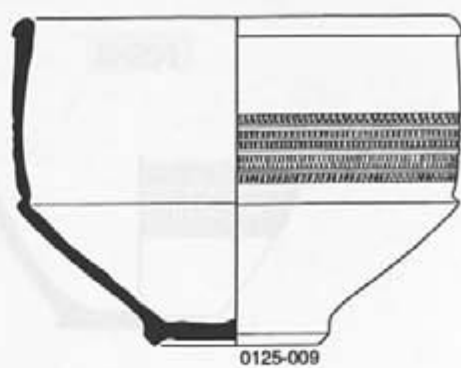
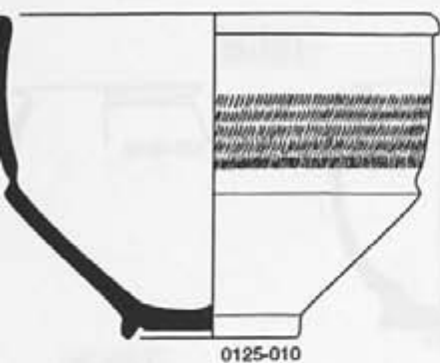
0125-005

A-601



0580-002

0 5 cm



CLASSE B : LA TERRA NIGRA FORMES HAUTES

B-101

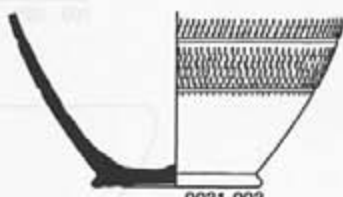


0630-002



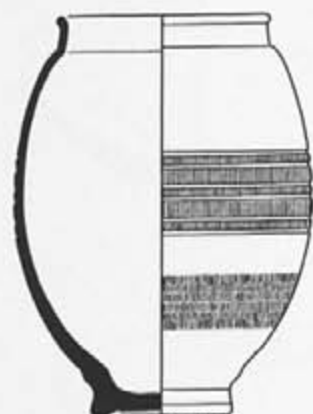
0760-006

B-201



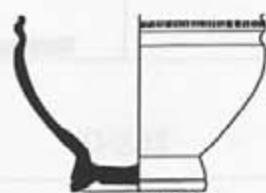
0031-003

B-301

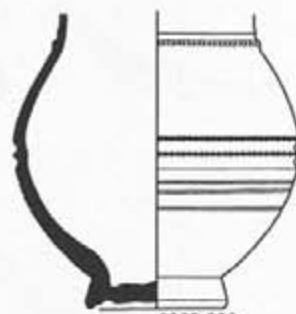


0120-002

B-401

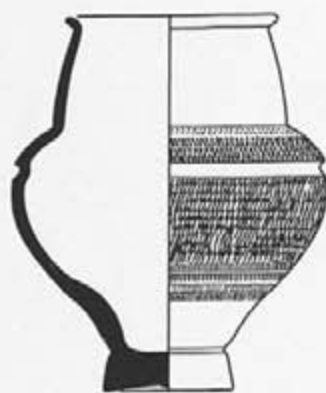


0023-003



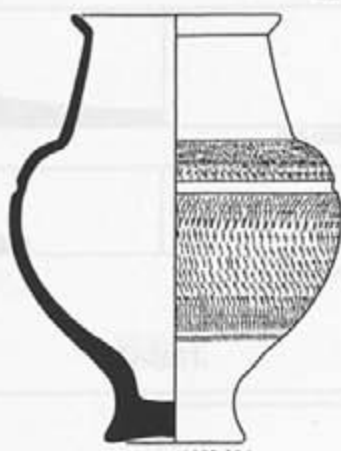
0023-002

B-501



0024-001

B-502



0023-004



0023-005



0125-007

CLASSE C : LA TERRA NIGRA FORMES DIVERSES

C-101

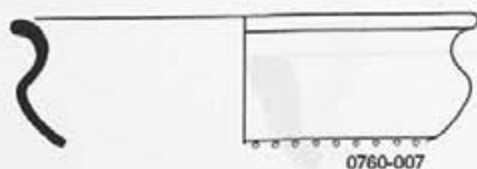


0620-002



0630-001

C-201



0760-007

C-301



0750-004

C-302



0600-004

C-401



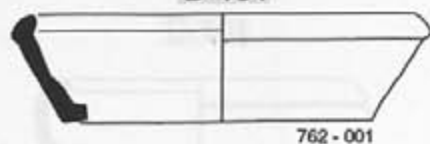
0125-008

0 5 cm

CLASSE D : FORMES BASSES OUVERTES

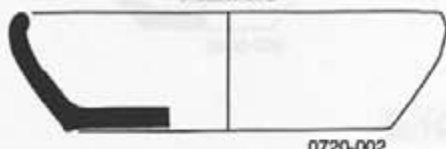
CLASSE E : FORMES BASSES PROFONDES OUVERTES

D-101



762-001

D-102



0720-002

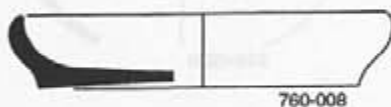


0630-004



760-010

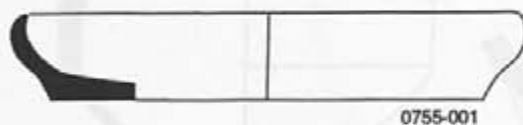
D-201



760-008

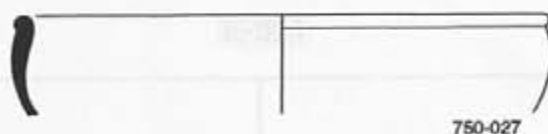


255-002



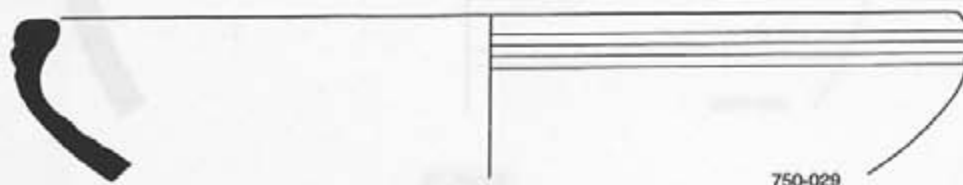
0755-001

D-301



760-027

D-302



750-029

D-303

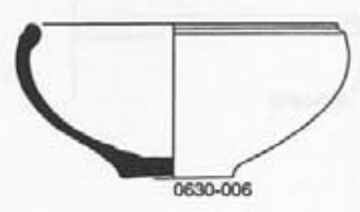
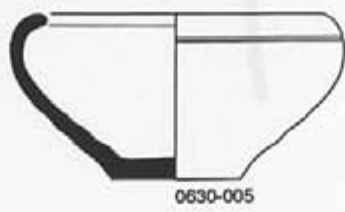


0500-002

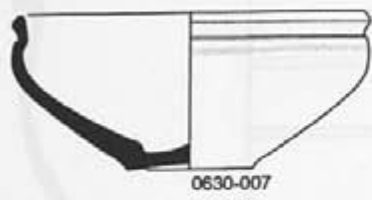
0 5 cm

CLASSE E : FORMES BASSES PROFONDES OUVERTES

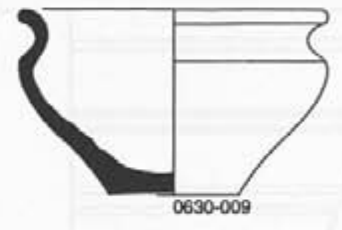
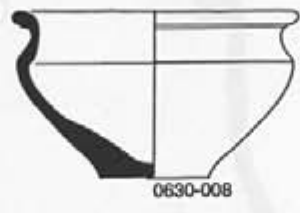
E-101



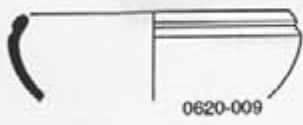
E-102



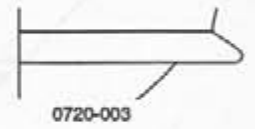
E-103



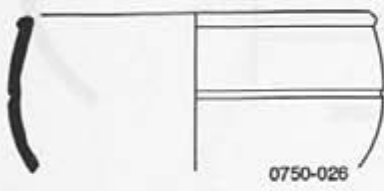
E-201



E-202



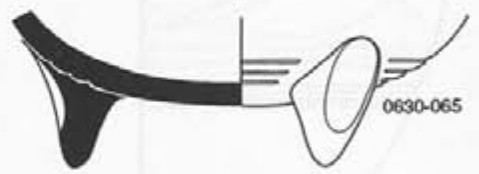
E-203



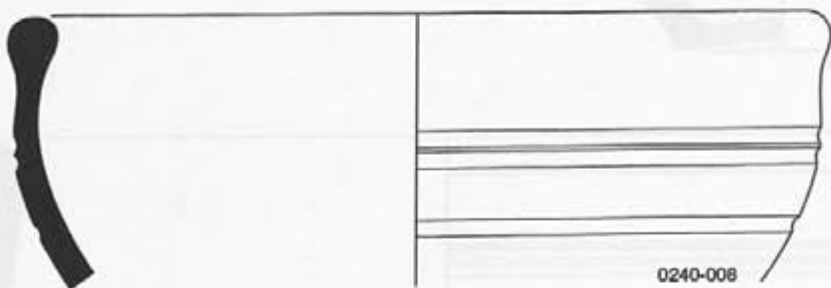
E-204



E-205



E-301

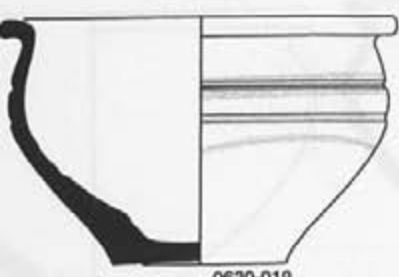


E-302



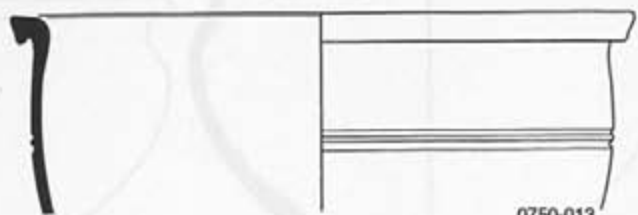
0 5 cm

E-401

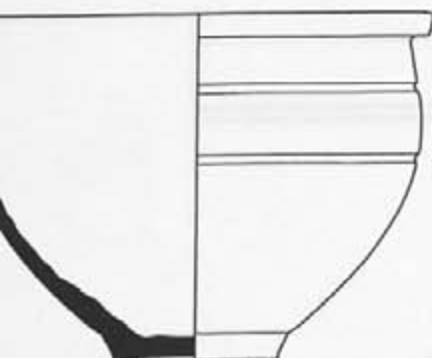


0630-019

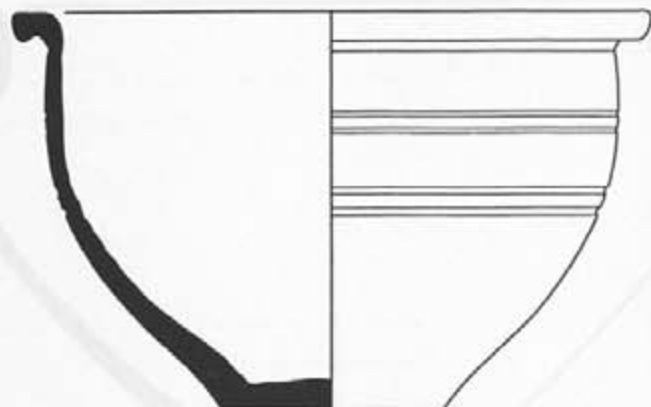
E-402



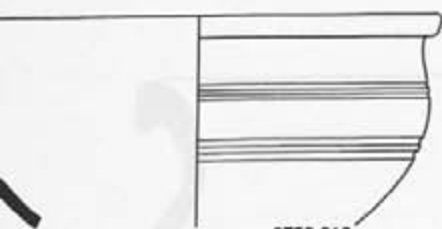
0750-013



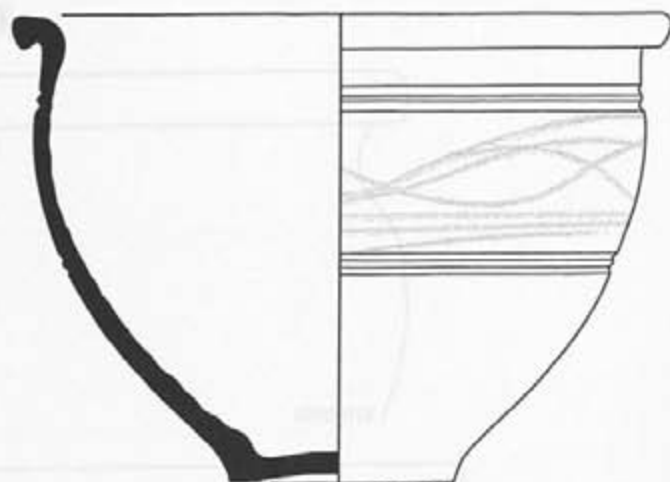
0630-020



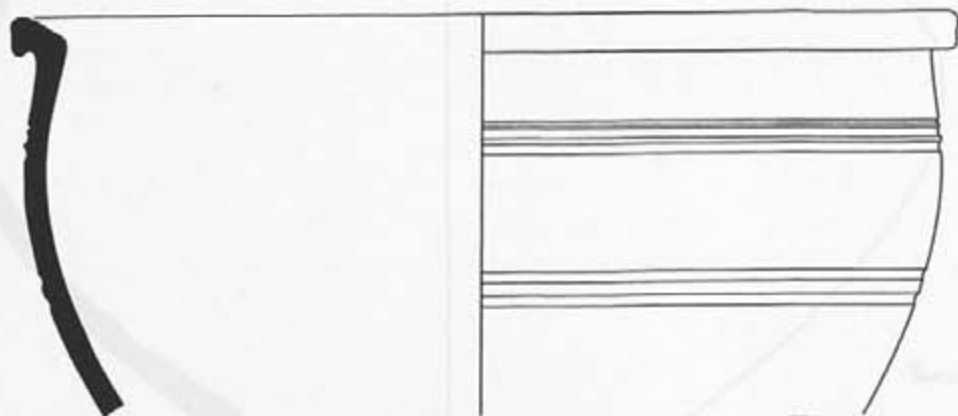
0630-021



0750-012



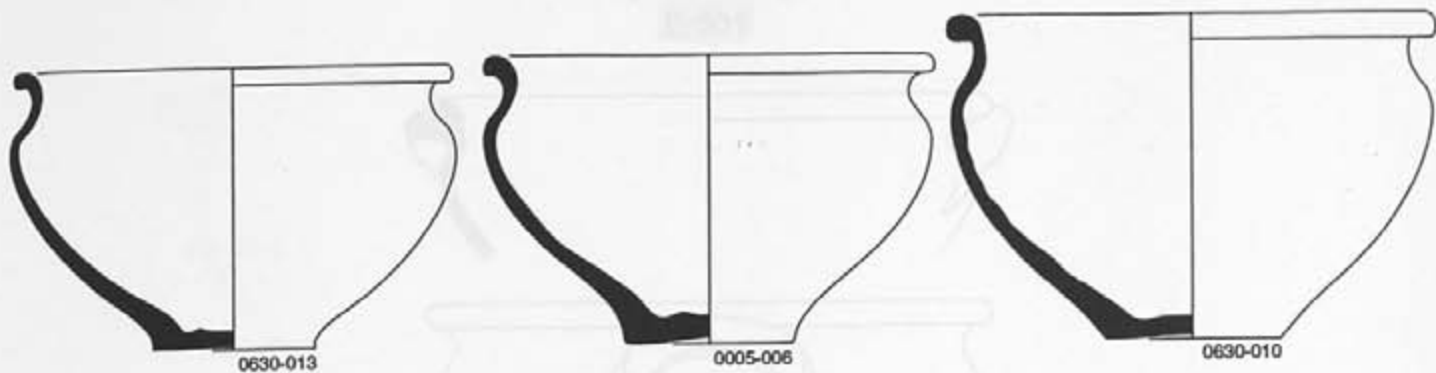
0005-007



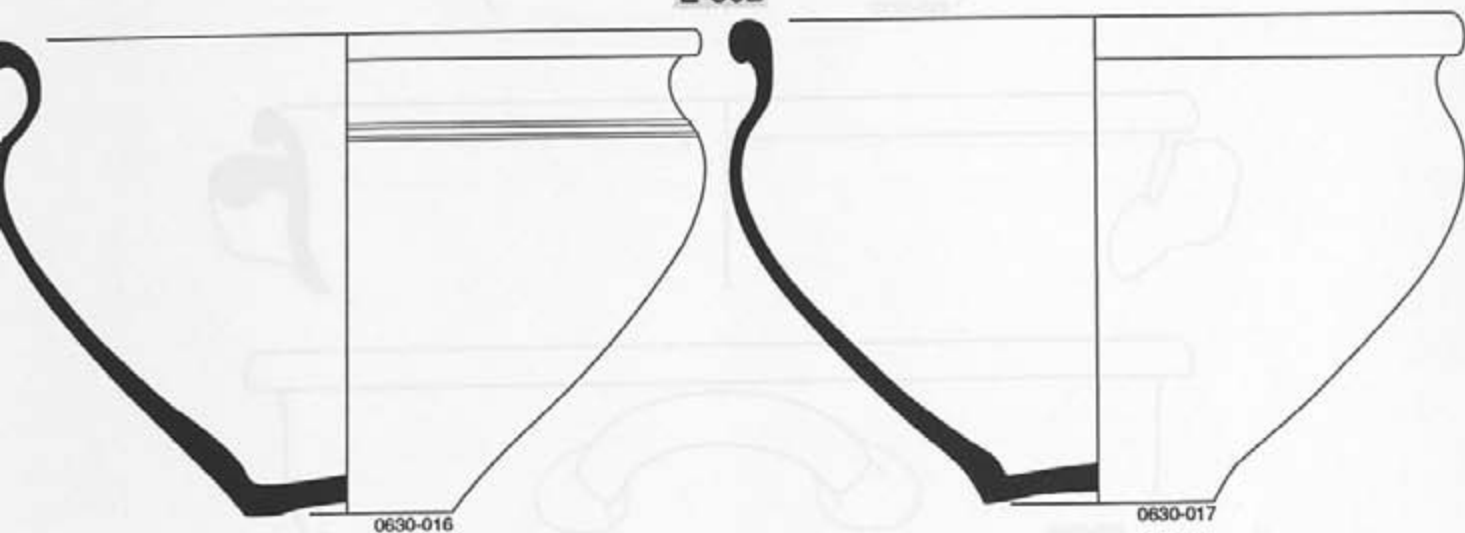
0750-014

0 5 cm

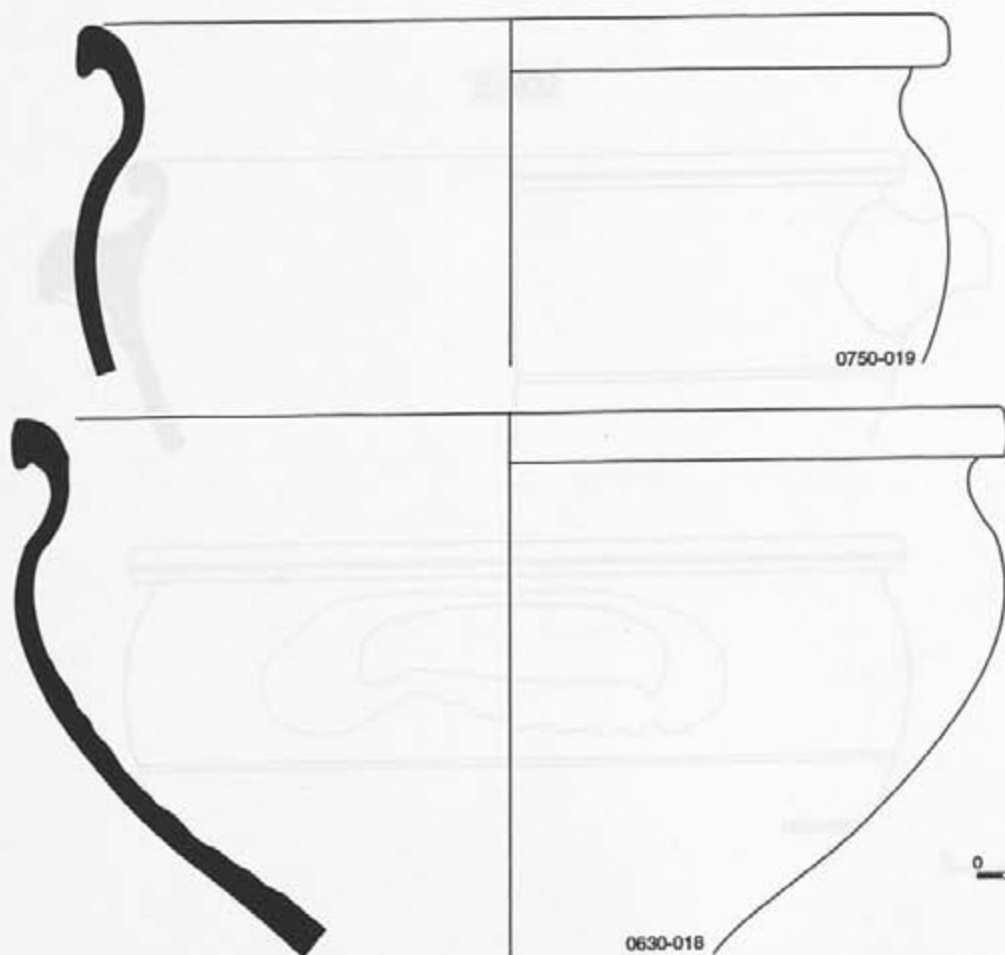
E-501



E-502

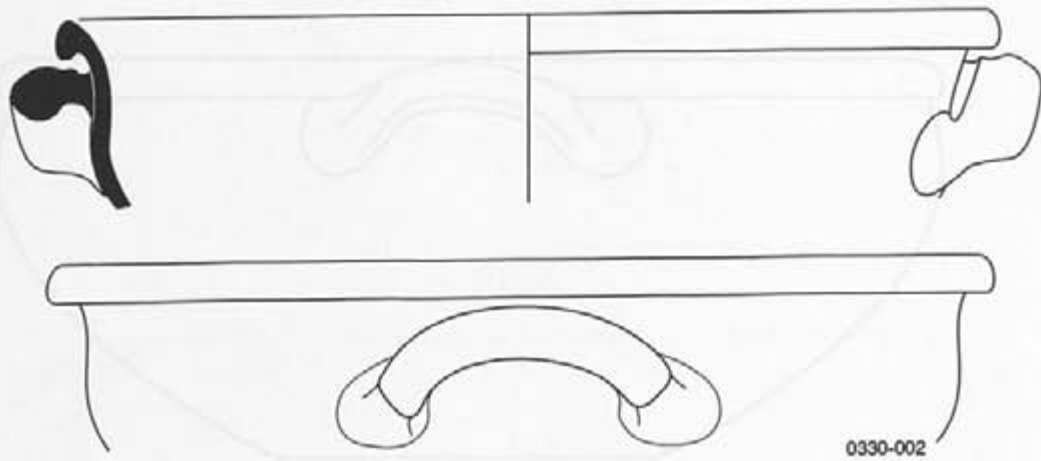
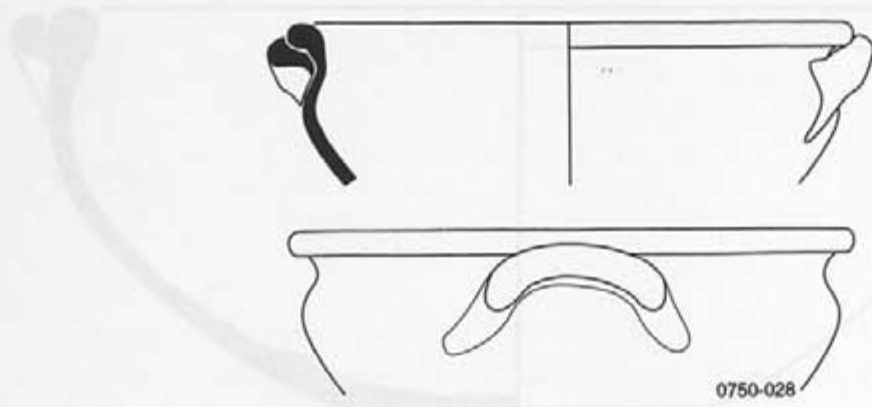


E-503

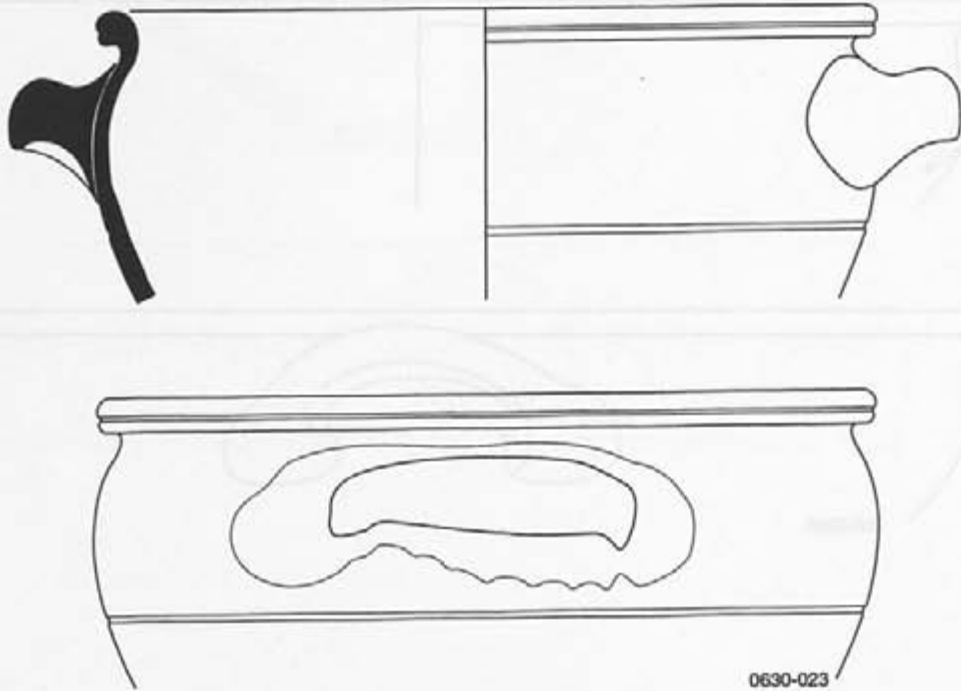


0 5 cm

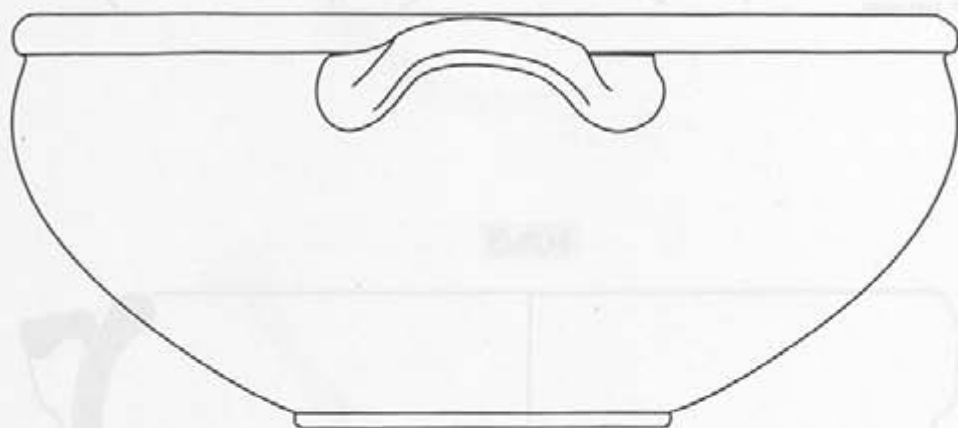
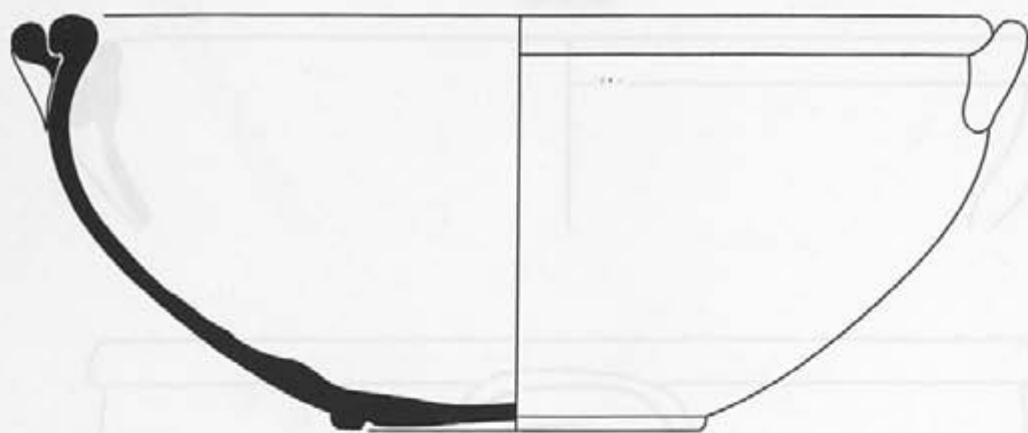
E-601



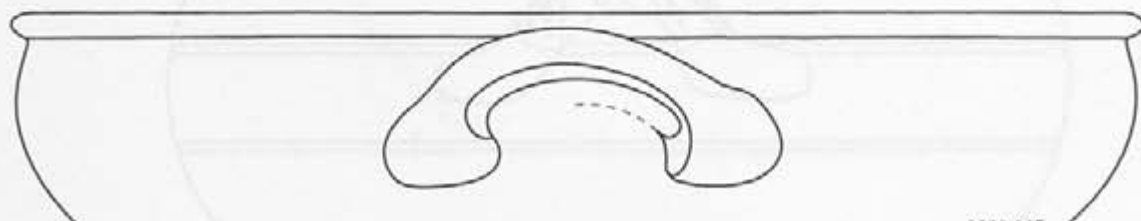
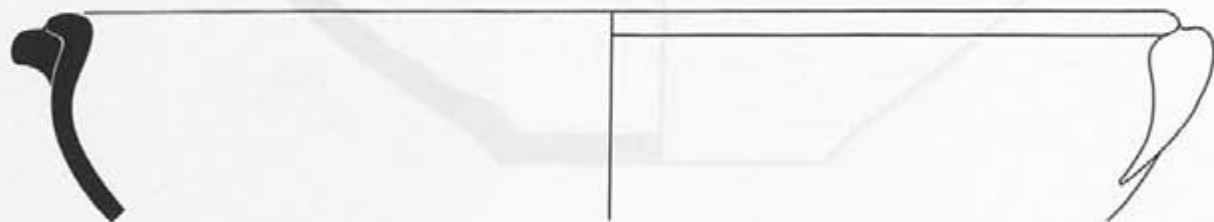
E-602



0 5 cm



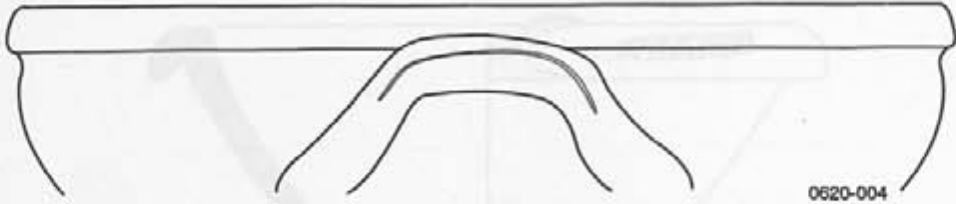
0120-003



0620-005

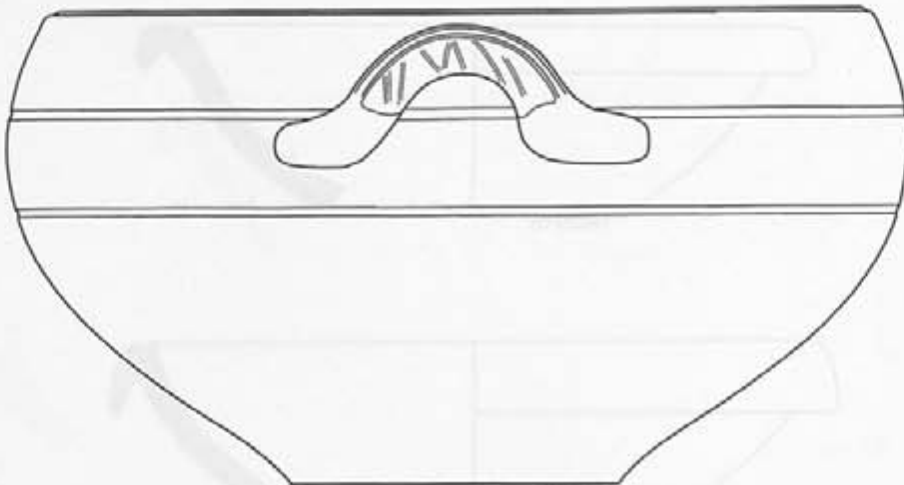
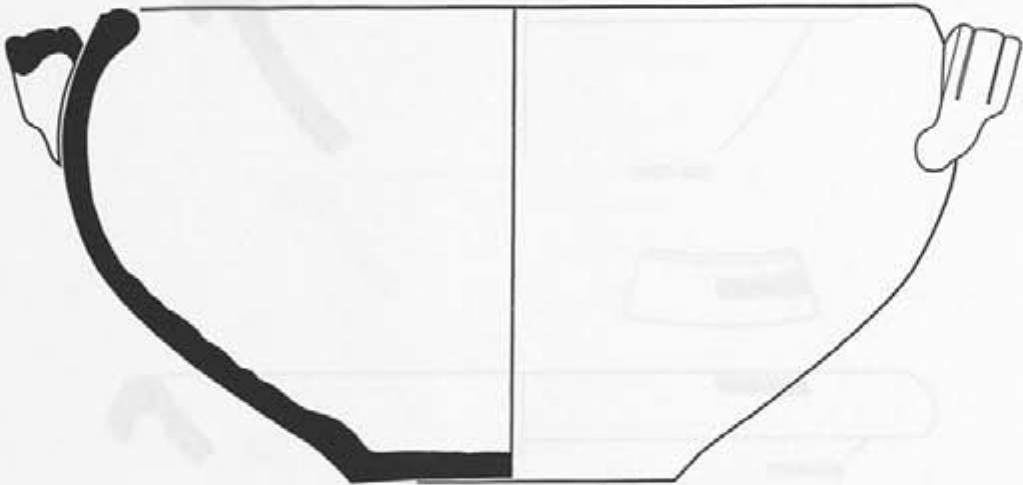
0 5 cm

E-603



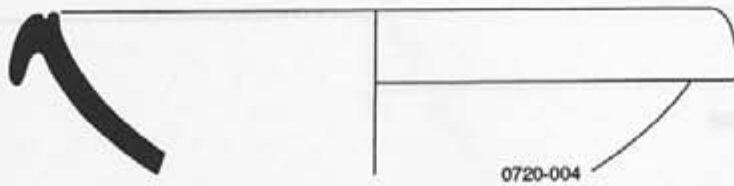
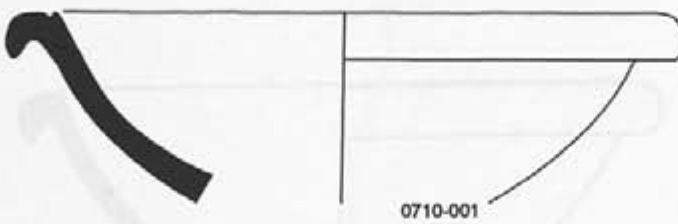
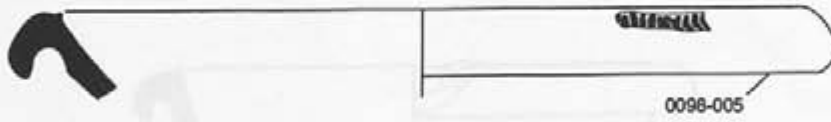
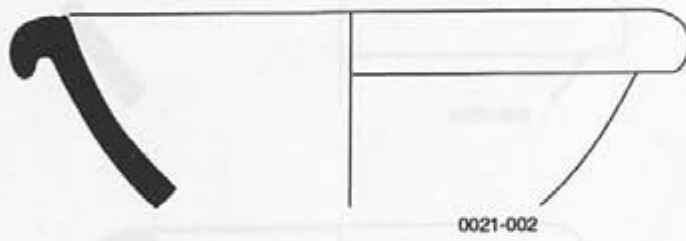
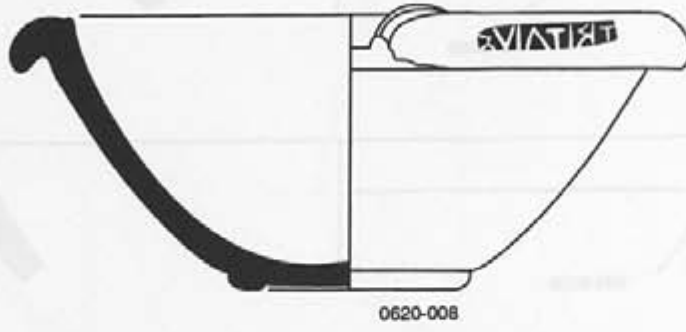
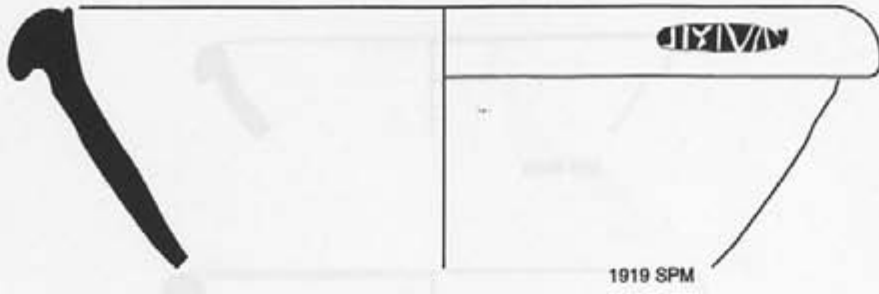
0620-004

E-604



0630-022

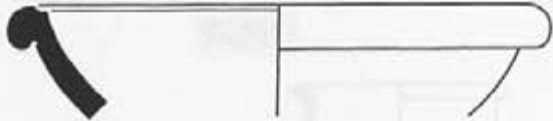
0 5 cm



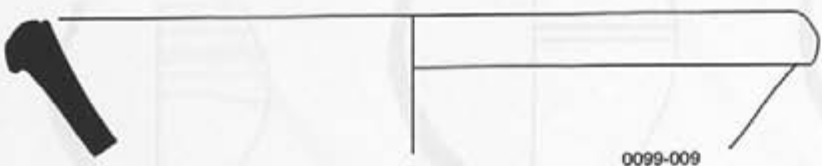
0 5 cm



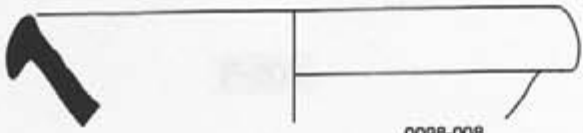
0098-006



0098-007



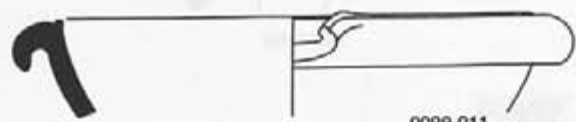
0099-009



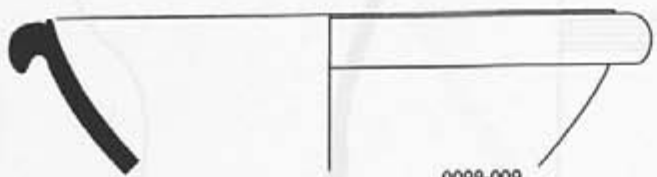
0098-008



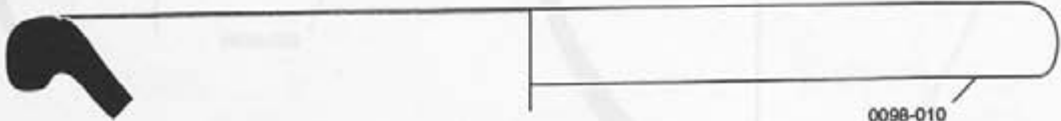
0099-010



0099-011



0098-009



0098-010



CLASSE F : FORMES HAUTES A OUVERTURE LARGE

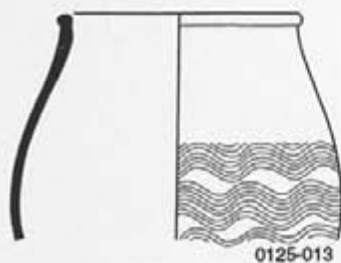
F-101



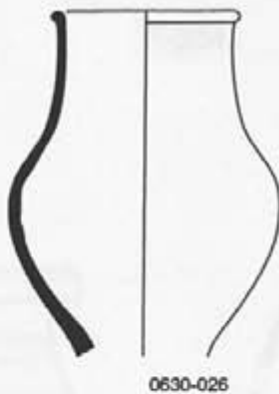
F-201



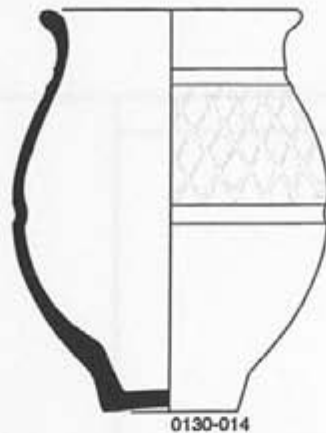
F-202



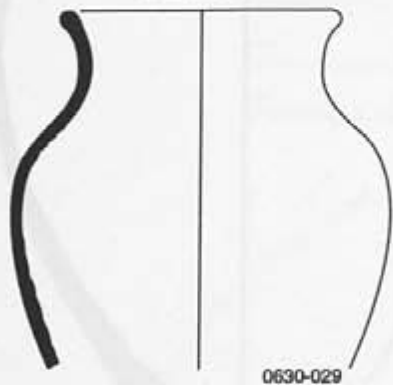
F-203



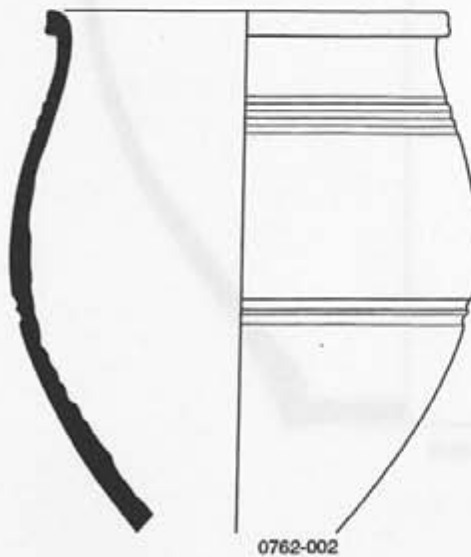
F-204



F-301

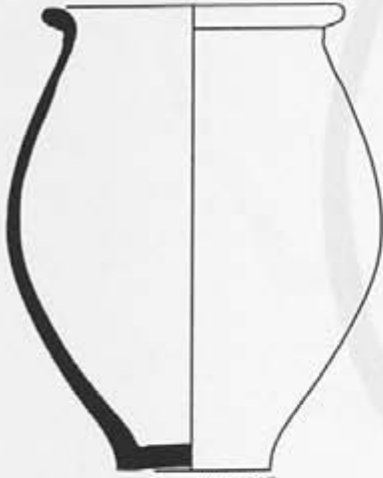


F-302

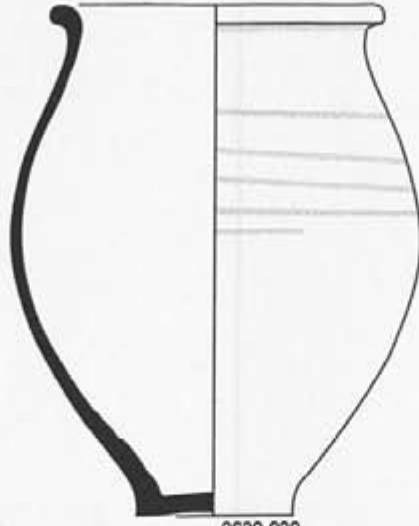


0 5 cm

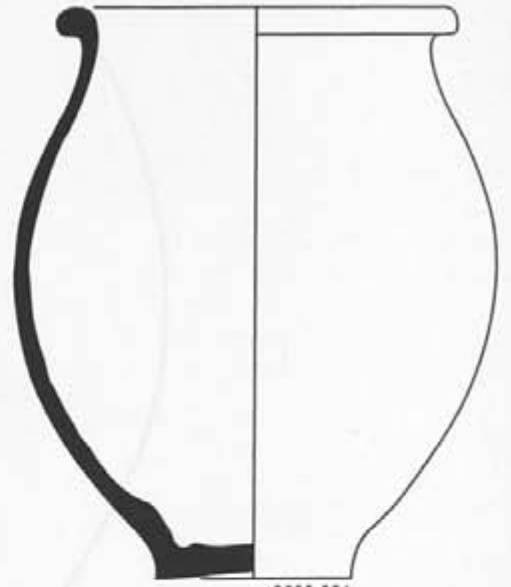
F-303



0130-015



0630-030

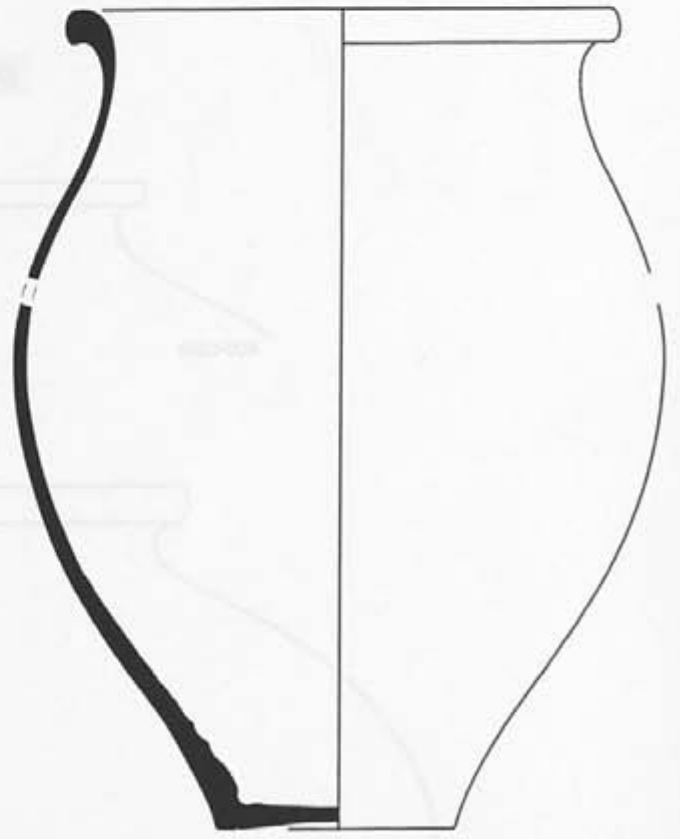


0630-031

F-304



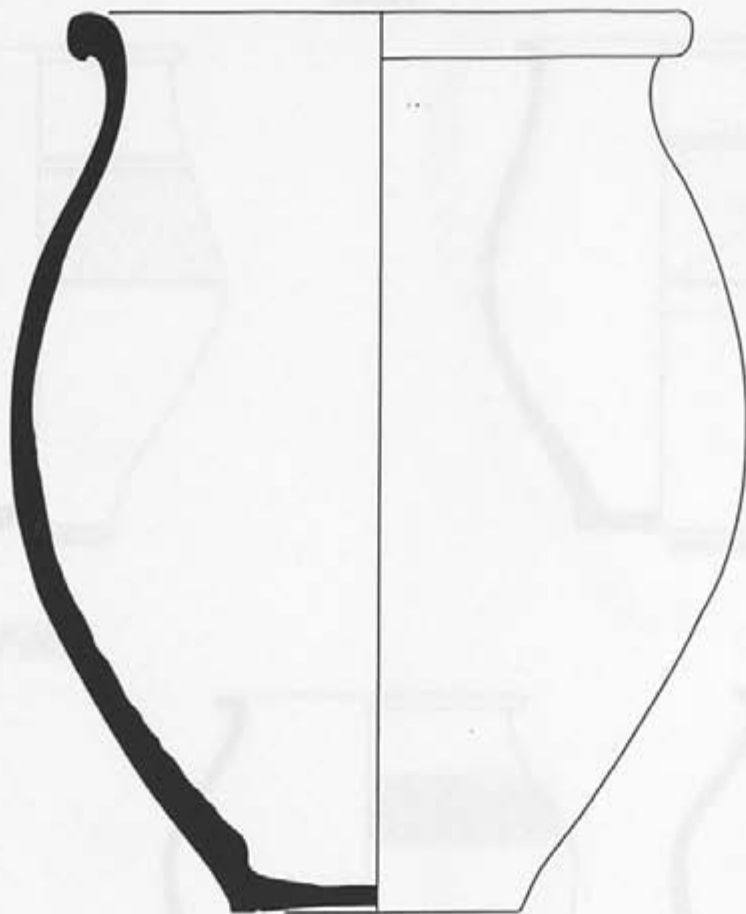
0630-032



0130-016

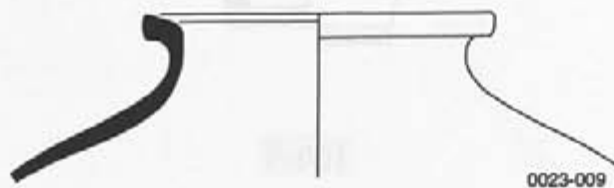
0 5 cm

F-304

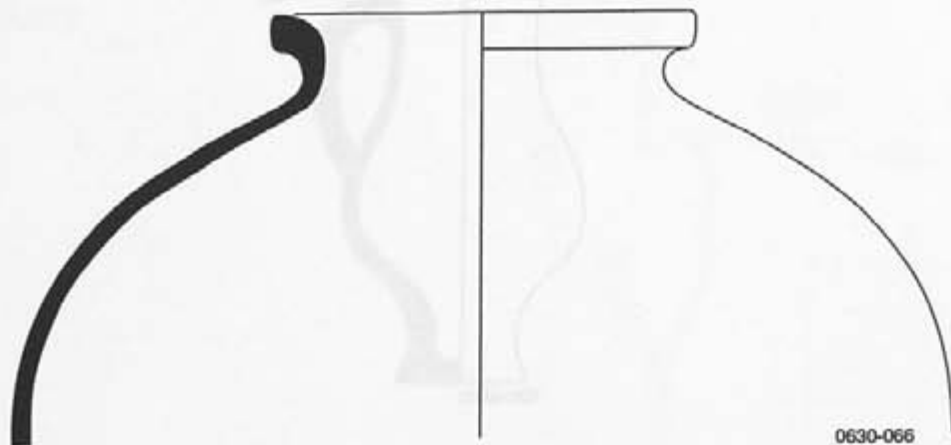


0125-014

F-305



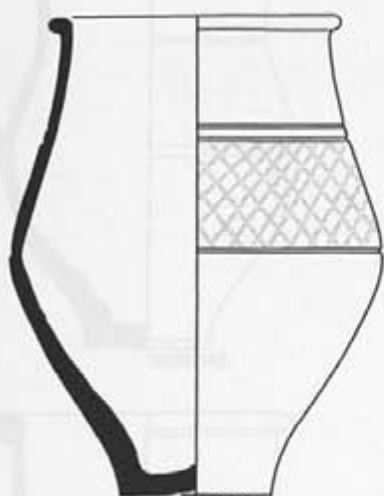
0023-009



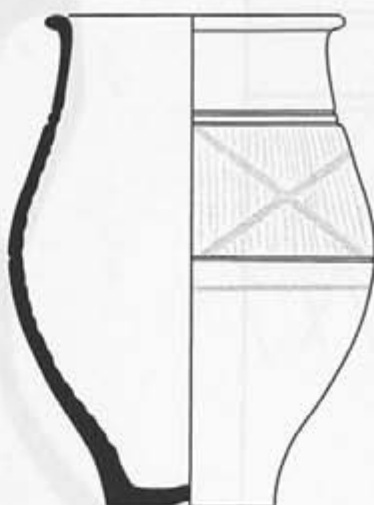
0630-066



F-401

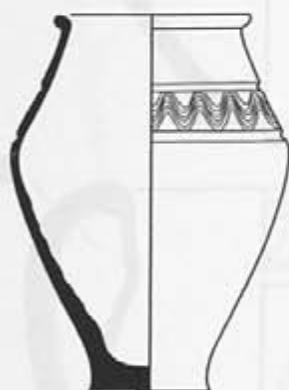


0630-037

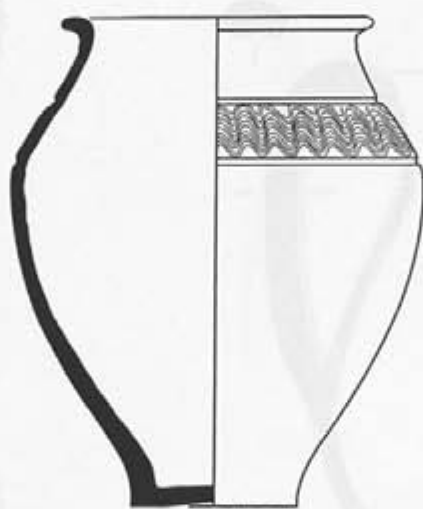


0630-038

F-502

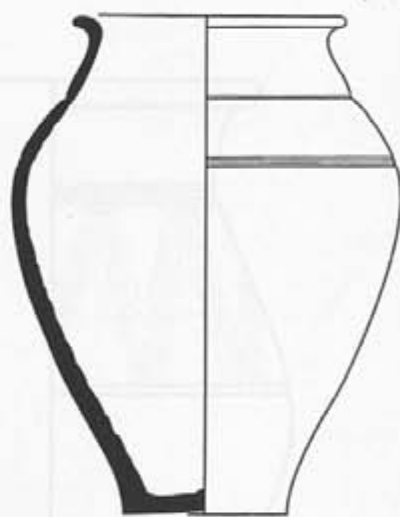


0630-039



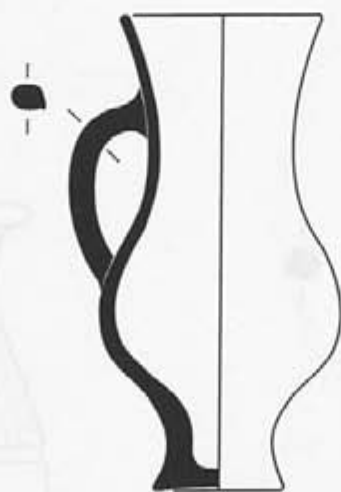
0630-040

F-501



0630-041

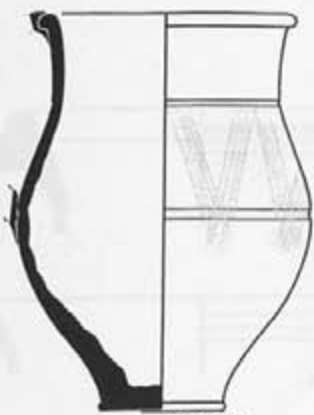
F-601



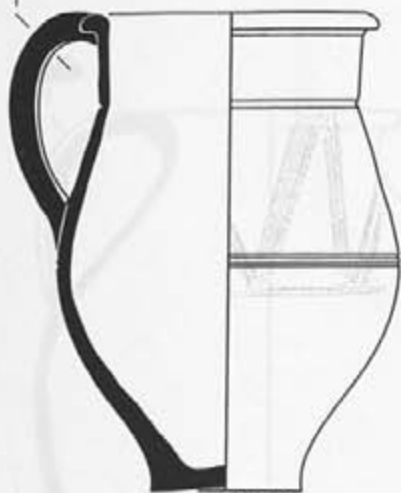
0750-007

0 5 cm

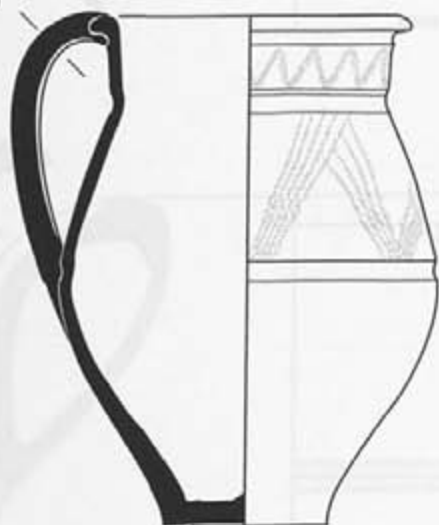
F-701



0630-042



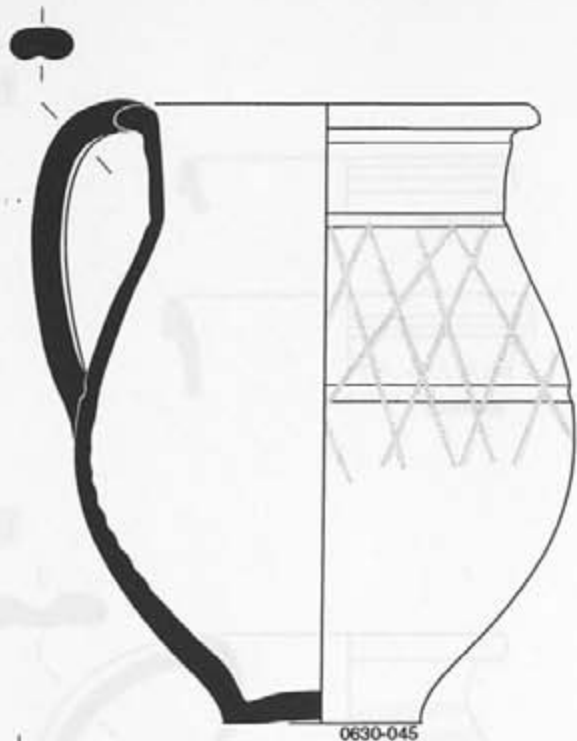
0630-043



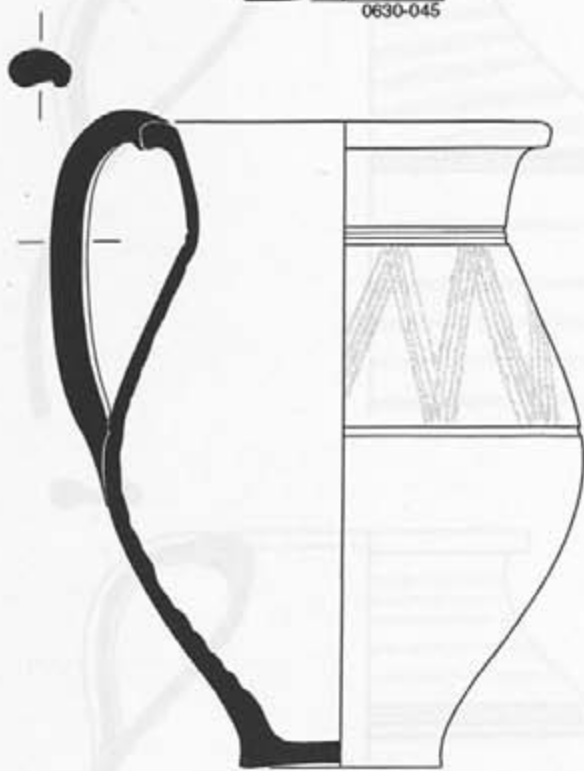
0630-044



0630-047

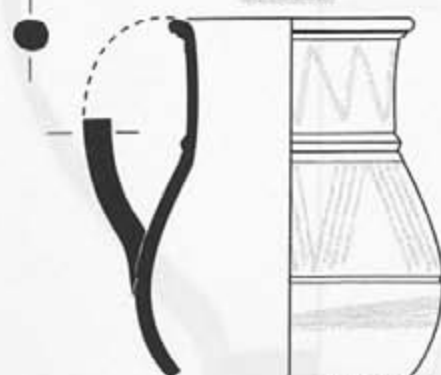


0630-045



0630-046

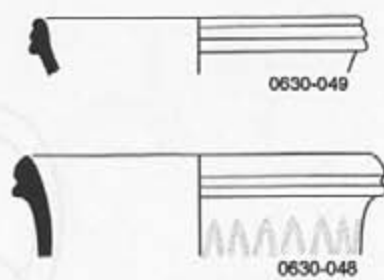
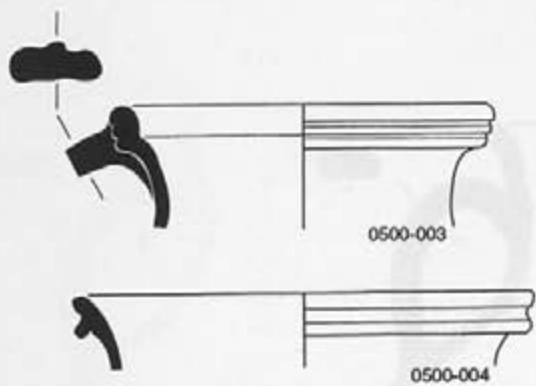
F-702



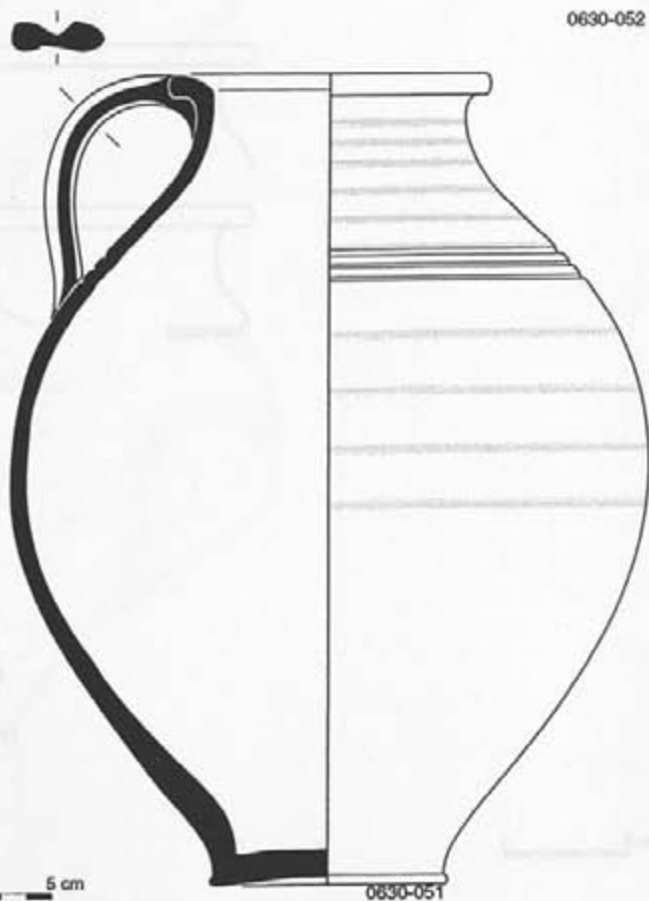
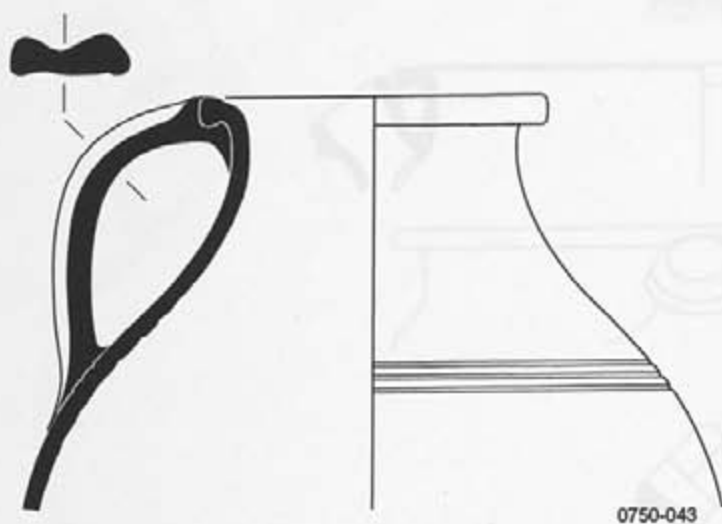
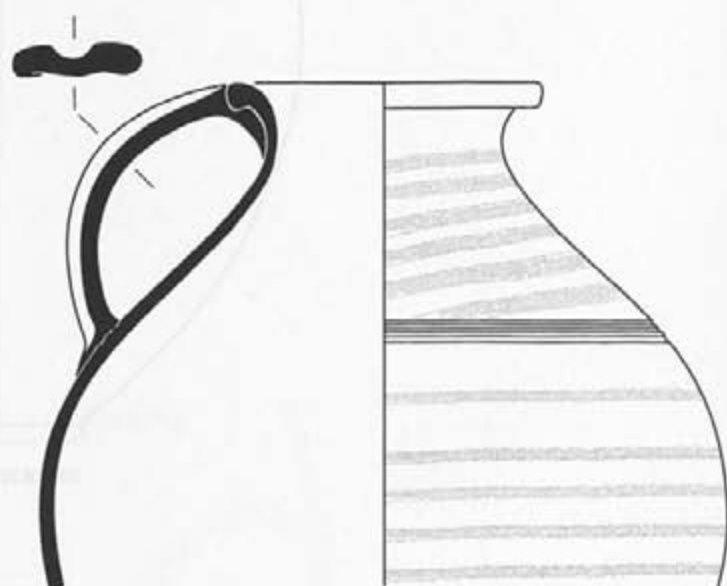
0620-006

0 5 cm

F-801

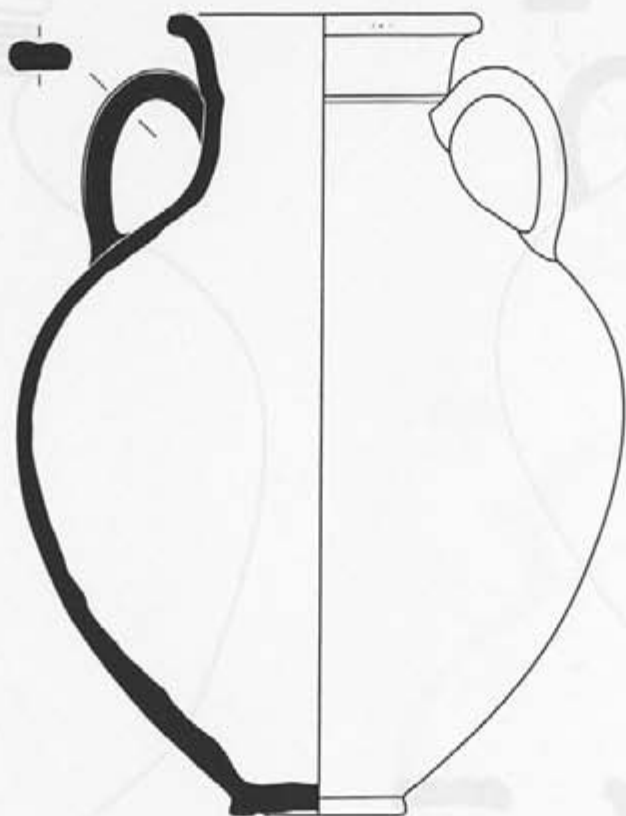


F-901



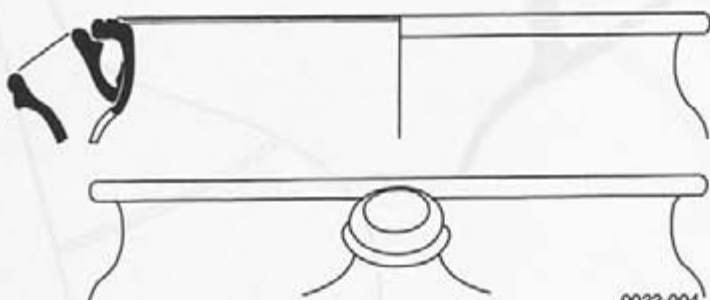
0 5 cm

F-1001



0130-010

F-1101



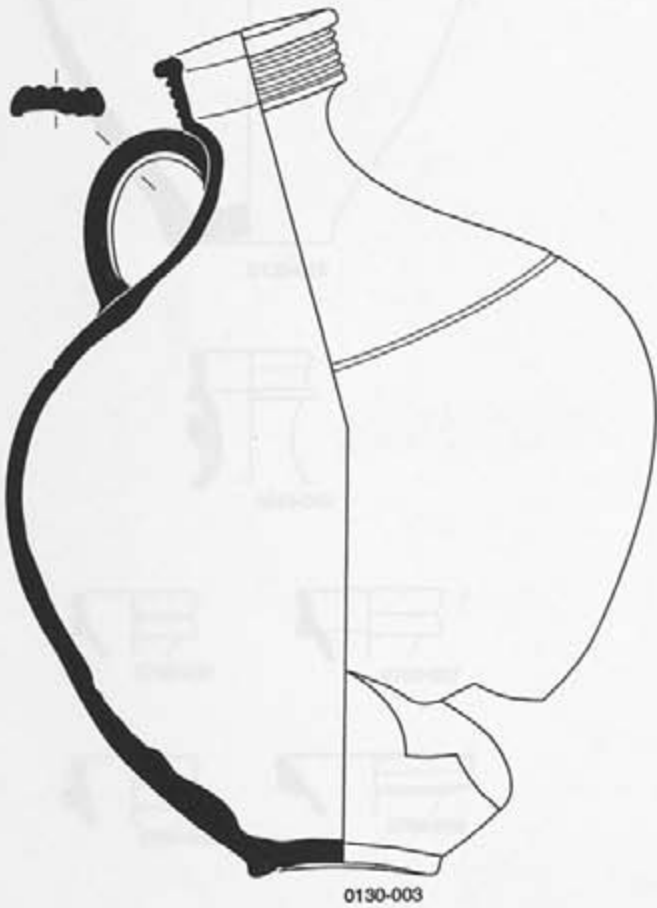
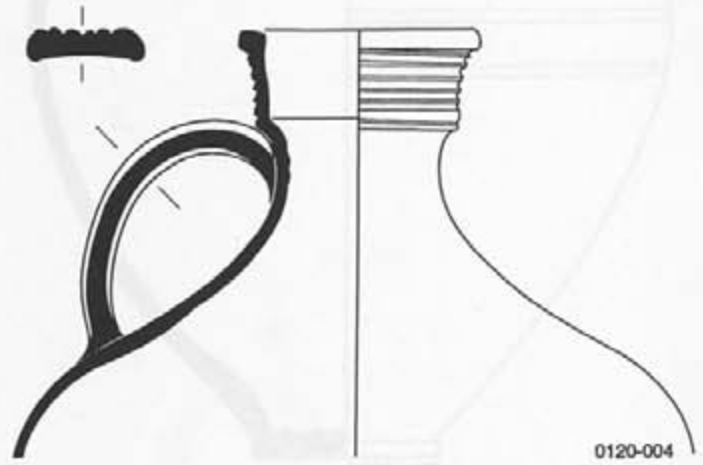
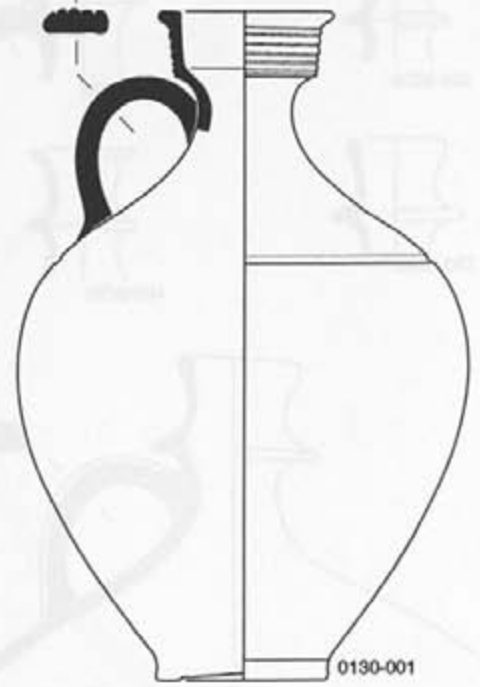
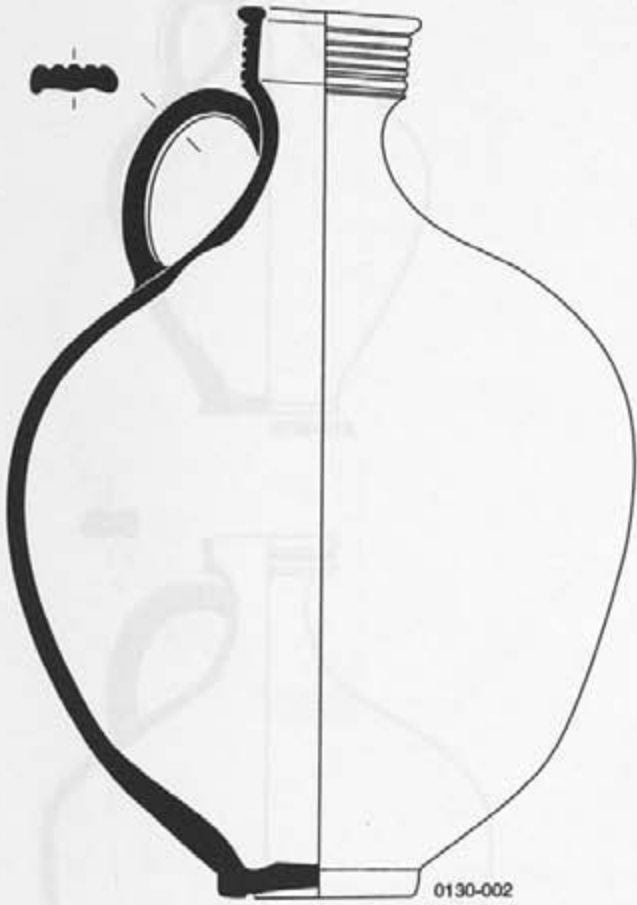
0022-004



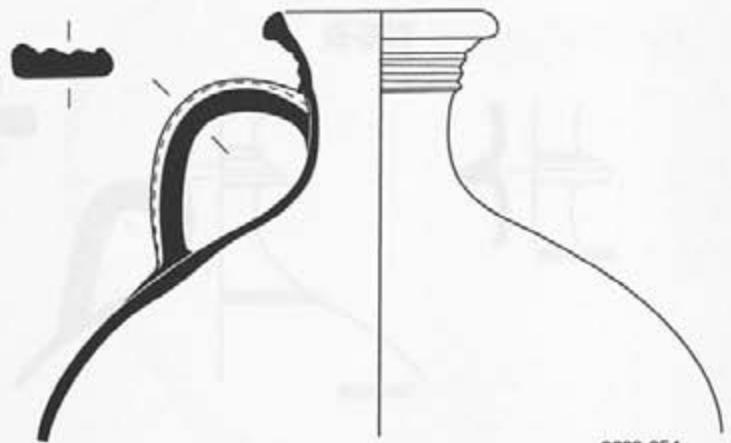
0760-011

CLASSE G : FORMES HAUTES A OUVERTURE ETROITE

G-101

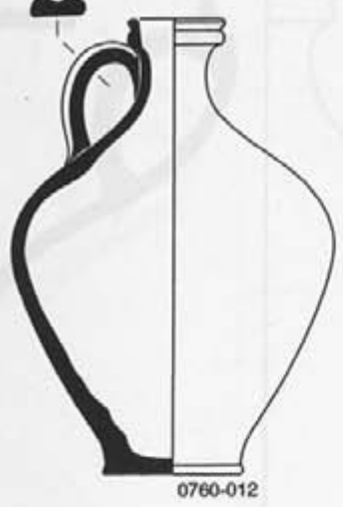


G-102

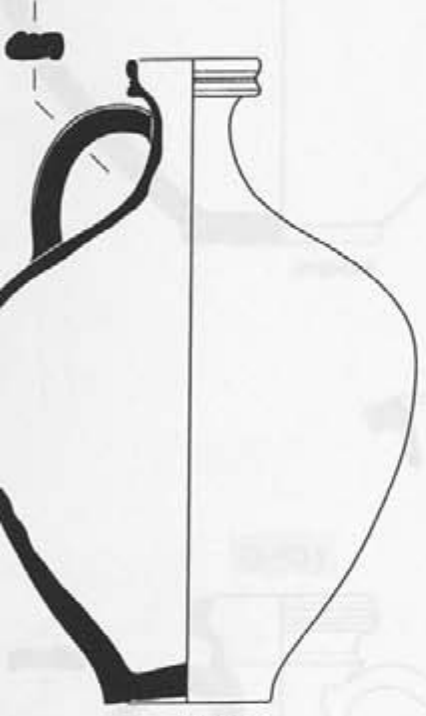


0 5 cm

G-201



0760-012



0125-015



0510-003



0750-036



0750-037



0750-038



0750-039

G-301



0750-033



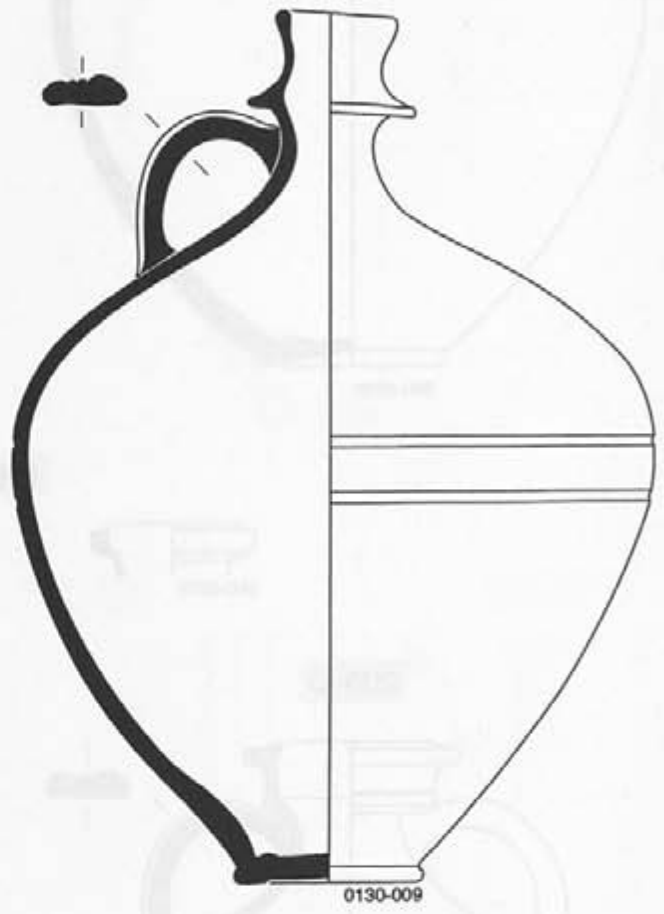
0750-035



0750-034

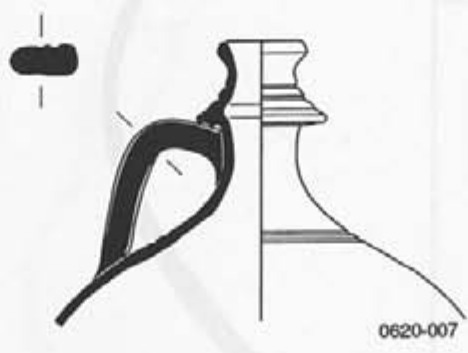


0630-057



0130-009

G-302



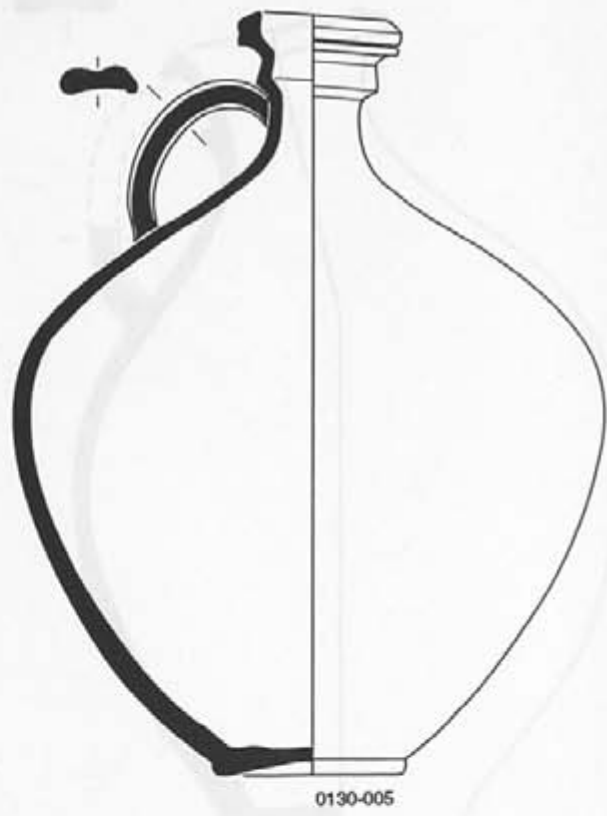
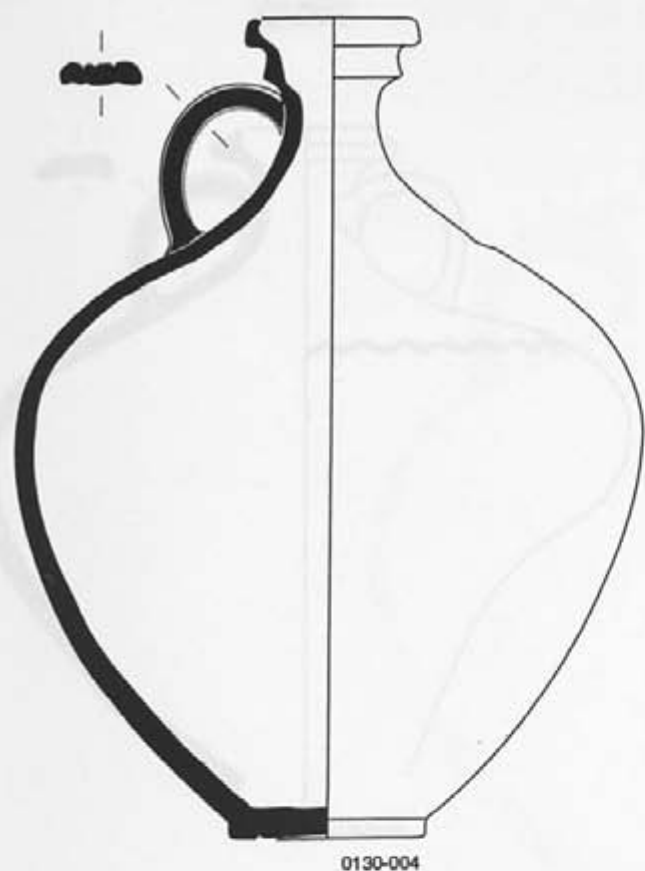
0620-007



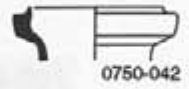
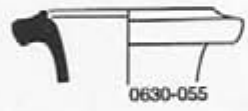
0630-058



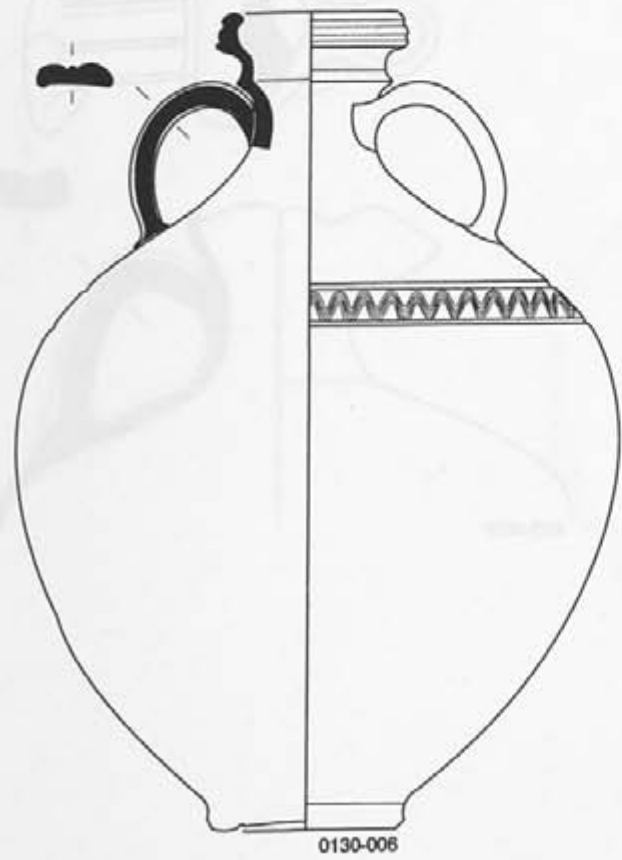
G-401



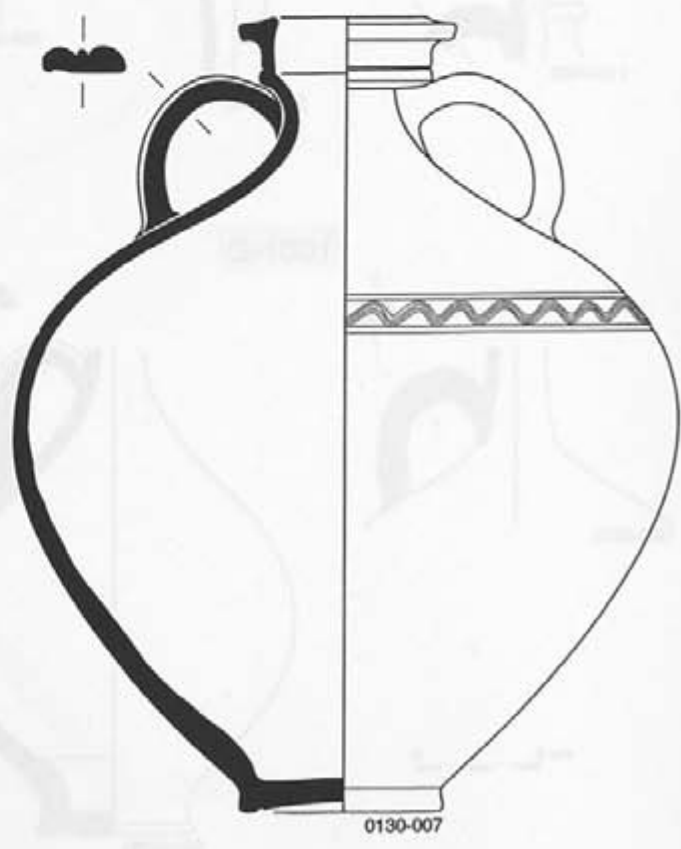
G-501



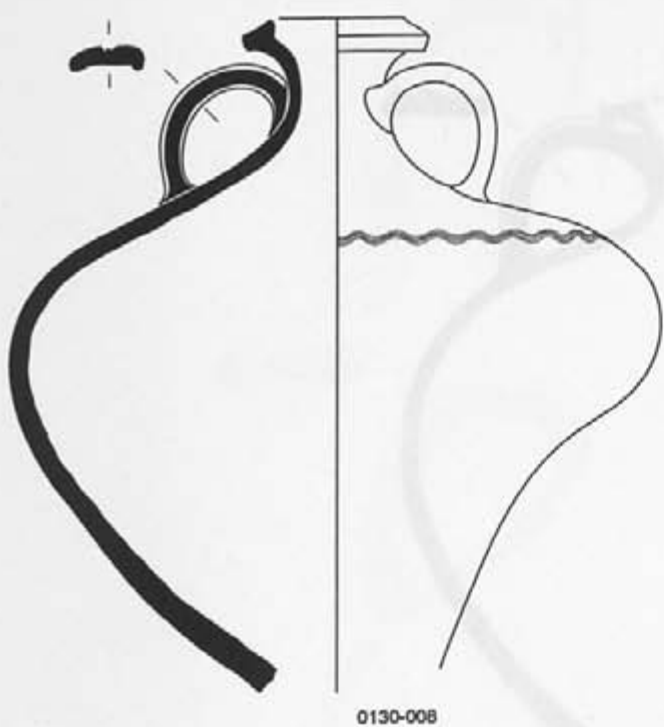
G-601



G-602

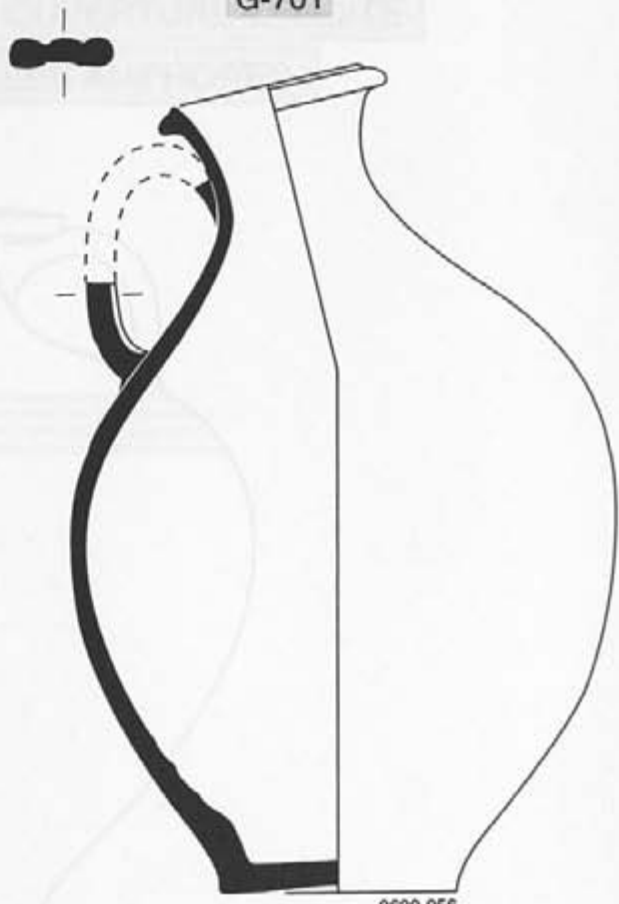


G-603



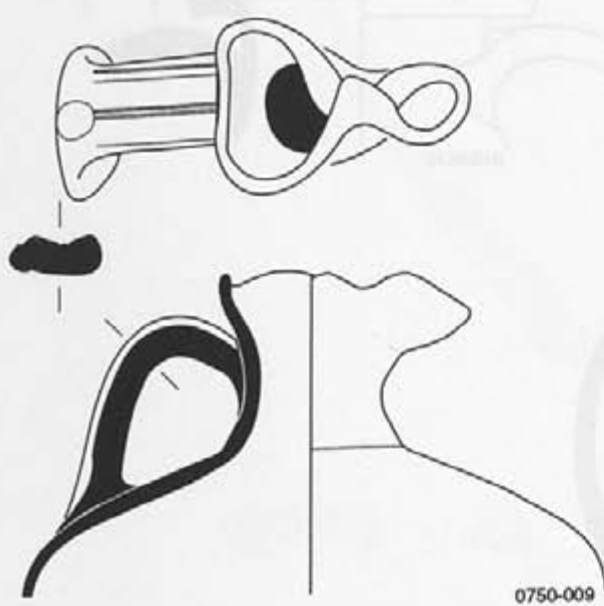
0130-008

G-701



0630-056

G-801



0750-009

G-901



0750-031



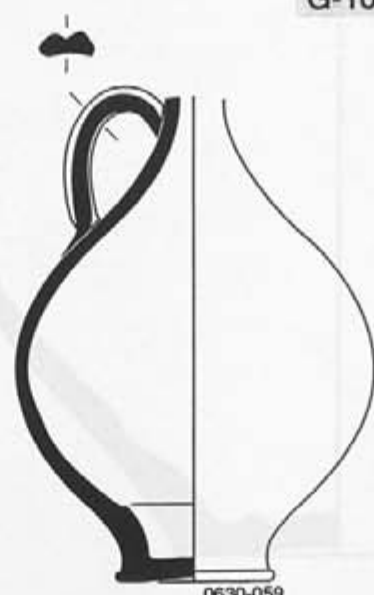
0750-032

G-902



0098-011

G-1001



0630-059



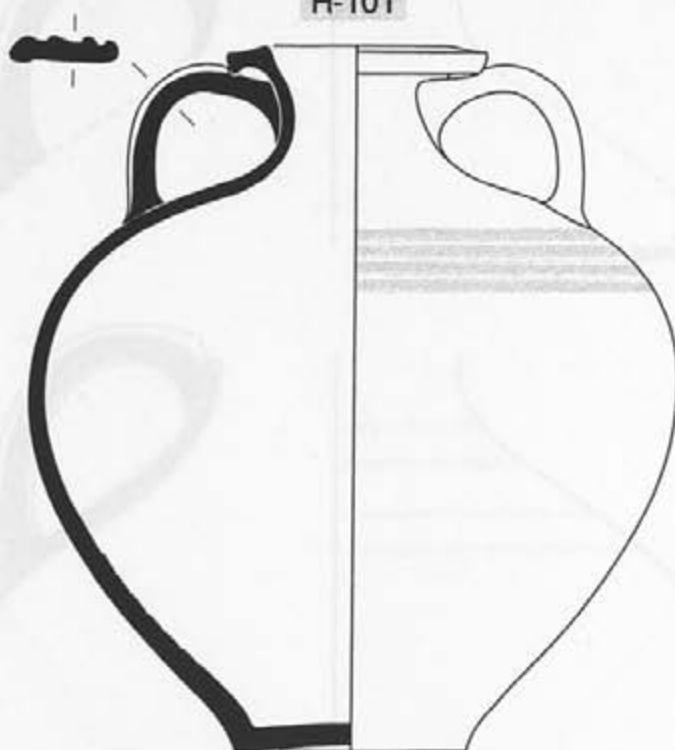
0750-030



CLASSE H : FORMES HAUTES A OUVERTURE ETROITE

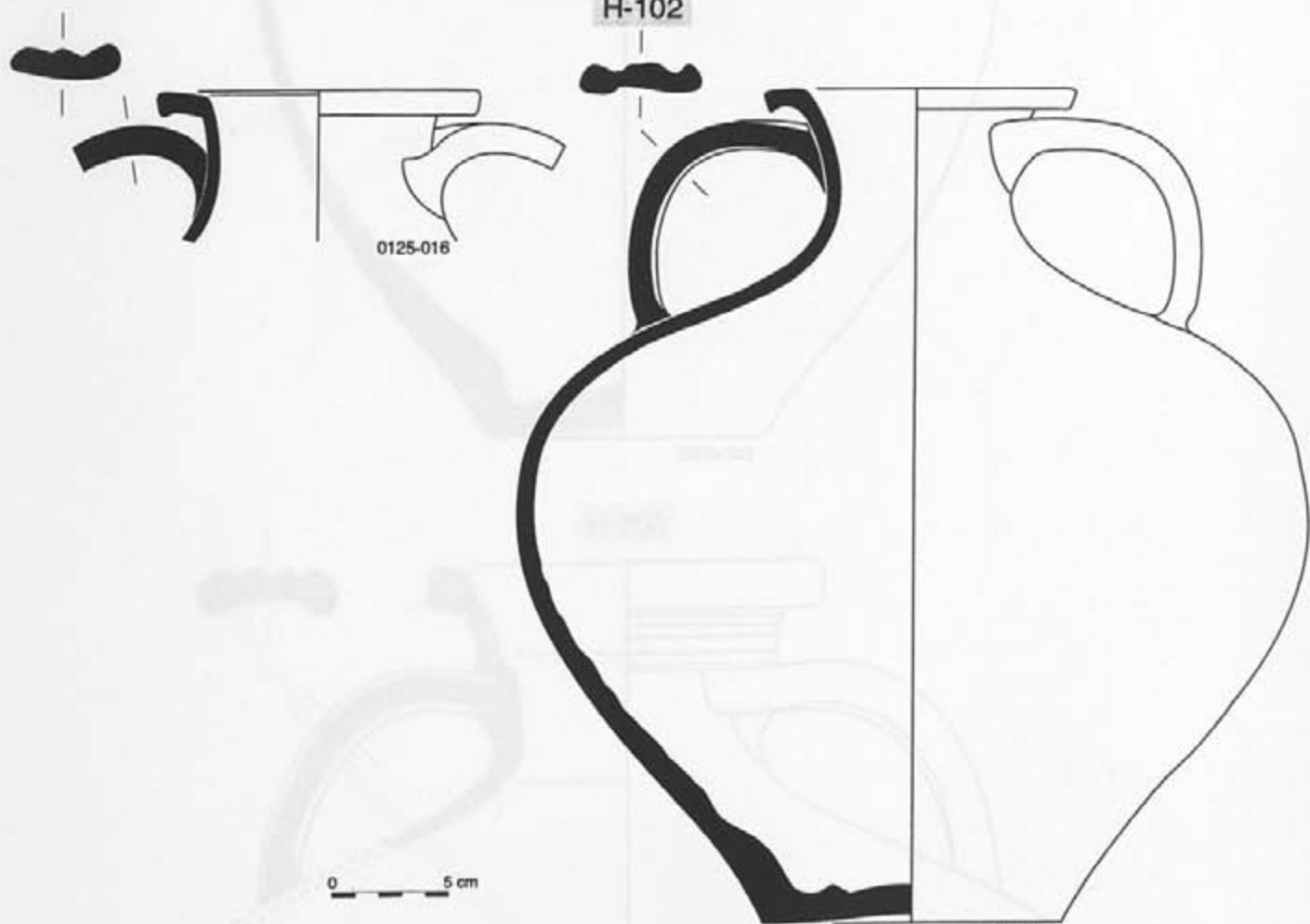
LES AMPHORETTES ET LES AMPHORES

H-101



0630-060

H-102

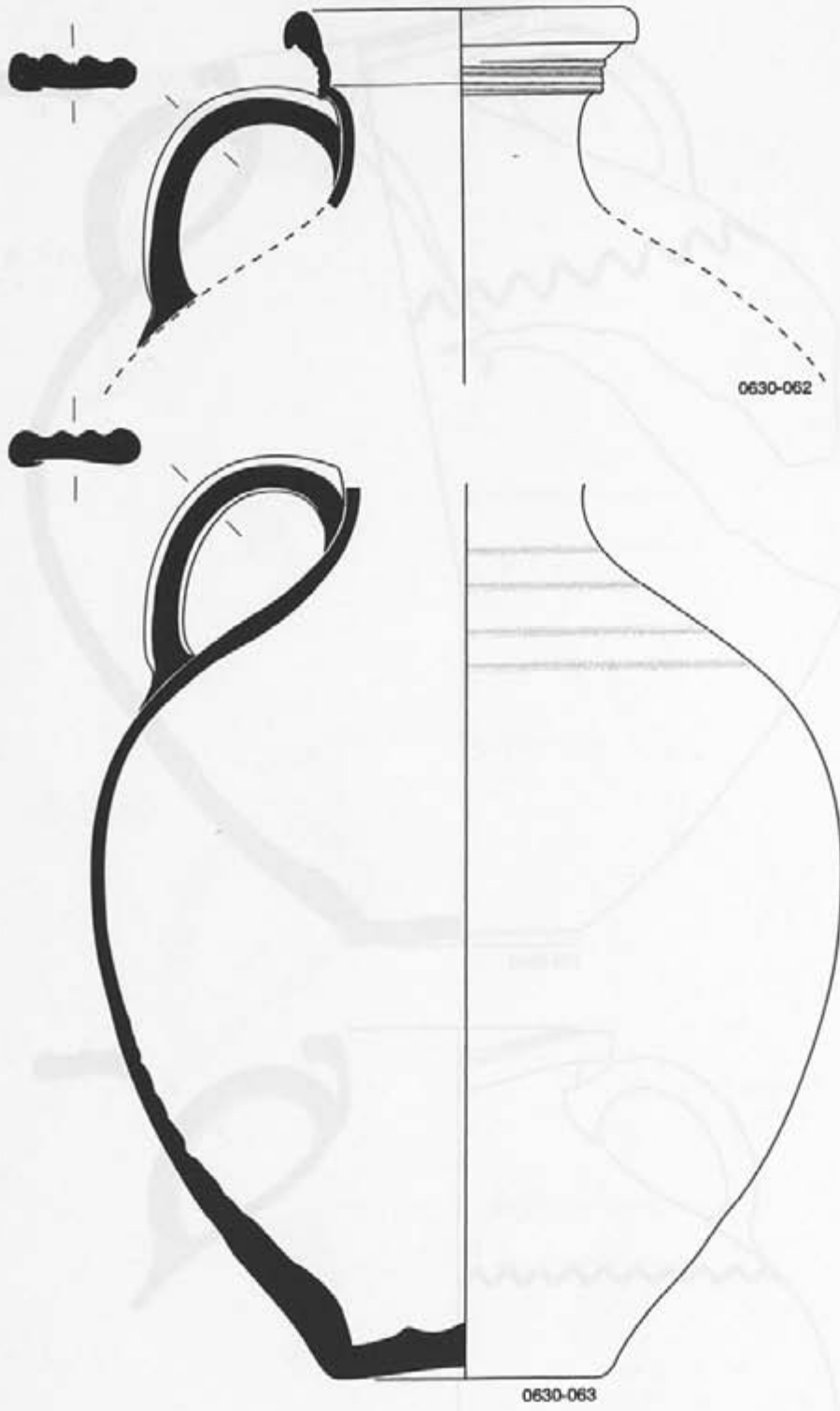


0125-016

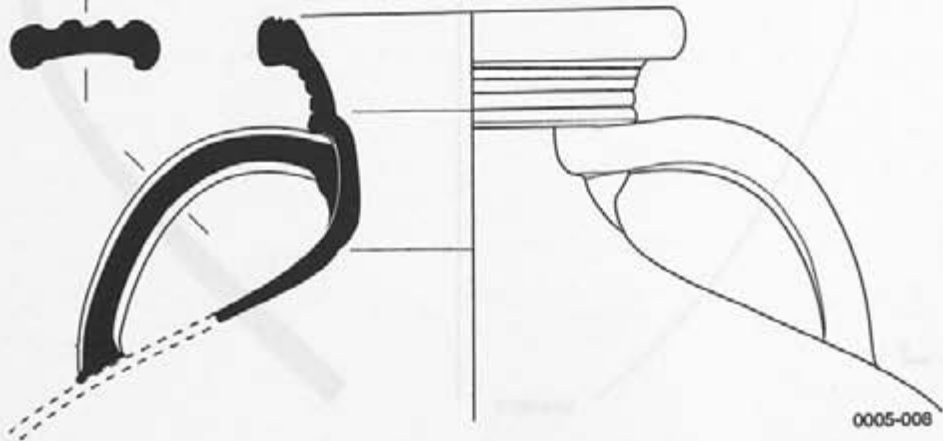
0 5 cm

0630-061

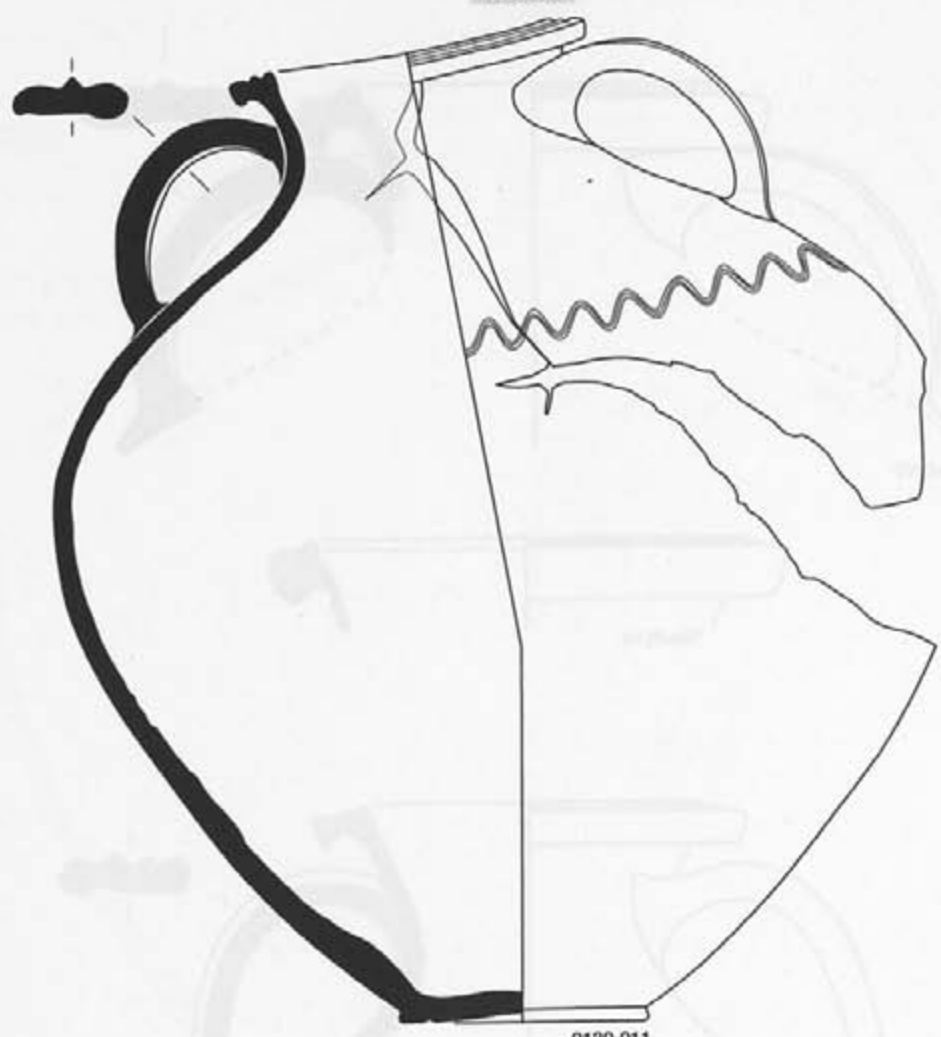
H-201



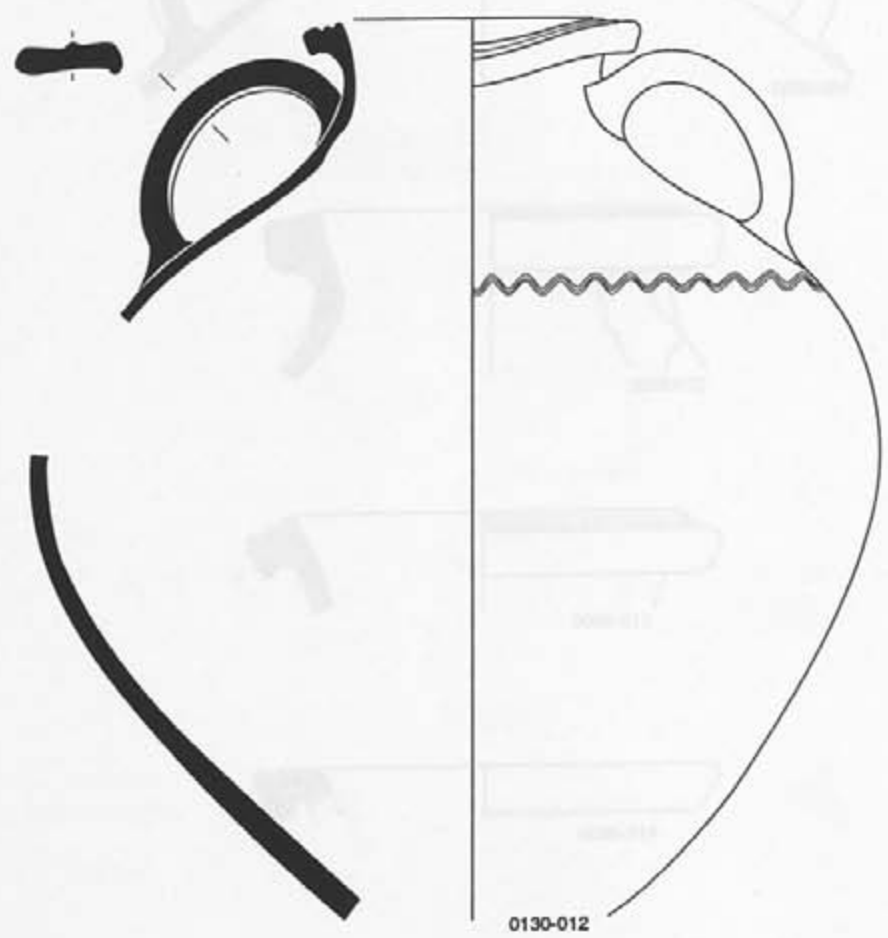
H-202



H-301

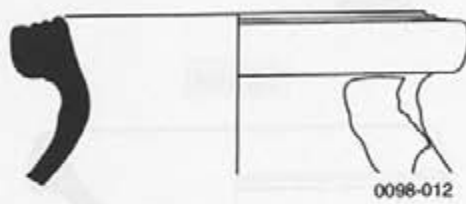
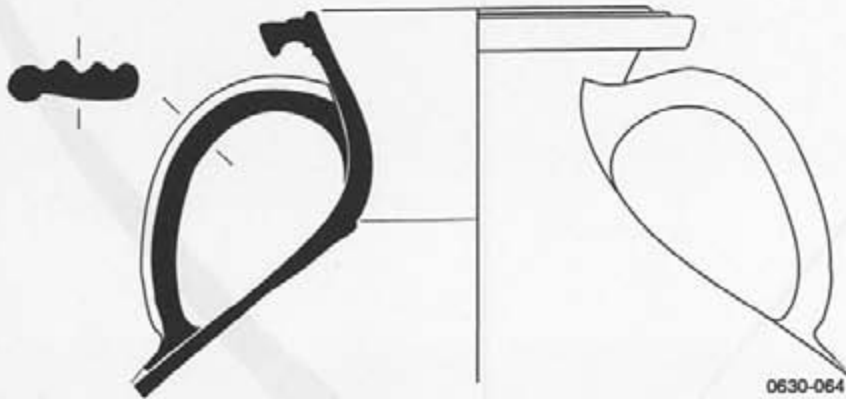
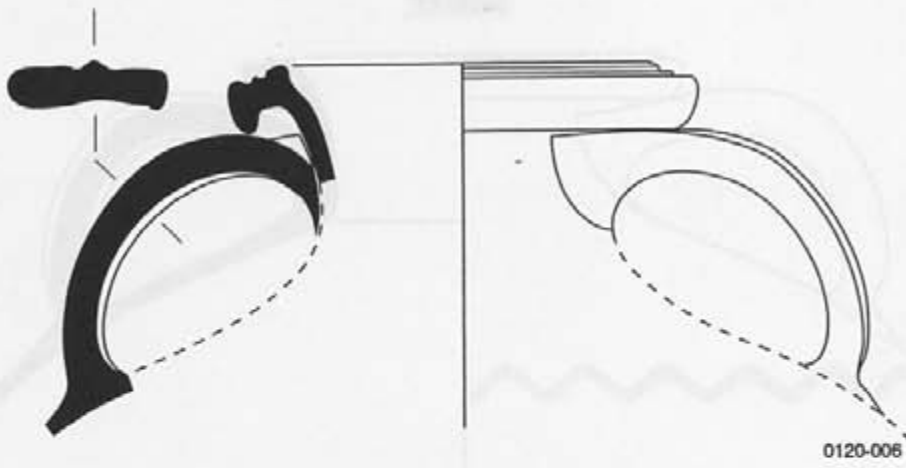


0130-011



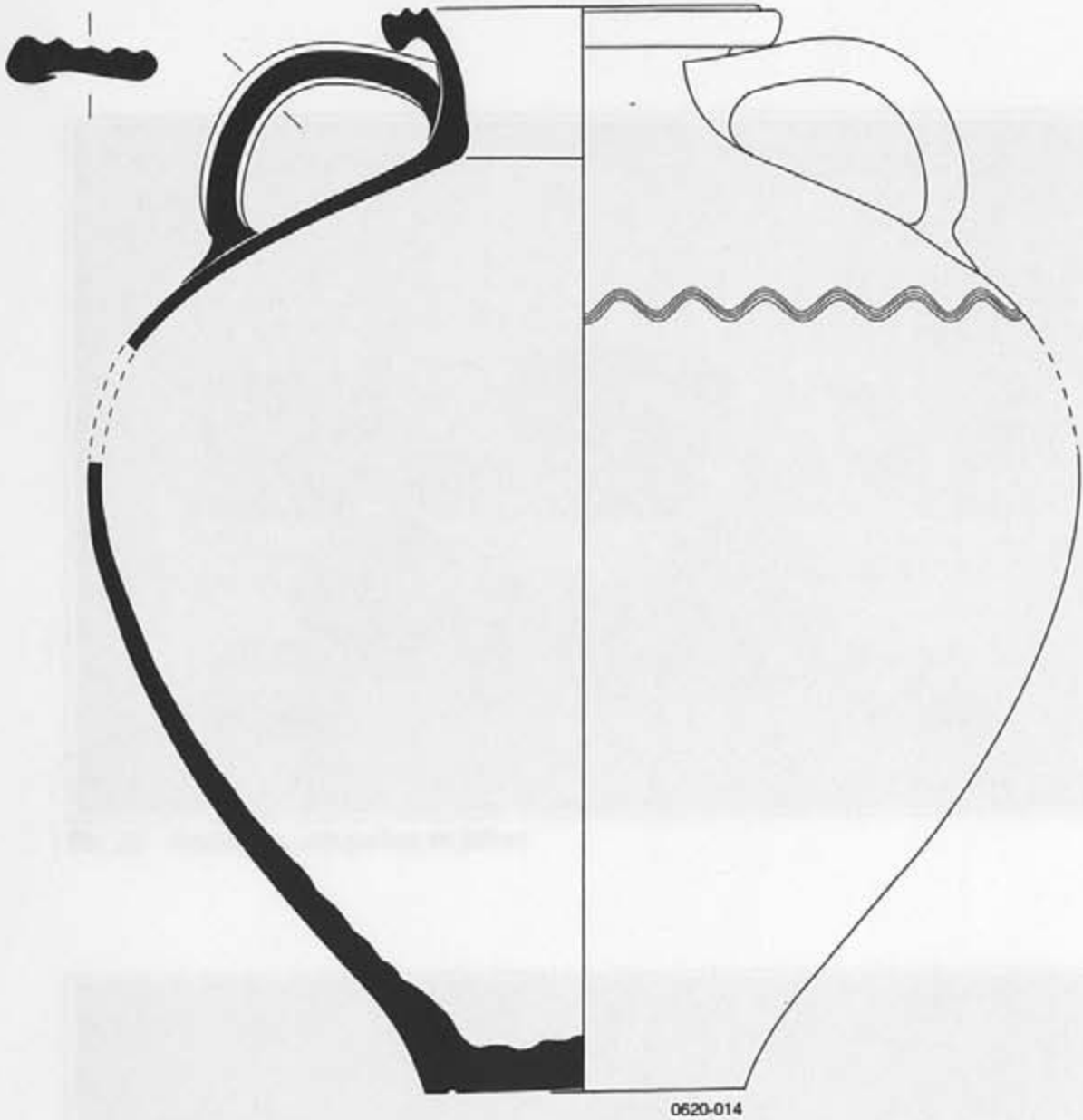
0130-012

0 5 cm



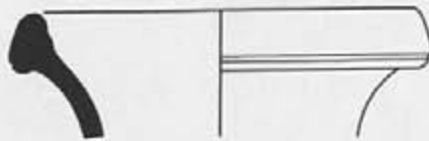
0 5 cm

H-302



0620-014

H-401



0099-012

H-501



0620-012



0098-015

H-502



0098-016



0620-013



0098-017

0 5 cm



Ph. 29 : Assiettes, coupelles et jattes



Ph. 30 : Gobelets et pots

SURZUR - Liscorno - n° 56 248 004



Ph. 31 : Pichets et amphorettes



Ph. 32 : Cruches

SURZUR - Liscorno - n° 56 248 004



Ph. 33 : Cruches, pot à deux anses, et amphorettes Gauloise 12



Ph. 34 : Amphorettes et amphores Gauloise 12

SURZUR - Liscorno - n° 56 248 004

4. Essai de datation de l'atelier de potiers de Liscorno

Après consultation des ouvrages céramologiques de référence, le répertoire de la céramique tel qu'il est présenté dans l'approche typologique appartient au III^e siècle. Toutefois, il est important de souligner la pauvreté des publications et des travaux relatifs au mobilier céramique gallo-romain en Bretagne, hormis le congrès de la SFECAG du même en 1997 consacré principalement aux assemblages provinciaux.



Ph. 35 : Gobelets en terra nigra
SURZUR - Liscorno - n° 56 248 004

Les gobelets produits à Liscorno. C'est de Saint-Vaast, vers 400, qu'on trouve dans cinq sites dont deux de la zone F-005 de Liscorno (pl. 40). Celui de Saint-Catherine, daté entre 309 et 313, il a été déposé dans une sépulture de la zone F-002 (pl. 39). Ces gobelets témoignent un fonctionnement de l'atelier dans la seconde moitié du III^e siècle.

À l'instar de E. Fiches de Classification et de H. Krollen en 1995 sur le mobilier céramique de Corseil sous appose des éléments fiables de comparaison. Les formes n° 37 et 48 de cette étude correspondent à notre forme F-002 (peu évident d'être à col tronconique) et la forme n° 38 à la F-003 (parait à « gobelet »), elles sont attribuées par les auteurs à des productions des III^e et IV^e siècles et viennent conforter notre datation. La forme F-005 de Liscorno est bien connue dans le site des Quatre, sur le site de production de parer des Plémeur à la destination.

8. Essai de datation de l'atelier de potiers de Liscorno

Après consultation des ouvrages céramologiques de référence, le répertoire de la céramique tel qu'il est présenté dans l'approche typologique appartient au III^e siècle. Toutefois, il est important de souligner la pauvreté des publications et des travaux relatifs au mobilier céramique gallo-romain en Bretagne, hormis le congrès de la SFECAG du Mans en 1997 consacré principalement aux ensembles précoces.

A Vannes, les fouilles de la ZAC de l'Etang (Triste A. 1991, 1993) ont livré des productions de Liscorno dans les niveaux d'abandon datés du III^e siècle. Celles de la ruelle du Recteur (Baillieu M., 1992) et de la rue Saint Gildas (Baillieu M., 1995) ont aussi livré des poteries de Liscorno comme les coupes carénées de type A-700. La très faible présence sur Vannes de céramiques produites par l'atelier de Liscorno, peut s'expliquer par le petit nombre de contextes archéologiques datables du III^e siècle mis au jour.

Les fouilles anciennes des grandes villas périurbaines de Vannes ont également livré de nombreuses poteries attribuables aux productions de Liscorno, entre autre des pichets à « garum » en tous points comparables à la forme F-600 de notre typologie. De même, plusieurs pichets décorés, identiques à la forme F-700, ont été découverts sur le site de La Hye au Roc-Saint-André daté du III^e siècle par leurs inventeurs (André J., 1963). Ces sites ne peuvent être considérés comme datants en l'absence de fouilles stratigraphiques mais éclairent la diffusion locale de la céramique de Liscorno sur des sites de consommation.

Les deux dépôts monétaires de Mané-Véchen en Plouhinec et de Saint-Colombier en Sarzeau ont été thésaurisés dans des poteries produites à Liscorno. Celui de Mané-Véchen, réuni surtout entre 250 et 280, a été réalisé dans cinq vases dont trois de la forme F-900 de Liscorno (pl. 40). Quant au dépôt de Saint-Colombier, amassé entre 309 et 318, il a été déposé dans une amphore de la forme H-502 (pl. 39). Ces dépôts démontrent un fonctionnement de l'atelier dans la seconde moitié du III^e siècle.

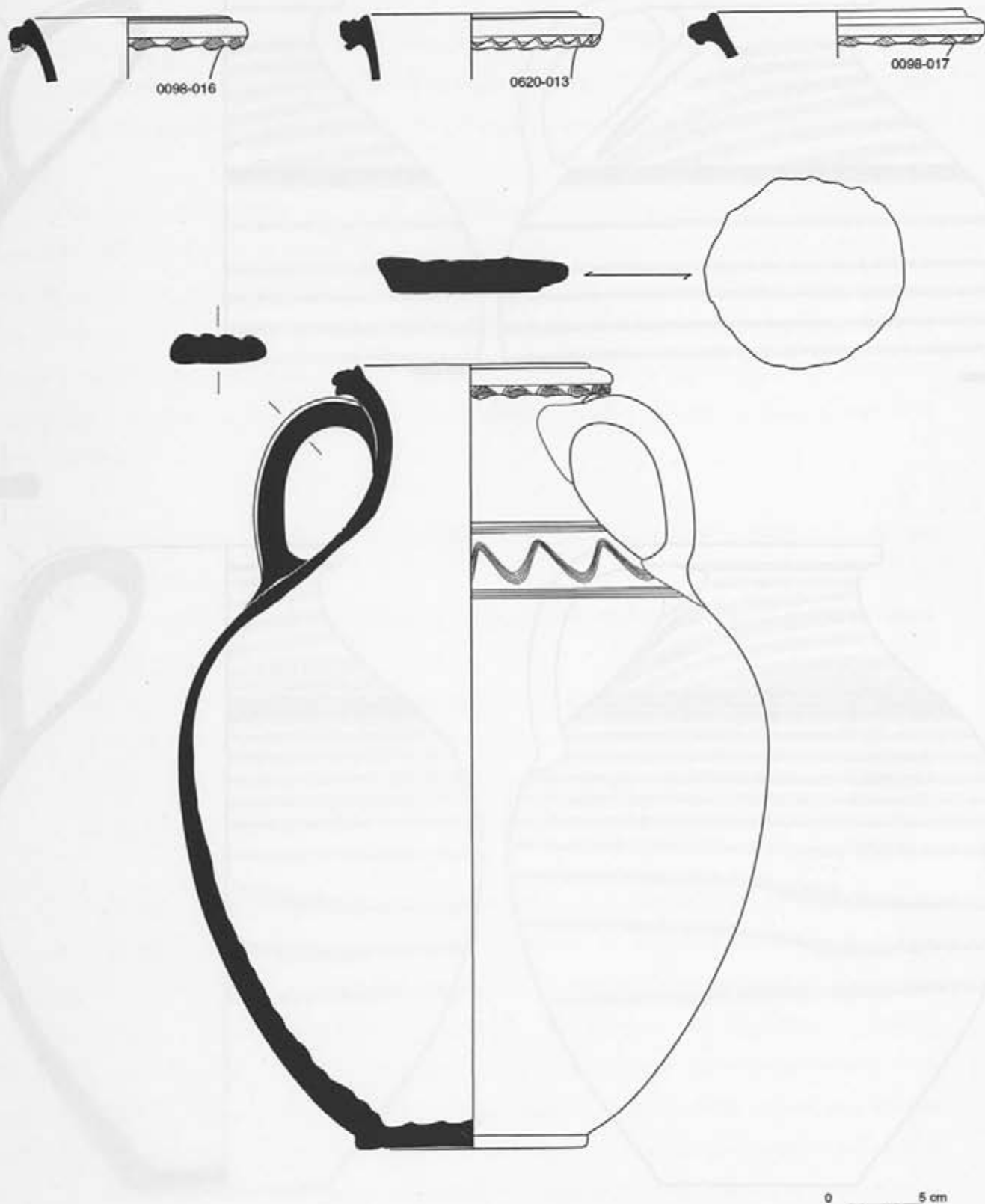
A l'échelle régionale, l'étude de F. Fichet de Clairfontaine et de H. Kérébel en 1995 sur le mobilier céramique de Corseul nous apporte des éléments fiables de comparaison. Les formes n° 37 et 48 de cette étude correspondent à notre forme F-500 (pot ovoïde décoré à col tronconique) et la forme n° 39 à la F-600 (pichet à « garum ») ; elles sont attribuées par les auteurs à des productions des III^e et IV^e siècles et viennent conforter notre datation. La forme F-600 de Liscorno est aussi connue dans la cité des Osismes, sur le site de production de *garum* des Plomarc'h en Douarnenez,

sur la villa de Keradennec en Saint-Frégant, à Quimper et, dans une moindre mesure, chez les Riedones à Rennes. Ce type semble connaître une diffusion limitée à l'Armorique et est représentatif du répertoire céramique tardif. Les fouilles de la rue de Saint-Malo (Le Meur A., 1990) et de la place Hoche à Rennes (Pouille D., 1995), ont livré des cruches à embouchure en bobine identiques à notre forme G-300 dans les niveaux archéologiques du III^e siècle. Le site de Liscorno a produit aussi des mortiers, forme E-700, dont plusieurs estampillés. Actuellement, trois potiers sont attestés par leurs estampilles épigraphes dont une seule rétrograde est identifiée (TRITAIVS).

En dehors de l'Armorique, nous avons trouvé des éléments de comparaison dans la région de Chartres (Sellès H., 2001) notamment pour les formes de cruches G-200, G-301 et G-902, à Dourdan dans l'Essonne (Munoz C., 1995) pour les formes G-301, G-400, G-902 ainsi qu'en Aquitaine à Agen (Jacques Ph., 2000) pour la forme G-100. Celles-ci sont toutes attribuées au III^e siècle. L'atelier de potiers de Liscorno a produit des amphorettes et amphores Gauloise 12 (Laubenheimer F. 1992) qui n'étaient jusqu'à présent connu qu'en Angleterre, en Normandie et dans le Bassin Parisien. L'amphore Gauloise 12, est dans l'état actuel de la recherche, attestée aux II^e et III^e siècles. Toutefois, celles de Liscorno (amphorette H-301 et amphore H-302) présentent des caractéristiques différentes : absence de pastilles à l'attache inférieure des anses et forme de la lèvre. Trois autres formes d'amphores, H-100, H-200 et H-500 sont produites sur le site de Liscorno en même temps que les Gauloises 12. Elles se déclinent elles aussi en deux modules.

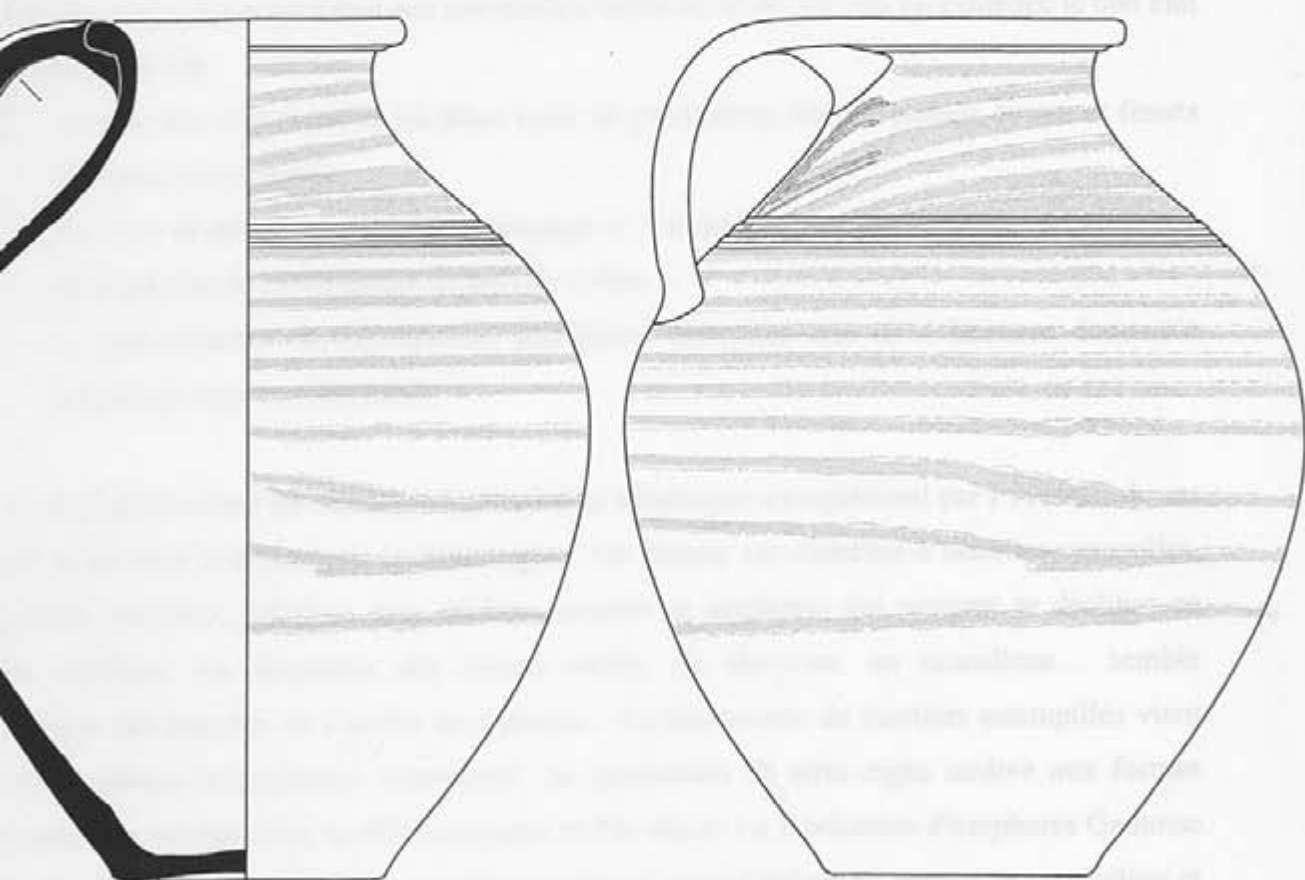
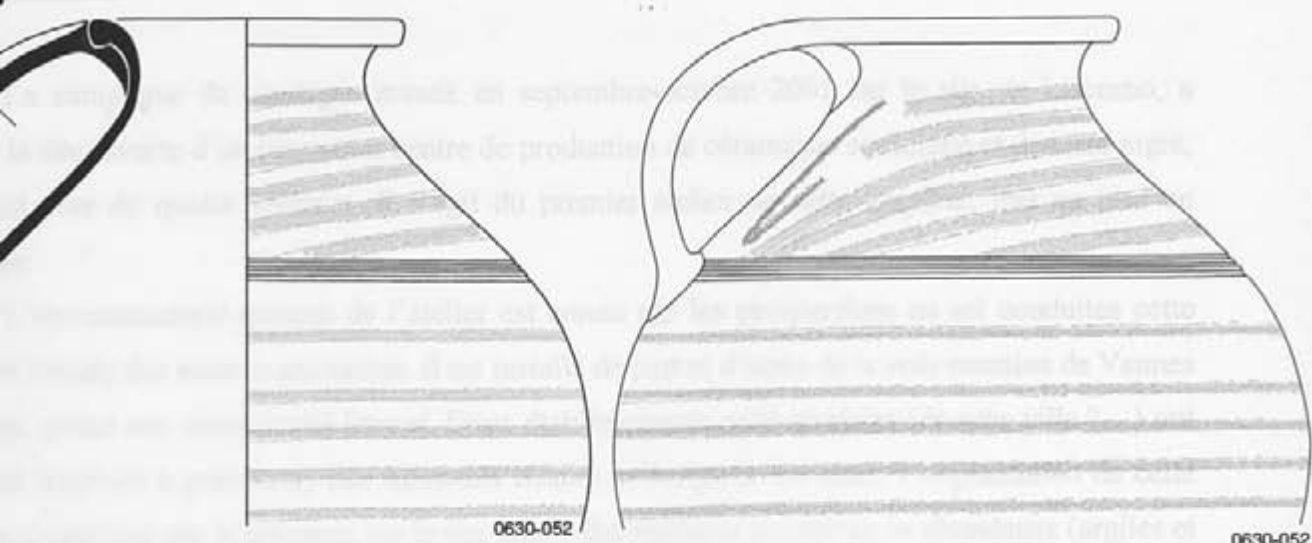
Le travail de Y. Menez en 1985 sur la terra nigra de l'ouest de la Gaule, ne nous apporte pas de formes comparables à l'exception de la forme Menez 99, à la datation incertaine, et de la forme Menez 135, attribuée au III^e siècle. Cette dernière, découverte à Quimper, s'apparente au gobelet B-500 de Liscorno. Celui-ci est, en outre, identique aux gobelets à col tronconique et à panse guillochée de Picardie du III^e siècle (Bayard D., 1980) et à la forme 395 de Colchester daté du IV^e (Hull M. R., 1963). De plus, la coupe carénée du type A-700 qui présente plusieurs modules, est la forme dominante à Liscorno avec des centaines de NMI. Il est important de noter l'association du gobelet B-500 à la coupe A-700. Celle-ci doit, par conséquent, être datée du III^e siècle. Par ailleurs, l'analyse de la terra nigra, produite sur le site de Liscorno, a permis de mettre en évidence un groupe de pâte homogène (pâte à cœur gris foncé à noir, bordé de rouge à marron et avec une surface intérieure et extérieure noire) et la fréquence du décor guilloché.

Cette première étude démontre un fonctionnement de l'atelier de potiers de Liscorno au III^e siècle. Cependant, il est possible que sa production débute dans les dernières décennies du II^e siècle et se poursuive au-delà du III^e siècle.



SURZUR - Liscorno - n° 56 248 004

Pl. 39 : Comparaison entre la forme E-502 de Liscorno et la céramique du dépôt
monétaire de Saint-Colombier en Sarzeau (Morbihan) site n° 56 240 002 AH



0 5 cm

URZUR - Liscorno - n° 56 248 004

l. 40 : Comparaison entre la forme F-901 de Liscorno et une des céramiques du dépôt
monétaire de Mané-Véchen en Plouhinec (Morbihan) site n° 56 169 001 AH

9. Conclusion

La campagne de sondages menée en septembre-octobre 2001 sur le site de Liscorno, a permis la découverte d'un important centre de production de céramique commune et de terra nigra, occupant plus de quatre hectares. Il s'agit du premier atelier de cette ampleur, mis au jour en Bretagne.

L'environnement antique de l'atelier est connu par les prospections au sol conduites cette année et l'étude des sources anciennes. Il est installé de part et d'autre de la voie romaine de Vannes à Nantes, grand axe commercial littoral. Deux établissements gallo-romains (de type villa ?...) ont aussi été localisés à proximité, aux lieux-dits Bilaire et Trégorff. En outre, l'implantation de cette officine s'explique par la présence sur le site même des matières premières en abondance (argiles et eau), ainsi que par les moyens de diffusion des productions que constituent la voie romaine et la rivière de Pénerf.

Les sondages, qui n'excèdent pas une surface totale de 50 m² ont mis en évidence le bon état de conservation du site :

- ses niveaux d'occupation en place (sols de circulation, trou de poteau, fosses et fossés dépotoir, tessonnières).
- ses aires de chauffe dont celle du sondage n° 7 creusée profondément et qui présente une stratigraphie de comblement de près de 1,40m.
- la quasi-absence de perturbation postérieure pour une aire de 4 hectares demeurée jusqu'à ce jour en zone rurale.

Cette fouille a livré un très abondant mobilier céramique, exceptionnel par l'éventail de ses formes en céramique commune et en terra nigra ! Ce dernier est constitué d'assiettes, coupelles, coupes, jattes, mortiers, gobelets, pots, pichets, cruches et amphores qui peuvent se décliner en différents modules. La fréquence des décors ondes, en chevrons, en croisillons... semble caractéristique des poteries de l'atelier de Liscorno. La découverte de mortiers estampillés vient compléter le corpus épigraphique armoricain. Sa production de terra nigra tardive aux formes inédites constitue un répertoire de référence pour le III^e siècle. La fabrication d'amphores Gauloise 12 sur le site de Liscorno est majeure car elle apporte un nouvel éclairage quant à sa production et sa diffusion à l'échelle régionale.

La poursuite en 2003 du diagnostic archéologique sur le site de Liscorno est impérative car elle permettra, sans nul doute, d'approfondir et de conforter nos connaissances en fouillant de manière exhaustive un four et en complétant le catalogue typologique des productions de l'atelier afin d'en permettre sa publication. Aujourd'hui, l'atelier de potiers de Liscorno en Surzur devient un site de référence pour l'Ouest de la France grâce à son riche répertoire typologique céramique gallo-romain.

Les laboratoires du village de Liscorno, situés à un quart de kilomètre à l'est de Bourg de Servan, situés dans un champ, il y a peu de temps, dans une grande maison de nos jours, sur le bord de la voie romaine qui traversait la commune et se dirigeait vers le sud-est, une pierre monumentale haute de trois pieds environ, cylindrique. Apparemment creusée artificiellement en forme de boudin, et dont le diamètre apparent est d'à-peu-près un pied. La croûte, ou plus probablement une vague couche de terre meuble, paraît se décoller à faibles coups de pioche dans l'endroit où cette pierre était à demi-enterrée; mais ces travaux ne servent d'autre résultat que de mettre à découvert, quelques fragments de briques et de poteries romaines et quelques débris appartenant au travail.

M. M... nous ayant signalé ces faits dans votre numéro du 11 juillet, nous réfléchissons à l'endroit, et nous nous sommes en vain de nous rendre sur le lieu, d'explorer l'inscription incisée sur la pierre, et dans M. M... nous nous sommes aperçus qu'il en avait été, et enfin d'observer si quelques feuilles ne découvriraient pas l'espèce de pavement à des découvertes utiles à l'histoire. Nous nous sommes en vain le 10, et nous le résultat de notre exploration.

Les investigations de M. M... furent si précises, que nous n'eûmes éprouvé aucune difficulté dans la recherche de la pierre; nous l'avons trouvée justement dans le jardin de la ferme de Liscorno, où elle se trouvait, lors de sa découverte. Nous avons entrepris d'abord la lecture de l'inscription qu'elle contenait; le roman n'y a apporté que de faibles améliorations; cependant nous avons eu à la copie tous les détails et tous les mots nécessaires, et nous pouvons assurer que nous en rapportons une transcription très exacte; la voici :

Plus l'inscription de l'inscription contenue sur 2 pages

Arrivée à l'endroit où se trouve la pierre a été trouvée, le simple aspect des lieux nous fit apercevoir de nombreux vestiges d'une maison romaine; des fragments de briques et surtout de tuiles en terre cuite y abondaient; quelques coups de pioche, donnés à-peu-près au hasard, nous en fournirent d'autres, comme des assises, ainsi que des carreaux, des parcellles de charbon, et des tessons de poteries. Ces produits de la construction furent, dans le milieu qui borde la voie romaine, mélangés avec du sable et du gravier; le tout submergé de terre. Nous avons eu remarquer, en examinant ces débris, que la superficie du terrain, au dessus de cet endroit, est remplie de tuiles de carreaux; et que nous avons vu qu'il y a eu quatre cents pas de là, se trouvaient, sur la fin, plusieurs vestiges.

Le résultat de notre voyage s'est ainsi borné à une simple reconnaissance des lieux; mais cette reconnaissance nous nous avons pu penser qu'une fouille, judicieusement dirigée, y produirait peut-être de nouvelles découvertes. Il y a peu de temps, qu'à Servan, à deux lieues seulement de Servan, le terrain de culture dans les parties d'un propriétaire, deux grands vases en terre, remplis de débris romains à diverses effigies, mais tellement usés qu'ils ne forment des débris que l'on ne peut plus difficilement décrire. Un fragment de ces vases fut par hasard détaché et remis à M. le Conservateur des musées de la société, qui ayant reconnu qu'il s'agit des médailles qui se composent, on a reconnu que c'est l'effigie de Victorinus, et par conséquent pour légende: Imp. C. P. Victorinus Aug. Ces médailles, en petit bronze, ont été déposées dans le cabinet de la société, puis le tout se prolonge sur deux pages.

TEXTES ANCIENS

Inscription romaine découverte à Surzur (Morbihan)

Notice lue à la Société Polymatique, dans sa réunion du 3 août 1835

Un laboureur du village de Lescorno, situé à un quart de lieue à l'est du bourg de Surzur, découvrit, il y a peu de temps, dans une lande voisine de son hameau, sur le bord de la voie romaine qui traverse la commune et se dirige sur la vilaine, une pierre monumentale haute de trois pieds environ, cylindrique, légèrement amincie inférieurement en forme de bouchon, et dont le diamètre supérieur est d'à-peu-près un pied. La curiosité, ou plus probablement un vague espoir de riche trouvaille, porte ce cultivateur à fouiller dans l'endroit où cette pierre était à demi-enfouie; mais ses recherches n'eurent d'autre résultat que de mettre à découvert quelques fragments de briques et de poteries romaines: il abandonna promptement ce travail.

M M.... Nous ayant signalé ces faits dans notre réunion du 14 juillet, nous résolûmes aussitôt, trois de nos confrères et moi, de nous rendre sur les lieux, d'examiner l'inscription incisée sur la pierre, et dont M M.... nous avait remis la copie qu'il en avait tirée, et enfin d'observer si quelques fouilles ne donneraient pas l'espoir de parvenir à des découvertes utiles à l'histoire. Nous nous mîmes en route le 20, et voici le résultat de notre exploration:

Les indications de M M.... étaient si précises, que nous n'avons éprouvé aucune difficulté dans la recherche de la pierre; nous l'avons trouvée gisante dans le jardin de la ferme de Lescorno, où elle fut transportée lors de la découverte. Nous avons entrepris aussitôt la lecture de l'inscription qu'elle présente; le temps n'y a apporté que de faibles altérations; cependant nous avons mis à la copier toute la lenteur et tout le soin nécessaires, et nous pouvons assurer que nous en rapportons une transcription très exacte; la voici:

puis l'interprétation de l'inscription continue sur 2 pages

Arrivés à l'endroit même où la pierre a été trouvée, le simple aspect des lieux nous fit apercevoir de nombreux vestiges d'une station romaine; des fragments de briques et surtout de vases en terre cuite y abondent; quelques coups de pioches, données à-peu-près au hasard, nous en fournirent d'assez grande dimension, ainsi que des cendres, des parcelles de charbon, et des matières calcinées. Ces produits de la combustion forment, dans le talus qui borde la voie romaine, convertie aujourd'hui en chemin vicinal sur le fond sablonneux du sol. Nous avons cru remarquer, en montant sur ce talus, que la superficie du terrain, au dessus de cet endroit, est arrondie en forme de tombelle; il faut noter aussi qu'à trois ou quatre cents pas de là, se voient, sur la lande, plusieurs menhirs.

Le résultat de notre voyage s'est donc borné à une simple reconnaissance des lieux; mais cette inspection suffit pour faire penser qu'une fouille, judicieusement dirigée, y produirait peut-être de curieuses découvertes. Il y a peu d'années, qu'à Berric, à deux lieues seulement de Surzur, le hasard fit tomber dans les mains d'un propriétaire, deux grands vases en terre, remplis de médailles romaines à diverses effigies, mais totalement oxidées et formant des agrégations qu'il paraissait très difficile de diviser. Un fragment de ces masses fut pourtant détaché et remis à M. le Conservateur du musée de la société, qui ayant examiné avec nous les médailles qui le composaient; en a reconnu sept à l'effigie de Victorinus, et portant pour légende: Imp. C. PI. Victorinus Aug. Ces médailles, en petit bronze, ont été déposées dans le médailler de la société.

puis le texte se prolonge sur deux pages.

Un laboureur du village de **Lescorno**, situé à 1 kilomètre à l'Est du bourg de **Surzur**, découvrit en 1835, dans une lande voisine de son hameau, sur le bord de la voie romaine, une pierre monumentale haute d'environ 1 mètre, cylindrique, légèrement amincie inférieurement en forme de bouchon, et dont le diamètre supérieur est de 33 centimètres.....

Le texte continue sur 15 lignes

....A l'endroit où la colonne fut trouvée, l'aspect des lieux nous présenta de nombreux vestiges d'une station romaine. Les fragments de briques et surtout **de vases en terre cuite y abondent**; quelques coups de pioche nous en fournirent d'assez grande dimension, ainsi que des cendres et des parcelles de charbon. Ces produits de la combustion formaient dans le talus qui bordait la voie romaine, convertie aujourd'hui en chemin vicinal sur ce point, une zone noirâtre qui tranchait vivement sur le fond sablonneux du sol; une fouille sérieuse aurait peut-être amené de plus importants résultats.

CAYOT DELANDRE, 1847, Le Morbihan son Histoire et ses Monuments, p. 128-129.

Ruines romaines - A Lescorno. Débris de briques, colonne votive dédiée à Victorinus

FOUQUET A., 1853, Des monuments celtiques et des ruines romaines dans le Morbihan, p. 96.

La voie de **Port-Navalo**, unique jusqu'à **Noyal**, se divisait en ce lieu où commençait une autre voie qui, se dirigeant à travers les communes de **Surzur**, d'**Ambon**, de **Billiers** et d'**Arzal**, atteignait la **Vilaine** au château de l'Île.

Cette voie de **Vannes** à **Nantes** c'est près de la ferme de **Lezcorno**, où l'on a découvert une colonne en l'honneur de **Victorinus**, et les traces d'un camp romain qui paraît avoir été permanent.

FOUQUET A., 1853, Des monuments celtiques et des ruines romaines dans le Morbihan, p. 72.

C'est sur le bord de la voie, en **Surzur**, qu'un paysan de **Lescorno** découvrit, en 1835, une pierre monumentale haute d'un mètre, de forme cylindrique, qui est actuellement au musée de **Vannes**, où nous l'avons dessinée. Elle porte gravée en creux l'inscription suivante, sur cinq lignes:

IMP . CAES .
PIAVONIO
VICTORINO
PIO . FELICI
AVG.

c'est à dire: *Imperatori Caesari PIAVONIO Victorino pio felici Augusto*. Le texte de l'inscription suffit pour établir la date de l'érection de la colonne votive. C'est l'année 268 de notre ère. (Voir le dessin, pl. IV).....

Dans l'endroit où la découverte en a été faite (à un kilomètre à l'est du bourg de **Surzur**), on peut encore aujourd'hui constater les traces d'un ancien campement. C'est au milieu de débris de tuiles à crochet, de tessons de poteries, de cendres et de charbons répandus sur une grande surface que la pierre votive a été trouvée.

CLOSMADÉUC G., BSPM 1866, LE PASSAGE SUR LA VILAINE de la voie antique de **Portus-Namnetum** à **Dartoritum** p. 20 et 21

Voie à **Lescorno** dite **Hent-Aès**, tuiles et poteries en plusieurs points autour de **Lescorno**, notamment à 100 mètres à l'Ouest et à 300 mètres au nord

RIALAN E. III de 1886 à 1892, Découvertes archéologiques faites dans le Morb., SPM 1924, 42p

Les Romains, venus ensuite, ont tracé une voie, passant près de Bilair, du moulin de Beaujour, du village de Kergrois, et allant de Vannes à Nantes. C'est sur le bord de cette voie qu'un laboureur de Lescorno découvrit, en 1835, une borne milliaire en granit, de forme cylindrique, haute d'un mètre environ, et portant l'inscription suivante: IMP. CAES. - PIAVONIO - VICTORINO - PIO FELICI - AVG. Elle peut donc se rapporter à l'an 268. A l'endroit où on l'a trouvée, on a rencontré de nombreux vestiges d'une station romaine.

LE MENE Jh-M., 1891, Histoire archéologique, féodale et religieuse des paroisses du diocèse de Vannes, Tome II p.500 et 501.

Villa à Lescorno, tegulae, poteries, Milliaire de Victorin en forme de cône tronqué renversé de 1m environ de hauteur et 0,30 de diamètre, avec l'inscription: IMP. CAES/ PIAVONIO/ VICTORINO/ PIO. FELICI/ AVG (Catalogue Marsille n° 3031 - Corpus Inscriptionum latinarum, Tome XIII - 9006)

MARSILLE L., 1972, Répertoire archéologique du Morbihan gallo-romain, p. 16

n° 1919 Bord de Vase avec estampille, Liscorno en Surzur (Don de M. Luco)

n° 3031 Borne votive en granit, de Liscorno en Surzur

MARSILLE L., 1921, Catalogue du Musée Archéologique de la SPM

Moulage de la borne au Musée de St Germain n° 18731

a) 300m au nord du village, au bord de la voie romaine

(non relocalisé)

b) un second gisement gallo-romain, 100m à l'ouest du village, à également été signalé.

NASS Patrick, 2000, Le milieu rural des Vénètes, Le corpus des sites, p.100

Les vestiges romains de Lescorno (J. ANDRÉ)

SI 222 2 1981 - découverte de plus de 30 000 dans plusieurs campagnes.

Bulletin de la SPM 1981, PV p. 21, (Jacques ANDRÉ)

Peut-être LISCORNO

Le journal des savants du 28/7/1681 p. 163-166

Mr Lallemand commence la lecture d'une note historique sur une trouvaille de 50 000 médailles en 1681, à 3 lieues de Vannes, signalée dans le journal des savants par l'avocat au Parlement de Bretagne.

(...)c'est pendant sa résidence à Vannes qu'eut lieu la découverte de 50 000 médailles dont parle Hévin dans le journal des Savants en 1680. la suite de la lecture est renvoyée à la prochaine séance.

Bulletin de la SPM 28 mai 1878, PV p. 241

Mr Lallemand continue la lecture de sa note historique sur la découverte de 50 000 médailles en 1681, à 3 lieues de Vannes et non loin du rivage de la mer, découverte dont Pierre Hévin, au Parlement de Bretagne, eut connaissance et dont il rendit compte au journal des Savants.

Les remarques d'Hévin peuvent se résumer ainsi:

1-Cette quantité prodigieuse de monnaies était sans doute destinée au paiement de quelques troupes.

2-Ce trésor a été enfoui environ l'an 260 de notre ère Les effigies de Postume (260-267) étant les plus récentes de celles qui marquaient ces monnaies et les plus anciennes étant de Caracalla (211-217).....

Le texte continu sur 26 lignes

... La résidence à Lescorno de troupes reconnaissant l'autorité de Victorinus prouvée par la borne votive, la situation de ce lieu par rapport à Vannes et à la mer, font penser à Mr Lallemand que à Lescorno que les médailles signalées par Hévin ont été découvertes; il ne peut accepter l'opinion de Mr Bizeul qui place à Locmariaker le lieu de cette trouvaille. Locmariaker est à 7 lieues de Vannes, sur le rivage et non pas loin du rivage de la mer: enfin les antiquités romaines de Locmariaker, dont on peut déterminer la date, se rapportent à l'époque de Constance (350-353).

La suite de cette lecture est renvoyée à la prochaine séance. Le Secrétaire, L. HUCHET

Bulletin de la SPM 30 Juillet 1878, PV p. 246

Les trésors romains du Morbihan (J. ANDRE)

SURZUR 1881: découverte de plus de 50 000 dans plusieurs amphores.

Bulletin de la SPM 1961, PV p. 22, (Jacques ANDRE)

Quintilien (L'émancipé) (2^e partie) 3- Le sénateur de l'ordre de l'empire

GENIN Martin, MARE Eric, SIREIX Christophe, 2000 : L'atelier de la terre de l'École à Saint-Mathieu (Morbihan) (Dordogne) : Une production originale de céramique romaine

DESSAULT 1884 : Description des romaines trouvées à Locmariaker, Bulletin des Comptes de la Société, t. 1, p. 47

GUILLET Gérard, 1997 : La production céramique du Haut-Empire de l'atelier romain de la Dize (Erdre), Actes du congrès de La Roche-sur-Yon, p. 239-254

HULL M. R., 1902 : The Roman Forts. Eire of Colchester, n° XXI, 195 p., 22 pl.

JACQUES Philippe, 1980 : Une officine de potiers à Agou (Lozère) au III^e siècle, Actes du congrès de La Roche-sur-Yon, p. 53-74

*JONKOT Nicole, VERNEERICH Didier, 1994 : Céramique gallo-romaine de Vail-
d'Or, Archéologie de l'Agout n° 1, 200 p.*

BIBLIOGRAPHIE

- DRIAN Yves-Marie, LEPERT Thierry, 2000** : Nouvelles données sur l'atelier de potiers gallo-romain des « Mares Jumelles » (Eure). Production, diffusion et environnement. *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 17 p. 183-197.
- DRIAN Yves-Marie, 2001** : La céramique du Haut-Empire dans la région d'Evreux (Eure) : première approche du répertoire et de ses approvisionnements. *Rev. Archéol. Ouest*, n° 18, p. 95-143
- CELIN P., TUFFREAU-LIBRE M., 1998** : La quantification des céramiques. Conditions et protocole, *Bibracte* 2, 156 p.
- BARAT Yvan. et RAUX Stéphanie : 1995** : Brève synthèse des productions franciliennes du I^{er} au III^{ème} siècle. *Actes de la table ronde d'Arras 1993, Nord-Ouest Archéologie* N° 6, p. 229-252
- AYARD D., 1980** : La commercialisation de la céramique commune à Amiens du milieu du I^{er} s. à la fin du III^{ème} s. *Cahiers Archéologiques de Picardie* n° 7, p. 147-209.
- JURNS R. B., 1987** : L'époque gallo-romaine, un nouveau chapitre de l'histoire de la région de Caen. *S.F.E.C.A.G. de 1987* p. 29-37
- ENIAUX E., 1980** : Recherches sur les amphores antiques de Base-Normandie, *Annales de Normandie* n° 12b, 1980, p. 1-150.
- ENIAUX E., 1982** : Nouveaux fragments d'amphores découverts dans les environs de Caen. In : *Recueil d'Etudes offert en hommage au Doyen Michel de Boüard, Caen 1982*, p. 1-190
- ERU Xavier, 1996** : La céramique belge dans le nord de la Gaule. Caractérisation, chronologie, Phénomènes Culturels et Economiques. 463 p.
- UFAY B., BARAT Y., RAUX S., 1990** : Un atelier de potiers du III^{ème} à La Boissière-Ecole (Yvelines). *SFECAG 1990*, p. 203-212
- UFAY Bruno dir., 1993** : Trésors de terre : Céramiques et potiers dans l'Île-de-France gallo-romaine. 236 p.
- UFAY Bruno, 1997** : Fabriquer de la vaisselle à l'époque romaine, Archéologie d'un centre de production céramique en Gaule, La Boissière-Ecole (Yvelines) I et III^e s. ap. J.-C.). 255 p.
- UFOURNIER D., MARIN J.-Y., 1987** : Une production d'amphores du 2^{ème} s. dans le Sud-Ouest. *S.F.E.C.A.G. de 1987*, p. 23-27.
- ERDIERE A., FOURTEAU A.-M. ; 1980** : La céramique domestique et non sigillée. Recherche sur l'approvisionnement céramique in :
- ERDIERE A. (dir.) Fouille de sauvetage du site gallo-romain de la « Fosse Dieppe » à Rambouillet (Eure-et-Loir) (2^{ème} partie). 2- Le mobilier du fond de cabane du Bas-Empire (structure 19). *Rev. Arch. Du Loiret*, 1980, 6, p. 39-55.**
- ENIN Martine, MARE Eric, SIREIX Christophe, 2000** : L'atelier du site de l'Enclos, à Saint-Médard-de-Mossidan (Dordogne) : Une production régionale de céramique commune du I^{er} au III^{ème} siècle. *Actes du congrès de Libourne : S.F.E.C.A.G. 2000*, p. 75-109.
- ROSE E., 1984** : Gefäßtypen der römischen Keramik in Rheinland., Beihefte der bonner Jahrbücher, Band 1, Köln, 47 p.
- UILLIER Gérard, 1997** : La production céramique du Haut-Empire de l'officine rurale de La Boissière-Ecole (Sarthe). *Actes du congrès du Mans : S.F.E.C.A.G. 1997*, p. 239-254.
- ULL M. R., 1963** : The Roman Potters' Kilns of Colchester, n° XXI, 195 p., 22 ill.,
- ACQUES Philippe, 2000** : Une officine de potiers à Agen (Lot-et-Garonne) au III^{ème} siècle ?. *Actes du congrès de Libourne : S.F.E.C.A.G. 2000*, p. 53-74.
- DBELOTT Nicole, VERMEERSCH Didier, 1996** : Céramique gallo-romaines du Val-d'Oise. *Archéologie en Val-d'Oise* n° 5, 220 p.

- LAUBENHEIMER Fanette, 1990** : Le temps des amphores en Gaule : Vins, huiles et sauces 182 p.
- LAUBENHEIMER Fanette, 1990** : Sallèles d'Audes, Un complexe de potiers, DAF n° 26, 157 p.
- LAUBENHEIMER Fanette, LEQUOY M.-C., 1992** : Les amphores Gauloise 12 de Normandie. Le matériel de la nécropole de Vatteville-la-Rue. *Les amphores en Gaule, 1992*, p. 75-92
- MENEZ Yves, 1985**, Les céramiques fumigées de l'Ouest de la Gaule, *Cahiers de Quimper Antique* N° 2, 125 p.
- MENEZ Yves, 1989**, Les céramiques fumigées (« terra nigra ») du Bourdonnais, *Revue Archéologique du Centre de la France, Tome 28, fasc. 2*, p. 118-178
- MISONNE B., BOCQUET A., 1998** : Les amphores Gauloise 12 du bassin de la Seine. Caractérisations minéralogie, pétrographie et chimique. *Les amphores en Gaule, 1998*, p. 145-157.
- MONAGHAN Jason, 1987** : Découvertes maritimes provenant du baillage de Guernesey. *Actes de Caen, S.F.E.C.A.G. 1987*, p. 34-43
- MUNOZ Christèle, 1995** : La céramique gallo-romaine à Dourdan à la fin du IIIe et au début du IVe Siècle ap. J. C., p. 41-52 in *Archéologie en Essonne. Actes de la journée archéologique de Dourdan, le 25/11/95*, 85 p.
- PIRAULT Lionel, 1997** : La céramique tardive à la fin du Bas-Empire à Nantes, Saint-Herblain et Rezé (Loire-Atlantique).Etat des connaissances, *Actes du Mans, S.F.E.C.A.G. 1997*, p. 297-307
- PIRAULT Lionel et HUET Nathalie 2001** : L'atelier de potier de La Bourderie à Rezé (Loire-Atlantique) et sa production. *Revue Archéologique de l'Ouest, n° 18*, p. 145-171
- RAIMBAULT Michel, 1973**, La céramique gallo-romaine dite « à l'éponge » dans l'Ouest de la Gaule, *Gallia n° 31, 1973*, p. 185-206
- SANTROT Jacques et Marie-Hélène, 1979** : Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine, Paris, 1979.
- SELLES Hervé, 2001**, Céramiques gallo-romaines à Chartres et en Pays carnute, Catalogue typologique, *Etude sur Chartres Volume 1, Revue Archéologique du Centre de la France, supplément n°16*, 254 p.
- SENECHAL Robert, 1975** : Céramique commune d'Alésia les cruches, n° 5, 112 p.,
- SENECHAL Robert, 1985** : Céramique commune d'Alésia, 218 p.,
- SYMONDS Robin P., 1991** : Datation et résidualité où sont les limites de la certitude ? *Actes du congrès de Cognac, S.F.E.C.A.G. : 1991*, p. 137-151
- TUFFREAU LIBRE Marie, 1980** : La céramique commune gallo-romaine dans le Nord de la France. (Nord, Pas-de-Calais) 286 p.
- TUFFREAU LIBRE Marie, 1992** : La céramique en Gaule Romaine, 174 p.
- TUFFREAU-LIBRE Marie - JACQUES Alain, 1999**, La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines, 422 p.,
- TUFFREAU LIBRE Marie, 2001** : Richesses enfouies. Céramiques gallo-romaines du musée du Château de Blois. 106 p.

TUFFREAU LIBRE Marie, 1999, Chartres, 1999 : *Actes de l'États, Société archéologique CERAM, Rennes, SRA Bretagne.*

TUFFREAU LIBRE Marie et TAQUET Dominique, 1997 : *Actes de la journée archéologique de Chartres le 25/11/95*, 85 p.

REGIONAL

- ANDRE Jacques, 1963** : La céramique romaine de la Hye au Roc-Saint-André (Morbihan) *B.S.P.M. de 1963*, p. 45-49
- FERET Lénaïg, 2000** : Les importations de céramiques à parois fines, plombifères et métallescentes gallo-romaines à Vannes (Morbihan), *Maîtrise UBS - Lorient*
- FICHET de CLAIRFONTAINE François et KEREBEL Hervé, 1995** : Quelques données sur l'évolution des formes céramiques sur le site de Corseul (Côtes d'Armor) de la période claudienne au Bas-Empire. *Actes de la table ronde d'Arras 1993, Nord-Ouest Archéologie N° 6*, p. 203-215
- GALLIOU Patrick, 1971** : La céramique de Plomarc'h en Ploaré-Douarnenez (Finistère) *Annales de Bretagne n°1 mars 1971*, p. 219-237.
- LECORNEC Joël, 1998** : La voie romaine de Vannes à Nantes par Noy . Une borne milliaire inédite, *B.S.P.M. 1998*, p. 51-58
- LE MEUR Antoine, 1990** : Les cruches gallo-romaines en Céramique commune dans l'ouest de la Gaule, *Maîtrise Université de Hte Bretagne - Rennes*
- PAPE Louis, 1978** : La civitas des Osismes à l'époque gallo-romaine, 286 p.
- PROVOST Alain, 1994** : Inventaire des collections archéologiques du département des Côtes- d'Armor. Rapport 3/3, D.R.A.C. Bretagne
- SANQUER René et GALLIOU Patrick, 1972** : Le « Château » gallo-romain de Keradenec en Saint-Frégant (Finistère), *Annales de Bretagne n°1 mars 1972*, p. 167-213

RAPPORTS DE FOUILLES

- ANDRE Patrick et TRISTE Alain, 1990** : *Sondages archéologiques, Eglises paroissiale d'Ambon, (Morbihan), Rapport de fouille de septembre 1990.*
- ANDRE Patrick 1986 et 1987** : *Sauvetage programmé de la ZAC St Patern à Vannes, rue Sainte-Catherine, Rapports de fouilles de 1986 et 1987.*
- BAILLIEU Michel, 1992** : *Rapport de Fouilles. Vannes. La ruelle du Recteur (56 260 046 AH)*
- POUILLE Dominique, 1995** : *Les fouilles archéologiques du parking de la place Hoche à Rennes. (35 238 013) D.F.S. de fouille préventive. AFAN, Rennes, SRA Bretagne*
- SIMON Laure, 1995** : Etude du mobilier. In : **BAILLIEU Michel, 1995** : *Le site de la rue Saint Gildas (56 260 085) Vannes, D.F.S. de fouille préventive. AFAN, Rennes, SRA Bretagne.*
- SIMON Laure, 1999-2000** : Volume 2 : Les mobiliers. In : **BAILLIEU Michel, 1999-2000** : *Vannes : Le sanctuaire gallo-romain de Bilaire (56 260 036) Morbihan, D.F.S. de fouille programmée. AFAN, Rennes, SRA Bretagne.*
- TRISTE Alain et HYVERT Jacques, 1991** : Vannes, 87, boulevard de la Paix, Sondage archéologique. CERAM, Rennes, SRA Bretagne.
- TRISTE Alain et LE PENNEC Christophe, 1993** : *Vannes. 19, rue de l'Etang. Sondage archéologique. CERAM, Rennes, SRA Bretagne.*
- TRISTE Alain et TAQUET Dominique, 1999** : Arradon : *La villa gallo-romaine de Kerran à Pen-er men (56 003 001 AH) D.F.S. de sondage d'évaluation. CERAM, Rennes, SRA Bretagne.*